هكذا من الاصل

Le Monde

Cahier « Initiatives-Emploi » 11 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15896 – 7 F

MERCREDI 6 MARS 1996

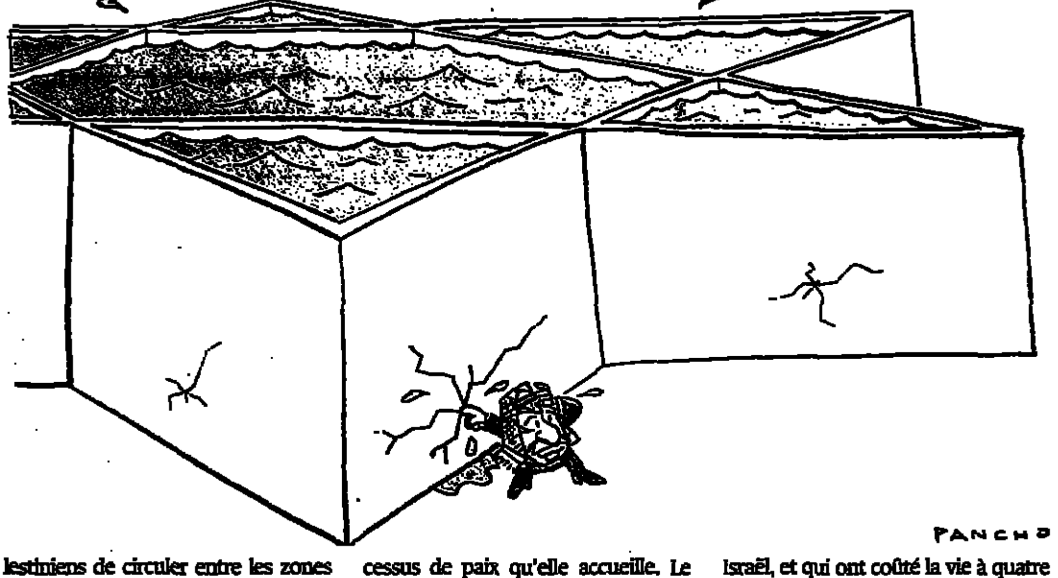
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Israël a lancé des opérations de police dans plusieurs villages de Cisjordanie

Yasser Arafat promet d'appuyer la lutte de l'Etat juif contre le terrorisme

L'ARMÉE israélienne est intervenue, mardi 5 mars, dans plusieurs villages palestiniens de Cisjordanie, où elle a muré des maisons ayant abrité des kamikazes et soumis les habitants à des interrogatoires. Le gouvernement israélien tente ainsi de faire face à la vague d'attentats-suicides la plus meurtrière qu'ait connue l'Etat juif depuis des années – plus d'une soixantaine de morts et plusieurs centaines de blessés en neuf jours. Le gouvernement, réuni lundi 4 mars, avait confié à l'armée le soin d'opérer contre les *« nids terroristes »*. Un *« état-major spécial »* a été mis en place pour coordonner les actions contre les « ultras » islamistes.

Yasser Arafat, qui a organisé, lundi, à Gaza, une manifestation de soutien à la lutte contre le terrorisme, a promis d'appuyer les efforts de l'Etat juif, comme le roi Hussein de Jordanie, favorable à l'idée égyptienne de réunir un sommet pour en discuter. Le président de l'Autorité palestinienne a cependant dénoncé la décision d'Israël d'interdire aux Palestiniens de circuler entre les zones autonomes en Cisjordanie. La Syrie refuse, malgré les pressions américaines, de démanteler les organisations palestiniennes hostiles au processus de paix qu'elle accueille. Le Hezbollah pro-iranien a revendiqué deux opérations qui ont été conduites, lundi, dans le sud du Liban, à proximité de la frontière avec Israël, et qui ont coûté la vie à quatre soldats de Tsahal.



PANCHO

Lire pages 2 et 3 et les points de vue page 12

La France au quatrième rang mondial pour les investissements étrangers

LES INVESTISSEMENTS étrangers ont permis de créer ou de conserver près de 20 000 emplois en 1995 en France, soit une hausse de 15 % par rapport à l'année précédente. La France est au quatrième rang dans le monde et au deuxième en Europe pour l'accueil de ces investissements. Les Américains y ont été les plus actifs l'an dernier, en investissant près de 40 milliards de francs. La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) a ainsi recueilli le fruit de ses efforts de prospection internationale, alors que le président de la République multiplie les interventions à l'étranger pour susciter les investissements en France. L'électronique, les télécommunications, l'informatique, l'agroalimentaire et l'automobile sont les secteurs qui attirent le plus les capitaux internationaux. Surprise du classement de la Datar : la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur a supplanté en 1995 la région Rhône-Alpes dans les choix des étrangers. La Lorraine, l'Alsace, le Nord-Pas-de-Calais et l'Ile-de-France sont toujours recherchées.

Lire page 14

■ Trois défis pour M. Aznar

José Maria Aznar, vainqueur de justesse aux élections, affronte trois difficultés : former son gouvernement, rassurer les marchés, composer avec les autonomistes. p. 5

■ Londres et l'Union européenne

Le secrétaire au Foreign Office livre au *Monde* les grandes lignes de la position que défend la Grande-Bretagne sur la réforme de l'Union européenne. p. 4

■ Les doutes des enseignants

Les enseignants portent un jugement sévère sur le niveau de leurs élèves et 40 % d'entre eux doutent de l'efficacité du système scolaire. p. 9 et notre éditorial p. 13

■ Mir en location

Le prix payé par les astronautes étrangers pour leurs expériences dans une station en orbite depuis dix ans permet aux Russes de maintenir un programme spatial minimal. p. 18

■ Arrêt sur Bosman

Jean-Marc Bosman, Belge, ancien joueur de football, a mené pendant cinq ans, au prix de sa carrière, un combat victorieux contre les pratiques « esclavagistes » des dirigeants de son sport. p. 11 et 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0306 - 7,00 F

L'ex-KGB traque les « espions » écologistes

MOSCOU
de notre correspondant

Arrêté le 6 février par le FSB (ex-KGB) pour *« espionnage et trahison de la patrie »*, Alexandre Nikitine risque la peine de mort. Capitaine de marine à la retraite, M. Nikitine est accusé d'avoir *« vendu »* aux écologistes norvégiens *« des secrets »* sur les installations nucléaires militaires russes de la péninsule de Kola (nord), où se trouve un « dépôt » de la flotte du Nord, à 45 kilomètres de la Norvège. M. Nikitine, un Russe de quarante-trois ans, avait été employé par l'organisation écologiste norvégienne Bellona pour mettre à jour un rapport publié en 1994 sur les *« sources de contamination radioactive »* dans la région. Cette enquête n'est pas du goût de l'ex-KGB, qui le détient au secret dans une prison de Saint-Pétersbourg bien connue des prisonniers politiques.

Avant de s'en prendre à M. Nikitine, la police secrète russe avait entrepris plusieurs fouilles dans le bureau de Bellona à Saint-Pétersbourg. Selon Bellona, toutes les informations collectées sur les déchets radioactifs de la flotte russe proviennent de *« sources ouvertes »*. Pour des *« raisons de sécurité »*, le parquet de Saint-Pétersbourg a demandé à M. Nikitine de prendre un avocat désigné par le FSB, l'organe qui l'inculpe. Boris Eltsine a en effet donné au FSB presque tous les pouvoirs de l'ex-KGB : perquisition, arrestation, détention, enquête.

Invoquant la loi sur les secrets d'Etat, le FSB récuse l'avocat de M. Nikitine, Iouri Schmidt, et exige que le défenseur s'engage à ne pas quitter le pays pendant cinq ans, qu'il accepte d'être surveillé (téléphone sur écoute, correspondance ouverte) pendant cette période, qu'il fasse connaître ses contacts avec des étrangers. L'avocat refuse ces conditions qu'il juge *« illégales »*. Le contraire reviendrait à donner raison à l'ex-KGB contre son client, adopté d'urgence par Amnesty International.

Car, selon l'article 3 de la loi sur les secrets d'Etat, les *« informations sur l'environnement »* ne peuvent être secrètes en cas de danger pour la population. Et, selon les données réunies par les écologistes, les containers de déchets radioactifs de Kola renferment des radiations cent fois supérieures au réacteur de la centrale de Tchernobyl, des milliers de fois supérieures à celles dégagées par les essais nucléaires français à Mururoa. Le responsable de l'information du ministère russe de l'énergie, Georgui Kaïourov, a récemment admis que la plupart des structures de stockage des déchets nucléaires à Kola datent des années 60 et sont en *« mauvais état »*.

Le cas d'Alexandre Nikitine n'est pas isolé. Le cabinet d'avocat Ecojuris, cité par l'hebdomadaire *Obchaïa Gazeta*, dit s'être occupé d'une dizaine d'affaires semblables en un an. Ainsi Vladimir Petrenko fait l'objet depuis sept mois d'une enquête, demandée par le ministère russe de la défense, pour *« divulgation de secret d'Etat »*. Cet ancien membre des forces armées avait été victime d'une « expérience » du ministère soviétique de la défense qui avait testé, en 1982, dans la région de Saratov, l'effet d'une arme chimique sur les humains. Treize ans plus tard, en 1995, Vladimir Petrenko s'est adressé à la justice pour obtenir réparation. Il est accusé de trahir un *« secret militaire »*.

Quant à Nikolaï Chour, responsable d'un centre de protection de la nature dans la région très polluée de Tcheliabinsk (Oural), il a passé, en 1995, six mois derrière les barreaux pour avoir conduit des tests sur l'environnement. Comme l'affirme le président-candidat Boris Eltsine : *« Il n'y a plus de prisonniers politiques en Russie »*. Mais il semble qu'il y ait au moins quelques *« détenus écologistes »*.

Jean-Baptiste Naudet

L'Australie entre Occident et Asie

L'ÂGE D'OR du travaillisme à l'australienne vient de connaître un désastreux épilogue électoral (*Le Monde* du 5 mars). Portés par un ardent désir d'alternance après treize années d'hégémonie du Labor, les conservateurs sont désormais aux commandes à Canberra, mais l'on se demande en quoi ils vont pouvoir amender un imposant héritage, si peu travailliste et tellement australien. Car les flamboyants anciens premiers ministres, Bob Hawke et Paul Keating, leur ont déjà généreusement déblayé le terrain, notamment en administrant au pays une purge libérale qui a laissé groggy un électorat nourri au lait de l'Etat-providence. Comme en France et en Espagne, la gauche australienne aura épargné à la droite les douleurs de la modernisation économique et de l'entrée dans le « monde global ».

En vérité, le défi de l'alternance est ailleurs. Il se résume à une simple question : le nouveau premier ministre, John Howard, va-t-il continuer à poser la question de l'identité australienne avec la même ferveur que ses prédécesseurs ? Quel sort réservera-t-il à la quête nationaliste amorcée par le Parti travailliste, qui avait brandi haut l'étendard d'une Australie multiculturelle, désireuse d'insertion en Asie et de réconciliation avec les aborigènes, bref une Australie qui tournerait le dos à son histoire européenne pour épouser sa géographie océanienne et, ainsi, tirerait *in fine* sa révérence à Buckingham Palace pour hisser les couleurs de la République ?

Curieusement, cet exercice d'introspection collective, si crucial pour l'Australie du XXIe siècle, a été escamoté durant une campagne électorale qui aura préféré les joies plus sportives du combat de coqs. On peut le regretter, mais ce silence est aussi en lui-même encourageant.

Frédéric Bobin

Lire la suite page 13

Les hôpitaux seront contrôlés et restructurés par des agences régionales

L'AVANT-PROJET d'ordonnance sur l'hôpital, qui doit être soumis les 12 et 13 mars aux commissions parlementaires compétentes, prévoit la création d'agences régionales associant l'Etat et les caisses d'assurance-maladie et dirigées par de hauts fonctionnaires, pour contrôler la gestion des établissements et accélérer leur restructuration. Le gouvernement envisage aussi d'instituer une agence nationale qui édicterait des normes applicables à la gestion des hôpitaux, étant entendu que, selon Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, il ne s'agit pas de *« donner un label »* à des services ou à des hôpitaux en vue de fermer ceux qui ne l'obtiendraient pas.

Le secteur hospitalier français, qui est le plus dense d'Europe, emploie près d'un million de personnes dans quatre mille établissements, en majorité publics. Caractérisé par de grandes inégalités entre régions et entre établissements, il a absorbé 323 milliards de francs en 1994, soit 5 575 francs par habitant.

Lire page 6

Bureau des affaires juives



MAURICE PAPON

APRÈS quinze ans de procédures, le dossier Papon aborde, à partir du 6 mars, une nouvelle étape judiciaire. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux va débattre de l'éventuel renvoi de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde devant la cour d'assises, pour complicité de crimes contre l'humanité. *« Il a eu connaissance du plan de déportation de milliers de juifs »*, note le procureur général dans son réquisitoire définitif. Pourtant, il ne retient la responsabilité directe de M. Papon, qui était à la tête du bureau des affaires juives, que dans quatre des dix convois vers le camp de Drancy mentionnés pour les années 1942, 1943 et 1944. Les parties civiles ont fait connaître leur désaccord sur cette interprétation restrictive du rôle de M. Papon.

Si la chambre d'accusation conclut au renvoi devant une cour d'assises, Maurice Papon, quatre-vingt-cinq ans, ne sera pas jugé dans les mois, voire les années qui viennent. Son avocat a annoncé son intention de se pourvoir en cassation.

Lire page 8

International	2	Aujourd'hui	18
France	6	Agenda	21
Société	8	Abonnements	21
Carnet	10	Météorologie	21
Horizons	11	Mots croisés	21
Entreprises	14	Culture	22
Finances-marchés	16	Radio-télévision	27

ATTENTATS Réuni, lundi 4 mars, dans la soirée, en session extraordinaire, sous la présidence de Shimon Pérès, le gouvernement israélien a adopté une série de mesures draconiennes pour combattre le terrorisme, après le nouvel attentat-suicide qui, en début d'après-midi, à Tel Aviv, près d'un centre commercial, a coûté la vie à 12 personnes et en a blessé 126 autres. ● L'ARMÉE ISRAÉLIENNE a ainsi été autorisée à opérer contre les *« nids terroristes »*, si nécessaire à l'intérieur même des neuf enclaves autonomes palestiniennes. En outre, un *« état-major spécial »* de crise a été mis en place avec pour mission de frapper tous les centres de terrorisme *« là où ils se trouvent »*. ● LA SYRIE, où sont installées bon nombre d'organisations palestiniennes hostiles au processus de paix, refuse toujours, malgré les pressions américaines, de sévir contre elles.

Israël donne carte blanche à l'armée pour éradiquer l'extrémisme islamiste

Le conseil des ministres réuni lundi 4 mars sous la présidence de Shimon Pérès, après le nouvel attentat-suicide de Tel Aviv, a mis en place un « état-major spécial » de crise et autorisé Tsahal à opérer dans les territoires autonomes palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le quatrième attentat en neuf jours se révélera-t-il fatal au processus de paix israélo-palestinien ? De part et d'autre de l'ancienne « ligne verte » qui séparait naguère Israël des territoires palestiniens, l'espoir a laissé place à l'angoisse. Le climat entre les « partenaires de paix » n'est plus à la coopération, mais à l'affrontement.

Le redéploiement de Tsahal hors de Hébron, la dernière grande ville palestinienne encore occupée, qui devait avoir lieu à la fin mars, n'est plus acquis. Les négociations sur le statut définitif des territoires, qui devaient commencer le 4 mai, sont repoussées à une date ultérieure. L'Etat juif a rappelé ses diplomates et ses experts militaires qui avaient repris les négociations de paix avec la Syrie.

ACTIONS CIBLÉES

Consacré, en septembre 1993, par une poignée de main historique entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat, le processus de paix a certes connu des hauts et des bas, survécu à de graves crises. Mais jamais il ne fut autant question de tout arrêter. Lundi 4 mars, après le nouvel attentat-suicide qui a tué douze personnes à Tel-Aviv, c'était pratiquement chose faite.

Réuni en session extraordinaire, très symboliquement, au ministère de la défense, le gouvernement, confronté à la vague terroriste la plus meurtrière depuis des années – près d'une soixantaine de morts en neuf jours et plusieurs centaines de blessés –, a pris une décision lourde de conséquences : l'armée est désormais *« libre »* d'opérer *« contre les nids terroristes »* à l'intérieur des neuf enclaves urbaines palestiniennes, contrôlées par M. Arafat et ses trente mille hommes en uniforme.

Entre la sécurité de ses administrés et le respect des accords conclus avec l'OLP qui interdisent aux forces de sécurité israéliennes d'opérer unilatéralement dans les zones autonomes, Shimon Pérès a choisi. *« Les accords signés,* a dit le premier ministre, *ne nous interdisent pas la légitime défense.* (...) *Nous agirons partout où nous le devons, nous irons dans tous les recoins où ce terrorisme suicidaire a pris racine. »* Le message est clair : à tort ou à raison, l'homme qui maintenait qu'une coexistence pacifique entre Israéliens et Palestiniens était possible, cet homme-là, ne croit plus en la capacité, voire en la volonté de son *« partenaire »*, de combattre efficacement le terrorisme islamiste. L'annonce par M. Arafat de l'arrestation par sa police, lundi, à Ramallah, d'un certain Moustapha Abou Wardah, présenté comme le recruteur des derniers kamikazes, a été trop tardive pour changer la ligne de conduite du gouvernement.

Après le feu vert donné, dimanche, à la mise en œuvre d'une véritable séparation entre populations israéliennes et palestiniennes, ordre a été donné à tous les chefs d'entreprise israéliens, y compris dans les colonies juives des territoires et dans les zones industrielles proches de ceux-ci, de cesser d'employer des Palestiniens jusqu'à nouvel ordre, sous peine d'être *« sévèrement punis »*.

M. Pérès a aussi annoncé la mise en place d'un *« état-major spécial de lutte contre le terrorisme »*. Cette équipe de spécialistes que dirigera l'amiral de réserve Ami Ayalon, nouveau patron du Shin Beth, le service de sécurité intérieure, comprendra des représentants de l'armée, de la police, le conseiller personnel du premier ministre en matière de terrorisme et *« divers autres personnels en fonction des besoins »*. *L'état-major, qui « disposera de tous les moyens nécessaires à sa mission »*, devra être *« guidé par la nécessité de prévenir, de punir et de frapper tous les centres terroristes du Hamas et du Djihad islamique, où qu'ils se trouvent »*. M. Pérès a chargé cette nouvelle structure de *« mettre en œuvre une série de mesures opérationnelles »* et a *« ordonné aux fonctionnaires de sécurité de les exécuter sur-le-champ »*.

Interrogé, lors d'une conférence de presse sur le détail de ces mesures, M. Pérès, qui est aussi ministre de la défense, a seulement précisé que *« toutes les mesures entreprises ne peuvent pas être rendues publiques »* et qu'il lui était impossible d'indiquer *« quelles forces spécifiques feront quoi et où »*. Il n'est pas question, pour le moment, d'entrer en force dans les zones autonomes. *« Je ne veux pas que l'OLP retourne au terrorisme,* a expliqué le premier ministre. *Je ne veux pas qu'Israël ait à faire face à une nouvelle Intifada tandis que les attentats-suicides continueraient. Nous devons agir de manière très ciblée. »*

Le général Amnon Shahk, chef de l'état-major des armées, a rappelé que *« des troupes nombreuses appartenant à Tsahal sont déjà présentes sur le territoire de Gaza »* et que la question n'était pas de savoir s'il fallait *« demander la permission à quiconque »* pour les utiliser. Environ 60 % seulement des 350 kilomètres carrés de la bande de Gaza sont sous contrôle de l'OLP, le reste du territoire étant occupé par les colons et les soldats israéliens.

L'OPPOSITION SE FÉLICITE

Tout déplacement des 2,4 millions de Palestiniens qui vivent dans les territoires autonomes et occupés est désormais interdit, y compris pour passer d'une des neuf enclaves autonomes à une autre, enclaves qui représentent environ 6 % des territoires occupés depuis 1967. Le gouvernement a aussi décidé de *« réactiver »* certaines lois d'urgence en vigueur pendant le mandat britannique qui a pris fin en 1948, pour permettre des détentions « administratives » de masse. *Huit maisons occupées* en Cisjordanie par des parents d'activistes islamistes ont été murées par l'armée en attendant leur probable démolition : deux, sises dans le camp de réfugiés de Fawwa près de Hébron, étaient habitées par les familles des deux kamikazes du 25 février.

L'armée, qui a cerné le camp, lundi, et réuni tous les hommes dans la cour de l'école, en a arrêté une quarantaine. De son côté, le ministre de la police, Moshé Shahal, a ordonné la fermeture, dans les territoires, de *« toutes les institutions palestiniennes qui ont des liens avec le Hamas »*. Le Mouvement de la résistance islamique y administre plusieurs centaines d'écoles, de dispensaires, de centres d'aide sociale, de clubs sportifs et de mosquées.

Le renversement de situation est patent. Benyamin Netanyahou, le chef de l'opposition de droite, ne s'y est pas trompé. *« Le gouvernement s'est enfin réveillé,* s'est-il félicité. *Nous le soutiendrons totalement dans la voie nouvelle qu'il a choisi parce que nous sommes au cœur d'une crise nationale. (...) Franchement, il était grand temps de changer de direction et de reprendre l'offensive pour restaurer la sécurité de nos concitoyens. Je l'ai toujours dit : on ne peut pas faire confiance à Arafat. Cet homme-là ne fera jamais le travail pour nous. »*

Patrice Claude

Gaza a manifesté « contre le terrorisme »

A Gaza, bouclé depuis dix jours, un million de résidents palestiniens se sont inquiétés, toute la nuit de lundi à mardi, d'une éventuelle opération militaire surprise. Rien n'a eu lieu. Pour la première fois depuis des années, les journalistes et même les diplomates étrangers qui souhaitaient quitter cette enclave, ont été interdits d'entrée en Israël. Beaucoup étaient venus assister à la *« manifestation de masse »* organisée par M. Arafat afin de démontrer à l'opinion internationale que les Palestiniens sont *« opposés à la violence et soutiennent le processus de paix »*.

En réalité, si les dix mille personnes présentes portaient bien des pancartes *« contre le terrorisme »*, chacun a dû admettre que *« la masse »* ne s'était pas déplacée. Ecoliers, professeurs et autres fonctionnaires de l'Autorité autonome remplissaient mal le stade du centre-ville. Le chef de l'OLP a une fois encore *« fermement condamné »* les attentats *« et leurs commanditaires »*, et redit sa volonté de *« coopérer avec Israël pour éradiquer le terrorisme »*.

A Tel Aviv, une fête joyeuse qui tourne au carnage...

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Trop de sang, trop de morts, trop de tragédies simultanées. Jamais, depuis sa naissance en septembre 1993, le fragile processus de paix n'est apparu aussi mal en point qu'aujourd'hui. En quatre attentats-suicides, une poignée de fanatiques auront pratiquement réussi à broyer peut-être le seul sentiment que partageaient les deux peuples fatigués de la vieille Palestine : l'espoir.

Le rêve a pris fin à 16 h 01, lundi 4 mars 1996, au coin des avenues Dizengoff et King-George, en plein cœur de Tel Aviv. Un homme jeune et glabre marche au milieu de la foule. Ce soir, les juifs entament la célébration de l'une des fêtes les plus joyeuses de leur calendrier, Pourim, le carnaval des enfants. Des enfants, il y en a là par centaines, déguisés et rieurs. Il fait beau. On fait en famille les dernières courses. Le centre commercial Dizengoff, avec ses restaurants, ses boutiques et ses cafés, est plein à craquer.

Aux diverses entrées, des policiers scrutent les visages, ouvrent des sacs à main. Nul n'a oublié les trois derniers attentats-suicides. Mais les plus meurtriers ont eu lieu, à Jérusalem, à 60 kilomètres de Tel Aviv. Sur une autre planète ! Les habitants de la métropole méditerranéenne n'aiment pas la Ville sainte, l'immense majorité n'y met jamais les pieds. Trop austère, trop violente, trop religieuse, la *« capitale unifiée et éternelle d'Israël »*.

Le jeune homme s'approche de l'entrée, puis tourne les talons. *« A l'intérieur du centre commercial, bourré d'enfants et de familles,* dira le maire de Tel Aviv, *le massacre eût été plus dévastateur encore. »* A l'extérieur, il y a une série de distributeurs automatiques de billets de banque. Une quinzaine de personnes attendent de pouvoir composer leur code. Le dernier regard de l'homme croise-t-il celui des deux enfants qui sont là, avec leurs parents ? On ne le saura jamais. Les deux enfants sont morts et dix autres passants avec eux.

« TU ES LE PROCHAIN... »

On apprendra par un coup de téléphone anonyme au service arabe de la télévision publique que l'homme résidait à Ramallah, l'une des villes palestiniennes évacuées, en décembre, par Tsahal, et s'appelait Salah Abdel Rahim Ishak. Ce candidat au suicide avait vingt-quatre ans, et militait, semble-t-il, au Djihad islamique.

Des centaines de vitrines et de fenêtres éclatées, une dizaine d'automobiles réduites à l'état de squelettes fumants, les trottoirs jonchés de débris, de sang et de morceaux de chair humaine, des corps disloqués. *Les cris, les plaintes, les sirènes, la* panique, et le chaos. Insoutenable scène de cauchemar. Outre les douze morts, les ambulances ramasseront encore cent vingt-six blessés, dont une quinzaine dans un état grave.

Cet attentat-là n'était pas pire que les autres : en octobre 1994, presque au même endroit, un kamikaze islamiste s'était déjà donné la mort, dans un autobus, entraînant avec lui vingt-deux passagers. Mais ce nouvel attentat est trop lourd à supporter même pour des peuples qui en ont vu d'autres...

Une heure après le drame, Shimon Pérès, solidement encadré par la police, fait une visite-éclair sur les lieux du carnage. Des rabbins sont encore en train de ramasser des morceaux de chair humaine qui, selon la tradition juive, devront être enterrés. *« Pérès, tu es le prochain ! »*, scande rageusement un petit groupe de jeunes gens. A la tombée de la nuit, ils seront plus nombreux, ici, à Jérusalem, et dans d'autres villes, unis dans la peur, la haine et la rage, vociférant contre ce *« gouvernement de la solution finale »*, ce premier ministre *« assassin »* qui, *« bientôt »*, promettent-ils, *« ira rejoindre son prédécesseur en enfer »*. La colère monte dans le pays. A l'entrée de l'autoroute Tel *Aviv-Jérusalem, en ville, devant le ministère* de la défense, plusieurs centaines de jeunes déchaînés enflamment des pneus, molestent des journalistes, hurlent des slogans racistes. D'autres tentent d'incendier le siège du Parti travailliste à Tel Aviv. La police arrêtera plusieurs dizaines d'émeutiers.

RAFLES ET ARRESTATIONS

Dopé par les attentats, le « camp du refus » a gagné du terrain. Les partisans de la paix refluent, se taisent et pleurent en silence. Les manipulateurs de bombes humaines ont atteint l'un des principaux objectifs : par endroits, la psychose a fait place à un début d'hystérie collective.

Sitôt connue la nouvelle, à Jérusalem-Ouest, les cafés se sont vidés. Chacun est rentré regarder la télévision qui retransmet absolument tout, jusqu'à faire d'indécents travellings sur les corps déchiquetés. Plus d'interruption, plus de publicité, des heures de direct, de débats politiques houleux. Israël traverse une crise grave, et l'on ne sait plus très bien si les médias audiovisuels la couvrent, ou la couvent...

De l'autre côté du mur invisible qui sépare la partie arabe annexée du reste de la Ville sainte, le silence et la tension sont plus lourds encore qu'à l'ouest. Dès l'aube, *des milliers de policiers et de soldats* – pour la première fois depuis la guerre du Golfe, l'armée est employée là à des tâches de police – *s'y sont déployés*, et y ont opéré rafles et arrestations.

Au su du dernier attentat, les cent cinquante mille Palestiniens de Jérusalem-Est se sont précipités dans les boutiques d'alimentation pour faire des stocks de produits de base. *« Il n'y a plus de pain,* regrette un commerçant arabe. *Tout le monde a peur des représailles. »* Des ratonnades surtout, promises par les spécialistes de l'amalgame. La veille au soir, déjà, un passant palestinien avait été brutalisé par un groupe de jeunes gens portant kippa, et n'avait dû son salut qu'à l'intervention de la police. Les manifestants se sont alors vengés sur les boutiques et les voitures.

A la radio, un psychologue israélien, s'adressant à la classe politique, a été clair : *« Attention à ce que vous dites les uns et les autres. Car des gens de chez nous, dérangés ou fanatisés, pourraient bien à leur tour sauter les plombs. Ne jouons pas avec le feu. »*

P. C.

Olivier Roy, chercheur au CNRS, spécialiste de l'islamisme

« La guerre interpalestinienne se jouera au sein du Hamas »

SPÉCIALISTE des mouvements islamistes, chercheur au CNRS, Olivier Roy vient de publier *Généalogie de l'islamisme* (Hachette), après *L'Echec de l'islam politique*, en 1992 (Seuil).

« Dans l'histoire du mouvement islamiste, où situez-vous le Hamas et ses actions terroristes d'aujourd'hui ?

– Créé en décembre 1987, le Hamas n'est pas, à l'origine, un mouvement terroriste. Il représente la branche palestinienne des Frères musulmans. Il a même bénéficié d'une certaine complaisance de la part d'Israéliens qui n'étaient pas fâchés de voir l'OLP doublée sur le plan de la référence à l'islam. C'est plus tardivement qu'il a créé une branche militaire et s'est radicalisé. La mutation s'est faite au début des années 90 quand, face à l'OLP qui s'engageait dans le processus de paix, le Hamas a joué la carte de ce que j'appelle l'alternative nationaliste. » Ce qui veut dire que sa contestation de l'OLP se joue sur une base politique et non religieuse. Le Hamas ne se positionne pas comme mouvement islamiste, par rapport à une OLP qu'il accuserait d'être laïque.

On n'est pas ici dans une logique égyptienne, syrienne ou algérienne, où les mouvements intégristes dénoncent la trahison des valeurs de l'islam par les pouvoirs politiques en place. Dans le discours du Hamas, comme dans celui du Jihad, vous ne trouverez jamais d'anathème contre Arafat sur son attitude par rapport à l'islam. Pour eux, Arafat trahit les intérêts du peuple palestinien, pas ceux de la religion.

» Historiquement, c'est à Gaza que le Hamas a recruté et l'OLP en Cisjordanie. Or, les militants qui se font tuer dans les attentats-suicides viennent tous d'Hebron en Cisjordanie, ce qui me fait penser qu'il peut y avoir des dissensions à l'intérieur du mouvement. L'appel à la négociation, publié vendredi 1er mars, n'est-il pas un signe de division entre ceux qui veulent entrer, d'une manière ou d'une autre, dans le processus politique et ceux qui font tout pour le saboter ?

– Quelle est la place du Hamas dans la nébuleuse islamiste mondiale ? A-t-il ou non un pouvoir d'attraction ?

– Non, il n'y a pas d'internationale islamiste. Qu'il s'agisse du FIS, du Hamas ou du Refah turc, ces partis soulignent l'émergence de ce que j'appelle l'islamo-nationalisme. Aucun d'entre eux n'a un pouvoir d'attraction en dehors de ses propres frontières. Et les combattants d'une « guerre sainte » islamique, traditionnelle mais mythique, on les retrouve en Bosnie, en Afghanistan et même au Cachemire ou aux Philippines ! Il s'est produit un découplage entre les grandes luttes historiques – comme la lutte palestinienne – et ce que j'appelle la *djihad* de la périphérie. Bien sûr, dans les pays d'islam, il existe des sympathies pour le Hamas, des conjonctions d'intérêts et des ennemis communs, mais il n'y a plus de mouvement islamiste disposant d'un leadership mondial.

– La répétition d'attentats-suicides est-elle un phénomène nouveau dans les mouvements islamistes ?

– Non, mais c'était plutôt une spécialité chiite. Souvenez-vous de l'attentat de 1983 contre l'immeuble du Drakkar à Beyrouth. L'assassinat de Sadate en 1981 était aussi une sorte d'attentat-suicide, mais la nouveauté, c'est sa répétition quasi quotidienne, son côté systématique, sans précédent dans un mouvement d'islam sunnite.

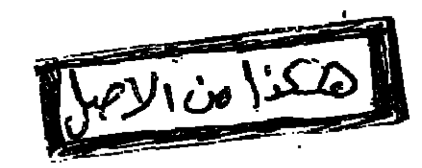
– Est-il possible d'évaluer la force du Hamas ?

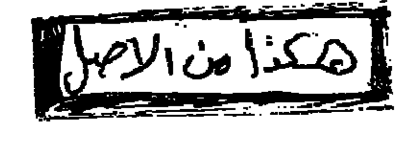
– On éprouve la même difficulté que pour évaluer la force du FIS [Front islamique du salut, en Algérie]. Le Hamas et le FIS sont des mouvements qui ont une forte base potentielle. Beaucoup de spécialistes, comme Jean-François Legrain, estiment même que si le Hamas avait participé aux élections palestiniennes de janvier, il aurait fait 30 %. En revanche, quand le Hamas lance un appel au boycottage des élections, la population ne l'écoute pas et se rend aux urnes. C'est exactement ce qui s'est passé en Algérie : quand l'électorat a le choix, il vote pour le FIS ; mais si le FIS n'est pas présent et appelle au boycottage, il ne l'écoute pas.

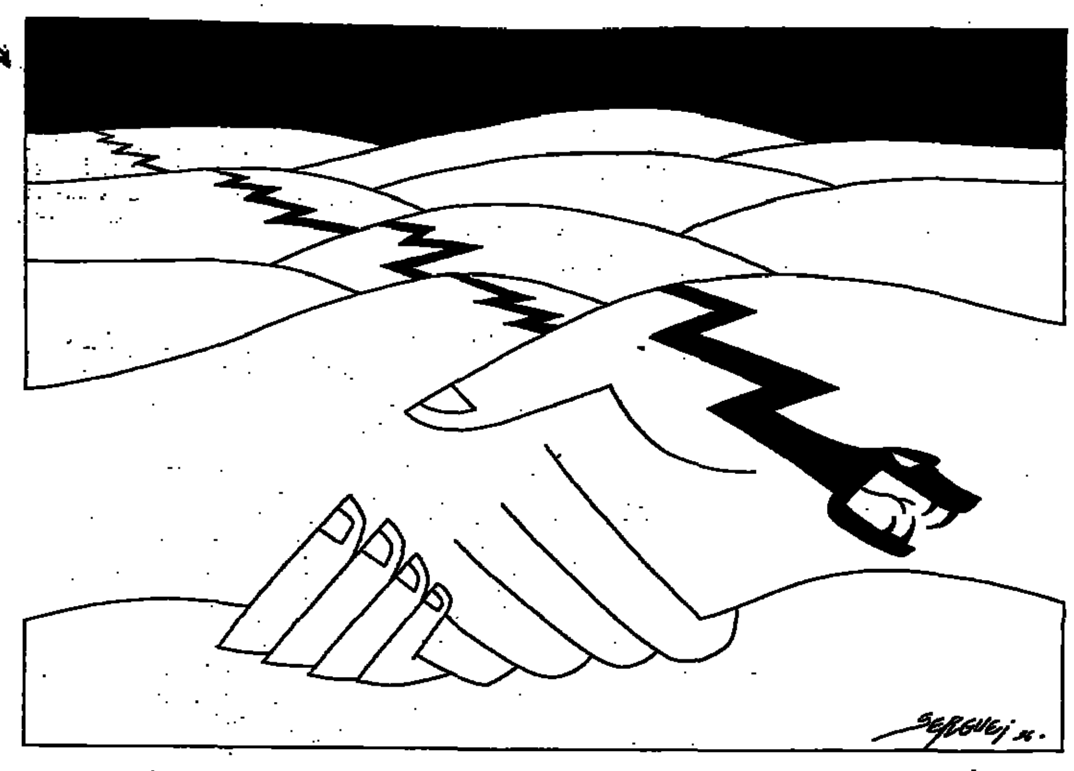
»Je crois donc que le Hamas a une base électorale certaine – quoique inférieure à celle de l'OLP –, mais qu'en même temps, il ne peut pas se prévaloir d'un « électorat » captif. Et c'est ce qui explique les dissensions à l'intérieur du Hamas. Ses dirigeants finissent par comprendre, comme ceux du FIS en Algérie, que l'électorat n'est pas leur propriété et que la population, même islamiste – et plus qu'ils ne l'avaient soupçonné –, veut participer à un processus politique et n'est pas prête à applaudir à une politique de sabotage systématique.

»Le paradoxe est donc que ces trois attentats de Jérusalem et de Tel-Aviv vont radicaliser l'opinion israélienne, à un moment où on risque d'assister plutôt à une déstructuration de l'« unité » palestinienne. Car je crois qu'aujourd'hui Arafat va pouvoir riposter au Hamas, ce que, jusqu'à présent, il ne pouvait pas faire, car on ne tire pas sur des frères. Et, si le scénario à venir est celui d'une guerre civile inter palestinienne, de mon point de vue, c'est plutôt au sein du Hamas qu'elle se jouera qu'entre le Hamas et l'OLP »

Propos recueillis par Henri Tincq







Washington veut intensifier sa coopération antiterroriste avec Jérusalem

WASHINGTON
de notre correspondant

Bill Clinton a exprimé lundi 4 mars sa *« profonde colère »* envers ceux qui ont *« la volonté hystérique, déterminée et fanatique de tuer tout espoir de paix »* et a affirmé que Washington fera tout ce qui est en son pouvoir pour que *« les forces de terreur ne triomphent pas »*. Mais par quels moyens ? A l'issue d'une réunion d'urgence à la Maison Blanche, le porte-parole de la Maison Blanche a annoncé lundi qu'une série de mesures destinées à aider Israël et les Palestiniens à combattre le terrorisme étaient à l'étude.

Cela signifie notamment que les informations sur les groupes terroristes recueillies par les services de renseignement américains vont être partagées plus systématiquement avec les Israéliens, à qui une *« technologie antiterroriste »* pourrait également être fournie. Quoi d'autre ? *« Certes,* souligne Shibley Telhami, spécialiste du Proche-Orient à la Brookings Institution, *l'administration peut de nouveau renforcer le gel des avoirs possédés par un certain nombre d'organisations ou d'individus qui contribuent à des causes islamistes. Mais la plupart de cet argent ne va pas à des groupes violents. Elle peut aussi blâmer tel ou tel pays, comme l'Iran, qui est un bouc émissaire facile, dans la mesure où cela plaît à tous les pays modérés de la région. Mais c'est davantage de la gesticulation politique. »*

DOUBLE DÉMARCHE

La Maison Blanche peut également s'adresser à Yasser Arafat et au président syrien Hafez El Assad, pour leur demander d'exercer des pressions sur le Hamas. Bill Clinton vient d'effectuer une double démarche en ce sens. Dans le passé, Washington avait rappelé au chef de l'OLP que l'influence américaine permet de ralentir ou d'accélérer le versement de l'aide financière extérieure aux territoires palestiniens. L'administration Clinton estime cependant que, dans l'ensemble, M. Arafat ne ménage pas ses efforts pour s'opposer aux extrémistes palestiniens, qui, bien souvent, n'opèrent pas à partir de Gaza. *« Je suis convaincu qu'il veut la paix, et qu'il va maintenant répondre à l'appel que je lui ai lancé pour qu'il fasse plus »*, a souligné M. Clinton.

S'agissant de la Syrie, l'influence de Washington est encore plus limitée : tout en sachant que le gouvernement syrien tolère que des organisations terroristes bénéficient d'amples facilités à Damas, les Etats-Unis ne souhaitent pas engager une confrontation avec le président Assad, avec qui un dialogue fragile a été renoué. A ce sujet, la suspension *sine die* des pourparlers de paix israélo-syriens, qui devaient reprendre lundi, à Wye Plantation, dans le Maryland, n'est pas de bon augure.

Enfin, le calendrier électoral, en Israël comme aux Etats-Unis, ne contribue pas à pousser Bill Clinton à des initiatives diplomatiques hasardeuses. Un déraillement du processus de paix au Proche-Orient serait mis au passif du bilan de politique étrangère du président américain.

Laurent Zecchini

Pour la Syrie, il ne faut pas assimiler à du terrorisme des « actes de résistance »

Damas refuse de sévir contre le « front du refus »

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Le rappel, lundi 4 mars, de la délégation israélienne aux négociations de paix avec la Syrie, près de Washington, marque sans doute la suspension de ces discussions au minimum jusqu'au lendemain des élections israéliennes. Montré du doigt pour abriter des bureaux de toutes les organisations palestiniennes du « front du refus », Damas risque, en outre, d'être soumis à des pressions de plus en plus fortes pour prendre des mesures contre ces mouvements.

Depuis le début de la vague d'attentats en Israël, le gouvernement syrien n'a pas réagi officiellement et la presse a implicitement rejeté la responsabilité de ces actions sur la politique d'intransigeance de l'Etat juif. *« Le Proche-Orient a besoin d'une paix stable et solide, capable d'éradiquer la violence et d'effacer tous les signes de l'occupation et de l'oppression qui marquent le conflit israélo-arabe »*, écrivait, lundi, le quotidien gouvernemental *Techrine*. La Syrie, ajoutait-il, avait déjà mis en garde contre *« les méfaits des accords de paix séparés et des règlements partiels qui ne peuvent que compliquer la situation et la rendre plus explosive »*.

« LA SOLUTION N'EST PAS JUSTE »

Malgré les demandes américaines répétées, Damas a jusqu'alors refusé de sévir contre le « front du refus » ou contre le Hezbollah libanais, qui lutte contre l'occupation israélienne d'une partie du sud du Liban. Récemment encore, le président Hafez El Assad a affirmé que son pays n'accepterait pas de négocier sous la pression, réfutant les accusations de terrorisme portées contre Damas.

La Syrie refuse d'assimiler à du terrorisme ce qu'elle appelle *« des actes de résistance »* liés à l'occupation israélienne de terres arabes. Elle maintient, d'autre part, que les organisations palestiniennes n'opèrent pas à partir de Damas et que, si leurs responsables y résident, c'est faute de pouvoir rentrer en Palestine. Selon des sources palestiniennes, les principaux responsables du Hamas à l'étranger seraient installés au Soudan ou en Iran. Pour sa part, le chef du Djihad islamique, Ramadan Abdallah Challah, vit entre Damas et le Liban.

Parmi les organisations palestiniennes installées à Damas, il faut distinguer entre celles qui ne représentent quasiment qu'elles-mêmes ou qui n'ont aucune assise dans les territoires occupés, comme le Fatah-Intifada d'Abou Moussa, et celles des membres de l'OLP, qui ne refusent pas formellement la paix, mais contestent les accords d'Oslo. C'est le cas des Fronts populaire (FPLP) ou démocratique (FDLP) de libération de la Palestine, qui ont récemment affirmé leur désir de rentrer au pays. Selon le porte-parole du FDLP à Damas, Daoud Talhami, plusieurs cadres de ce mouvement sont déjà rentrés.

« Il faut que les gens s'habituent à voir les Israéliens comme des colonisateurs, nous a affirmé à cet égard M. Talhami, *et comprennent que la violence ne cessera qu'avec la fin de l'occupation, un juste et réaliste règlement du problème des réfugiés et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. »* Le FPLP, pour sa part, a jugé *« normaux »* ces attentats puisque *« la solution du problème palestinien est injuste »*.

Damas se refuse aussi à agir contre le Hezbollah libanais, estimant que sa lutte est *« légitime »*. Celui-ci a revendiqué, lundi, *« en hommage aux martyrs qui ont fait les attentats en Israël »*, deux opérations, le long de la frontière internationale libano-israélienne, qui ont fait quatre morts et huit blessés dans les rangs de Tsahal. Des manifestations de joie au camp palestinien d'Aïn Héloué ont d'autre part salué le nouvel attentat de Tel Aviv.

INQUIÉTUDES JORDANIENNES

A ce stade, rien ne permet de penser que la Syrie va changer d'attitude, même si elle exige une certaine réserve des organisations palestiniennes ou du Hezbollah. La pause dans les négociations syro-israéliennes va sans doute donner à Damas l'occasion de réévaluer complètement le processus en cours.

Quant à la Jordanie, par la voix de ses responsables, elle a très fermement condamné le nouvel attentat de Tel Aviv, affirmant sa détermination à collaborer pleinement à la lutte contre le terrorisme. Deux ministres, celui de l'intérieur, Awad Khleifat, et celui de l'eau, Samir Kawar, ont été dépêchés, lundi, à Gaza, porteurs d'un message du roi Hussein à M. Yasser Arafat, relatif à *« la coordination jordano-palestinienne en matière de lutte contre le terrorisme »*.

Au cours d'un entretien téléphonique avec M. Shimon Pérès, le premier ministre jordanien, Abdel Karim Kabariti, avait souligné, la veille, la disposition de la Jordanie à *« soutenir tout effort conjoint qui engagerait Israël et d'autres parties pour combattre de tels actes »*. Le prince héritier Hassan Bin Talal a en outre appuyé l'idée égyptienne de réunir un sommet international pour étudier les moyens de lutter contre le terrorisme.

Amman avait expulsé, le 1er juin, vers le Soudan le représentant du Hamas en Iran, Imad Al Halami, et le même jour, vers le Yémen, le chef du bureau politique du Hamas, Moussa Abou Marzouk, aujourd'hui détenu aux Etats-Unis. Recevant M. Arafat, le roi Hussein lui avait promis qu'il ne permettrait *« à aucun mouvement hostile à l'OLP, seul représentant du peuple palestinien, d'agir contre l'Autorité palestinienne à partir d'Amman »*.

L'aggravation de la situation en Israël, avec qui Amman a signé la paix en octobre 1994, inquiète d'autant plus la Jordanie que tout événement dans les territoires palestiniens se répercute directement à l'intérieur du royaume hachémite. Plus de la moitié de la population jordanienne est d'origine palestinienne et se sent donc concernée au premier chef par n'importe quel développement en Cisjordanie.

Françoise Chipaux

Le « Tehran Times » pour « une paix équitable »

Téhéran n'a jamais caché son appui aux groupes palestiniens hostiles au processus de paix. Le mouvement de la résistance islamique Hamas et le Jihad islamique, selon des sources bien informées, ont des représentants officiels à Téhéran – comme à Damas –, et lorsque des ministres iraniens se déplacent en Syrie ou au Liban la télévision iranienne montre leurs rencontres avec les dirigeants des organisations palestiniennes ou libanaises hostiles au processus de paix. Cependant, la rhétorique anti-israélienne a perdu de son acuité.

Dans le seul éditorial consacré, lundi 4 mars, à l'attentat de Jérusalem, le *Tehran Times* tentait d'en expliquer les raisons plutôt que d'exalter le terrorisme. *« Qui est responsable,* interrogeait l'éditorialiste, *et quels sont les moyens d'éviter une récidive ? »* La réponse, pour lui, est dans le manque de *« sagesse »* des Israéliens, qui *« ne cherchent pas à comprendre l'origine du problème »* et qui, plutôt que de déclarer *« la guerre totale »* au Hamas et d'infliger aux Palestiniens *« le terrorisme d'Etat »*, devraient *« trouver les moyens de parvenir à une paix équitable »*. – *(De notre envoyée spéciale à Téhéran, Mouna Naïm.)*

Kamikaze, mode d'emploi

ILS N'ONT BESOIN que de deux choses : un détonateur et la ferme volonté de mourir. Ainsi parlait, la semaine dernière, le chef d'état-major de l'armée israélienne en évoquant les crimes des kamikazes islamistes et la quasi-impossibilité pour l'Etat juif de les déjouer.

Qui sont ces Palestiniens suicidaires ? La majorité d'entre eux ressemblent à ce portrait-type brossé, d'un attentat à l'autre, par les services de renseignements. Le candidat au martyre est le plus souvent célibataire. Il a, au moment de sa mort, entre dix-huit et vingt-cinq ans, l'âge des croyances inflexibles et des gestes définitifs. Il est souvent chômeur, vient d'une famille pauvre, ou d'un camp de réfugiés. C'était le cas des deux terroristes qui ont commis le double attentat du 25 février, à Jérusalem et Ashkelon.

Ce fanatique est généralement peu instruit, voire illettré, mais ce n'est pas toujours vrai. Ainsi, l'auteur du carnage du 3 mars à Jérusalem était un étudiant de vingt ans. Il fréquentait l'école normale d'instituteurs de Ramallah, l'une des villes de Cisjordanie passées sous le contrôle de l'autorité palestinienne. Si un futur terroriste est devenu une proie vulnérable pour les recruteurs islamistes, c'est que lui-même ou l'un de ses proches a souvent, directement ou non, été affecté par l'occupation israélienne. Par exemple, le frère aîné de cet étudiant-kamikaze de Jérusalem est handicapé à vie pour avoir reçu huit balles dans la jambe pendant l'Intifada.

Voilà plus de quinze ans déjà que le Hamas a commencé d'implanter, en Cisjordanie et à Gaza, son réseau d'organisations charitables, d'associations culturelles et de clubs sportifs. C'était l'époque où Israël, jouant avec le feu, cherchait à diviser le camp palestinien et à affaiblir l'OLP de Yasser Arafat – alors

« l'ennemi numéro un » – en laissant se développer un courant islamiste, aux activités parfaitement légales, il est vrai. Avec l'Intifada, puis l'avènement de territoires autonomes, le Hamas a montré son autre visage, celui d'un mouvement islamo-terroriste.

« À LA DROITE D'ALLAH »

Mais c'est dans cet univers politico-religieux, où l'entraide prépare à l'embrigadement, que les futurs militants sont choisis, enrôlés, choyés, quelque part entre le tatami d'une salle de karaté et les tapis de la mosquée. Les plus résolus ou les plus manipulables franchissent un pas supplémentaire. Ils deviennent des meneurs, ce qui peut leur valoir un séjour en prison et, de ce fait, un surcroît de prestige auprès de leurs camarades et d'intérêt de la part de leurs chefs.

Puis c'est l'étape suivante, le passage à l'action clandestine. Les apprentis terroristes reçoivent un entraînement militaire en même temps qu'ils continuent de subir un « lavage de cerveau », à coups de prêches enflammés et d'exaltations du martyre. L'aspirant kamikaze se voit promettre la plus belle fin qui soit, celle qui conduit tout droit au saint des saints, *« à la droite d'Allah »*, dans ce Paradis où lui, le *« pur amant de Jérusalem »* pourra épouser *« soixante-douze vierges »*. Dans cette fanatisation de ses recrues, habitées d'une fascination morbide que nourrit la haine des « sionistes », le Hamas justifie bien son acronyme qui, en arabe, signifie « zèle ».

Parfois, le futur kamikaze plonge dans une totale clandestinité pendant plusieurs mois, coupant tout lien avec ses proches et attendant les instructions de ses supérieurs. Mais, le plus souvent, il poursuit une existence apparemment normale. L'étudiant de Ramallah se trouvait encore dans son école trois jours avant de commettre son attentat. Et les deux terroristes du 25 février n'avaient quitté leur domicile que 48 heures avant de mourir, l'un d'eux ayant laissé derrière lui un mot à sa famille, qu'il informait de son prochain sacrifice.

FIERTÉ ET CHAGRIN

Les agents d'exécution des basses œuvres de Hamas appartiennent ainsi à des réseaux dormants dont les cellules soigneusement cloisonnées – et réduites parfois à une seule personne – constituent un vivier où puise l'organisation terroriste. L'étanchéité de ces unités complique bien sûr la tâche des services de renseignements d'Israël et de l'OLP. Quand il reçoit l'ordre fatal, l'« élu » de Hamas est informé du détail des consignes et prend possession de ses explosifs.

La police avançait l'hypothèse, lundi 4 mars, que les kamikazes qui ont commis les deux derniers attentats de Jérusalem avaient pu se cacher dans une maison ou une cave, quelque part dans la Ville sainte. *« On ne peut tout simplement pas apporter 15 ou 30 kilos de TNT sur son dos ou sur ses genoux dans un taxi »*, faisait observer un responsable de la sécurité à un journaliste du *Jerusalem Post*. Arrive l'instant du martyre. Dans un autobus bondé ou – comme lundi après-midi – devant le plus grand centre commercial de Tel Aviv, le terroriste, le torse scotché de TNT, active le détonateur.

Cible de cette ultime mission ? Tuer un maximum de civils. Et, accessoirement, installer l'insécurité, déstabiliser le gouvernement, objectifs politiques de tous les terrorismes. L'islam proscrivant le suicide, Hamas considère que de telles opérations sont des actes de guerre sainte, des épisodes du *Djihad*. Depuis le début de sa campagne de terreur, en 1993, le Hamas a tué plus de 130 Israéliens, victimes de 16 attentats-suicides. Comme les Occidentaux naguère à Beyrouth, Israël est impuissant face à des crimes sans vraie parade. Quant aux Palestiniens kamikazes, le souvenir de leur sacrifice suscitera longtemps, auprès de leurs proches, autant de fierté que de chagrin.

Jean-Pierre Langellier

Malcolm Rifkind, secrétaire au Foreign Office

« Il faut se défaire de l'idée que, s'il n'y a pas unanimité sur un sujet de politique étrangère, c'est un échec pour l'Europe »

La préparation de la Conférence intergouvernementale sur la réforme de l'Union européenne, la fameuse CIG, s'accélère. L'Allemagne et la France ont, la semaine dernière, présenté un projet commun : si les grandes orientations de la politique extérieure et de la sécurité commune (PESC) doivent toujours se décider à l'unanimité, disent-elles, les décisions quant à leur mise en œuvre pourraient être prises à la majorité. De plus, un pays membre pourrait s'abstenir de participer à une action commune, toujours dans le domaine de la PESC, mais pas s'y opposer. C'est au tour de la Grande-Bretagne, hostile à l'abandon de la règle de l'unanimité, de faire connaître son sentiment. Le gouvernement de John Major devrait le faire la semaine prochaine dans un Livre blanc, et le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, devait, mardi 5 mars à Paris, en indiquer les grandes lignes devant l'Institut français des relations internationales (IFRI). Il en a dévoilé l'essentiel au *Monde* lors d'un entretien accordé lundi 4 mars à Londres.

« Clairement, les Britanniques ne veulent pas d'une PESC décidée à la majorité. Que pensez-vous du projet franco-allemand ?

– Nous nous félicitons qu'ait été reconnu [par l'Allemagne et la France] le fait qu'il n'est pas réaliste de penser qu'on puisse, en politique étrangère, imposer quelque chose allant largement à l'encontre des intérêts nationaux d'un Etat membre.

– Mais vous êtes d'accord pour que les décisions d'application de la PESC fassent l'objet d'un vote à la majorité des Quinze ?

– C'est déjà dans la pratique des traités. C'est une proposition intéressante, mais il m'est difficile de vous répondre par oui ou par non. Très souvent, les difficultés surviennent justement dans les détails de l'application d'une politique. Alors il faut être prudent dans la mise en œuvre d'une telle proposition.

– Approuvez-vous « l'abstention constructive » ?

– Encore une fois, dans la mesure où « l'abstention constructive » est une manière de prendre acte que le vote à la majorité n'est pas possible en politique étrangère, nous l'approuvons. Mais si celle-ci veut dire qu'un pays qui n'est pas d'accord avec une action de la PESC, et n'y participe pas directement, n'en doit pas moins la soutenir financièrement et diplomatiquement au sein des institutions de l'Union parce qu'une majorité aura décidé que c'est la politique de l'UE, alors ce n'est pas souhaitable.

» Imaginez que la France n'ait pas pu s'opposer à une politique commune contre les essais nucléaires qu'aurait pu décider une majorité des Quinze ou que la Grande-Bretagne soit placée dans la même situation à propos de Gibraltar. Impensable. Ce n'est pas réaliste. « L'abstention constructive » n'est pas la formule magique qui résoudra les difficultés rencontrées [pour mettre en œuvre la PESC].

– Tout de même, vous voyez une possibilité d'arriver à une position commune entre vos propositions et celles contenues dans le projet franco-allemand ?

– Nous partons de l'idée qu'il y a de larges secteurs – Afrique, Amérique latine, Proche-Orient, relations avec l'Est – dans lesquels les Quinze ont des objectifs communs. Il est donc éminemment souhaitable qu'une politique extérieure commune puisse promouvoir ces objectifs. Et nous reconnaissons que la machinerie actuelle est inadéquate, trop rudimentaire, insuffisante...

– Parce qu'elle a trop le souci de protéger la notion d'intérêt national ?

– Non, ça doit être comme ça. Il faut se défaire de l'idée que, s'il n'y a pas unanimité des Quinze sur tel ou tel problème, c'est un échec. Ce n'est pas un échec quand quatre ou cinq pays européens interviennent en Bosnie, même si l'on ne peut ranger cela sous la catégorie PESC. Les problèmes de la PESC [définition et mise en œuvre] ne seront pas résolus si, confrontés à des divergences entre nous sur telle ou telle question, nous prétendons que ces divergences n'existent pas et passons outre pour « déclarer » une position commune.

» Nous n'aurions alors aucune crédibilité. Il est absurde de dire qu'on peut être crédible en taisant des divergences que tout le monde connaît. Nous nous convaincrons peut-être nous-mêmes que nous avons une politique « commune ». Mais, si le reste du monde sait que, sur tel ou tel point, trois ou quatre d'entre nous ne sont pas du tout d'accord avec cette politique « commune », nous serons tout simplement risibles.

> Imaginez que la France n'ait pas pu s'opposer à une politique commune contre les essais nucléaires qu'aurait pu décider une majorité des Quinze ou que la Grande-Bretagne soit placée dans la même situation à propos de Gibraltar. Impensable !

– Alors il faut laisser l'Américain Richard Holbrooke se moquer de l'incapacité des Européens à régler un différend gréco-turc sur un rocher en mer Egée ?

– Quand M. Holbrooke était au téléphone [avec Athènes et Ankara] et prétendait que les Européens dormaient, je téléphonais aussi, et il s'est excusé. Peut-être que mes collègues français et allemand faisaient comme moi. Mais il a eu raison de dire que les pays européens ont eu tort d'avoir agi de manière nationale, séparée, au moment où les Etats-Unis faisaient de même. Ce qu'il n'y a pas eu, c'est une coordination de nos efforts à l'échelon européen, l'utilisation du potentiel d'influence de l'Union européenne en tant que telle.

– Vous acceptez l'idée française d'un « M. PESC », qui donnerait plus de visibilité à la politique extérieure de l'UE, là où elle existe ?

– C'est une idée intéressante, mais il faut que ce soit quelqu'un au service du Conseil des ministres, pas quelqu'un qui fasse sa propre politique. Il faudrait un fonctionnaire de rang élevé pour présenter, organiser les positions adoptées par les ministres des affaires étrangères.

– Comment améliorer encore les mécanismes de la PESC ? Quelles sont les propositions britanniques ?

– Nous ne croyons pas qu'un changement de mécanismes créera par lui-même une politique étrangère commune européenne. Nous jugeons nécessaire d'avoir au niveau des institutions de l'UE un meilleur instrument d'analyse et de prévision au service de la PESC. Il nous faut une équipe plus nombreuse. Même si, contrairement aux continentaux, nous autres Britanniques ne pensons pas qu'on puisse toujours régler un problème par une institution. Nous cherchons d'abord quels sont les objectifs d'une politique et nous reconnaissons que, dans certains cas, ils peuvent être obtenus par des changements institutionnels.

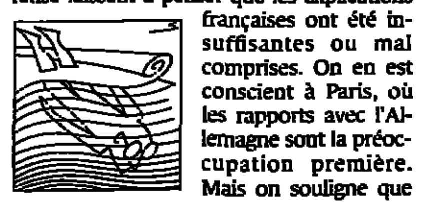
– Que pensez-vous de la proposition franco-allemande d'intégrer, à terme, l'Union de l'Europe Occidentale [UEO, la seule des institutions européennes habilitée à traiter de défense] à l'UE ?

– Les deux devraient coopérer encore plus étroitement. Nous avons fait circuler il y a plusieurs mois un document présentant toute une série de propositions pour coordonner plus étroitement les deux. Mais une intégration de l'UEO poserait deux problèmes fondamentaux. Tout d'abord, les membres des deux organisations ne sont pas les mêmes. L'UE a quatre membres (Autriche, Finlande, Irlande et Suède) qui ne font partie ni de l'UEO ni de l'OTAN. Ils ne partagent pas les responsabilités de la sécurité collective et n'ont pas l'intention de changer leur position. Il n'est pas plus acceptable pour les Français que pour les Britanniques qu'un Conseil européen comprenant des gouvernements neutres, qui n'ont pas l'intention d'impliquer leurs forces armées, puisse prendre des décisions sur le fait de savoir comment d'autres pays déploient les leurs.

» De plus, si l'UE devait prendre la responsabilité de l'UEO, elle deviendrait une institution de défense. Quel en serait l'effet sur son élargissement, qui ne concerne pas seulement la Pologne, la Hongrie ou la République tchèque, mais aussi les pays Baltes ? Comment réagiraient les Russes si l'UE apparaissait comme un organisme de sécurité collective et s'étendait jusqu'aux abords de Saint-Pétersbourg ? »

Propos recueillis par Patrice de Beer et Alain Frachon

Les ministres français et allemand de la défense ont du mal à dissiper les malentendus



ANALYSE

INFORMÉS, consultés, ou mis devant le fait accompli ? Les commentaires qui ont suivi à Bonn l'annonce par Jacques Chirac de la réorientation de la politique de défense laissent à penser que les explications françaises ont été insuffisantes ou mal comprises. On en est conscient à Paris, où les rapports avec l'Allemagne sont la préoccupation première. Mais on souligne que nos partenaires ont été tenus au courant aussi complètement que possible.

Le président de la République s'est entretenu à plusieurs reprises avec le chancelier Kohl, avant même le conseil de défense du 22 février ; entre les ministères de la défense, les contacts ont été également étroits, mais les Allemands ont toujours autant de mal à comprendre les arguments français. Volker Rühe, ministre allemand de la défense, regrette que son homologue français, Charles Millon, n'ait pas été en mesure de l'éclairer sur les arbitrages élyséens.

Cinq dossiers sont ouverts entre la France et l'Allemagne. Le premier concerne la professionnalisation de l'armée. L'Allemagne veut maintenir la conscription, même si certains experts pensent qu'elle devra tôt ou tard y renoncer. En attendant, la création de situations différentes des deux côtés du Rhin l'inquiète, et elle aurait souhaité que la France maintienne une forme de conscription pour *« permettre d'avoir un lien plus solide »*, selon l'expression de M. Rühe.

L'Allemagne a le sentiment d'être désormais le seul pays à se préoccuper réellement de la défense territoriale de l'Europe. *« Avec notre capacité de mobilisation de 670 000 hommes, nous sommes en train de devenir le facteur central sur le continent, tandis que la France veut se préparer à d'autres missions à l'ombre de notre dispositif »*, dit le ministre de la défense allemand.

Le deuxième dossier a trait à la présence des forces françaises en Allemagne, qui comptent actuellement 22 000 hommes. Leur nombre sera diminué, mais aucune décision n'est prise sur la manière d'y parvenir, et on affirme à Paris que rien ne sera fait sans concertation avec Bonn. Dans tous les cas, dit-on, on laissera des régiments au-delà de la brigade franco-allemande, *« si les Allemands le souhaitent »*, ce qui semble être le cas.

Quelles conséquences pour l'Eurocorps, ce corps d'armée franco-allemand à l'origine, qui s'est élargi à la Belgique, à l'Espagne et au Luxembourg ? C'est le troisième sujet de préoccupation. L'engagement français ne sera pas remis en cause dans son volume, mais la nature des unités affectées à l'Eurocorps devrait changer. La première division blindée, composée essentiellement de conscrits, qui sera rapatriée en France avant d'être dissoute, serait remplacée par des unités professionnelles. Quant à la brigade franco-allemande, on n'exclut pas à Paris qu'elle soit composée d'un régiment d'appelés côté allemand et d'un régiment professionnel, côté français.

SAUT PSYCHOLOGIQUE

Ces changements impliquent une mutation des missions qui pourraient être confiées à l'Eurocorps. Les forces et les équipements dont il dispose actuellement le destinent plutôt à une bataille dans les plaines d'Europe centrale. Les Allemands voient d'ailleurs en lui exclusivement un instrument de défense territoriale, qui ne saurait être mis au service d'une stratégie de « projection ». *« L'Eurocorps n'est pas un Afrikakorps »*, souligne M. Rühe. La nouvelle politique française destine plutôt l'Eurocorps à des missions de maintien ou de rétablissement de la paix « hors zone », obligeant les Allemands à faire un saut psychologique auquel ils répugnent (avec ses *Krisenreaktionkräfte*, la Bundeswehr n'a que 10 000 à 12 000 hommes disponibles en même temps pour des missions de maintien de la paix).

Quatrième dossier : les programmes d'armement. C'est sans doute le point le plus immédiatement sensible car il y va du sort de milliers d'emplois outre-Rhin. La RFA, qui va renforcer les dépenses d'équipements dans la prochaine loi de programmation militaire (de 6 à 9 milliards de DM – 20 à 27 milliards de francs), a peur que la France concentre désormais ses moyens sur l'entretien de la dissuasion nucléaire et les instruments de prévention des crises (notamment, l'observation militaire par satellites), aux dépens de la défense conventionnelle au sens classique, qui est concernée au premier chef par la coopération industrielle franco-allemande. M. Millon s'efforce de rassurer ses interlocuteurs. *« Les programmes engagés seront scrupuleusement et intégralement respectés »*, a indiqué le ministre ; toutefois, il n'est pas interdit d'*« adapter le produit en fonction des objectifs »* ; il sera sans doute nécessaire de réduire le volume des programmes, d'étaler les livraisons ou de chercher des solutions techniques moins onéreuses, que ce soit pour l'hélicoptère de combat Tigre ou pour l'hélicoptère transport de troupes NH 90. (A propos de l'avion de transport du futur, *voir ci-dessous* l'article de Jacques Isnard.) A Bonn, on estime avoir un bon moyen de peser sur les décisions françaises avec la participation au programme de satellites décidée au sommet franco-allemand de Baden-Baden, en décembre 1995. *« Pas d'hélicoptères, pas de satellites »* : l'expression résume la philosophie du ministre de la défense.

Le cinquième dossier concerne le nucléaire. La France est consciente d'avoir fait des gestes en direction de l'Allemagne pour faciliter le dialogue auquel elle aspire en vue d'une *« dissuasion concertée »*. L'abandon du missile nucléaire Hadès, que sa portée (480 km) destinait au champ de bataille allemand, en est un. M. Chirac en avait parlé avec Helmut Kohl avant l'annonce officielle, et cette concertation est présentée à Paris comme un premier exercice pratique du « dialogue pédagogique » souhaité sur la dissuasion nucléaire et son rôle dans le monde de l'après-guerre froide.

Lucas Delattre et Daniel Vernet

Airbus Industrie révise à la baisse son projet d'avion de transport militaire

La France exclut de pouvoir en financer le développement, mais elle envisage un achat « sur étagères »

LE CONSORTIUM européen Airbus Industrie vient de définir les grandes lignes de son programme d'avion de transport militaire (ATF), qui est destiné à remplacer le Transall et que, pour le moment, la France a « gelé » dans son projet de loi de programmation militaire 1997-2002 parce qu'elle n'a pas, dans ce cadre-là, les moyens de le financer.

Sept industriels (Aerospatiale pour la France, Dasa pour l'Allemagne, British Aerospace pour le Royaume-Uni, Casa pour l'Espagne, Alenia pour l'Italie, Flabel pour la Belgique et Tusas pour la Turquie) proposent un quadriturbopropulseur capable de transporter 25 tonnes de charge utile sur des distances de l'ordre de 5 000 kilomètres, en mission courante. L'ATF se présente sous la forme d'un avion à aile haute, plus lourd (100 tonnes) et plus volumineux (avec une soute d'un seul tenant de 4 mètres de large) que le Transall, et disposant, comme lui, d'une rampe arrière pour débarquer l'hélicoptère ou le véhicule de combat de l'infanterie qu'il sera amené à déployer, avec des combattants, sur des pistes courtes et sommaires s'il fallait expédier des forces dites de « projection ».

Airbus Industrie escompte des pays impliqués un marché global de quelque trois cents avions. Le développement de l'ATF est estimé à 30 milliards de francs et le prix budgétaire (rechanges et taxes incluses) ne devrait pas dépasser 400 millions de francs l'exemplaire. Pour obtenir ce résultat, les caractéristiques et les performances de l'ATF ont été revues à la baisse, par rapport à une série de projets précédents.

En effet, pour s'en tenir au cas de la France, qui devra avoir remplacé ses C-160 Transall entre 2005 et 2010 et ses C-130 Hercules après 2012, l'ATF, dans ses versions antérieures, était un programme qui, avec un coût global supérieur à 40 milliards de francs, sortait de l'enveloppe financière du ministère de la défense.

A MOINDRE COÛT

C'est la raison pour laquelle le projet ATF n'est pas formellement retenu par la loi de programmation militaire 1997-2002, qui sera soumise en juin prochain au Parlement. Mais le besoin reste, à hauteur d'une cinquantaine d'avions, pour des actions éventuelles en Europe, en Afrique ou au Proche-Orient, et il pourrait être satisfait lors de la programmation militaire qui suivra dans sept ans.

Le gouvernement français a repoussé sa décision définitive d'engagement pour plusieurs raisons, dont la nécessité d'obtenir des baisses de prix significatives de l'ATF et l'urgence qu'il y a, de son point de vue, de restructurer – au travers des nouveaux programmes – l'industrie française en vue de renforcer le secteur aéronautique en Europe face aux puissants groupes concurrents aux Etats-Unis. L'idée est aussi de faire pression sur les constructeurs afin qu'ils prennent des risques financiers, en empruntant par exemple auprès de banques, pour le développement de l'ATF, et qu'ils réduisent leur marge dite de « précaution ». Le ministre de la défense, Charles Millon, se dit très frappé d'avoir constaté, à propos du programme de missiles nucléaires M. 5 des sous-marins stratégiques, que, moyennant une moindre complexité technologique, le constructeur était en mesure de proposer un autre projet, le M. 51, pour 30 % moins cher. Ce qui donne indirectement un aperçu des marges de précaution qu'un industriel de la défense peut vouloir sauvegarder pour parer aux aléas éventuels.

Dans cette perspective, il a été annoncé, après le conseil de défense du 22 février (*Le Monde* du 24 février), que la France achèterait l'avion européen « sur étagères » si le consortium Airbus Industrie le lance dans le cadre de procédures commerciales (un financement sur fonds propres, des emprunts sur les marchés financiers ou des avances remboursables).

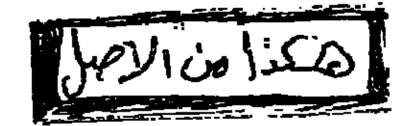
En revanche, les autres pays se disent prêts à mettre en place les fonds. Mais on peut se demander s'il ne s'agit pas, en réalité, de simples déclarations d'intention. En effet, la satisfaction de leurs besoins est davantage décalée dans le temps que pour ceux de la France, à commencer par l'Allemagne, dont le remplacement des Transall n'intervient qu'à partir de 2006, ou la Grande-Bretagne, qui aura entre-temps reçu ses premiers Hercules C-130J, la dernière version commandée aux Etats-Unis.

C'est dans ce contexte que le groupe américain Lockheed Martin, qui fabrique notamment l'avion Hercules, vient de s'adresser aux pays et aux industriels partenaires de l'ATF, en imaginant de jeter les bases d'une coopération transatlantique. La proposition consiste à concevoir le prochain avion de transport militaire conjointement entre l'Europe et les Etats-Unis. Mais, outre que cette offre paraît être le moyen de diviser les Européens, l'ambition de Lockheed Martin vise, en fait, à remplacer un autre avion, le C-141 Starlifter, au sein de la panoplie américaine, c'est-à-dire un puissant quadriréacteur dont l'Europe n'a pas réellement l'emploi dans le cadre de ses moyens de financement prévisibles.

« Nous n'achèterons l'avion européen que si celui-ci existe à des conditions intéressantes, a expliqué M. Millon à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* daté du 2 mars, en souhaitant que l'Europe accepte une certaine discipline commune dans le domaine des acquisitions d'armement. *Et je ne vais donc pas commencer, moi, à acheter des avions aux Etats-Unis.* »

Jacques Isnard





José Maria Aznar entame les négociations pour former un gouvernement en Espagne

Si les Catalans lui refusent leur soutien, le Parti populaire n'aura pas de majorité au Parlement

Au lendemain de sa courte victoire aux élections législatives, du dimanche 3 mars, José Maria Aznar, le chef du Parti populaire (PP), a reconnu, lundi 4 mars, que la recherche d'une majorité parlementaire stable s'annonce « *difficile* ». Felipe Gonzalez a appelé les marchés financiers espagnols au « *calme* » après les fortes baisses enregistrées lors de l'annonce de la maigre victoire du PP.

MADRID
de notre correspondant

L'Espagne est préoccupée et inquiète. Elle croyait pouvoir retrouver la stabilité et la sérénité après la fin mouvementée du socialisme et elle redécouvre une majorité boiteuse, un pays divisé et un pouvoir fragile. L'alarme a d'ailleurs sonné au lendemain même de la victoire. Le mouvement séparatiste ETA a rappelé que l'assassinat était sa besogne en tuant, lundi 4 mars à Irun, un policier autonome basque de trente-six ans, Ramon Doral Trabadelo, ancien chef de la lutte antiterroriste dans la province de Guipuzcoa (Pays basque), à l'aide d'une bombe ventouse placée sous sa voiture.

Autre sujet de préoccupation, la chute vertigineuse des Bourses espagnoles, et notamment celle de Madrid, qui a perdu 4,86 % (16,8 points), tandis que les 100 pesetas (environ 4 francs) chutaient de 45 centimes par rapport au deutschemark et de 50 centimes par rapport au dollar. Le volume des échanges a atteint un niveau record. En quelques heures, la Bourse a perdu les bénéfices de pratiquement un mois. Cette journée noire a salué la victoire à la Pyrrhus obtenue par José Maria Aznar – considérée comme la pire possible par les marchés financiers en raison des difficultés que ce dernier aura pour former une majorité stable. Le président du Parti populaire (PP) a d'ailleurs reconnu, au cours d'une conférence de presse, que la situation est « *difficile* ». Il s'est déclaré disposé à parler avec « *tout le monde* ».

> « Jamais un triomphe n'a été si amer et une défaite si douce »

Des premiers contacts ont eu lieu avec les nationalistes catalans et basques. La Coalition canarienne, qui compte quatre députés, sera aussi approchée. José Maria Aznar a promis de faire « *un effort maximum de responsabilité et tout son possible pour obtenir la formule la plus stable possible. Cela serait une complète irresponsabilité de parier sur une législature courte. Notre pays le paierait cher* », a expliqué le candidat en puisance à la présidence du gouvernement. Aucum commentaire n'a été fait sur les résultats eux-mêmes, jugés cependant très décevants en privé, puisque le bastion socialiste andalou n'est pas tombé comme prévu et que la percée espérée en Catalogne ne s'est pas produite.

Après avoir piétiné pendant trois ans aux portes du pouvoir, à la suite de la frustration causée par l'échec aux législatives anticipées du 6 juin 1993, le PP l'a enfin, mais c'est un pouvoir écorné. Après avoir répété jusqu'à satiété qu'il voulait un gouvernement « *fort, non conditionné et sans pression* », le PP se voit contraint de passer sous les fourches caudines de Jordi Pujol, l'indispensable président catalan et l'arbitre nécessaire du débat national au grand dam d'un certain nombre de dirigeants espagnols. Cela aussi est la cause d'une profonde déception dans l'opinion publique et dans les cercles influents madrilènes qui voit à nouveau revenir, par une autre porte, le président de Convergence et Union (CiU). La presse s'est empressée de rappeler la litanie de propos peu amènes déversés par la droite contre les nationalistes catalans au cours des deux dernières années de leur cohabitation avec les socialistes. A cette époque, il leur était reproché de maintenir artificiellement Felipe Gonzalez au pouvoir alors que le PP réclamait à cor et à cri de nouvelles élections anticipées.

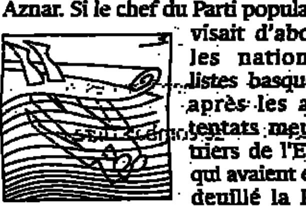
La déception du PP, temporisée officiellement par la satisfaction claironnée d'être devenu le premier parti de l'Espagne et d'avoir chassé les socialistes du pouvoir, n'a d'égal que la presque jubilation des dirigeants du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) de voir leurs adversaires placés exactement dans la même position qu'eux auparavant. Avec la légère différence que la situation du PP est plus inconfortable puisque jamais, depuis la fin du franquisme, un vainqueur n'avait disposé d'une si courte majorité.

Alfonso Guerra, numéro deux du PSOE, a résumé la situation d'une phrase : « *Jamais un triomphe n'a été si amer et une défaite si douce.* » Felipe Gonzalez, particulièrement décontracté, s'est déclaré disposé, au cours d'une conférence de presse, à transmettre le pouvoir de façon « *ordonné et sereine* ». Il a souhaité le retour du calme sur les marchés financiers, prodigué quelques conseils sur le terrain économique à son successeur et l'a invité à se mettre au travail pour obtenir les appuis nécessaires pour rendre le pays gouvernable.

Michel Bôle-Richard

L'avenir incertain d'un modèle régional exemplaire

« *IL FAUT d'abord être démocrate avant d'être nationaliste* » : déclarait, le 18 février au cours d'un meeting à Bilbao, José Maria Aznar. Si le chef du Parti populaire visait d'abord les nationalistes basques, après les attentats meurtriers de l'ETA qui avaient endeuillé la Péninsule, son slogan fut accueilli comme une provocation par tous ceux qui, au Pays basque comme dans de nombreuses autres régions espagnoles, luttent démocratiquement pour une plus grande autonomie. Si le terrorisme sanglant et la logomachie régionalo-marxiste de l'ETA et de ses alliés ont jeté une ombre indélébile sur ce combat, ils ne doivent pas faire oublier la réussite du patient cheminement de l'Espagne vers une organisation régionale qui n'a pas son pareil en Europe.



ANALYSE

Sait-on que le Pays basque ou la Catalogne jouissent de plus grands pouvoirs que la Flandre ou la Wallonie, qui font pourtant partie d'un pays dit « fédéral » ? Sait-on que le nombre de fonctionnaires des administrations autonomes est supérieur à celui de l'administration centrale de Madrid ? Sait-on encore que le Pays basque et la Navarre ont la possibilité de lever l'impôt et que Catalans, Galiciens et Basques disposent d'une police autonome ?

Ces facilités n'ont pas seulement été administratives. Elles ont été portées par un renouveau culturel, important au Pays basque et considérable en Catalogne, fondé d'abord sur l'utilisation de plus en plus courante de langues régionales autrefois menacées. Contrairement aux affirmations des extrémistes de la communauté, la langue basque se porte aujourd'hui beaucoup mieux : au cours des quinze dernières années, le nombre de personnes l'utilisant est passé d'environ 20 % à 30 % de la population.

« RESSOURCEMENT »

Quant au catalan, il est tout simplement devenu, ou redevenu, la langue majoritaire dans sa région : à la télévision, le président de la Generalitat Jordi Pujol, s'adresse en catalan – sous-titré en espagnol – à ses compatriotes, les journaux en catalan existent, les enfants s'instruisent dans leur langue, de même que les étudiants. Il est remarquable de noter que ce « ressourcement » ne s'est pas accompagné, comme on aurait pu le craindre, d'une fermeture de la région sur elle-même, d'un racornissement passéiste et bucolique. La Catalogne reste la région la plus riche d'Espagne, la plus industrialisée et la plus ouverte sur l'Europe.

Or, cette politique de régionalisation « à géométrie variable » – dont d'autres pays d'Europe feraient bien de s'inspirer – a été bâtie dans un pays qui, plus que tout autre, avait pâti du carcan fasciste. Sous Franco, il était interdit de parler basque ou catalan dans sa province ! N'ayant jamais pardonné aux Catalans d'avoir été le dernier bastion de la résistance, le Caudillo avait tenté d'assujettir la région par le fer et par le feu. Le symbole parle de lui-même : alors qu'aujourd'hui Jordi Pujol tient en quelque sorte les clefs de la politique espagnole, en 1940, Lluis Companys, le président de la Generalitat, était fusillé !

L'histoire retiendra sans doute de Felipe Gonzalez, outre l'arrimage de l'Espagne à l'Europe, la manière dont il a réussi cette tranformation du paysage espagnol. Avec beaucoup de savoir-faire, voire de rouerie, au prix de compromis, souvent abscons, passés avec les « puissances » locales ; Grâce aussi – on ne dira jamais assez – à la présence rassurante, au-dessus de lui, d'un roi qui aura soutenu cette mutation, le chef du gouvernement sortant laisse une Espagne « une et plurielle ».

Qu'en fera José Maria Aznar ? Certes, le chef de la droite n'a jamais dit qu'il remettrait totalement en cause cet héritage et semble décidé à poursuivre le processus engagé depuis vingt ans. Reste à savoir s'il en aura les moyens. Le futur président du gouvernement est, pour le moment, pris dans une contradiction fondamentale. N'ayant pas obtenu une majorité suffisante pour gouverner seul, il est obligé de composer avec ceux-là mêmes dont il dénonce les excès régionalistes. Or, ces derniers, sachant qu'ils tiennent entre leurs mains le sort du futur gouvernement, n'auront certainement pas tendance à modérer leurs aspirations.

Le danger est donc double. Soit José Maria Aznar se retranche sur des positions « centralisatrices » plus dures, et dirige dans ce cas un fragile gouvernement minoritaire. Soit, jetant son programme aux orties, il se trouve contraint d'offrir des concessions, peut-être exagérées, aux dirigeants de certaines provinces, quitte à provoquer le ressentiment de ses électeurs et à engendrer un mouvement de surenchère entre les régions. A José Maria Aznar de relever le défi.

José-Alain Fralon

Un rapport du Conseil de l'Europe dénonce les mauvais traitements dans les prisons espagnoles

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)
de notre correspondant

La police continue de pratiquer la torture et les mauvais traitements en Espagne. Le Comité pour la prévention de la torture (CPT) du Conseil de l'Europe, qui a attendu le lendemain des élections législatives pour rendre public son rapport, l'affirme en tout cas dans un document élaboré à l'issue de deux visites effectuées en 1991 et 1994 dans des commissariats et des prisons de la péninsule. Les enquêteurs européens s'empressent de préciser que ce sont essentiellement des personnes soupçonnées d'activités terroristes qui se plaignent de ces pratiques, surtout exercées par la Guardia civil.

Dans sa réponse, Madrid conteste ces allégations, qui « *relèvent de la politique des organisations terroristes, qui accusent systématiquement la police de torturer* ». Il n'empêche. Le rapport évoque les formes de tortures constatées à partir d'expertises médicales : asphyxie en plaçant un sac plastique sur la tête, électrochocs, immersion de la tête dans l'eau, suspension par les poignets ou les chevilles, etc. Bien qu'« *en nombre limité* », dit le document, elles étaient toujours pratiquées en 1994, malgré les injonctions formulées par le CPT après la visite de 1991. Afin de marquer sa volonté d'améliorer le traitement des personnes interpellées et placées en garde à vue, Madrid a fourni aux responsables européens la liste des fonctionnaires de police poursuivis et jugés entre 1992 et 1994. C'est au Pays basque qu'il y a eu le plus d'infractions : 28 cas pour un total de 54 pour l'ensemble de l'Espagne. La réponse gouvernementale insiste aussi sur le fait qu'il n'y a « *aucune arrestation qui n'ait été communiquée à la justice dans un délai de vingt-quatre heures* ».

Le CPT déplore aussi les conditions matérielles de détention dans les prisons espagnoles : « *Dans la majorité des établissements, elles laissent beaucoup à désirer.* » Ce sont surtout les maisons d'arrêt de Barcelone (Modelo) et de Madrid-II qui soulèvent le plus d'inquiétudes. Pour les enquêteurs de Strasbourg, certains prisonniers sont placés dans des situations « *inhumaines et dégradantes* ». A l'exception de Madrid-I, l'autre grande prison de la capitale espagnole, ils écrivent ne pas avoir constaté de mauvais traitements, les relations entre l'administration pénitentiaire et les détenus paraissant « *positives* ».

Le rapport du CPT, qui alterne continuellement le pire et le meilleur tout au long de ses deux cents pages, salue la qualité des conditions de détention des mineurs à Madrid et la « *nature positive* » des liens entre les jeunes et leurs gardiens. Le centre de détention pour étrangers de Barcelone obtient aussi une bonne note ainsi que les prisons qui accueillent les condamnés toxicomanes, ceux-ci bénéficiant d'un traitement à la méthadone.

Marcel Scotto

Londres met en garde Pékin à propos de Hongkong

HONGKONG. Le premier ministre britannique, John Major, en visite à Hongkong lundi 4 mars, a lancé un appel à la Chine, afin qu'elle respecte ses engagements vis-à-vis de Hongkong après la rétrocession de la colonie britannique, en juillet 1997. Si Pékin devait porter la moindre atteinte à la déclaration commune sino-britannique de 1984, en dissolvant par exemple l'actuel Conseil législatif élu, M. Major a averti que la Grande-Bretagne n'hésitera pas « *à mobiliser la communauté internationale* ». Le premier ministre a évoqué l'hypothèse de la saisine de tribunaux internationaux. D'autre part, afin de relancer la confiance locale, M. Major a annoncé que les détenteurs du passeport de la future « zone administrative spéciale » que deviendra Hongkong bénéficieront du droit de visiter la Grande-Bretagne sans visa. Pékin s'est félicité de cette décision. – *(AFP.)*

Saisie d'un hebdomadaire algérien consacré aux droits de l'homme

ALGER. L'hebdomadaire algérien *La Nation* a été de nouveau interdit de paraître, lundi 4 mars, sur ordre des autorités. L'édition censurée contenait une série d'articles consacrés aux violations des droits de l'homme, *sujet largement tabou en Algérie. Ces articles* viennent d'être publiés par *Le Monde diplomatique*, dans le cadre d'un jumelage entre ces deux journaux mis en place par Reporters sans frontières, avec l'aide de l'Unesco. *La Nation*, seul journal algérien dirigé par une femme, Salima Ghezali, a été saisi à cinq reprises, en 1995, sans qu'aucune notification officielle ne lui soit adressée. Cette fois, le ministère de l'intérieur a accusé l'hebdomadaire d'avoir publié des « *informations tendancieuses, à la limite de l'apologie du terrorisme* », et de faire de la « *propagande subversive* ».

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : Newt Gingrich, président** de la Chambre des représentants, a apporté, lundi 4 mars, son soutien au sénateur Bob Dole, qui a remporté dimanche son premier grand succès dans les primaires républicaines. – *(Reuter.)*

■ **ARGENTINE : le gouvernement argentin** a élevé une protestation formelle, mardi 5 mars, après la décision de la Grande-Bretagne d'étendre son droit de pêche exclusif dans la zone des 200 milles autour des îles Sandwich et de la Géorgie du Sud, dans l'Atlantique sud. Les deux îles sont situées à proximité des îles Malouines, dont l'Argentine réclame la souveraineté. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE : un responsable du détournement de l'*Achille-Lauro*** n'a pas regagné sa prison romaine de Rebibbia, à l'issue d'une permission de détente de douze jours. Condamné en Italie, le chef du commando palestinien, qui avait tué un ressortissant américain d'origine juive, Léon Klinghoffer, lors du détournement, en 1985, du paquebot italien *Achille-Lauro*, a disparu depuis le 28 février. Majed Al Molki avait été condamné à trente ans de prison par le tribunal de Gênes en 1986. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **TCHAD : l'ancien premier ministre** Kassire Delwa Coumakoye a été interpellé samedi 2 mars par la gendarmerie et placé en garde à vue. M. Coumakoye dirige le parti Viva-RNDP et sera probablement candidat à l'élection présidentielle qui doit avoir lieu en juin. C'est la deuxième fois, après l'interpellation de Saleh Kebzaboh en septembre 1995, qu'un rival potentiel d'Idriss Deby est interpellé.

■ **ZAÏRE : le procès des pilotes** de l'avion Antonov qui avait fait 300 morts sur un marché de Kinshasa après avoir raté son décollage a été reporté au 25 mars dès son ouverture, lundi 4 mars. Les deux pilotes russes, Nicolaï Kazarine et Andreï Gouskov, sont accusés d'homicide involontaire. – *(Reuter.)*

■ **SOMALIE : le général Aïdid s'est emparé**, dimanche 3 mars, de la ville de Dolow, à la frontière avec l'Ethiopie. Dolow était jusqu'ici aux mains de l'Armée Rahanwein de résistance (RRA). Les troupes d'Aïdid ont aussi affronté la RRA à Baidoa, au centre du pays. Cette victoire du chef de guerre somalien pourrait l'amener à lancer une offensive sur le port méridional de Kismayo, jusqu'ici tenu par le général Morgan. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : le second tour de l'élection présidentielle** aura lieu le 15 mars, a annoncé le chef de la junte militaire au pouvoir, le général Julius Maada Bio. Celui-ci a par ailleurs affirmé que les militaires reconnaissaient les résultats du premier tour du 26 février, qui a placé deux candidats civils en tête. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : la croissance du PIB atteindra 2 % en 1996**, en dépit de la stagnation observée depuis six mois, prévoit l'institut de conjoncture RIW. Le vice-président de la Bundesbank, John Wilhelm Gaddum, a pour sa part déclaré que les perspectives de l'inflation sont « *réjouissantes* », et a relativisé le gonflement récent de la masse monétaire. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : les dépenses de consommation ont diminué de 0,5 %** en janvier, leur plus forte baisse mensuelle depuis août 1992, a annoncé lundi 4 mars le département du commerce. Ces dépenses avaient augmenté de 0,9 % en décembre. – *(AFP.)*

ASSURANCE-MALADIE

Le volet « hôpital » de la réforme de la Sécurité sociale annoncée par Alain Juppé le 15 novembre va prendre la forme d'une ordonnance, soumise au conseil des ministres le 24 avril. L'avant-projet doit être présenté aux commissions parlementaires les 12 et 13 mars. Il comporte, notamment, la création d'agences régionales chargées de contrôler les dépenses des établissements, voire celle d'une agence nationale qui édicterait des normes. ● LE SECTEUR HOSPITALIER emploie près de 1 million de personnes dans 4000 établissements et absorbait 323 milliards de francs en 1994. Les inégalités entre régions et entre établissements se sont aggravées au cours des dernières années. ● LES ÉTABLISSEMENTS s'organisent pour faire face à la rigueur budgétaire par des mesures d'économie fondées sur une évaluation des pratiques médicales.

La gestion des hôpitaux sera contrôlée par des agences régionales

L'avant-projet d'ordonnance, qui sera soumis aux commissions parlementaires les 12 et 13 mars, prévoit la création d'organismes associant l'Etat et la Sécurité sociale pour répartir les dotations budgétaires et accélérer la restructuration des établissements

LE SECTEUR HOSPITALIER sera la sidérurgie de demain, affirment depuis des années les Cassandre. L'ordonnance sur l'hôpital, qui sera présentée le 24 avril au conseil des ministres, ne va pas bouleverser le paysage sanitaire français, ni entrainer des restructurations au coût social élevé, mais, douze ans après l'instauration du budget « global », cinq ans seulement après la loi du 31 juillet 1991 sur la modernisation de la gestion des hôpitaux, la situation ne cesse de se dégrader, en dépit des moyens supplémentaires accordés à ce secteur au fil des ans. *« La maladie de l'hôpital est entrée dans une phase critique, dont il est bien difficile de prévoir l'issue »*, diagnostique Jean Choussat, ancien directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (*Droit social*, n° 3, mars 1996).

Candidat à l'Elysée, Jacques Chirac avait promis que l'hôpital serait l'un des grands chantiers du début de son septennat. A peine nommé à Matignon, Alain Juppé a installé un haut conseil de la réforme hospitalière chargé d'*« écouter »*, de *« proposer »*, d'*« innover »*.

Son rapport, remis au premier ministre en plein conflit social de la fin 1995, a subi le sort de nombreux autres rapports : n'*« engageant que ses auteurs »*, il n'a pas été repris à son compte par le gouvernement, même si le premier ministre y a puisé des éléments pour tracer, dans son discours du 15 novembre sur la Sécurité sociale, les quatre grands axes de la réforme de l'hôpital : régionalisation du financement ; accréditation et évaluation des services ; contractualisation entre une agence régionale et les établissements ; meilleure coordination public-privé.

NORMES DE QUALITÉ

Un avant-projet d'ordonnance doit être soumis aux commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat les 12 et 13 mars. Alors que les hôpitaux sont actuellement sous la tutelle financière de l'Etat et les cliniques sous celle de la Sécurité sociale, le texte prévoit la création d'une instance régionale, regroupant les compétences de l'Etat (les directions régionales de l'action sanitaire et sociale) et de l'assurance-maladie (les caisses régionales). Elle signera des contrats d'objectifs pluriannuels avec les établissements publics et privés, et répartira les dotations entre eux. Chaque agence, qui pourrait être dirigée par un haut fonctionnaire nommé par le gouvernement, gérera les restructurations au sein de sa région.

Les pouvoirs publics veulent aussi développer l'accréditation et envisagent la création d'une agence nationale chargée de définir des normes de qualité. Prudent, Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, a prévenu qu'il n'est pas question de *« donner un label »* à des services ou à des hôpitaux, en vue de fermer ceux qui ne l'auraient pas obtenu. Le gouvernement souhaite, en outre, que les agents des hôpitaux soient intéressés aux résultats du service ou de l'établissement dans lequel ils travaillent.

Si cette réforme peut permettre une meilleure répartition de l'offre au sein de chaque région, il n'est pas certain qu'elle gommera les disparités plus graves qui se sont creusées, au fil des ans, entre les régions bien dotées et les autres.

Dans un ouvrage qui fera date (*Les Inégalités entre hôpitaux*, Berger-Levrault, 1995), Elias Coca, responsable de la cellule d'analyse des données à la direction des hôpitaux (ministère des affaires sociales), constate que *« la répartition des moyens se révèle extrêmement inégalitaire, d'un hôpital à l'autre comme d'une région à l'autre »*.

DISPARITÉS

Un exemple ? Sans préjuger de la qualité médicale des deux établissements, M. Coca relève que le prix de journée standard (pondération des activités de court, moyen et long séjour) était, en 1992, de 3 201 francs à Corbeil-Essonnes et de 1 593 francs à Châteauroux (Indre). Il en déduit qu'un redéploiement des moyens entraînerait une réduction de 100 millions de francs des crédits du premier (sur un budget de 400 millions de francs) et une dotation supplémentaire de 50 millions de francs au second.

M. Coca révèle que la charge de travail par médecin est trois fois supérieure à Lannion (Côte-d'Armor) ou à Vierzon (Cher) qu'à Montreuil ou à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Vingt-trois des vingt-six hôpitaux ayant l'encadrement le plus élevé sont situés en Ile-de-France.

Les différences de productivité opposent aussi les vingt-neuf centres hospitaliers régionaux (CHR). Le prix de journée standard est de 3 577 francs à Paris et de 2 199 francs à Limoges. Paris, Lyon, Lille, Marseille, Toulouse et Montpellier sont largement surdotés ; Orléans, Bordeaux, Limoges, Metz-Thionville, Clermont-Ferrand et Rouen, *« particulièrement sous-dotés »* (de 350 millions à 550 millions de francs de moins que nécessaire).

UNE CHIRURGIE « PLÉTHORIQUE »

Ces écarts sont-ils justifiés par un environnement sanitaire et social différent ? Le CHR de Toulouse compte 169 médecins pour cent mille journées d'hospitalisation ; celui de Bordeaux, présidé par Alain Juppé, n'en a que 118. Or, les deux établissements sont implantés dans deux régions dont la situation économique, démographique et épidémiologique est proche. Les premières données du PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information), destiné à définir des coûts par pathologie, semblent confirmer l'analyse de M. Coca.

Les disparités se sont accrues depuis dix ans et sont d'autant plus inacceptables que la progression des budgets s'est, elle, réduite d'année en année, atteignant des records de rigueur en 1996 (+ 2,1 %). *« On peut absorber ce taux si l'on répartit plus équitablement les crédits consacrés aux hôpitaux »*, assure M. Coca. *« Les personnels feront avec ce taux de 2,1 %, car beaucoup ont intérêt à ce que l'on n'ouvre pas la "boîte noire" »*, celle des inégalités et des défauts de fonctionnement, renchérit un médecin de l'hôpital Tenon (Paris).

La chirurgie en fournit un bon exemple. Selon une récente enquête de l'assurance-maladie, l'offre est *« pléthorique »*, et les disparités entre les régions *« posent un grave problème de santé publique »* (*Le Monde* du 26 octobre 1995). Ainsi, 22 % des secteurs opératoires font moins d'une intervention par jour et par salle. Les auteurs de l'étude observent, ce qui est plus inquiétant, que *« plus le niveau technique nécessaire à la réalisation d'une intervention est élevé, moins il est respecté »*.

Le gouvernement s'est refusé à entrer dans une logique strictement économique et parie sur une restructuration par la qualité. *« C'est un thème absolument transversal : il intéresse au premier chef l'opinion publique, mais aussi les médecins, le personnel soignant, les gestionnaires, les financeurs, les politiques »*, analyse M. Choussat. Cependant, la recherche de la qualité ne dispensera pas le gouvernement d'une action sur la densité du réseau hospitalier, qui reste, en dépit de dizaines de milliers de fermetures de lits depuis quinze ans, la plus élevée d'Europe.

Jean-Michel Bezat

Des hôpitaux plus productifs que d'autres

NORD-PAS-DE-CALAIS
HAUTE-NORMANDIE
PICARDIE
BRETAGNE
LORRAINE
CHAMPAGNE-ARDENNE
ALSACE
CENTRE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
LIMOUSIN
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
MIDI-PYRÉNÉES
PROV.-ALPES-CÔTE D'AZUR
LANGUEDOC-ROUSSILLON
CORSE

Source : Elias Coca, "Les inégalités entre hôpitaux" Berger-Levrault

RÉGIONS DONT LES COÛTS DE PRODUCTION DES HÔPITAUX PUBLICS SONT : Hôpitaux généraux et CHR
CONFORTABLES
FAIBLES
TROP ÉLEVÉS
MOYENS
INSUFFISANTS

Les effectifs hospitaliers en augmentation

LES SYNDICATS ont beau dénoncer régulièrement le manque de personnels dans les hôpitaux et la vacance de postes de praticiens, les faits sont là : les effectifs médicaux et non médicaux n'ont cessé de croître dans les hôpitaux et les cliniques. Ils employaient 907 000 personnes en 1993, dont 51 380 médecins et 245 560 infirmières, indique une étude du ministère des affaires sociales (*Informations rapides*, n° 68, 1995) portant sur la période 1983-1993. *« Dans tous les secteurs, la croissance des personnels médicaux a été plus rapide que celle des entrées »*, ajoute l'étude : quand le nombre d'hospitalisations complètes augmentait de 20 %, celui des médecins progressait de 52 % dans le public, de 36 % dans les cliniques et de 39 % dans le privé non lucratif.

L'encadrement médical (hors internes) est plus élevé dans le secteur lucratif (28 praticiens pour 100 lits occupés) que dans le public (20 praticiens). A l'inverse, infirmières, aides-soignants et sages-femmes sont moins nombreux dans le privé (64,3 personnes pour 100 lits occupés, contre 89,8 dans le public), même si *« la croissance des personnels non médicaux s'est nettement ralentie »* dans les établissements sous budget global. Toutefois, les effectifs sont très inégalement répartis. Il peut y avoir jusqu'à 77 % d'écart de dotation en médecins pour un même volume d'activité selon la région, observe Elias Coca (direction des hôpitaux), et ces inégalités ne se réduisent pas spontanément.

Les gouvernements successifs ont systématiquement choisi d'accroître les effectifs (65 % des dépenses hospitalières en moyenne), regrette Jean Choussat, ancien directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, cette *« fuite en avant »* les dispensant de toute réflexion sur la gestion. *« Il faudra se résoudre, tôt ou tard, à trancher l'alternative : ou bien les effectifs devront être réduits, ou bien les rémunérations devront être contenues »*, souligne-t-il.

J.-M. B.

Un poids économique considérable

Le système hospitalier public et privé se taille une place d'importance dans l'économie nationale.

● **4 000 établissements.** 1 000 hôpitaux publics, 1 500 cliniques commerciales et 1 500 établissements sanitaires et sociaux (en majorité non lucratifs) totalisent 280 000 lits de court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique), 95 000 lits de moyen séjour, 85 000 lits de psychiatrie et 76 000 lits de long séjour. Les experts estiment qu'on devrait en fermer environ 60 000, pour des raisons économiques et de sécurité sanitaire.

● **Près d'un million de personnes** sont employées dans ce secteur. A elle seule, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris emploie 82 000 agents et reste le plus gros employeur d'Ile-de-France.

● **323 milliards de francs** : c'est le montant, en 1994, de la consommation de soins hospitaliers – dont 240 milliards de francs pour les établissements participant au service public –, soit 5 575 francs par habitant. Les 29 centres hospitaliers régionaux absorbent un tiers de la consommation de soins hospitaliers publics (soit 82 milliards de francs).

● **Diminution** du rythme de progression de la consommation depuis 1980 : de 12,8 %, en moyenne, par an, entre 1980 et 1985, cette progression est tombée à 4,3 % en 1994.

Le CHRU de Rouen compte sur l'évaluation médicale pour faire face à la rigueur budgétaire

ROUEN
de notre envoyé spécial

Le télex est tombé il y a quelques semaines sur le bureau de Guy Vallet, directeur général du Centre hospitalier régional et universitaire (CHRU) de Rouen : le préfet lui notifiait que son budget de fonctionnement (2 milliards de francs) ne devra pas progresser de plus de 1,53 % en 1996. Rejeté une première fois par le conseil d'administration de l'hôpital, puis approuvé après l'octroi d'une rallonge de 6 millions de francs, ce budget de rigueur est sans précédent dans l'histoire d'un établissement qui reste l'un des plus mal dotés de France.

Dans une région frappée par le chômage, ses 6 800 agents placent le CHRU au deuxième rang des employeurs après Renault. *« Un consensus s'est dégagé pour donner la priorité au maintien de l'emploi »*, souligne M. Vallet. Il aurait fallu une hausse de 2,16 % pour reconduire les moyens humains (augmentations générales des salaires, ancienneté, promotions). Or l'hôpital n'a obtenu que le minimum (1,10 %) sur un poste représentant 66 % de ses dépenses. *« Le 1,06 % manquant équivaut à la suppression de cinquante postes*, observe Andrée Renoir, responsable de la CFDT, la première organisation syndicale du CHRU. *C'est énorme pour un centre déjà déficitaire en personnel par rapport à d'autres hôpitaux universitaires, et nous ne pouvons pas accepter cette perspective. »*

Pour sauver ces cinquante emplois, il faudra faire 25 millions de francs d'économies sur d'autres postes, souligne M. Vallet. Ses solutions ? Il va réaffecter son excédent de 1995 et des provisions, allonger le délai de remplacement des agents partant en retraite, reporter des investissements, rogner sur la formation continue, mieux organiser les remplacements pour congé d'été en essayant de fermer des services, accorder le minimum au titre des nouvelles bonifications indiciaires...

« Nous sommes dans une économie de guerre », résume-t-il, tout en travaillant à ce que son hôpital reste dans la course au progrès médical.

Cette exigence est importante dans une région où l'état de santé de la population est médiocre, l'équipement sanitaire insuffisant et les dotations aux hôpitaux parmi les plus faibles de France. Elle n'interdit pas, pour autant, une rationalisation menée avec les médecins. Depuis la loi hospitalière de juillet 1991, la commission médicale d'établissement (CME), qui regroupe les praticiens du CHRU, délibère sur le budget de l'hôpital, associant ainsi les « blouses blanches » aux grands choix de l'établissement.

Président de la CME, le professeur Philippe Hecketsweller juge que le CHRU dispose encore de *« marges de productivité liées à des changements d'organisation »* et que des secteurs comme la biologie et la radiologie devront consentir des efforts. *« Les praticiens n'accepteront pas que les économies se fassent au détriment de la qualité et de la sécurité des soins*, précise le professeur Hubert Courtois, vice-président de la CME et responsable du bureau d'évaluation des soins et des techniques, créé en 1993. *Mais, dès que l'on parle d'évaluation, cela se traduit par des économies. »*

Le bureau s'est fixé quelques priorités. *« Nous voulons améliorer la qualité et la sécurité en anesthésie*, explique le docteur Edgar Menguy (réanimation chirurgicale). *Une meilleure organisation débouchera sur un regroupement des quarante-sept sites actuels et des secteurs opératoires, et permettra de réaliser des économies. »* Cette démarche pourrait être étendue aux urgences ou aux infections contractées durant les hospitalisations, l'un des points noirs du système hospitalier. Les médecins ont aussi fait porter leurs efforts sur les antibiotiques, dont la prescription est codifiée dans un « antibio-guide ». *« Aujourd'hui, les dépenses sont stabilisées »*, constate le docteur Bernard Dieu, qui travaille sur ce projet.

De façon générale, la rigueur économique et scientifique s'impose peu à peu dans la délivrance de produits aussi coûteux que les antiviraux ou les anticancéreux, même si *« les indications incontournables ont toujours été respectées »*, précise-t-il. Une « conférence de consensus » nationale a aussi débouché sur une meilleure codification de l'usage de l'albumine en réanimation chirurgicale, dont le CHRU attend une économie annuelle de 2 millions de francs (sur 3,2 millions).

« Les praticiens n'accepteront pas que les économies se fassent au détriment de la qualité et de la sécurité des soins »

Parfois, tout le bénéfice financier ainsi dégagé est absorbé par un malade lourd, comme cet hémophile dont les dérivés sanguins ont récemment coûté 4,5 millions de francs à l'hôpital. Les gestionnaires sont aussi à la merci de l'évolution constante des normes de sécurité. Les médecins avaient fait de notables économies en restérilisant et en réutilisant des matériels à usage unique, comme les cathéters de cardiologie. Or une circulaire de décembre 1994, prise sous la pression de l'affaire du sang contaminé, a interdit des pratiques tolérées auparavant, ce qui va entraîner un surcoût de 8,7 millions de francs par an.

« Nous votons les priorités », explique le professeur Hecketsweiler. En revanche, c'est sans illusion que médecins et infirmières ont présenté à leur tutelle des projets qui paraissent superflus en période de vaches maigres, comme le renforcement du pôle infirmier pour les enfants leucémiques ou une meilleure prise en charge de la douleur. Au total, les seize budgets de programme présentés pour 1996 dans le cadre du plan de développement du CHRU ont été rejetés par le préfet. *« La rigueur a forcé à travailler dans le sens de la qualité, mais les gens vivent mal que l'on ne puisse officialiser certaines activités nouvelles »*, reconnaît Janine Elouard, directeur du service des soins infirmiers.

« Mon budget est bouclé, mais des incertitudes planent sur les dépenses », explique M. Vallet. Le coût de la trithérapie pour les malades du sida ? Le dépistage de l'hépatite C ? La mise en conformité des services d'incendie ? Autant de dépenses qu'il va devoir prendre sur sa dotation globale et qui font dire au docteur Menguy que les hospitaliers sont, chaque jour un peu plus, *« sur le fil du rasoir »*.

J.-M. B.

Indispensables médecins étrangers

Les médecins étrangers sont-ils indispensables au bon fonctionnement des services hospitaliers ? Ils sont 8 000 aujourd'hui, et les élus locaux commencent à dénoncer les effets pervers de la loi du 4 février 1995, qui limite très strictement l'exercice des praticiens à diplôme étranger non européen dans les services publics hospitaliers.

Lors de l'examen par le Sénat, le 14 février, du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et social (DMOSS), plusieurs parlementaires de la majorité ont souligné combien la situation était devenue intenable dans les hôpitaux petits ou moyens, privés de la possibilité de recruter ces médecins qui assurent, parfois, l'essentiel des services (*Le Monde* du 16 février). Un amendement au DMOSS a assoupli le dispositif en permettant la délivrance de nouvelles autorisations temporaires d'exercice, mais uniquement dans le cadre d'échanges internationaux.

هكذا من الاصل

M. Gaudin s'emploie à gérer la région PACA sans s'allier avec l'extrême droite

NICE
de notre correspondant

Jean-Claude Gaudin (UDF-PR) a *inauguré, lundi 4 mars à Nice*, l'antenne dans les Alpes-Maritimes du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, dont il est le président. Jean-Marie Le Pen, le président du FN, a assisté, au milieu de la foule d'élus et de notables, au discours du ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. Puis il s'est éclipsé discrètement. Mais sa présence, bien que normale puisqu'il est élu dans les Alpes-Maritimes au conseil régional, a entretenu la rumeur sur un éventuel rapprochement avec M. Gaudin, qui s'emploie au contraire à écarter cette hypothèse.

Avec 30 UDF, 15 RPR, 30 FN, 19 PS, 10 PC, 11 Région-Action, *3 écologistes, 3 GE, 1 non-inscrit*, le RPR et l'UDF ne disposent pas d'une majorité absolue. Seule l'abstention des socialistes permet à M. Gaudin de faire passer son budget : *« Merci à d'autres élus, qui n'appartiennent pas à notre majorité, qui ont un sens de la démocratie, de la recherche du consensus et qui me facilitent chaque année le vote du budget ! »*, a-t-il ainsi lancé lundi. Mais des élections régionales auront lieu en 1998. D'ici là, M. Gaudin devra faire passer deux budgets. La proximité d'une échéance électorale incitera-t-elle ses alliés « passifs » à revenir à une opposition déclarée ? *« Nous voyons mal les socialistes s'abstenir avant les élections de 1998*, estime Gérard Piel, conseiller régional communiste, conseiller municipal d'Antibes. *Gaudin doit se trouver une majorité de rechange. Avant 1992, il a déjà été majoritaire grâce au Front national, à qui il avait donné une vice-présidence. »*

LE PS EN ARBITRE

Tiraillé entre sa propre stratégie politique et son opposition farouche au Front national, le PS se prépare donc à assumer une inconfortable position d'arbitre. Aucune décision ne sera prise avant la fin de l'année, mais la réflexion est engagée : *« Notre ambition est une démarche politique de fond*, explique Patrick Allemand, conseiller régional socialiste de Nice. *L'exécutif régional prend en compte un certain nombre de nos exigences. »* Il cite la conférence régionale sur l'emploi, organisée vendredi à Marseille, le financement auprès d'entreprises d'études sur le temps de travail, la continuation de l'autoroute de Sisteron. Les socialistes mettent encore en avant les 12 millions de francs donnés par la région, dans le cadre du contrat de ville, à Digne, préfecture des Alpes-de-Haute-Provence conquise en juin 1995 par Jean-Louis Bianco, ancien ministre de François Mitterrand.

« Une des causes de la montée du Front en région PACA fut la présence d'élus [de ce parti] *en position de gestion et de responsabilité. Il est excessivement dangereux de le banaliser ainsi*, observe M. Allemand. *Aujourd'hui, notre position est : tout pour que ça ne se reproduise pas. Mais pas à n'importe quel prix. Que M. Gaudin continue à prendre en compte nos demandes ! »* Ce dernier rejette fermement toute alliance avec l'extrême droite : *« Non, je ne chercherai pas de voie de ce côté-là »*, réaffirme-t-il. Après le clin d'œil public au PS, le président de la région lui a adressé avec malice, hors discours, ce message : *« Avec le scrutin proportionnel intégral, personne n'a la majorité absolue à lui tout seul. Il se peut qu'un jour, à la région, il y ait une autre majorité qu'UDF et RPR... Et là, ce seront les autres qui auront besoin d'une majorité. On ne dirige plus au nom d'une idéologie, mais avec pragmatisme, dans la recherche du consensus et sans dogmatisme. Avec la majorité relative, on est en permanence sur une ligne de crête entre compromission et chantage. J'ai duré dix ans à la présidence sans tomber ni dans l'une ni dans l'autre. »*

Jean-Pierre Laborde

Le surendettement des ménages devient un phénomène social en Ile-de-France

La plupart des difficultés sont liées à la précarité de l'emploi

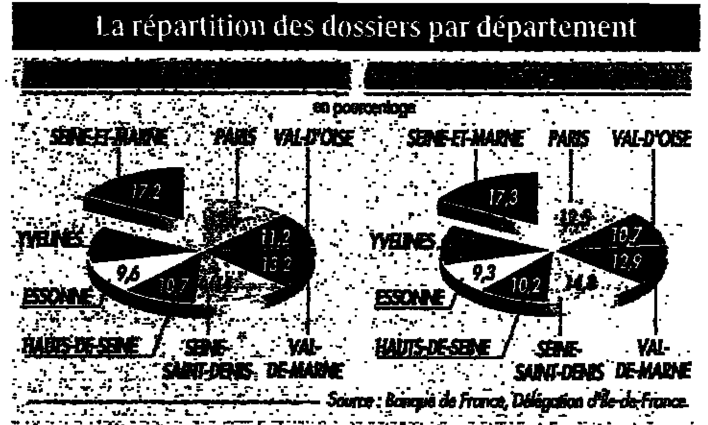
Plus de 12 000 familles d'Ile-de-France font appel chaque année aux commissions de surendettement dans le cadre de la loi Neiertz, selon un bilan dressé par la Banque de France. La frénésie d'achats cause désormais moins de difficultés que la baisse de revenus entraînée par le chômage ou l'éclatement de la cellule familiale.

IL EXISTE *« un lien étroit entre la précarité de l'emploi et le surendettement »*. C'est la leçon principale du bilan que vient d'établir la délégation régionale d'Ile-de-France de la Banque de France sur le surendettement des ménages en 1995. En 1990, année de l'entrée en vigueur de la loi Neiertz sur la prévention et le règlement amiable du surendettement des particuliers, les commissions de surendettement (116 pour toute la France, dont 9 en Ile-de-France) s'étaient vu adresser un nombre élevé de dossiers, souvent irrecevables. De 1991 à 1993, l'aspect préventif de la loi a commencé à produire son effet, sans ralentir vraiment le rythme de dépôts de dossiers.

Mais dès 1994, il est apparu que ce rythme ne serait pas appelé à décroître avant de nombreuses années. *Cette année-là, 12 234* familles franciliennes ont soumis leurs difficultés aux commissions de surendettement. Elles ont été 12 475 en 1995 et 1 319 pour le seul mois de janvier 1996.

La Banque de France, qui centralise les dossiers, insiste sur l'évolution du profil sociologique des surendettés, qu'elle lie directement à la dégradation de la conjoncture économique depuis 1992. Les débiteurs « actifs », qui vivent au-dessus de leurs moyens en souscrivant une kyrielle de prêts à la consommation, en sus de leur endettement immobilier, disparaissent progressivement. En revanche, *« un nombre croissant de ménages sollicitent les commissions, non en raison d'un excès d'endettement volontaire, mais à cause d'une contraction très sensible des ressources perçues (précarisation de l'emploi, éclatement de la cellule familiale...) »*. Beaucoup de dossiers relèvent d'un traitement social : l'insuffisance des ressources est telle que ces familles ne peuvent plus faire face aux charges courantes – loyer, électricité, cantine scolaire... – dont le paiement est différé alors que l'endettement bancaire est faible, voire inexistant.

La répartition des dossiers par département



Source : Banque de France, Délégation d'Ile-de-France.

Les dossiers de surendettement en Ile-de-France sont plus nombreux dans les départements les plus touchés par le chômage.

Cette évolution est confirmée par la répartition géographique des dossiers. Les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, touchés par la désindustrialisation, enregistrent respectivement 2,55 et 2,65 dossiers pour 1 000 habitants, alors que Paris (1,42 ‰) et les Hauts-de-Seine (1,86 ‰) sont en dessous de la moyenne régionale (2,32 ‰) et nationale (2,49 ‰).

Le surendettement touche aussi les zones périphériques de la région, terres d'accueil naturelles des jeunes ménages aux revenus moyens qui, en raison des prix modérés de l'immobilier par rapport à ceux de la petite couronne, se lancent dans l'acquisition de leur logement. En Seine-et-Marne, le taux des dossiers est de 4 ‰ (mais la population prise en compte est celle du recensement de 1990, et elle a beaucoup augmenté depuis). Il atteint 2,60 ‰ dans le Val-d'Oise. Aux franges de l'Ile-de-France, dans l'Oise, 8 251 dossiers ont été déposés en cinq ans : huit sur dix sont liés à une acquisition de logement trop lourde pour les revenus de la famille.

Au-delà de l'Ile-de-France, la Banque de France note que la plus forte proportion de ménages surendettés se retrouve dans les régions industrialisées où marquées par un taux de chômage élevé (Haute-Normandie, Nord - Pas-de-Calais, Picardie). Elle est moins importante dans les départements à vocation agricole et dans ceux où vivent un plus grand nombre de retraités.

Pascale Sauvage

Mme Mitterrand se contredit au sujet du docteur Gubler

La veuve de l'ancien chef de l'Etat affirme qu'elle n'avait pas demandé le retrait du livre « Le Grand Secret »

DE MAGAZINES en émission de télévision, Danielle Mitterrand multiplie les interviews pour parler d'*En toutes libertés*, le livre qu'elle vient de faire paraître (*Le Monde* du 1er mars). Elle était, lundi 4 mars, l'invitée de RTL le matin, puis celle du journal de 20 heures de France 2.

Sur RTL, Mme Mitterrand a affirmé que la famille de François Mitterrand n'avait *« jamais demandé le retrait »* du *Grand Secret*, le livre du docteur Claude Gubler sur le cancer de l'ancien président. Pourtant, le 17 janvier, Mme Mitterrand et ses deux fils, ainsi qu'Anne Pingeot et sa fille Mazarine, avaient publié un communiqué annonçant une action en justice pour obtenir le retrait de l'ouvrage. Le lendemain, Me Georges Kiejman avait plaidé et gagné un référé à cette fin.

Après les déclarations de Mme Mitterrand, Me Bernard Cohen, avocat du docteur Gubler, a adressé, lundi, une lettre au premier président de la cour d'appel de Paris pour lui demander d'infirmer l'interdiction du livre. La cour doit se prononcer le 13 mars.

« RELATION DE CIRCONSTANCE »

Sur France 2, la veuve de l'ancien chef de l'Etat a précisé que son propre livre n'était pas destiné à être le premier ouvrage à paraître après la mort de son mari et qu'elle l'avait écrit *« pour rétablir certaines ignominies »*.

Au nombre de celles-ci, elle a classé les commentaires sur Patrice Pelat, compagnon de captivité de l'ancien président et riche industriel, mis en cause notamment dans l'affaire Pechiney. *« Cela me faisait plaisir de dire que Patrice était un ami »*, plaide Mme Mitterrand.

A propos de René Bousquet, elle a insisté pour rappeler qu'il n'était pas un ami : *« Je l'ai vu trois fois dans ma vie. En 1965, il avait pris parti en faveur de François et il était directeur de journal. Ensuite, il a été membre de plusieurs conseils d'administration. Ce n'était pas un ami, mais une relation de circonstance. »*

Pour blanchir François Mitterrand de cette relation avec l'ancien secrétaire général de la police de Vichy, organisateur de la rafle du Vel' d'Hiv', Mme Mitterrand a proposé un parallèle avec le fondateur de la Ve République et Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de Gironde sous Vichy. *« Le général de Gaulle ne savait peut-être pas ce qu'avait fait Maurice Papon – qui fut son préfet de police – pendant la guerre »*, a-t-elle suggéré.

Abordant sa vie de couple avec l'ancien chef de l'Etat, Mme Mitterrand a semblé partagée entre la pudeur et l'émotion, mais l'on sentait la volonté que l'ancien président ne soit jamais pris en défaut.

A propos d'une phrase qu'elle rapporte dans son livre – *« Qu'est-ce qui nous arrive ? »*, lui aurait demandé François Mitterrand le 10 mai 1981 –, elle a refusé d'y voir l'expression d'une surprise devant la victoire. *« Il s'y attendait*, a-t-elle insisté. *Cela voulait dire : nous avons du pain sur la planche. »* Quant à Mazarine Pingeot, fille de M. Mitterrand et de Mme Pingeot, *« elle est*, a-t-elle dit, *la fille de François et la sœur de mes fils »*.

Françoise Chirot

M. de Villiers prédit une alliance « entre nationaux et libéraux »

PHILIPPE DE VILLIERS, président du Mouvement pour la France (MPF), estime, dans un entretien au *Figaro* du 5 mars, que la droite RPR et UDF, *« revenue au pouvoir, fait à peu près la même politique que la gauche »*. L'ancien candidat à la présidence de la République, qui aurait souhaité une *« loi pour interdire la binationalité »* et *« revenir à la carte de séjour telle qu'elle était délivrée avant 1981, afin qu'elle ne soit plus renouvelée automatiquement »*, pense qu'il y *« y aura un jour en France une alliance entre les nationaux et les libéraux de la droite classique, si l'on veut éviter l'implosion de la majorité et le glissement du pays vers l'extrémisme »*. Le député européen indique aussi qui si Alain Madelin *« fondait un parti politique, il y aurait des alliances possibles entre ce parti libéral et le MPF »*.

Rencontre patronat-syndicats sur l'emploi des jeunes

Le patronat (CNPF, CGPME, UPA) rencontrera les cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC), le 15 mars, au siège du CNPF, afin de déterminer les thèmes de négociations pour l'année 1996. Conçue sur le modèle de la rencontre du 28 février 1995, au cours de laquelle l'insertion professionnelle des jeunes, les niveaux de négociation et le temps de travail avaient été retenus, cette discussion pourrait porter, dans un premier temps, sur l'emploi des jeunes.

Le patronat critique le fonctionnement des systèmes d'aide à l'emploi. Il juge que l'apprentissage et les contrats de qualification facilitent l'entrée des jeunes dans l'entreprise, mais que les contrats d'orientation, les contrats d'adaptation et les CIE (contrats initiative-emploi) sont inadaptés. Comme en 1995, les partenaires sociaux pourraient se soucier des jeunes en difficulté, de la formation en alternance et des jeunes diplômés.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : Jacques Toubon, ministre de la justice**, indique, dans un entretien publié mardi 5 mars par *France-Soir*, *« qu'une enquête préliminaire est en cours »* sur le rassemblement d'environ six cents personnes fortement armées à l'occasion d'une conférence de presse clandestine du FLNC-canal historique, dans la nuit du 11 au 12 janvier, quelques heures avant l'arrivée en Corse du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. M. Toubon ajoute : *« Il est du devoir du gouvernement de ne pas céder aux émotions (...) compréhensibles liées aux événements du moment et de maintenir la ligne (...) fixée, (...) faite de fermeté, mais aussi de dialogue. »*

■ **EUROPE : François Léotard, président du Parti républicain**, a estimé, lundi 4 mars, à Strasbourg, que le projet européen du Parti socialiste contient *« des points qui nous séparent, mais aussi des points qui nous rapprochent »*. *« Il ne faut pas aborder les problèmes européens avec un esprit excessivement partisan »*, a ajouté le candidat à la présidence de l'UDF, en marge d'une soirée-débat avec les militants de la confédération.

■ **SONDAGE : 57 % des Français** pensent que le gouvernement ne va pas dans la bonne direction (contre 61 % en février), tandis que 38 % sont d'avis contraire, selon une enquête réalisée par Louis-Harris pour *Profession politique*, les 1er et 2 mars, auprès d'un échantillon de 1 002 personnes.

■ **SUD : le syndicat SUD-Cheminots de Paris Sud-Est** (500 adhérents revendiqués), qui s'est désaffilié de la CFDT le 26 janvier, a été reconnu représentatif par le tribunal d'instance du 12e arrondissement de Paris, lundi 4 mars.

JUSTICE *Après quinze ans de* **procédure judiciaire, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux va débattre pendant trois jours, à partir du 6 mars, de l'éven-***tuel renvoi de Maurice Papon en* **cour d'assises, pour complicité de crimes contre l'humanité. ● DANS SON RÉQUISITOIRE définitif, le procureur général ne retient la respon-***sabilité de l'ancien secrétaire géné-* **ral de la préfecture de Gironde, qui dirigeait le bureau des questions juives, que dans l'organisation de quatre convois de déportation, ce** *que contestent les parties civiles.* **● ÂGÉ DE QUATRE-VINGT-CINQ ANS, M. Papon ne risque pas d'être jugé dans les mois, voire dans les années qui viennent. La chambre d'accusation ne devrait pas rendre sa décision avant l'été. Si elle conduisait à un renvoi en assises, son avocat a déjà annoncé son intention de se pourvoir en cassation.**

L'affaire Papon franchit une nouvelle étape judiciaire

La chambre d'accusation de Bordeaux examine, à partir du 6 mars, l'éventuel renvoi en cour d'assises de l'ancien haut fonctionnaire sous Vichy. Les parties civiles contestent que sa responsabilité ne soit pas retenue dans l'organisation de plusieurs convois de déportation

APRÈS QUINZE ANS de procédure, le dossier Papon doit être examiné par la chambre d'accusation de Bordeaux les 6, 7 et 8 mars. Ces débats judiciaires présentent deux caractéristiques, banales au regard du droit mais en l'occurrence importantes : pour la première fois, toutes les parties pourront s'exprimer et se répondre ; ces échanges seront destinés exclusivement aux juges qui composent la cour, en vertu du huis clos qui couvre cette phase ultime de l'instruction.

Les arguments et les thèses du ministère public, des parties civiles et de la défense de Maurice Papon peuvent toutefois être résumés dans leurs grandes lignes à partir du réquisitoire définitif du procureur général et des mémoires rédigés par les avocats. Les oppositions ne portent pas tant sur l'action de Maurice Papon à la préfecture de la Gironde de juin 1942 à août 1944 que sur l'interprétation que l'on peut donner à ses faits et gestes comme responsable du bureau des questions juives.

Dans son réquisitoire définitif, le procureur général Henri Desclaux prend d'abord soin d'analyser le *« contexte »* militaire, politique et administratif. Dans Bordeaux – *« une zone fortement occupée et particulièrement surveillée »* –, Maurice Papon occupe une position décisive à la préfecture mais non pas la première. *« J'étais le numéro trois de la hiérarchie préfectorale »*, a lui-même précisé l'intéressé lors de l'instruction.

Responsable de nombreuses directions administratives, il seconde directement le préfet régional Maurice Sabatier pour ce qui concerne *« les affaires de l'Occupation »* et *« les affaires juives »*. Pour toutes ces questions, même si Maurice Sabatier a déclaré jusqu'à sa mort, en 1989, *« assumer l'entière responsabilité de la répression antijuive dans le ressort de la préfecture »*, il signe par délégation du préfet régional. Ainsi Maurice Papon dirige-t-il un service dont la *« charge principale »* consiste à tenir le fichier des juifs français et étrangers du département et à le communiquer aux forces d'occupation. Il apparaît d'autre part que le camp de Mérignac, où plus de 500 personnes peuvent être internées, ainsi que l'annexe de Bacalan sont placés sous l'autorité de la préfecture. Plusieurs notes de Maurice Papon signalent aux Allemands le nombre et l'identité des juifs qui y sont détenus.

Le procureur général étudie ensuite les rafles et les convois de déportation organisés vers le camp de Drancy, dans la région parisienne. Sur les dix convois qu'il mentionne pour les années 1942, 1943 et 1944, le magistrat ne retient pas ceux du 2 février 1943 et du 7 juin 1943, en raison de l'absence de parties civiles. Concernant les huit autres, il en écarte *in fine* quatre.

IL VALAIT MIEUX AVOIR AFFAIRE AU PAPON RÉSISTANT QU'AU PAPON COLLABO.

TROIS POINTS DÉCISIFS

Retenons deux exemples : le convoi du 21 septembre 1942 et celui du 20 décembre 1943. Dans le premier cas, Maurice Papon a fait valoir qu'il était absent de Bordeaux pour des raisons familiales, ce que l'instruction a confirmé. Le réquisitoire conclut qu'il n'est pas établi qu'il *« ait eu un rôle, même indirect et minime, dans les événements tragiques du 21 septembre 1942 »*.

Dans le second cas, les archives font apparaître que ce sont les forces allemandes qui ont procédé aux arrestations et organisé le convoi. Maurice Papon et le préfet régional ont demandé des explications aux autorités allemandes pour finalement s'incliner devant le fait accompli. *« Cette dernière opération, émanant de la police allemande, s'étant également déroulée à mon insu, je me suis trouvé démuni de tout moyen d'intervention pour le maintien sur place des juifs français, des conjoints d'aryens, des enfants et des vieillards »*, écrit le secrétaire général, le 12 janvier 1944, à l'adresse du gouvernement de Vichy.

Le procureur général retient en revanche contre Maurice Papon les convois du 18 juillet 1942, du 26 août 1942, du 23 octobre 1942 et du 12 janvier 1944 :

– pour le convoi de juillet 1942, plusieurs notes établissent que Maurice Papon a été tenu au courant des ordres d'arrestation donnés par le sous-lieutenant Doberschutz et qu'il a veillé à l'organisation du convoi en demandant par exemple la location de wagons de voyageurs ;

– pour le convoi d'août 1942, le réquisitoire relève l'existence d'une note manuscrite de Maurice Papon qui *« présente tous les caractères d'un compte rendu »* ;

– pour le convoi d'octobre 1942, le réquisitoire souligne surtout le rôle du préfet régional Maurice Sabatier, mais observe que c'est à Maurice Papon qu'est adressé le rapport sur la rafle précédant le convoi et que c'est lui qui envoie la note de synthèse sur ces événements au ministère de l'intérieur ;

– pour le convoi de janvier 1944, le procureur général souligne que Maurice Papon a rendu compte des arrestations et de l'organisation de la déportation.

Au terme de son réquisitoire définitif, Henri Desclaux demande le renvoi de Maurice Papon devant la cour d'assises pour s'être *« sciemment rendu complice »* de crimes contre l'humanité. Le magistrat retient entre autres les arrestations et les séquestrations arbitraires sur des mineurs de quinze ans avec cette circonstance que la mort s'en est suivie.

Sans rejeter en totalité le travail du ministère public, les avocats des parties civiles comptent bien plaider trois points qu'ils jugent décisifs :

1) Mes Alain Lévy et Jean-Dominique Bloch, pour la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP), considèrent que les juges ne peuvent *« écarter des rafles et des convois sans prendre le risque de nier ce qu'était le bureau des questions juives »*. Le rôle de ce service, supervisé par Maurice Papon de 1942 à 1944, fut trop constant pour l'analyser ponctuellement selon eux. Bref, l'action du bureau des questions juives est indivisible.

2) Les avocats de la FNDIRP ainsi que Me Gérard Boulanger estiment que Maurice Papon, qui fut responsable des affaires musulmanes au ministère des affaires étrangères avant la seconde guerre mondiale, disposait d'informations sur la politique nazie et sur sa volonté d'exterminer le peuple juif. *« Il avait connaissance du sort des juifs*, déclare Me Lévy. *Quand on arrête des gosses qui n'ont pas un an, on peut se poser des questions ! »* Selon ces avocats, la complicité d'assassinat serait donc établie ;

3) Mes Arno et Serge Klarsfeld, qui représentent l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, contestent la traduction d'un document allemand et accusent le secrétaire général de la préfecture d'avoir ordonné l'arrestation, en août 1942, de quinze enfants réfugiés dans des familles d'accueil et de les avoir expédiés vers Drancy pour les regrouper avec leurs parents déportés en juillet : *« Comment, sans outrager la vérité des faits, décharger Papon de ce crime avec cette circonstance que les enlèvements ont été suivis de mort ? »* Ainsi demandent-ils que Maurice Papon soit considéré comme coauteur de l'arrestation d'enfants.

NON-LIEU DEMANDÉ

La défense de Maurice Papon, représentée par Mes Jean-Marc Varaut et Francis Vuillemin, entend à l'inverse démontrer qu'aucune charge ne peut être retenue contre leur client. Leur premier argument repose sur la longueur de l'instruction. Les premières plaintes remontent en effet à 1981. La défense affirme ainsi, en invoquant la Convention européenne des droits de l'homme, que le procès est inéquitable parce qu'il ajoute des *« délais inacceptables à des délais délibérés »*. Me Varaut avance un deuxième argument en rappelant que le préfet régional a maintes fois déchargé son subordonné de toute responsabilité. Troisième argument, la défense invoque le passé de résistant de Maurice Papon – *« qualité incontestable et incontestée »* – et relève que leur client fut *« parmi les seuls qui aient fait l'objet à la Libération d'une promotion »*.

Les avocats de la défense se réfèrent aussi et surtout, sur le plan juridique, à l'absence de volonté chez Maurice Papon *« d'agir dans le but de favoriser la réalisation et le triomphe de l'idéologie totalitaire qui est au fondement du plan concerté par les autorités allemandes »*. En partant de l'analyse des arrêts de la Cour de cassation dans la procédure Touvier, ils affirment : *« Il faut une identité d'intention entre le complice et l'auteur du crime principal. Mais, s'agissant du crime imprescriptible contre l'humanité, il faut à cette volonté que s'ajoute un certain mobile. »* Me Varaut conclut : *« L'accusation n'a même pas tenté de prétendre que Maurice Papon avait prêté son concours à son niveau, en connaissance de cause, et surtout qu'il ait manifesté, de manière répétée, sa pleine adhésion à l'idéologie totalitaire des puissances de l'Axe. »* Aussi la défense de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde demande-t-elle le bénéfice d'un non-lieu.

Laurent Greilsamer

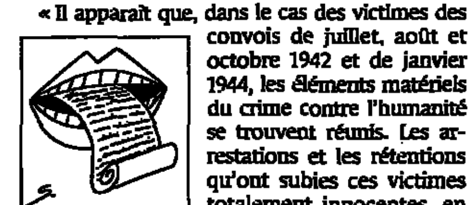
La liste des convois

● **Michel Slitinsky**, l'une des parties civiles les plus actives dans le dossier Papon, a recensé douze convois de juifs entre Bordeaux et le camp de Drancy, dans la région parisienne, durant l'Occupation :
– le 18 juillet 1942 (171 personnes dont 2 mineurs) ;
– le 26 août 1942 (447 personnes dont 81 mineurs) ;
– le 21 septembre 1942 (70 personnes dont 13 mineurs) ;
– le 23 octobre 1942 (128 personnes dont 10 mineurs) ;
– le 2 février 1943 (96 personnes dont 6 mineurs) ;
– le 7 juin 1943 (96 personnes dont 6 mineurs) ;
– le 25 novembre 1943 (88 personnes dont 3 mineurs) ;
– le 30 décembre 1943 (138 personnes dont 49 mineurs) ;
– le 12 janvier 1944 (366 personnes dont 54 mineurs) ;
– le 13 mai 1944 (55 personnes dont 2 mineurs) ;
– le 21 juin 1944 (71 personnes) et un douzième, toujours en juin (50 personnes) ;

● **Le procureur général**, dans son réquisitoire définitif, étudie ou mentionne pour sa part les dix premiers. Le onzième n'est pas cité et le douzième ne pouvait pas l'être, ayant été « découvert » récemment par Michel Slitinsky. Au terme de son analyse, le magistrat retient finalement à charge contre Maurice Papon les convois du 18 juillet 1942, du 26 août 1942, du 23 octobre 1942 et du 12 janvier 1944 *(lire ci-contre)*.

« Il a eu connaissance du plan de déportation de milliers de juifs »

NOUS PUBLIONS *ci-dessous un large extrait de la conclusion du réquisitoire définitif du procureur général Henri Desclaux, signé le 19 décembre 1995 :*


VERBATIM

« Il apparaît que, dans le cas des victimes des convois de juillet, août et octobre 1942 et de janvier 1944, les éléments matériels du crime contre l'humanité se trouvent réunis. Les arrestations et les rétentions qu'ont subies ces victimes totalement innocentes, en vue de leur déportation, entrent indiscutablement dans la catégorie des actes inhumains et des persécutions. Il est constant, d'autre part, que ces victimes ont été arrêtées, retenues puis déportées en raison de leur origine juive. Il est constant, enfin, que les arrestations et les rétentions en vue d'une déportation ont été réalisées dans tous les cas sur ordre de la police de sûreté allemande (SIPO-SD), organisation déclarée criminelle comme appartenant à un pays de l'Axe ayant pratiqué une politique d'hégémonie idéologique. (...)

» On sait par l'information qu'à ces déportations, celles de juillet, août et octobre 1942 et celle de janvier 1944, Maurice Papon, dans le cadre de ses fonctions de secrétaire général de la préfecture, par ses actes personnels ou par l'intermédiaire des fonctionnaires sur lesquels il avait autorité, a apporté son concours. Haut responsable du service des questions juives, chargé de la mise en œuvre de la législation antijuive tant en ce qui concerne les personnes que les biens, ayant reçu délégation de signature pour cela, conduit par ses fonctions à collaborer de façon habituelle avec les services de sûreté allemande, il a pu mieux que quiconque juger des intentions de l'autorité occupante envers les juifs et constater, notamment après la conférence du 11 juillet 1942, au cours de laquelle il a eu connaissance du plan de déportation de milliers de juifs hors de la zone libre et de la zone occupée, que les actions menées et ordonnées contre eux s'inscrivaient dans le cadre de persécutions systématiques et d'atteintes graves aux droits fondamentaux de la personne humaine.

Maurice Papon s'est rendu coupable de complicité de crimes contre l'humanité

» C'est donc en pleine connaissance de cause que, par ses actes personnels et des instructions données à ses subordonnés, il s'est associé, au sein d'un processus complexe de participation, aux opérations antijuives décidées par l'autorité allemande dont il n'ignorait pas que l'un des objectifs était la déportation en Allemagne. Quoi qu'il ait ignoré les conséquences finales de ces déportations, cela reste sans incidence sur la nature et la gravité des faits, la déportation, qui est formellement visée dans l'article 6 c du statut du Tribunal de Nuremberg, étant à elle seule suffisante pour caractériser le crime contre l'humanité.

» Il n'est pas établi par l'information que les pressions de l'autorité allemande à Bordeaux aient constitué une contrainte de nature à abolir le libre arbitre de Maurice Papon qui, par ailleurs, ne peut se prévaloir ni de l'ordre ou de l'autorité de la loi, ni de l'ordre de son supérieur hiérarchique, l'illégalité d'un ordre en matière de crime contre l'humanité étant toujours manifeste, ni enfin d'une responsabilité propre de ses subordonnés.

» Il ressort, de tout ce qui précède, que Maurice Papon s'est rendu coupable de complicité de crimes contre l'humanité sous la qualification d'arrestation et séquestration arbitraire en ce qui concerne la rafle et le convoi de juillet 1942, et de complicité de crime contre l'humanité sous la qualification de séquestration arbitraire en ce qui concerne les convois d'août et octobre 1942 et le convoi de janvier 1944. »

Le mémorialiste, ancien évadé d'octobre 1942, contre le technocrate parvenu ministre


PORTRAITS

LORSQU'IL CHERCHE à faire comprendre son sentiment à propos des poursuites judiciaires dont il est l'objet, Maurice Papon se compare au capitaine Dreyfus... C'est dire qu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans l'ancien ministre du budget du gouvernement Barre conserve toute son assurance. Car il en faut pour admettre tout à la fois avoir assumé la charge de secrétaire général de la préfecture de la Gironde, de 1942 à 1944, comprenant la direction du bureau des questions juives, et revendiquer la plus totale des innocences. Mais ce haut fonctionnaire passé à la politique n'en démord pas. Droit comme un I, il affirme seulement avoir dû plier devant les *« injonctions allemandes »* durant l'Occupation. Des « injonctions » qui conduisirent à l'arrestation de près de deux mille juifs dans la Gironde et à leur déportation vers Drancy. *« Nous n'acceptions rien et nous subissions tout »*, assure-t-il avec superbe.

Affichant des idées progressistes sous le Front populaire, Maurice Papon a fait ses premiers pas professionnels comme chargé de mission dans différents ministères. Ce label politique lui permit de rebondir après la Libération. Ses titres de résistant, acquis dans les derniers mois de l'Occupation, l'autorisèrent à devenir préfet en Corse, puis en Algérie.

La Ve République ne sera pas moins bénéfique à ce caméléon que la IVe. Le gaullisme le propulse à la tête de la préfecture de police de Paris. Il se trouve aux commandes lorsque, dans la nuit du 17 octobre 1961, la répression policière à l'issue d'une manifestation interdite fait plus de deux cents morts parmi la population algérienne de la région parisienne.

A l'époque, Maurice Papon démentira hautement les faits que l'Histoire, depuis, a établis. De même l'histoire des années noires, lorsque les gendarmes et les policiers français raflaient les familles juives et les livraient aux nazis, s'est-elle précisée au fil des décennies. A Bordeaux, le bureau des questions juives coordonnait le départ des convois ferroviaires vers le camp de Drancy, et Maurice Papon jugeait *« de la plus primaire des humanités »* d'épargner aux proscrits de marcher à pied du camp de Mérignac à la gare Saint-Jean. Mais son humanisme n'allait pas jusqu'à s'opposer à ces déportations.

POUR SON PÈRE

Aussi n'est-ce qu'en vertu de sa détermination que Michel Slitinsky a pu échapper à l'administration française le 20 octobre 1942. Un commissaire de police en a alors rendu scrupuleusement compte : *« Il n'y a eu qu'une seule évasion, celle du sieur Michel Slitinsky, né le 5 février 1925, demeurant 3, rue de la Chartreuse. Il est parti par les toits au moment où les inspecteurs Dennechaud et Pontous allaient l'arrêter. »* Ce jour-là, la police bordelaise tentait de rafler quatre cents juifs grâce au fichier de la préfecture. Ce jour-là, son père fut arrêté. Il ne revint jamais.

Pour lui, Michel Slitinsky mène depuis une double vie. Ce directeur commercial est devenu parallèlement juriste, archiviste et historien. Il se passionne pour l'histoire de la Résistance, collecte le moindre document, recueille des témoignages. Progressivement, il a accumulé des archives considérables sur la répression antijuive. C'est lui qui, en 1981, apporta au *Canard enchaîné* les premières pièces accusant Maurice Papon. C'est encore lui qui publia, aux éditions Alain Moreau, en 1983, *L'Affaire Papon*.

Dans son pavillon de la banlieue bordelaise, Michel Slitinsky veille sur quelque vingt mille pièces d'archives décrivant jour par jour les persécutions dont furent victimes les juifs de la Gironde. Tous les trimestres, il rédige et adresse son bulletin, *Résistance Réalités*, à 1 200 exemplaires à des amis, des avocats, des journalistes.

Sans doute n'existe-t-il pas de meilleur mémorialiste de ce sombre dossier. Sa flamme en fait l'exact contraire du froid Maurice Papon.

L. G.



هكذا من الاصل

Une enquête met en évidence les « incertitudes identitaires » des enseignants

Les professeurs doutent de l'efficacité du système éducatif

LES RÉCENTES manifestations de violence dans les établissements scolaires ont fait resurgir les symptômes du malaise des enseignants et les difficultés d'exercice de leur métier. Ce désarroi s'exprime essentiellement dans les « zones sensibles » des quartiers difficiles. Mais il se propage progressivement dans une profession de plus en plus éclatée.

Réalisée pour le compte de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) *du ministère de* l'éducation nationale, une enquête parue dans la dernière livraison des *Dossiers d'éducation et formation* tente de cerner le comportement des enseignants face à leur classe et dans leur établissement. Comme s'il s'agissait pour eux de masquer leurs incertitudes et leur désenchantement, les enseignants restent toujours aussi attachés à leur discipline et sont loin d'avoir cédé sur l'essentiel de leur mission. Au contraire, leur jugement est sévère sur le niveau des classes, et leur exigence plutôt accrue.

Selon l'enquête, à peine un quart des élèves est crédité d'un niveau suffisant tandis que la moitié se situe péniblement dans la moyenne. Malgré le démenti apporté par les résultats du baccalauréat, la proportion de bons élèves en terminale ne dépasse pas, à leurs yeux, les 15 %, surtout en lettres, en langues et en philosophie. Dans les lycées de la région parisienne, les professeurs considèrent même que le nombre de « mauvaises classes » est largement supérieur (43 %) à celui des classes moyennes (29 %) et des bonnes classes (28 %). Dans les collèges de l'agglomération, près de 75 % des enseignants jugent que leurs élèves ont un niveau faible, sont peu intéressés, indisciplinés et passifs, surtout dans les zones d'éducation prioritaire. Cette perception s'améliore au fur et à mesure que la taille de l'établissement et de l'agglomération décroît. Malgré les injonctions ministérielles sur les priorités de nomination, l'étude note que 49 % des enseignants de moins de trente ans contre 36 % de plus de cinquante ans restent affectés dans les « mauvaises classes ».

Dans leur grande majorité (62 %), les professeurs expriment leur désarroi face à la difficulté d'assurer la progression scolaire de tous les élèves, sans pénaliser les meilleurs éléments. 69 % d'entre eux – près des trois quarts en collège – avouent même être démunis, surtout dans les classes de faible niveau. Ils tirent toutefois quelque satisfaction lorsqu'en cours un dialogue s'est instauré et que la réussite aux examens et le passage en classe supérieure sont assurés. Ces deux critères prédominent dans le sentiment de réussite qu'ils éprouvent en fin d'année.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Pour les enseignants des lycées, l'intérêt de la discipline et la transmission des connaissances l'emportent sur le contact avec les jeunes, auquel sont plus attachés les professeurs de lycées professionnels et les professeurs de collèges (PEGC). Pour autant, si 72 % des enseignants jugent qu'*« être éducateur fait partie du métier »*, peu acceptent le rôle de *« travailleur social »* qu'on leur demande d'assumer dans les zones urbaines difficiles. Cette mission est même rejetée à 76 % par les professeurs des zones d'éducation prioritaire. Favorables à de nouvelles méthodes de travail, plus collectives, ces derniers s'en tiennent à quelques principes fondamentaux : *« donner aux élèves les moyens de comprendre le monde, faire acquérir les connaissances disciplinaires utiles »* et, dans les lycées professionnels, *« apprendre aux élèves à devenir autonomes et à se préparer à l'insertion professionnelle »*.

Ce rappel n'exclut pas des positions tranchées sur l'orientation. Plus que les autres, les agrégés, surtout dans les établissements des grandes villes, s'opposent à la poursuite d'études du plus grand nombre. Mais cette opinion n'est pas loin d'être partagée par leurs collègues des collèges urbains. A l'inverse de ceux des zones rurales, ils sont aussi partisans du passage restrictif en classe supérieure, qui devrait être réservé aux *« élèves ayant de réelles chances de réussite »*. Pour les deux tiers des enseignants, la moins bonne réussite des élèves issus de milieux défavorisés s'explique avant tout par les difficultés de leurs parents à les aider, à les suivre sur le plan scolaire, quand ils ne manquent pas d'ambition pour leurs enfants.

Au total, les enseignants restent partagés sur la capacité de l'éducation nationale à s'adapter aux exigences nouvelles et à réduire les inégalités. En première ligne sur le front des zones sensibles, certains professeurs de lycée professionnel et de collège, surtout lorsqu'ils sont jeunes diplômés, *« sont plus enclins à imputer à l'éducation nationale la responsabilité de leurs épreuves professionnelles et de leur malaise statutaire »*. D'autres, à l'opposé, manifestent une *« attitude compréhensive* [à l'égard des élèves] *qui renvoit plutôt à des objectifs de socialisation qu'à des critères strictement scolaires »*. Entre ces deux attitudes, il reste une forte proportion d'enseignants – environ 40 % – qui expriment *« leur doute sur l'efficacité du système »* et témoignent des *« incertitudes identitaires de leur profession »*.

Michel Delberghe

★ **« Enseigner dans les collèges et les lycées : les enseignants dans leurs classes et leurs établissements », *Les Dossiers d'éducation et formation*, N° 61, février 1996.**

Lire notre éditorial page 13.

Un « effet génération »

● **Echantillon.** Réalisée auprès d'un millier d'enseignants, l'enquête met en évidence un *« effet génération »*. Alors que l'âge moyen des enseignants est de quarante-cinq ans, 82 % des agrégés et certifiés ont moins de quarante ans, tandis que plus de la moitié des professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) et des professeurs des lycées professionnels ont plus de cinquante ans.

● **Niveau.** Pour les enseignants, la proportion de bonnes classes varie de 41 % dans les collèges ruraux et des villes de moins de vingt mille habitants à 38 % en région parisienne. En revanche, le nombre de « mauvaises classes » s'établit autour de 22 % dans les petits établissements, pour atteindre 32 % dans l'agglomération parisienne. Dans les lycées, la différence est moins sensible avec 29 % et 28 % de bonnes classes, alors que le nombre de « mauvaises classes » passe de 32 % à 43 % à Paris.

● **Travail personnel.** Les enseignants exigent de leurs élèves un temps de travail personnel qui varie de 10 h 40 en sixième-cinquième à 17 heures en quatrième et 17 h 53 en seconde, où, avec les cours, l'horaire hebdomadaire des élèves peut atteindre 50 heures.

● **Motivations.** Les enseignants restent motivés par l'intérêt pour la discipline enseignée (58 %), le contact avec les jeunes (53 %), la transmission des savoirs (46 %), la fonction éducative (27 %), l'autonomie dans le travail (35 %). Le temps de travail et les vacances ne comptent que pour 13 %. Selon eux, les principaux objectifs de la fonction restent de donner aux élèves les moyens de comprendre le monde (57 %), d'apprendre aux élèves à devenir autonomes (49 %), de faire acquérir les connaissances disciplinaires (48 %), de les former à des méthodes de travail (48 %) et de participer à l'évaluation et l'orientation (5 %).

M. Toubon veut ouvrir 26 centres d'éducation renforcée pour mineurs

DANS UNE INTERVIEW publiée mardi 5 mars par *France-Soir*, le ministre de la justice, Jacques Toubon, confirme que *« le gouvernement se fixe pour objectif l'ouverture de vingt-six unités à encadrement éducatif renforcé en 1996 »*. Revenant sur des mesures qu'il avait présentées en novembre 1995 (*Le Monde* du 6 décembre) et qui avaient été jointes au plan national d'intégration urbaine, M. Toubon précise que ces « unités », destinées aux jeunes les plus durs et qui compteront chacune cinq places, *« seront prioritairement implantées dans les grandes agglomérations urbaines, notamment dans les départements de la région Ile-de-France, du Nord, des Bouches-du-Rhône »*. Par ailleurs, interrogé sur la violence en milieu scolaire, M. Toubon indique qu'il proposera que l'intrusion dans un établissement scolaire redevienne une infraction pénale.

DÉPÊCHES

■ **PRISE D'OTAGES : un toxicomane armé a menacé trois personnes dans une école maternelle** du centre de Marseille, lundi 4 mars, pendant une heure et demie avec un fusil avant d'être maîtrisé par des policiers du Groupe d'intervention de la police nationale. Aucun des qutre-vingt-dix enfants de l'école n'a été directement menacé par le preneur d'otages, Nouredine Lounis, un Marseillais âgé de vingt-huit ans connu des services de police pour vols et trafic de stupéfiants, qui s'était enfermé dans la cantine de l'établissement avec trois membres du personnel. En contact téléphonique avec les autorités, il réclamait la venue d'un policier qui l'aurait *« fait passer pour une balance »*.

■ **TERRORISME : un Algérien soupçonné d'avoir participé à l'organisation de stages de formation religieuse et paramilitaire** en Afghanistan a été mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* et écroué, samedi 2 mars, par le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière. Zinalabedine Chouraki avait été interpellé mardi 27 février à Grigny (Essonne). Selon les enquêteurs, son rôle aurait consisté à servir de relais entre son propre frère – qui serait l'un des organisateurs de cette filière et appartiendrait au Groupe islamique armé (GIA) algérien – et des candidats à ces stages résidant en France.

■ **AFFAIRES : les avocats de Michel Noir ont déposé, vendredi 1er mars, une nouvelle requête en suspicion légitime** auprès de la Cour de cassation pour obtenir le *« dépaysement »* du procès qui doit s'ouvrir le 11 mars à Lyon. Cette requête vise le parquet de Lyon, accusé par l'ancien maire de partialité, à la suite de la mise en examen de l'ex-procureur adjoint Paul Weisbuch, pour *« destruction de pièce judiciaire »*.

■ **TOXICOMANIE : la Réunion des professionnels pour les soins aux usagers de drogues (Repsud) a demandé,** lundi 4 mars, au conseil national de l'ordre des médecins, au ministère de la santé et à la direction générale de la santé l'*« annulation »* de la sanction infligée au docteur Albert Cohen, condamné à deux ans d'interdiction d'exercice pour avoir notamment prescrit du Temgésic à des héroïnomanes (*Le Monde* du 2 mars).

■ **TUERIE : un retraité blessé lors de la tuerie de Cuers** (Var), le 24 septembre dernier, a succombé samedi 2 mars à ses blessures au centre hospitalier d'Aix-en-Provence. Pierre Marigliano, soixante-huit ans, est la seizième victime du drame. Il faisait ses courses lorsque le jeune meurtrier de seize ans, Eric Borel, avait ouvert le feu.

DISPARITIONS

Dariusz Fikus

L'incarnation de la lutte des journalistes polonais pour l'indépendance de la presse

DARIUSZ FIKUS, le directeur de l'un des principaux quotidiens polonais, *Rzeczpospolita* (*La République*), est mort subitement le samedi 2 mars, à l'âge de soixante-quatre ans. Il laisse le souvenir d'un homme de bien, aussi bon vivant que passionné par son métier, aimé par ses collaborateurs et respecté par ses collègues. Ce respect, il le doit à ses qualités humaines mais aussi au rôle éminent qu'il joua, en quarante ans de carrière, dans le long cheminement de la presse polonaise vers l'indépendance à l'égard du pouvoir. Que ce soit à ses débuts, dans un quotidien du parti destiné à la jeunesse, ou plus tard, à la belle époque de l'hebdomadaire *Polityka*, qui essayait alors d'établir une certaine distance avec le régime, « Fikus » s'efforça toujours de tâter les limites du possible.

A l'époque de Solidarité, il fut élu président de l'Association des journalistes polonais : l'association fut dissoute pendant « l'état de guerre » imposé par le général Jaruzelski, ce qui conduisit tout naturellement Fikus, comme tant d'autres, vers la presse clandestine. En 1989, lorsque s'effondra le régime communiste, il fut nommé à la tête de *Rzeczpospolita*, alors doté de la piètre réputation d'un journal gouvernemental parfaitement soumis, et dont le groupe Hersant racheta 49 % des parts.

En sept ans, il en a fait le quotidien polonais sans doute le plus respecté pour la justesse de ses informations et le sérieux de ses commentaires. Il sut notamment déjouer, non sans une certaine ruse, les tentatives de reprise du contrôle du quotidien par le gouvernement post-communiste de Jozef Oleksy, en 1995, facilitant la vente au groupe Hersant de 2 % supplémentaires des actions du journal. *Rzeczpospolita* est une entreprise prospère, mais il semble que Robert Hersant, très lourdement endetté en France, n'en ait pris le contrôle majoritaire que pour mieux le vendre. La disparition de Dariusz Fikus risque de faire entrer « son » journal dans une zone de turbulences.

Jan Krauze

■ **CHRISTIAN FERRY TSCHAEGLÉ** est mort à Paris, le 27 février, à l'hôpital Necker, des suites d'une méningite. Agé de trente-neuf ans, il était un personnage influent du milieu chorégraphique, aimant se tenir en retrait, choisissant de défendre les artistes plus que sa carrière. Il était aussi un homme passionné, suivant le développement de la danse contemporaine, l'anticipant souvent avec un goût très sûr, très personnel. Il fut programmateur au Théâtre de la Bastille de 1987 à 1993. Il était également l'agent artistique, le conseiller attentif, de Catherine Diverrès et de Bernardo Montet, de Josef Nadj, de Francesca Lattuada, de Paco Decina. Il n'hésitait jamais à batailler ferme contre les dogmatismes, l'intolérance. Homme d'ouverture – il avait une connaissance étonnante des danses indiennes et des philosophies orientales – il savait, d'un mot vibrant, souvent incisif, vous faire partager le plaisir de ses découvertes. Il manquera à tous ceux qui ont eu l'occasion d'apprécier ses qualités artistiques, son sens, presque écorché, de l'amitié.

■ **ROGER CARLÈS**, décédé dimanche 3 mars à l'âge de soixante et onze ans, était maire de Contes (Alpes-Maritimes) depuis 1977 et conseiller général depuis 1970. Né le 25 février 1925 à Contes, Roger Carlès a adhéré au Parti communiste en 1946. Il a commencé sa carrière politique comme conseiller municipal de Contes en 1953. Tout le parcours professionnel de Roger Carlès s'est déroulé dans le milieu agricole. Directeur de la FDSEA, des Alpes-Maritimes, de 1947 à 1970, il entre à la chambre d'agriculture comme chef des services et en devient le directeur en 1973. Depuis 1950, il était le gérant du journal *La Vie agricole*. Président de la caisse locale du Crédit agricole, il siégeait au conseil d'administration de la caisse régionale.

NOMINATION

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Romain Gaignard, professeur de géographie, spécialiste du développement et de l'Amérique latine, a été élu, mardi 20 février, président de l'université de lettres et sciences humaines Toulouse-Le Mirail (Toulouse-II). Il remplace Georges Mailhos, élu en 1991.

[Né le 28 février 1936, à Nice (Alpes-Maritimes), Romain Gaignard, agrégé d'histoire et docteur d'Etat en géographie, enseigne à l'université de Toulouse depuis 1969, après un passage de cinq ans à l'Université nationale de Cuyo, à Mendoza (Argentine). Collaborateur d'Alain Savary, ministre de l'éducation nationale de 1981 à 1984, il a été directeur de la coopération et des relations internationales entre 1982 et 1985. Vice-président de la Maison de l'Amérique latine à Paris, membre de la commission française de l'Unesco, Romain Gaignard est également vice-président du conseil d'administration de l'université et directeur du pôle universitaire européen de Toulouse.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Sarah CHAUVEAU-GAVISON

Ô Femme réellement désirée (à travers chacun de nos actes) Ô noueuse, initiatique Présence... Ô Sarah ! Tu nous as rejoints le 6 mars 1978, autour du feu de la Mémoire ! accomplissant les vœux secrets de millions d'êtres victimes des méfaits (tant au niveau géographique, qu'économique et politique...) du Pouvoir Mâle qui assassine de par le monde (y compris en France aujourd'hui où la Démocratie n'existe pas !)

A nos côtés tu combats (avec les chevaux, les poissons et les mouettes rieuses...) pour un monde meilleur !

J. Baptiste REDDÉ

Décès

– Vincent, Dominique et Catherine,
ses enfants,
Marie-Anne Menier,
Philippe Weiss,
Sa famille et ses amis,
ont la *douleur de faire part du décès de*

Jean-Jacques CAUCHE,

survenu à Aix, le 2 mars 1996, dans sa soixante-quatrième année.

Il rejoint

Tulipe.

1250, chemin des Cruyès.
13090 Aix-en-Provence.

– Daisy et Alix Ces,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père,

Louis-Michel CES,

survenu accidentellement le 28 février 1996, dans sa quarante-sixième année.

15, rue Littré,
75006 Paris.
La Florentine,
15, rue Viviani,
77240 Seine-Port.

– Le baron Guy de Rothschild,
Le comte et la comtesse
Philippe de Nicolay
et leurs enfants,
Le baron et la baronne
Edouard de Rothschild,
Le baron et la baronne
David de Rothschild
et leus enfants,
Le baron et la baronne de Zuylen
et leur fille,
La baronne Gabrielle de Zuylen
et ses filles,
Alexandra, Marina, Cordelia
et Vanessa,
ont la douleur de faire part du décès de la

baronne Guy de ROTHSCHILD,
née Marie-Hélène
de ZUYLEN de NYEVELT,

survenu le 1er mars 1996, à Ferrières-en-Brie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis en l'Ile, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris-4e, suivie de l'inhumation dans la plus stricte intimité à Touques (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le conseil d'administration du Conseil Pasteur-Weizmann,
s'associe au chagrin que nous éprouvons tous de la disparition de notre chère

Marie-Hélène de ROTHSCHILD.

– Sens.

Le docteur et Mme Jean Antoine Dellas,
ses parents,
Frédéric et Fabien,
ses frères,
M. et Mme Jean Dellas,
Mme Huguette Durand,
ses grands-parents,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès, survenu accidentellement dans sa vingt-deuxième année, de

Guillaume DELLAS,
élève de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui sera célébrée à la cathédrale de Sens (Yonne), le samedi 9 mars 1996, à 10 heures.

32, rue Carnot,
89100 Sens.

– Le président, Marcel Bluwal,
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques,
sont profondément affectés par la disparition de l'un des écrivains de théâtre et de cinéma les plus importants de ce siècle,

Marguerite DURAS.

Ils saluent en elle l'initiatrice d'un style inimitable qui, à travers tant de chefs-d'œuvre et à l'égal de son œuvre romanesque, a su faire passer sur scène comme à l'image la préoccupation de son époque.

Ils adressent à ses proches et à ses amis l'expression de leurs sentiments affectueux.

(*Le Monde* du 5 mars 1996.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Emmanuel et Marie-Hélène Garrigues,
Jean et Brigitte Garrigues,
Véronique Garrigues,
ses enfants,
Sonia, Juliette, Florian, Judith et Melchior,
ses petits-enfants,
Pierre et Chantal Garrigues,
Les familles Joutard, Garrigues, Gaussorgues, Bret,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Colette GARRIGUES,
née RICHARD-DUCROS,
chercheur au CNRS et à l'ORTF,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 3 mars 1996.

Esprit brillant, Colette Garrigues a participé à toutes les grandes aventures intellectuelles du siècle, de la sociologie à la psychanalyse en passant par un féminisme raisonnablement compris ; elle a été l'interlocutrice et l'amie de beaucoup d'intellectuels et artistes bien connus, du groupe surréaliste au groupe de la rue Saint-Benoît.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, 158, avenue Charles-de-Gaulle.

Une bénédiction sera dite en l'église Sainte-Bernadette d'Alès, route d'Uzès, le vendredi 8 mars, à 14 h 45, suivie de l'inhumation au cimetière d'Alès.

Ni fleurs ni couronnes.

« Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »
Saint Jean XIII V.34.

Cet avis tient lieu de faire-part.

81, boulevard du Général-Koenig,
92200 Neuilly-sur-Seine.
32, rue Mandajors,
BP 55,
30101 Alès Cedex.

– Eric, Christophe et Audrey,
ses enfants,
Sa famille et tous ceux qui l'ont aimée
ont *la douleur de faire part du décès de*

Arlette GENOVESE,

survenu à Paris, le 2 mars 1996, dans sa cinquante-deuxième année.

La bénédiction aura lieu le mercredi 6 mars, *à 10 h 30, à l'Athanée de Nice-Saint-Augustin*, 42, avenue Saint-Augustin (06200) et sera suivie de l'inhumation au cimetière de l'Est où elle reposera auprès de son époux.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– *Annie Bonnet*,
Christian et Vivien Kesby,
Francette Venin,
Tina Nicholson,
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Germaine LE GUILLANT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre de la Santé publique,

survenu le vendredi 1er mars 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 mars, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux (porte principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue du Commandant-Mouchotte,
Appartement 409,
75014 Paris.

– Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active,
ont la douleur de faire part du décès de

Germaine LE GUILLANT,
dite « Hirondelle »,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre de la Santé publique,
militante et responsable nationale des Ceméa,
rédactrice en chef des revues
Vers l'éducation nouvelle
et *Vie sociale et traitements*
de la Libération à 1977,

survenu à Paris, le vendredi 1er mars 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 mars, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux (porte principale).

Ceméa,
76, boulevard de La Villette,
75940 Paris Cedex 19.

– M. et Mme Etienne Hermann,
Mme Annette Herskovits-Solomon,
ses enfants,
Olivier Hermann,
son petit-fils,
Ses neveux et nièces,
Mme Sacaze,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Robert HERMANN,

survenu le 1er mars 1996.

L'inhumation aura lieu le mercredi 6 mars, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

4, rue des Colonels-Renard,
75017 Paris.

– Le président et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère,

le professeur
Paul PIALOUX,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie nationale de médecine,

survenu à Paris, le 1er mars 1996, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

– Lyon. Paris. Montréal.

Le docteur Marc Mégard et Jacqueline,
Pierre et Marie-Antoinette Partensky,
Michel et Nicole Ducaroy,
André et Suzanne Partensky,
Suzanne Roux,
Le professeur Alain Goutelle et Monique,
Jean-Paul Partensky et Maurizia Binda,
ses enfants,
Ses vingt-huit petits-enfants, ses cinquante-cinq arrière-petits-enfants,
Les familles Partensky, Benoît, Bertin, Payet, Moutet, Lallement, Lasserre,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean PARTENSKY,
née Colette BENOÎT,

survenu le 3 mars 1996, à son domicile, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 mars, à 10 heures, en l'église réformée des Terreaux, 10, rue Lanterne, à Lyon-1er. L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Orange.

« Heureux ceux qui ont faim et soif de la Justice car ils seront rassasiés. »
Matthieu, V. 6.

(Dons à l'Entraide protestante, 334, rue André-Philip, 7e. CCP : 764.84 H - Lyon).

– A l'occasion du rappel à Dieu de

Mme Mary PLATANIA,
née PISANI,

Une messe du souvenir sera célébrée le 12 mars 1996, à 12 h 15, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris.

8, rue Ledantec,
75013 Paris.

– Mme René Quéré,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Quéré,
M. et Mme Yves Quéré,
ses enfants,
Sandra et Armelle, Raphaëlle, Christina et Camille,
ses petites-filles,
Salvana,
son arrière-petite-fille,
Mme Lucien Laville, dite Marie Laurandrée,
sa belle-mère,

Les familles Branellec, Treguier et Webster,
Mme René Hénin,
M. David Cohen,
Et tous ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

M. René Jean-Marie QUÉRÉ,

survenu le 27 février 1996, dans sa quatre-vingtième année, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 1er mars, au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

7, rue Sorbier,
75020 Paris.

« Eternel, j'aime le séjour de Ta maison le lieu où Ta gloire habite. »
Ps 26.8.

Monique Dutey, Christophe et Francine, Eve et Lucie,
Daniel et Anne Rolland, Silvain, Benjamin, Joël et David,
Emmanuel et Ruth, Gabriel,
Samuel et Monique Rolland, Sébastien et Gaëlle,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Juliette Rolland,
sa belle-sœur,
Claude Brisswalter,
sa nièce, ses enfants et sa petite-fille,
Les collaborateurs de la Mission Rolland,
Mme Saidj-Husser,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Dora Manz
et la famille du Vigan,
Les familles Bellabas, Favand, Laru, Mohri, Pecant, Posvistak, Sididriss,
Les familles alliées et amies,
Les enfants de la Mission Rolland,
annoncent que

le missionnaire
Alfred ROLLAND,
officier de la Légion d'honneur,

est entré dans le repos de Dieu, le 27 février 1996, à Crempigny-Bonneguête en Albanais, dans sa cent unième année.

L'ensevelissement a eu lieu à Crempigny.

Un service d'action de grâces a été célébré en l'église de Crempigny, le vendredi 1er mars, à 15 heures.

« Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. »
Jean 3.16.

Mission Rolland, Crempigny,
74150 Rumilly.

– Les membres du conseil de direction,
Et le personnel du Syndicat général de l'industrie cotonnière française (SGICF),
ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

M. Joseph SCHERRER,
président d'honneur
de la Saic-Velcorex,
président de la Fédération nationale des fabricants-transformateurs,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
conseiller du commerce extérieur.

SGICF,
37-39, rue de Neuilly,
BP 249,
92113 Clichy Cedex.

– Marie (Buchloe-Bavière),
Henry (New York),
Thierry et Franck (Sartrouville et Houilles),
ont la douleur de faire part du décès de

Maximilian A. SEPP,

survenu le 25 janvier 1996, à l'âge de cinquante ans, à son domicile de Manhattan (New York).

« True LOVE comes from the heart and returns to it, to stay there forever and ever ! »

– Mme Joseph Servos,
M. et Mme François Petitjean,
Mme Bernadette Gastellu,
M. Michel Gastellu,
M. et Mme Bruno Languille,
Vianney, Anaïs, Ombeline,
M. et Mme Philippe Petitjean,
Amaury,
M. et Mme Cyril Petitjean,
M. Xavier Petitjean
et sa fiancée,
Mlle Christine Godinot,
Mme Anne Gastellu-Servos
et son fiancé,
Le vicomte Olivier de Fenoyl,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Me Joseph SERVOS,
avocat honoraire,
président d'honneur
de la Maison de l'Europe,
commandeur de l'ordre
du Mérite d'Allemagne,
officier de l'ordre
du Mérite d'Autriche,

survenu le 2 mars 1996, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 mars, à 15 h 30, en l'église de Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône).

Le frère Gaston ZANANIRI,
OP,

est entré dans la paix du Seigneur, le samedi 2 mars 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année. Il avait fait profession religieuse dans l'ordre des Prêcheurs, le 2 février 1956 et avait été ordonné prêtre le 12 juillet 1959.

L'Eucharistie sera concélébrée au couvent de l'Annonciation (222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris), le vendredi 8 mars, à 11 heures.

De la part
du Frère Eric de Clermont-Tonnerre,
Prieur provincial de la province dominicaine de France,
du Prieur et des Frères du couvent de l'Annonciation,
de la famille et de ses amis.

Remerciements

– Catherine et Michèle Otto,
Les familles, les proches,
très touchés des nombreux témoignages d'affection, remercient leurs amis de Cannes, Nice, Paris, Rome, Bastia, qui se sont émus de la disparition accidentelle de

Roger OTTO,

le 26 février 1996, à l'âge de trente-sept ans.

Ils rappellent à *leur* souvenir son père,

Honoré OTTO,

disparu prématurément à l'âge de quarante-sept ans.

Avis de messes

Fabrice REICH

est décédé le 28 janvier 1996.

Une messe sera célébrée à son intention, le mercredi 6 mars 1996, à 18 h 45, en la paroisse Saint-Sulpice, Paris-6e.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans,

Etienne SAPKAS,

nous quittait au terme d'un courageux combat contre la maladie.

Il est toujours présent dans nos cœurs.

Conférences

Le Centre de documentation juive contemporaine organise le jeudi 7 mars, à 19 h 30 une conférence-débat autour du livre *Les Patrons sous l'Occupation*, Editions Odile Jacob, en présence des auteurs Renaud de Rochebrune et Jean-Claude Hazerah.
Au CDJC, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.
Tél. : 42-77-44-72 – Entrée libre.

Colloques

Alliance israélite universelle, Collège des études juives. Colloque : « L'Ecole juive de Paris » – dimanche 10 mars de 9 heures à 18 h 30 à la Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris (PAF) – Renseignements : 42-80-35-00.

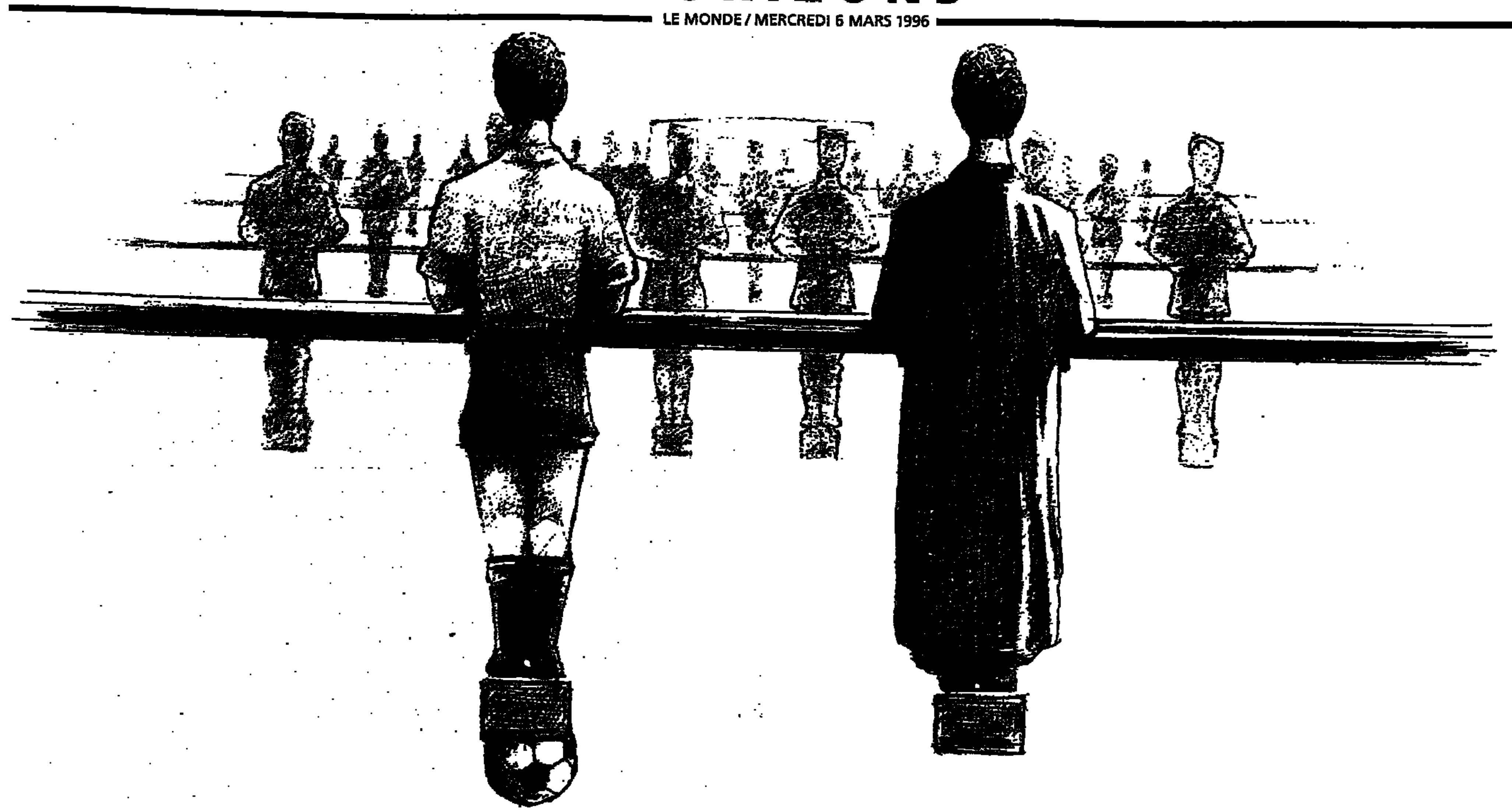
Communications diverses

Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 7 mars 1996, à 20 h 30 : M. Micaël LÉVINAS, professeur au Conservatoire national de musique : « Emmanuel LÉVINAS, un philosophe religieux laïque ? »

L'Association sportive du golf de Chantilly rappelle à ses membres que leur assemblée générale annuelle aura lieu le,
DIMANCHE 17 MARS 1996
ouverture des bureaux 10 h 30.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل



Bosman le têtu

Le prix que ce joueur belge aura dû payer pour faire reconnaître son bon droit est lourd : cinq ans d'épreuves, une carrière compromise, une vie familiale brisée. Mais le résultat dépasse largement son cas personnel, pour révolutionner le football européen

UN procès ne s'engage pas à la légère. C'est un périlleux voyage qu'il faut assumer jusqu'au bout. *« M. Bosman, ce sera long, très long. »* Le ton de l'avocat s'est fait pesant. Jean-Marc Bosman n'a pas cillé, ferme dans sa résolution, sûr de son bon droit. En cette fin de journée du vendredi 3 août 1990, il est bien décidé à porter son histoire devant un tribunal. La plainte partira donc par le courrier du lundi, point de départ d'un long périple, de Liège à Luxembourg, du tribunal d'instance à la Cour de justice des communautés européennes. L'affaire longtemps végètera. Puis elle deviendra grosse d'une révolution. Plus de cinq ans après, elle aboutira à un arrêt qui met sens dessus dessous le football et l'ensemble du sport professionnel dans l'Union européenne.

A-t-il seulement le choix, ce jeune homme réservé ? A vingt-cinq ans, le Belge est un joueur de football fini. Sa carrière professionnelle, sa vie viennent d'être brisées l'avant-veille par une lettre recommandée de son club lui signifiant son renvoi de l'effectif. Il est révolté. Il lui faut un avocat, pour la première fois de sa vie. Où le trouver ? Il en parle à ses parents qui habitent un petit pavillon à Cointe, dans la banlieue de Liège. A deux pas, la famille de Sylvia, une amie d'enfance de Jean-Marc. La jeune fille fréquente un avocat que l'on dit brillant. Le joueur décide de le contacter. Jean-Louis Dupont a vingt-cinq ans également. Outre un cursus classique, il vient d'achever en un an un mastère de droit européen qui en nécessite habituellement deux. Le jeune homme vient d'entrer comme stagiaire à la Commission européenne à Bruxelles, où il traite des accords de coopération avec le Mexique et Cuba. Son avenir est prometteur mais finalement assez éloigné de ses rêves. A ce point de sa carrière, il doit choisir, sans grand enthousiasme, entre une rente de fonctionnaire européen ou les sollicitations des grands cabinets d'affaires. Le coup de téléphone de Jean-Marc Bosman va balayer le dilemme.

Ce dernier lui raconte son histoire. En juin, le RFC Liège propose à son milieu de terrain le renouvellement d'un contrat qui arrivait à expiration. Mais le salaire est purement et simplement réduit des trois quarts, ramené de 20 000 à 5 000 francs français. A prendre ou à laisser. Le joueur décide de laisser et demande à être placé sur la liste des départs. Avec ses états de service, notamment une participation à un quart de finale de coupe d'Europe, il est légitime d'espérer autre chose qu'un traitement de misère. Mais le règlement fait obligation au club souhaitant reprendre un joueur de payer une indemnité de transfert, même en fin de contrat. Le RFC Liège en fixe le montant à 2,2 millions de francs. Cette somme est bien supérieure à sa valeur réelle. Aucun acheteur n'accepterait de débourser autant. Les dirigeants liégeois le savent pertinemment qui espèrent simplement contraindre leur employé à signer avec eux un contrat léonin.

Jean-Marc Bosman s'obstine et trouve un club français, Dunkerque, qui accepte de le prendre sur le principe d'un prêt. Les conditions sont négociées et le Belge passe la frontière. Il s'entraîne avec sa nouvelle équipe, trouve une maison, commence à s'installer en attendant la signature définitive du contrat. Elle ne viendra jamais. Le RFC Liège fait à nouveau capoter la négociation et la fédération belge, solidaire, refuse de délivrer l'*exeat*, le bon de sortie, obligatoire pour pratiquer à l'étranger. Le joueur doit rentrer à Liège. Il reçoit à son retour la lettre recommandée qui scelle définitivement son sort. Avec une terrible ironie, la missive explique que son contrat ne sera finalement pas renouvelé, qu'il est officiellement placé sur la liste des transferts. Le montant des indemnités est maintenu.

EN fait, l'indésirable est jeté à la rue, sans même l'espoir de percevoir le chômage. Il se retrouve privé de sa passion et de son métier, lui qui est dépourvu du moindre diplôme. Simplement pour avoir refusé des pratiques d'un autre âge – que le Parlement européen, lors d'un débat sur le sujet, assimilera à de l'*« esclavage »*. Les salaires mirobolants des vedettes, les surenchères effrénées pour s'attacher leur service occultent le quotidien d'un sport où des joueurs modestes dépendent totalement de leurs employeurs. Des quatre mille transferts qui se déroulent chaque année en Europe, tous ne sont pas cousus d'or. Mais le football est un miroir aux alouettes. Tant de jeunes croient à leur inéluctable gloire et acceptent pour cela la loi du silence. Jean-Marc Bosman l'a refusée et devait payer, pour l'exemple.

Jean-Louis Dupont se rend très vite compte qu'attaquer le principe des transferts, c'est attaquer de front le milieu influent du ballon rond, le chatouiller sur un des fondements de son organisation. Il faut avoir les épaules larges, plus larges que les siennes. Le jeune avocat fait appel à un cabinet dans lequel il effectua naguère un bref stage. L'étude de Luc Misson n'est pas la plus importante sur la place de Liège, mais elle a prouvé que lutter contre un pot de fer n'était pas pour l'effrayer. Rendez-vous est pris, ce 3 août 1990, dans les bureaux de la rue de Pitteurs, à Liège. Une dernière conciliation est tentée. Le mépris affiché par les interlocuteurs, leur ironie devant la menace du tribunal ont été une éloquente fin de non-recevoir. Le ton condescendant sera constant, celui que l'on adopte face à un gêneur *« qui veut faire le malin »*. Il faut donc aller au procès.

Le plus urgent est d'obtenir que le joueur soit libéré de ses « obligations » vis-à-vis du RFC Liège, afin qu'il puisse chercher une nouvelle équipe. Mais, pour appuyer sa demande auprès du juge des référés, il faut d'abord justifier d'un contrat avec un autre club... Le dilemme est insoluble. Jean-Marc Bosman se met néanmoins en quête d'un point de chute dans son pays. Il ne lui faudra pas longtemps pour s'apercevoir qu'il fait l'objet d'un boycottage. Le vice-président de la fédération belge se répand dans la presse locale, menaçant les équipes qui seraient tentées de passer outre : si Jean-Marc Bosman perd son procès, menace-t-il, quiconque l'aura utilisé perdra ses matches sur « tapis vert ». Dès lors, qui oserait parier sur sa victoire devant les tribunaux ?

Jean-Marc Bosman se retrouve seul. *« J'étais écœuré d'être ainsi abandonné par tous*, raconte-t-il. *Dans le milieu du football, personne ne m'a aidé. J'étais hors jeu. Cette soi-disant grande famille est vraiment désolante. »* Il doit s'entraîner en solitaire. Un long footing quotidien, de la musculation, quelques jonglages et personne à qui passer la balle. *« Chaque matin, je partais courir avec la rage au ventre, la haine contre ceux qui me brimaient. Je me disais :* « Jean-Marc, si tu as un jour autant de chance que tu as de merde maintenant, qu'est-ce que la vie sera belle ! »

Le joueur poursuit ses recherches aux Pays-Bas, en France, en Espagne, mais il est clair que la vindicte a dépassé les frontières. Plusieurs dizaines d'équipes refusent ses offres de service. On se méfie de ce garçon en liberté surveillée qui doit demander une autorisation préalable du juge des référés pour effectuer des matches d'essai ! On apprend que cet homme qui l'accompagne et regarde discrètement son poulain sur le bord de la touche est un avocat, Jean-Louis Dupont. Tout cela sent vraiment mauvais.

> « Je vais gagner de l'argent, c'est vrai.
> Mais ces cinq années,
> ils me les ont prises. Il me restera toujours
> ce goût amer dans la bouche »

Une formation de la division 2 *française, Saint-Quentin dans* l'Aisne, accepte pourtant de lui donner une chance. Marc Antonini, président du club, est avocat lui-même. *« C'était un double challenge, sportif et juridique »*, explique-t-il. Il fait signer un contrat applicable à la seule condition que Jean-Marc Bosman obtienne gain de cause en référé. C'est chose faite en octobre 1990. Peu après, le président du RFC Liège débarque à Saint-Quentin. *« Il m'a dit qu'il était prêt à installer un grand magasin dans la ville et à sponsoriser l'entreprise si le courant passait bien,* raconte Marc Antonini. *Bien sûr, il n'a jamais fait de véritable chantage, mais tout était si clair. Je lui ai simplement répondu qu'avec Bosman, cela nous ferait un point commun supplémentaire. Il n'a plus jamais été question de grand magasin. »* Le président de Saint-Quentin se souvient avoir subi d'autres pressions *« amicales »* de gens bien placés dans les sphères dirigeantes du football.

Car l'affaire a gravi entre-temps un échelon. Les avocats du plaignant ont compris qu'il leur fallait frapper à la tête. Ils ont impliqué l'Union européenne de football (UEFA), l'instance suprême de ce sport sur le continent. Officiellement, l'organisation reconnaît dans son article 12 qu'en fin de contrat *« le joueur est libre de choisir un nouveau club »*. Mais les avocats ont découvert des documents annexes qui codifient en fait les indemnités de « formation » exigibles par le club vendeur. Afin d'étoffer leur requête, ils ont décidé d'attaquer une autre règle sacro-sainte, dite du « 3+2 », qui limite le nombre d'étrangers dans les équipes. C'en est trop. L'UEFA veut mettre un terme à cette mauvaise plaisanterie. Les deux plus gros cabinets liégeois et deux autres mastodontes bruxellois sont mobilisés sur le dossier. La tactique est de freiner la procédure, déjà lente, jusqu'à l'essoufflement financier de l'accusation. D'appel en pourvoi, de citation en renvoi, le dossier va lanterner et s'épaissir pour bientôt occuper quatre mètres de rayonnage.

LA stratégie manque de peu d'aboutir. La situation de Jean-Marc Bosman est en effet devenu préoccupante. Saint-Quentin a déposé son bilan en juin 1991 et abandonné le statut professionnel. Le joueur se retrouve aux Assedic et s'entraîne à nouveau seul. En février 1992, l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP), le syndicat français, lui trouve une équipe à la Réunion. Il s'y trouve bien, loin de cette affaire qui le mine. Mais cette bohême permanente commence à saper son couple. Jean-Marc Bosman rentre en Belgique en septembre pour sauver sa vie privée. Trop tard. A la fin de 1992, il se retrouve encore plus seul, éloigné de sa femme et de sa fille, sans emploi. Le dossier judiciaire marque le pas. L'argent manque. A vingt-huit ans, il retourne habiter à Cointe. Ses parents lui aménagent un espace dans le garage. *« A cette époque, j'avais des idées noires, très noires »*, se souvient-il. Il reprend ses entraînements solitaires. *« On s'y habitue. »* Vingt-huit ans habituellement, c'est l'âge d'or, le moment où un joueur fait fructifier sa carrière. Lui doit accepter des propositions de plus en plus modestes et temporaires jusqu'à se retrouver à Visé, un petit club de quatrième division belge.

Ses avocats se prennent également à douter. Ils avaient tablé sur deux ans. Une troisième année s'est écoulée, puis une quatrième. Les frais s'accumulent. *« Nous étions sur un vélo*, explique Jean-Marc Bosman. *Si nous avions arrêté de pédaler, nous serions tombés. »* La justice paraît immobile. Mais, en avril 1995, la Cour de cassation belge rejette le pourvoi de l'UEFA. L'affaire va dès lors s'emballer. La Cour de justice des communautés européennes peut enfin se saisir, en juin, de la question qui lui a été posée en 1990 : les règlements du football européen sont-ils compatibles avec le traité de Rome ? L'UEFA se doute de la réponse et propose 8 millions de francs à Jean-Marc Bosman pour qu'il retire sa plainte. *« J'étais en finale de coupe du monde*, raconte le joueur. *Je menais 1-0 à cinq minutes de la fin. Il n'était pas question que je rentre aux vestiaires. Ils m'en avaient fait tellement baver. »*

Le 15 décembre 1995, les juges européens rendent une décision impitoyable, condamnant l'UEFA à amender ses règlements mais, surtout, assimilant le football à une activité économique ordinaire et les clubs professionnels à des entreprises relevant du droit commun. Le jugement fera date sous l'appellation d'« arrêt Bosman ». Le sport n'a pas fini d'en subir les conséquences. Trois mois ont passé. Jean-Marc Bosman reçoit aujourd'hui une télévision par jour. Il doit faire un livre et peut-être un film. Plusieurs postes intéressants lui ont été proposés. Il réclame 3,5 millions de francs de dédommagement à l'UEFA. Le 30 avril, un match à son profit sera organisé, auquel devraient participer notamment Eric Cantona et Brian Laudrup. *« Je vais gagner de l'argent, c'est vrai*, explique la nouvelle célébrité. *Mais ces cinq années, ils me les ont prises. Il me restera toujours ce goût amer dans la bouche. »* A trente et un ans, il sait sa carrière sportive définitivement compromise.

Au même âge, Jean-Louis Dupont lance la sienne. Il a ouvert un cabinet à Bruxelles dans une belle *demeure, à deux pas des institu*tions européennes. L'avenir s'annonce prometteur, même s'il ne s'agit toujours pas de son rêve : il aimerait voir un jour la création d'une cour mondiale de l'eau. *« J'ai appris une chose dans cette affaire*, explique-t-il. *Il ne suffit pas toujours de détenir la vérité pour qu'il vous soit donné raison. Il faut avoir la résistance physique pour la faire aboutir. »* La justice est un sport difficile.

Benoît Hopquin

Dessin de Marc Taraskoff

Israël : l'épreuve de la paix

par Alain Dieckhoff

LES nouveaux carnages qui viennent de frapper Israël mettent en lumière, avec une force inégalée, ce terrible paradoxe : loin de conduire à la disparition de la violence, les avancées progressives du processus de paix l'exacerbent provisoirement. Pour éclairer ce paradoxe, il faut partir du présupposé sur lequel était fondée l'ouverture du dialogue politique avec l'OLP. Parce que l'intifada avait montré la vanité d'un contrôle militaire absolu, les dirigeants travaillistes estimèrent qu'il valait désormais mieux confier à l'OLP, politiquement affaiblie par son alignement sur l'Irak en 1990, le soin de diriger cette population palestinienne remuante, et donc aussi de la contrôler (d'où la constitution d'une puissante force de police). Ce schéma séduisant, sans être dépourvu de vertus, a pourtant rapidement rencontré deux limites politiques objectives.

La première tient à une sous-évaluation dramatique : celle de la virulence anti-israélienne de l'islamisme radical. Nombre de responsables de l'Etat juif ont en effet pensé que le démantèlement de l'administration militaire et l'octroi aux Palestiniens d'une autonomie à Gaza et en Cisjordanie conduiraient à une perte d'influence de l'islamisme qui s'était en un sens nourri de l'occupation militaire. En fait, le redéploiement de l'armée n'a pas tant conduit au reflux de l'activisme islamiste qu'à sa réorientation vers le territoire israélien. Alors que ce dernier était depuis une quinzaine d'années un sanctuaire relativement épargné par les attentats terroristes, il s'est retrouvé depuis la signature de l'accord Gaza-Jéricho (mai 1994) au coeur de la tourmente.

L'implosion qui était attendue dans les territoires, où la cohabitation entre Palestiniens désormais « *autonomes* » et colons juifs s'annonçait propice à tous les dérapages, n'a pas eu lieu. En revanche, les grandes cités israéliennes ont été frappées de plein fouet par le terrorisme islamiste. Le paradoxe peut même être poussé un cran plus loin : les résidents juifs de Cisjordanie et Gaza qui dans leur majorité sont hostiles au processus d'Oslo en ont tiré davantage de bénéfices immédiats que leurs concitoyens à l'intérieur de la ligne verte qui l'approuvaient globalement mais ont payé le plus lourd tribut. Le redéploiement de l'armée israélienne autour des implantations et le long des routes a en effet accru la sécurité des premiers alors que les seconds risquent désormais leur vie en montant dans des autobus.

Que le Hamas ait concentré ses attaques dans *« l'Israël de 1948 »* appelle trois remarques. Sur le plan tactique, il a clairement choisi de ne pas gêner directement l'autorité nationale dirigée par Arafat, qui aurait été inévitablement discréditée si les juifs de Cisjordanie avaient été victimes d'attentats à répétition. Sur le plan stratégique, il s'est engagé dans une dynamique de la terreur fort classique : les attentats ont pour but de détourner les partisans du processus de paix de leur engagement et de radicaliser l'opinion publique israélienne afin que Juifs et Arabes, enfermés dans leurs communautés respectives, s'engagent dans une confrontation proprement apocalyptique. Enfin, sur le plan idéologique, le Hamas se présente comme l'unique détenteur de la pureté combattante : face à une OLP qui a « *capitulé* » en négociant avec Israël, il se veut intégralement fidèle à la logique d'exclusion radicale de l'OLP des origines qui vouait Israël à la disparition physique. Pour les islamistes, la confrontation avec Israël n'est pas de nature politique, elle est ontologique. Dans leur vision totalisante, l'Islam ne peut exister dans toute sa plénitude que si Israël n'est plus.

Cette sous-estimation du maximalisme politique de l'islamisme militant est allée de pair avec une surestimation quant à la capacité du chef de l'OLP à faire la chasse aux islamistes. Sous peine d'apparaître comme un simple supplétif d'Israël, et donc de perdre toute légitimité, Arafat pouvait pourtant difficilement s'engager d'entrée de jeu dans une répression d'envergure. S'il a donné des gages à Israël en faisant condamner des militants islamistes par des tribunaux d'exception, il en a donné tout autant à son opinion publique en refusant de transférer des suspects recherchés vers Israël ou en réclamant sans discontinuer la libération du chef spirituel du Hamas, le cheikh Ahmed Yassin.

Ces louvoiements, sans doute inévitables dans la période de consolidation du pouvoir d'Arafat, ne le sont plus aujourd'hui, maintenant qu'il bénéficie, depuis les élections du 20 janvier dernier, d'une légitimité écrasante. Israël est donc certainement en droit d'attendre qu'Arafat honore avec plus de conviction la clause sur la prévention des actes de terrorisme contenue dans l'accord intérimaire de septembre 1995 en démantelant les cellules militaires du *Hamas* à Gaza.

Toutefois, il convient de ne pas exiger du leader palestinien plus qu'il ne peut donner. La plupart des attentats qui ont ensanglanté l'Etat hébreu depuis deux ans ont en effet été mis au point à partir de territoires contrôlés par Israël. Celui qui a été perpétré à Jérusalem le 25 février n'échappait pas à cette règle : le cerveau de cet acte terroriste venait de Beit Hanina, village situé au nord de Jérusalem, et le poseur de bombe d'Hébron. Or, dans ces deux zones, l'armée israélienne reste pour l'instant, en dernier ressort, maîtresse de la sécurité. Quant à l'attentat récent, il a été commis alors que les territoires sont soumis à un bouclage en règle, ce qui suppose – presque inévitablement – que ses instigateurs ont bénéficié à Jérusalem même – dans la capitale réunifiée ! – du soutien logistique de réseaux islamistes dont la constitution a sans doute été facilitée par deux facteurs. D'une part, dans la ville sainte réside une communauté musulmane originaire d'Hébron qui est particulièrement sensible aux sirènes de l'islamisme. D'autre part, l'octroi du statut de résident aux Arabes de Jérusalem depuis la réunification unilatérale de la cité en 1967 leur a donné une bien plus grande latitude d'action politique qu'aux Palestiniens de Cisjordanie, soumis jusqu'à récemment à un régime d'administration militaire tatillon.

Cette liberté, certains l'ont utilisée pour structurer des réseaux islamistes. Cet « effet pervers » de la réunification exige sans doute d'être médité et amène encore une fois à se demander si, à long terme, la seule réponse crédible au terrorisme ne réside pas dans la séparation politique entre les deux peuples. Dans cette perspective, le renforcement du bouclage des territoires décidé par le gouvernement de Shimon Pérès pour contenir le terrorisme du Hamas peut en constituer l'étape préliminaire. Eriger ainsi une frontière stable et facilement identifiable ne suffira certes pas à écarter à jamais toutes les menaces terroristes. Les tentatives d'infiltration permanente à partir du sud du Liban prouvent toutefois que, si aucune ligne de démarcation ne constitue une barrière *infranchissable*, elle permet d'entraver la pénétration de groupes armés vers les centres de population civile.

La dissociation territoriale ne doit néanmoins pas être conçue dans une perspective uniquement sécuritaire. Elle doit aussi être pensée comme un impératif catégorique afin que chaque peuple bénéficie de sa propre assise politique. Pour cela, elle devra s'accompagner d'un renforcement rapide de la base économique des territoires autonomes et d'une clarification du statut des implantations juives qui constituent pour l'heure autant d'enclaves israéliennes en pays palestinien. Le prochain gouvernement israélien devrait avoir à coeur de réussir cette disjonction politique, pour que *l'histoire de la région ne s'écrive plus*, pour reprendre les mots du poète Yehuha Amichai, en trois langues : *« hébreu, arabe et mort »*.

L'« effet pervers » de la réunification amène encore une fois à se demander si, à long terme, la seule réponse crédible au terrorisme ne réside pas dans la séparation politique entre les deux peuples

Alain Dieckhoff *est chercheur au CNRS (CERI) et maître de conférences à l'IEP de Paris.*

Le degré zéro franc de la recherche au CNRS

par Ghislain de Marsily

IL est de notoriété publique, depuis près d'un an et demi, que le CNRS connaît de sérieuses *difficultés financières*. Il faut saluer le courage et la détermination du nouveau directeur général, Guy Aubert, qui s'attaque de front au problème et tente de lui apporter une solution. Cette solution a été jusqu'ici de demander aux pouvoirs publics de rétablir l'équilibre financier de l'organisme, par attribution des crédits de paiement nécessaires pour couvrir les autorisations de programme déjà accordées par les gouvernements précédents. Rappelons que les autorisations de programme sont des moyens financiers de l'Etat qui permettent d'engager des dépenses, d'établir des commandes, mais non de les payer.

Directeur d'une unité de recherche associée au CNRS comprenant vingt-cinq personnes, au sein d'une université parisienne, dans le domaine des sciences de l'univers, je viens de recevoir une lettre du directeur du département du CNRS dont je dépends, accompagnée d'une lettre circulaire du directeur général, m'informant qu'il s'agit maintenant de faire éponger le déficit restant, soit 90 millions de francs, par les laboratoires. Suit un calcul savant ; pour l'année 1996, il est suggéré que mon unité reçoive en tout et *pour tout... zéro franc !*

Il ne s'agit, hélas, pas d'un cas isolé, et je crois comprendre que nous sommes un certain nombre dans ce cas. D'autres, en revanche, sont moins mal traités.

J'ai tenté d'en analyser les *causes*. De mon enquête, il ressort que mes comptes à la fin de l'année 1994 présentaient un solde positif relativement élevé. A cela, point de mystère. Je suis de ceux qui considèrent que la recherche scientifique, en France, en 1996, ne doit plus se conduire au sein d'une tour d'ivoire, orientée par les seuls questionnements et passions des scientifiques, mais qu'elle doit avant tout être en accord avec les objectifs et questions avancées par la nation.

J'ai donc monté de nombreux programmes de recherche en concertation avec l'industrie et les organismes publics chargés de gérer les ressources naturelles, avec d'autres agences de l'Etat, comme les services du ministère des affaires étrangères, qui soutiennent la coopération internationale. Ces programmes concernent la recherche pétrolière, les gestions des ressources en eau, les programmes d'environnement.

Ces organismes apportent à mon unité des soutiens financiers qui sont mis à la disposition du CNRS et gérés par lui. Ces versements *arrivent en cours d'année*, parfois en fin d'année. En bon gestionnaire, j'évite de dépenser à tort et à travers les crédits restants en fin d'année, comme il est usage dans de nombreux services de l'Etat. La tendance naturelle est en effet *d'épuiser* en fin d'année tous les crédits, de peur de voir la dotation de l'année suivante s'amenuiser, puisque la dotation précédente apparaîtrait sans cela excessive au vu des besoins.

Le directeur général du CNRS *lui-même* nous racontait il y a peu, à titre de boutade et pour nous dissuader d'agir ainsi, les couches de peinture que chaque année on remettait dans les couloirs de tel organisme public pour consommer les crédits, au point que les malheureux couloirs étaient devenus à la longue trop étroits pour y circuler. Je sais que ces pratiques subsistent, hélas, au moins dans quelques cas, et qu'elles subsisteront tant que seront gérées de façon annuelle et technocratique les attributions de crédits.

Comme j'avais donc des crédits en fin d'année 1994 à reporter, le CNRS me les a « gelés » pendant un an, m'interdisant de les consommer. Aujourd'hui, j'apprends qu'il se propose purement et simplement de les annuler. Pour 280 000 F, ces sommes appartiennent en fait à un puissant syndicat des eaux de la région parisienne, pour 6 000 F à des compagnies pétrolières, pour 219 000 F au ministère des affaires étrangères. En termes légaux, j'hésite : abus de confiance ou détournement de fonds à des fins étrangères aux contrats signés ?

Bien sûr, il m'avait été dit et répété que les crédits gérés par le CNRS pour le compte des industriels et des organismes extérieurs ne seraient jamais, au grand jamais, amputés. Puis arrive la feuille de proposition d'affectation de crédits pour 1996 : tous mes crédits ont disparu, je suis censé faire travailler vingt-cinq chercheurs pendant un an sans un sou. Je tente d'imaginer la tête de celui qui a signé cette lettre : Est-il sérieux ? Agit-il sur ordre ? Est-ce de la provocation ? Faut-il, une fois de plus, baisser la tête et accepter les oukases de la direction du CNRS ? J'ai écrit. Fasse le ciel que mes lettres soient au moins lues !

Je sais bien que la séparation des crédits par origine sur les comptes des unités n'est pas facile, car jusqu'à récemment, tout versement, interne ou externe, était géré sur un même compte. Il se peut que certaines unités du CNRS aient eu, en fin d'année 1994, des reliquats de crédits CNRS que le directeur général du CNRS ait été contraint d'annuler. Depuis un an, me dit-on, le CNRS travaille pour éclaircir cette situation : je suis atterré du résultat obtenu.

Mais plus généralement, si le CNRS a *prioritairement besoin de* remise en ordre de ses crédits, c'est aussi d'un peu plus de civisme et de clarté dans la gestion des sommes que la nation lui alloue que le CNRS a besoin. Il fut un temps, que je n'ai, hélas, pas connu, où la nomination ou l'élection d'un membre d'un laboratoire de recherche au sein d'une instance de décision nationale (Comité national de la recherche scientifique, divers comités gérant les programmes...) était perçue par ses collègues comme une calamité : par tradition et esprit civique, aucun *bénéfice n'était à attendre* de cette nomination pour l'équipe d'origine du chercheur. Le moins qu'on puisse dire est que cette belle tradition républicaine a vécu.

A une époque où la nation s'intéresse à la façon dont sont gérés les deniers publics, où des scandales éclatent ici et là aux divers étages de la société jusqu'ici épargnés par leur soi-disant *« respectabilité »*, je souhaite vivement que le CNRS prenne l'initiative d'une remise en ordre de la façon dont sont distribués les crédits de recherche, avec un véritable contrôle démocratique externe des décisions. Je forme donc le voeu que le *directeur* général du CNRS, quand il aura enfin remis de l'ordre dans la gestion comptable de l'organisme, cherche aussi à renforcer la place donnée aux valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité, et, ajouterai-je, justice) dans la gestion des crédits publics de la recherche.

Tous mes crédits ont disparu, je suis censé faire travailler vingt-cinq chercheurs pendant un an sans un sou

Ghislain de Marsily *est professeur à l'université Paris-VI et directeur d'une unité de recherche associée au CNRS.*

Trahison

par Léon Rozenbaum

LA politique des accords d'Oslo est un échec retentissant. Ni la sécurité intérieure ni la sécurité extérieure des Israéliens ne s'en *sont trouvées améliorées, bien au* contraire. C'est là une donnée de fait parfaitement objective et toutes les manipulations de l'information et des sentiments dont les médias de notre pays, inspirés à l'évidence par la coalition travaillistes-Meretz, *sont si prodigues* depuis septembre 1993 n'y pourront rien changer.

Mais ce qu'il faut surtout noter, c'est l'effondrement idéologique du pouvoir sortant, la trahison de ses propres principes et de sa *tradition sioniste-socialiste*. En quelques mois, le gouvernement sortant a abandonné sans résistance le fruit d'années d'efforts d'un peuple entier et de l'abnégation de milliers de victimes héroïques du combat sioniste. Cette politique a entraîné toute une série d'atteintes principielles aux droits historiques du peuple juif sur son pays, dont les conséquences pour l'avenir à court, moyen et long terme sont incalculables.

Il est vrai que le pouvoir sortant a trouvé de nombreux appuis dans le monde pour réaliser son douteux exploit. Le conformisme intellectuel le plus répandu n'est plus de nos jours en Occident celui de la droite « bien-pensante » bourgeoise et conservatrice. Et cela même si l'« ordre moral » chrétien, qui a ses racines au XIXe siècle, bien entendu existe encore. Depuis une vingtaine d'années le conservatisme, la langue de bois, la débilité intellectuelle et morale ont en effet trouvé d'autres terrains d'élection *pour exercer leurs ravages*. Il s'agit aujourd'hui surtout d'un conformisme « de gauche » qui fait office de pensée chez les êtres dont les structures mentales sont faibles, quels que soient par ailleurs leurs titres universitaires, et qui donc *ont besoin de se raccrocher à certains* schèmes et à un manichéisme élémentaires qui les rassurent et les dispensent de réflexion et de remise en cause personnelle face à un univers en perpétuelle évolution et où les hommes sont de plus *en plus tenus de choisir* entre une conduite de moralité ou un lâche silence. Lorsque cette idéologie pénètre en Israël et même s'installe aux leviers de commande de l'Etat hébreu souverain, c'est la folie suicidaire qui s'empare du destin des *citoyens*. Parce que la *gauche israélienne* se croit tenue non seulement d'adopter avec enthousiasme tous les thèmes pervers de la *political correctness* internationale, mais même d'en faire plus.

Le sionisme qui stipule les droits *inaliénables du peuple juif* sur sa patrie historique est jeté aux orties pour adopter rien de moins que l'idéologie de l'ennemi. Les cadres idéologiques de la gauche perçoivent désormais l'entreprise de libération et de renaissance nationales du peuple d'Israël dans son pays comme un vulgaire épisode colonial dont il faudrait avoir honte. Ils parlent sans complexes, ils se félicitent même de la phase « post-sioniste » où ils auraient conduit notre pays. Ils ont donc en réalité adopté précisément l'idéologie que la Ligue arabe a financée à coups de pétrodollars depuis un demi-siècle, l'antisionisme !

Ce qui est le plus significatif de la confusion ambiante c'est qu'après cela les partisans des accords d'Oslo soient très étonnés quand ils se voient taxés à juste titre de trahison.

En reconnaissant la légitimité « palestinienne » au minimum sur des portions importantes de notre patrie historique, en choisissant pour partenaire un chef terroriste rusé sans foi ni loi, en permettant l'accès de dizaines de milliers de soldats de l'« armée de libération de la Palestine » déguisés en « policiers palestiniens », en permettant l'accès à notre pays de plus de huit cent *mille* « touristes » arabes rentrés mais jamais ressortis, le gouvernement sortant a mené une politique suicidaire.

Dans peu de temps l'échéance électorale dans notre pays remettra les pendules à l'heure. Les *dirigeants actuels qui ont mis notre* pays dans l'état où il se trouve devront à n'en pas douter rendre des comptes.

Léon Rozenbaum*, avocat à Jérusalem, est président de la branche francophone du Likoud.*

La gangrène islamiste

par Marcel Goldstein

UNE fois de plus, la pulsion de mort de fanatiques islamiques a assassiné systématiquement des hommes, des femmes et des enfants. Ces deux derniers dimanches, c'était à Jérusalem et ailleurs en Israël, le 4 mars à Tel-Aviv, et il s'agissait d'Israéliens. Plusieurs fois par semaine, c'est en Algérie et il s'agit d'Algériens. Il y a quelques mois, c'était à Paris, des usagers du métro. Il n'y a pas si longtemps, le carnage se produisait à New York.

Que l'on ne se trompe pas d'analyse. Il ne faut pas se polariser sur le Moyen-Orient et sur l'importante évolution qui s'y déroule.

Israël a fait un pari sur la paix avec les Palestiniens. Itzhak Rabin l'a payé de sa vie. Le choix de Yasser Arafat comme interlocuteur s'est imposé. Encore faut-il qu'il veuille non seulement négocier la paix, mais aussi, pour ce faire, respectant les accords qu'il a signés, assumer la sécurité dans les domaines qui sont les siens. Il en a les moyens ! Il ne saurait y avoir de double langage et une action sur le devant de la scène et une autre derrière. Il y va de l'avenir des deux peuples et du sien propre. Puisse-t-il l'avoir compris, il n'est que temps.

La communauté internationale n'a pas vraiment mesuré les risques que lui fait courir la gangrène islamiste. Le fanatisme recrute partout des exécutants qui au nom d'un islam dévoyé et revanchard cherchent à assouvir sa volonté de puissance et de destruction.

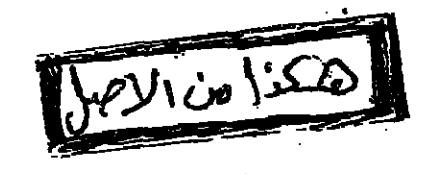
La lâcheté internationale devant le chantage, la recherche concurrentielle des profits commerciaux à court terme aboutissent à maintenir et à *encourager les pays qui induisent* et financent ce terrorisme dit à tort aveugle, qui vise à décérébrer les peuples et les gouvernements par l'épouvante et la désorganisation des sociétés visées.

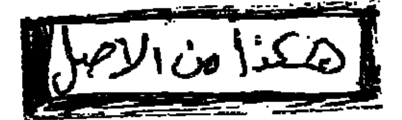
Faut-il rappeler que les victimes *permanentes de ce fanatisme d'une* religion dévoyée sont aussi les musulmans eux-mêmes ? Qu'ils sont aussi les cibles désignées et privilégiées d'une tentative mondiale de subversion ?

Il est temps, il est grand temps, que nos *gouvernements démocratiques* prennent véritablement conscience de cette gangrène islamiste. Celle-ci n'est pas réservée aux seuls Israéliens qui payent aujourd'hui d'être le verrou d'arrêt de cette très dangereuse infection.

La réalité française et européenne et quelques épisodes sanglants avant-coureurs doivent convaincre nos hommes politiques qu'il n'y a guère de problème plus important et plus urgent à résoudre, y compris dans notre pays.

Marcel Goldstein *est vice-président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).*





Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

L'Australie entre Occident et Asie

Suite de la première page

En effet, si la question ne fait pas débat, c'est probablement qu'elle jouit d'un consensus implicite. Car ce recentrage identitaire est une tendance lourde qui transcende les clivages partisans. Dès sa fondation, en 1901, la fédération australienne avait réglé ses pendules à l'heure de Big Ben jusqu'à ce que la grande peur du Japon, qui bombarda Darwin en 1942, lui révèle brutalement la vanité de l'allégeance britannique. Elle y perdit une mère mais y gagna un oncle, cette Amérique dont elle partageait la mythologie pionnière et qui, surtout, l'embrassait dorénavant de son aile protectrice.

Là encore, le désappointement fut abrupt. Humiliée d'avoir joué les supplétifs des troupes américaines dans le désastre du Vietnam, l'Australie se résolut depuis lors à esquiver cet Occident qui lui barrait l'horizon et lui aliénait la seule solidarité qui vaille, celle qu'impose la géographie. Cette découverte de l'Asie fut le grand dessein du premier ministre travailliste Gough Whitlam entre 1973 et 1975, et devint ensuite l'obsession du Labor, revenu au pouvoir à partir de 1983. On se souvient de l'activisme déployé par Canberra dans le règlement de la crise du Cambodge ou dans la gestation du projet du forum de coopération économique de l'Asie-Pacifique (APEC).

A ceux qui doutaient de cette vocation, les diplomates australiens n'hésitaient pas à brandir une carte où Canberra trônait au cœur de l'Asie de l'Est. Un tel *credo* ne tient pas que de l'illusion cartographique. Il consacre un retournement de l'identité géopolitique du pays. Le temps est révolu où les Australiens, repliés sur leurs côtes méridionales, semblaient comme fuir le grand nord de l'île-continent, ce « glacis » et cette *« étendue morte les protégeant d'une possible invasion »* comme l'a si bien écrit le géographe français Joël Bonnemaison. Cette remontée vers le nord, les jeunes Australiens y sacrifient aujourd'hui à la manière d'un rituel initiatique en promenant leur sac à dos de Singapour à Ho Chi Minh-Ville, à rebours du pèlerinage de leurs parents dans les brumes de la vieille Europe. Et les technocrates se prennent de passion pour le modèle des « dragons » jusqu'à leur emprunter leur recette, cette fameuse industrialisation par les exportations qui est en train d'arracher le pays à sa somnolence de « République bananière » gavée de houille, de charbon ou de laine.

Il serait pourtant hasardeux d'en conclure que l'Australie est en voie d'asiatisation. Blanche dans son écrasante majorité et pétrie d'une culture politique à la Westminster, sa population n'est pas prête à assumer les déchirantes révisions qu'implique ce nouveau cours. Il est vrai que ses voisins, qui la soupçonnent d'être le chargé d'affaires régional du libre-échangisme américain, ne lui épargnent aucune rebuffade. Sa mise à l'écart du sommet euro-asiatique de Bangkok, à l'initiative de la Malaisie, vient de souligner assez cruellement les limites de cette stratégie d'ancrage en Asie.

Le deuxième terreau sur lequel les élites de Canberra tentèrent de féconder une nouvelle identité est le multiculturalisme. A mesure que les vagues d'immigration de l'après-guerre déposèrent leurs strates de Polonais, Ukrainiens, Italiens, Grecs, Libanais ou Vietnamiens, il apparut urgent de repenser une culture dominante jusque-là imprégnée de références anglo-celtes. Initiée, là encore, par le premier ministre travailliste Gough Whitlam, qui mit fin à la politique malthusienne dite de la *« White Australia »*, cette mue fut encouragée par son successeur libéral, Malcolm Fraser, dont la grande affaire fut la création de SBS, télévision publique qui diffuse des programmes en trente-quatre langues.

Les travaillistes étaient presque parvenus à faire oublier leur ralliement à l'orthodoxie monétariste

On poussa même l'audace jusqu'à conjuguer multiculturalisme et renaissance autochtone. Les travaillistes s'efforcèrent ainsi d'améliorer le sort de la communauté aborigène, enclave de misère fichée dans un pays riche et, surtout, mémoire d'un traumatisme colonial qui avive la mauvaise conscience des nouvelles générations. Cette tentative de réhabilitation s'accompagna de beaucoup d'hypocrisie et de reniements mais elle déboucha, en 1992, sur un jugement historique de la Haute Cour, qui invalida le concept de *Terra nullius* selon lequel l'Australie était inoccupée avant l'arrivée des Blancs. Une autre fiction de « l'Australie de papa » venait de succomber.

Ainsi les travaillistes étaient-ils presque parvenus à faire oublier leur ralliement à l'orthodoxie monétariste en attisant un nationalisme en rupture avec les mythes et les vassalités du passé et à la recherche d'une nouvelle « centralité » dans cette région d'Australasie. Quête brouillonne et douloureuse, s'il en est, source d'une insécurité psychologique lancinante que l'on cherche à soulager au travers d'orgueilleuses bravades anti-américaines, anti-britanniques ou... anti-françaises. Les libéraux prolongeront-ils l'aventure ?

Ramer à contre-courant serait suicidaire. Il n'en reste pas moins que le nouveau chef de gouvernement, M. Howard, ne partage nullement le lyrisme de son prédécesseur sur la République, le *multiculturalisme, les droits aborigènes* ou l'ouverture à l'Asie dont il ne veut pas qu'elle coûte trop aux liens historiques avec l'Europe et l'Amérique. A défaut d'un retour en arrière, c'est une pause que le pays devrait s'offrir. Plus franchement à l'Ouest mais pas vraiment à l'Est, l'Australie libérale jette l'ancre.

Frédéric Bobin

RECTIFICATIF

CHARGEURS ET LA COB

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 29 février, à propos de la scission du groupe Chargeurs en deux pôles, médias et textiles, la Commission des opérations de Bourse (COB) n'est pas intervenue pour que soit publié avant l'heure le montant des pertes (575 millions) pour 1995. Le groupe de Jérôme Seydoux a agi de sa propre initiative afin d'offrir à ses actionnaires la plus grande transparence dans cette opération.

Le Monde

ÉDITORIAL

Crispation enseignante

DANS le vaste débat lancé par François Bayrou, sur le thème de l'école « sanctuaire », « ouverte » ou « fermée » sur la société et ses crises, une enquête du ministère de l'éducation nationale vient poser quelques utiles jalons. Comment les enseignants considèrent-ils leur métier, comment voient-ils leurs élèves ? Les réponses recueillies auprès d'un millier d'entre eux ne sont guère réjouissantes et laissent entrevoir un malaise profond, où les crispations l'emportent largement. Le corps enseignant a une vision sombre d'une institution scolaire qui ne contribue pas à réduire les inégalités sociales et ne s'adapte que difficilement aux nouvelles exigences.

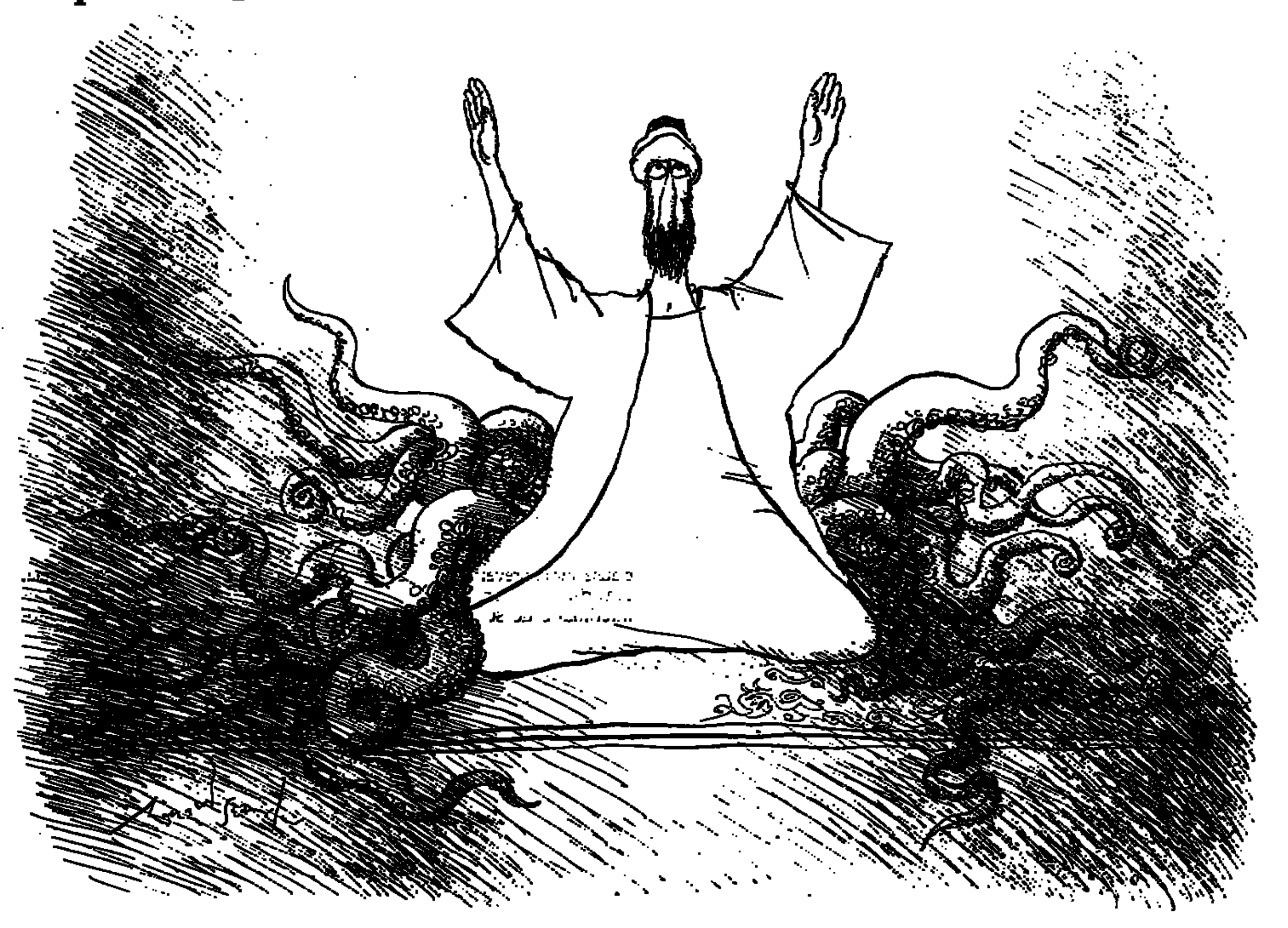
Plus grave, sans aucun doute, est le regard qu'ils portent sur ceux qu'ils côtoient chaque jour : les élèves. L'enseignant est maître absolu en sa classe. Ce principe bien peu – pas assez ? – contesté lui confère des responsabilités particulières envers les jeunes. Or les analyses des maîtres sont sévères et leurs exigences bien peu en phase avec les nouvelles réalités qui se dessinent au collège et au lycée. Que les professeurs de lycée en région parisienne considèrent que près de la moitié des classes sont *« mauvaises »* ne laisse pas d'étonner, quand plus de 70 % des élèves réussissent leur bac. Que, dans cette même région, les trois quarts des enseignants de collège dans les quartiers sensibles jugent leurs élèves passifs, indisciplinés, faibles, peu intéressés devient franchement inquiétant. Comment, sur de tels constats, construire une relation pédagogique correcte ?

Dans le même temps, le corps enseignant apparaît comme arc-bouté sur quelques principes qui ne favorisent guère les innovations. Le travail personnel demandé à l'élève peut atteindre les 18 heures en classe de seconde. La demande de sélection demeure forte, en particulier chez les professeurs agrégés. La transmission des savoirs, mission première de l'école, est souvent mise en avant pour refuser tout autre type de relation avec les élèves. Plus de la moitié des enseignants refusent tout travail collectif, au nom de l'autonomie du maître.

Ces grandes tendances laissent entrevoir des professeurs désorientés et qui, en réaction, semblent vouloir en revenir aux temps anciens. Heureusement, ce tableau demande à être nuancé. L'étude du ministère confirme en effet que plusieurs corps d'enseignants coexistent désormais, où l'effet génération joue à plein. PEGC des années 70, professeurs surdiplômés de la fin des années 80 ; enseignants des villes moyennes ou des campagnes, et professeurs des grandes agglomérations urbaines : les cultures ne sont pas les mêmes et les approches du métier divergent.

Paradoxalement, les nouvelles générations apparaissent comme les moins préparées à développer de nouvelles pratiques avec les élèves. Une formation exclusivement universitaire les renforce dans leur crainte d'assumer une mission de travailleur social. Souvent nommés dans les zones les plus difficiles, leur approche exclusivement centrée sur la transmission du savoir se traduit souvent par un rapide désenchantement. C'est à ces problèmes de formation que devra s'attaquer le ministre de l'éducation nationale. En notant, comme le souligne cette enquête, que les enseignants, s'ils expriment un malaise, n'ont pas pour autant baissé les bras.

La pieuvre *par Ronald Searle*



Blues

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

A LA SORBONNE, le philosophe Louis Lavelle parlait de la grâce. Près de là, Bachelard psychanalysait le feu avec l'accent bourguignon. Vers Maubert, une cave abritait Claude Luter et son jazzband. Dès l'escalier en vis du Lorientais, les ragtimes levaient des images de bateaux à aubes, de canotiers, de gilets à fleurs, de banjos grattés sur des balles de coton. Le rustique new-orleans était revenu, après cinq ans de rutabaga et de faux jazz guimauve, couvert par *Lily Marlene*. Tête de moine, paupières closes, Luter battait les quatre temps avec sa hanche. Duras venait de publier *Barrage contre le Pacifique*. Des pantalons écossais faisaient la roue au pied de l'orchestre en nage. Les années 50 se saoulaient d'après-guerre.

Justement, Luter est dans la salle de l'Olympia, le 4 mars 1996 au soir. Le moine n'a pas changé. Il sourit en connaisseur. Sur scène, Woody Allen l'a remplacé à la clarinette *(lire aussi page 23)*. Le réalisateur proprement génial de *Manhattan* joue pour jouer. Pour autant, il ne plaisante pas. Un doux mélange de bon élève et de cancre porté sur les lâchers de hannetons. C'est lui, c'est bien lui, yeux baissés, pas de lèvres, l'air d'avoir été poussé en scène à coups de pied, du fond de la coulisse. A quoi ça tient, l'émotion de voir une de ses idoles là, tout près, et qui s'époumone, gentiment, le temps d'un « bœuf » entre amis ? Pour un soir unique, Allen a abandonné ses femmes compliquées, les divans new-yorkais, la Rose du Caire, Aphrodite, sa gloire. Quel Ingres a encore la générosité de faire partager ses loisirs au violon ? (A propos, vous savez qui tenait le piano, à la Villa Médicis, quand le directeur Ingres levait l'archet pour se changer les idées, après dîner ? Un élève nommé Gounod. Le monde est petit.)

Duras aurait aimé ces blues bien balancés et qui prennent leur temps, leur côté fête de village, l'été, à la fraîche. Comme Woody Allen, elle aimait ce jazz-là, innocent, gamin, qui a l'air chez lui à l'église comme au bordel. Freud, aussi, les rapprochait. L'écrivain s'en moquait moins que le cinéaste. Elle avait attrapé certains tics des analystes, tout en ne comprenant rien à Lacan, sans doute parce qu'il l'admirait trop. Elle tournait autour de l'indicible, et elle l'appelait *« ça »*. *C'est là, ça parle, ça a à voir avec.* Chacun y trouvait son compte.

Le bonheur se contentait de formules simples. Tout le secret du new-orleans se résumait à quelques enchaînements d'harmonies. Les amateurs se les transmettaient comme un sésame. Tant de mesures en si bémol, tant en mi bémol, tant en fa septième ; et roulez jeunesse ! Cela donnait des rectangles dans des calepins. Temps bénis, où la musique tient dans une poignée de petits carrés ! Etonnez-vous que le dixieland ne vieillisse pas : c'est notre grégorien !

Woody Allen s'en va, après un dernier *After you've gone*. Il s'excuse de nous quitter. Il le faut. L'œil songeur roule en bas des lunettes. Les pieds butent, de vraie timidité. Le pantalon flotte. La tonsure rousse disparaît dans les tentures. Chaplin est enfoncé. La cohorte des humains inadaptés, seuls fréquentables, a trouvé mieux, pour la défendre, que le vagabond au jonc qui se tord. Elle a adopté un héraut moins geignard, juste lunaire à souhait ; un ange ici-bas !

Il y a bientôt un demi-siècle, Louis Lavelle l'oublié range ses petites notes sur la grâce. Bachelard remonte vers la montagne Sainte-Geneviève, barbe au vent. Les filles se serrent la taille dans des colliers de chien. La France fredonne *A la mi-août*, samba, et *Boléro*. La guerre de Corée est proche. Dien-Bien-Phu va suivre. Si bémol, mi bémol, un-deux, un-deux-trois-quatre : c'est parti. Jeudi, on portera en terre une autre effarée à grosses lunettes. On croira entendre la voix enfumée de Duras : rejoue-le moi, ce blues qui n'en finit pas !

La vie est mal faite : si douce, un soir, et puis pfuitt, rien.

DANS LA PRESSE

THE NEW YORK TIMES
Anthony Lewis

■ Les bombes du Hamas font plus que renforcer les chances de l'opposition de droite. Elles sapent la croyance des Israéliens qui était à la base du processus de paix – la croyance qu'Israël avait trouvé en M. Arafat et en l'Autorité palestinienne le partenaire auquel il pouvait se fier. *[...]* M. Arafat a temporisé en traitant avec le Hamas parce qu'il redoute une polarisation de sa société. Il a espéré que le Hamas renoncerait au terrorisme pour participer à la vie politique de la nouvelle entité palestinienne. *[...]* Que peut-il faire ? *[...]* C'est à bien des égards une question de symboles. Il aurait dû depuis longtemps échanger son uniforme contre des vêtements civils, en expliquant à son peuple qu'il entrait dans une ère nouvelle de paix et d'action politique. En condamnant les actes terroristes comme il l'a fait, il devrait faire preuve de la passion qu'exigent à la fois son intérêt personnel et la simple humanité.

RTL
Philippe Alexandre

■ Est-ce une utopie délirante que d'unir – dans je ne sais quel cénacle – les pays hostiles au terrorisme afin qu'ils fixent entre eux des règles et une attitude communes au lieu de faire preuve, lorsqu'ils ne sont pas directement menacés, d'une tragique complaisance envers les pays qui soutiennent les fanatiques en échange de quelques barils de pétrole ou, comme la France vient de le faire à Téhéran, d'une poignée de contrats ?

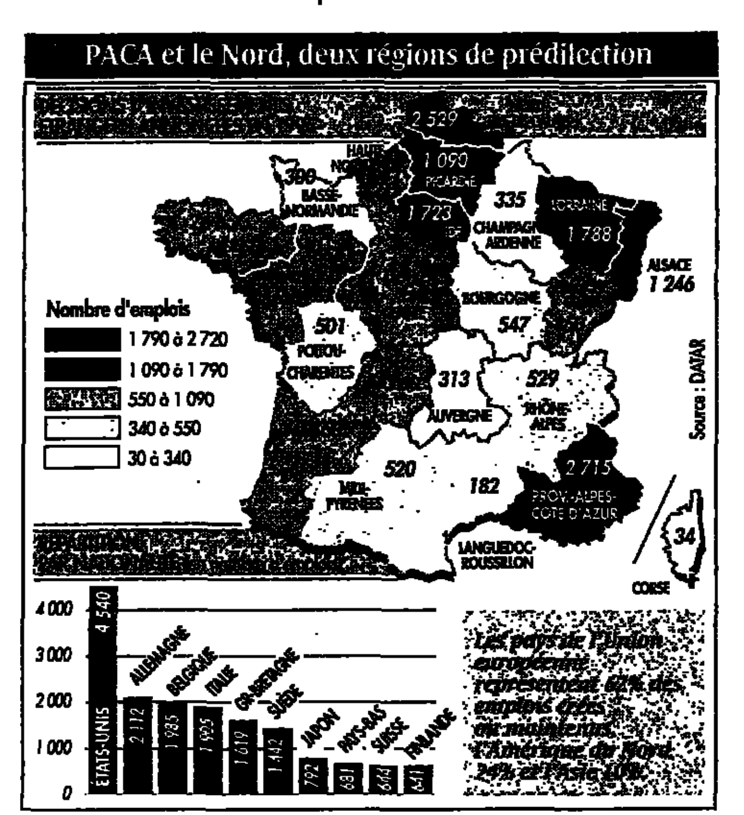
INTERNATIONALISATION Alors que le président de la République multiplie les interventions à l'étranger pour inciter les investisseurs à venir en France, la Datar devait présenter mardi 5 mars les résultats de son réseau de prospective internationale, Invest in France Network. ● EN PROGRESSION de 15 % par rapport à 1994, près de 20 000 emplois ont été créés ou maintenus en 1995, grâce aux investissements étrangers. ● L'ÉLECTRONIQUE, les télécommunications et l'informatique, l'agroalimentaire et l'automobile sont les secteurs les plus attractifs. ● AU CLASSEMENT PAR RÉGION, c'est Provence-Alpes-Côte-d'Azur qui a créé la surprise : elle a concentré plus d'investissements étrangers que la région Rhône-Alpes. ● DANS LE MONDE, la France reste le quatrième pays d'accueil. Les Américains ont été les plus actifs en 1995, en investissant près de 40 milliards de francs.

Les investissements étrangers ont permis de créer 20 000 emplois en 1995

La Lorraine, l'Alsace, le Nord-Pas-de-Calais et l'Ile-de-France restent les régions les plus recherchées. Mais Provence-Alpes-Côte-d'Azur a devancé la région Rhône-Alpes, selon le bilan de la Datar

PRÈS DE 20 000 EMPLOIS sont dus, en 1995, aux investissements étrangers : c'est le bilan que la Datar devait annoncer fièrement mardi 5 mars. Comme chaque année, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale célèbrait, en présence de Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, les efforts de son réseau de prospective internationale, Invest in France Network. Cette fois, la fête était aussi dédiée à un ambassadeur de premier rang, Jacques Chirac. Fin février, le chef de l'Etat en personne ne vantait-il pas les attraits de l'économie française lors du premier sommet euro-asiatique à Bangkok ? Quelques semaines auparavant, il tentait directement de convaincre un parterre de cinq cents hommes d'affaires américains à Chicago. Les Etats-Unis restent les premiers investisseurs dans l'Hexagone.

Objectif de cette promotion présidentielle : *« placer la France au premier rang des pays pour l'accueil des investissements étrangers »*, a rappelé Jean-Claude Gaudin. Le ministre s'est réjoui de voir le dispositif national *« se hisser progressivement à un niveau comparable à celui de nos principaux concurrents »* européens, disposant pourtant *« d'outils extrêmement performants de promotion et d'accueil »*.



Depuis trois ans, la progression du nombre d'emplois créés ou maintenus est à peu près constante, passant de 14 150 en 1992 à 19 818 en 1995 (soit 15 % de plus que l'année précédente). La Datar recense 264 projets (contre 240 en 1994), dont 40 dans les secteurs de l'électronique, de la télécommunication et de l'informatique, 27 dans l'agroalimentaire et 24 dans l'automobile. Il s'agit de créations, de reprises de sociétés et, majoritairement, d'extensions d'entreprises existantes. C'est le cas d'IBM, qui investira 5 milliards de francs à Corbeil-Essonnes, avec 1 000 emplois à la clé, ou de Ford qui a annoncé, en octobre, l'agrandissement pour 1,5 milliard de francs de son usine de Blanquefort, près de Bordeaux, qui ajoutera 300 emplois aux 3 800 actuels.

Atmel a décidé la reprise et l'extension d'un fabricant de composants électroniques : il prévoit 500 emplois, en plus des 235 conservés. L'américain, qui s'installe dans le bassin minier de l'agglomération marseillaise, bénéficie de la prime d'aménagement du territoire. Ainsi en va-t-il du système français : l'association Invest in France Network, forte de ses dix-sept bureaux, prospecte à l'extérieur ; la Datar coordonne les aides à l'intérieur.

LA SURPRISE DE LA CÔTE D'AZUR

Malgré son rôle d'« arrangeur » du territoire, celle-ci ne parvient pas toujours à concentrer ses efforts où elle l'entend. En 1994, les partenaires pour la fabrication de la Swatchmobile avaient préféré Sarreguemines-Hambach à Poitou-Charentes. En 1995, la Lorraine a attiré le groupe finlandais Kyrel Oy. Avec son personnel bilingue, cette région connaît un engouement marqué de la part des entreprises allemandes : désormais, la moitié des nouveaux emplois y sont le fait d'entreprises d'outre-Rhin (*Le Monde* daté 27-28 août 1995).

La Lorraine figure, cette année encore, parmi les cinq régions les plus favorisées par les investissements étrangers, à côté, comme précédemment, de l'Alsace et du Nord-Pas-de-Calais. Autre habituée de ce classement : l'Ile-de-France, qui, contrairement à ce qu'en disent ses responsables économiques, bénéficie toujours de solides atouts. Enfin, c'est la surprise de l'année : Provence-Alpes-Côte d'Azur détrône Rhône-Alpes. La Datar se réjouit d'indices positifs en ce début d'année, avec l'arrivée d'un centre de recherche de Motorola en Ile-de-France, le renforcement de la présence de Philips au Mans, à Caen et à Dreux.

Les collectivités locales, en particulier les conseils régionaux, ne sont pas en reste pour tenter de convaincre sur les marchés extérieurs. Les entreprises nationales, les sociétés de conversions démarchent elles aussi. Et le ministère de l'économie dispose de son propre réseau : la délégation aux investissements internationaux. Cette structure, a-t-il été annoncé mardi, devrait se rapprocher étroitement d'Invest in France Network. La réforme de cette dernière, mainte fois annoncée, a jusqu'à présent toujours été repoussée. Désormais, la quête d'emplois mérite bien de concentrer les efforts, parfois un peu éparpillés.

Martine Valo

L'électronique, secteur le plus attractif

nombre d'emplois créés :	0 – 1 000 – 2 000 – 3 000 – 4 000 – 5 000
ÉLECTRONIQUE/TÉLÉCOM/INFORMATIQUE	5 567
AUTOMOBILE	3 074
AGRO-ALIMENTAIRE	1 935
PHARMACIE/SANTÉ	1382
BIENS D'ÉQUIPEMENT	1 173
TRAVAIL DES MÉTAUX	1 117
BOIS/PAPIER/CÉRAMIQUE	951
AMEUBLEMENT/TEXTILE	888
MÉCANIQUE/ÉLECTRONIQUE	737
PLASTURGIE	732

Source : Datar

L'électronique-informatique attire 28 % des emplois et 15 % des projets, l'automobile 15,5 % des emplois et 9 % des projets.

La France, quatrième terre d'accueil dans le monde

L'HEXAGONE reste une destination très recherchée par les investisseurs étrangers. En 1995, les rachats de sociétés françaises réalisées par des groupes étrangers ont représenté 12,8 milliards de dollars (64 milliards de francs), en hausse de 2,4 % par rapport à 1994, selon *une étude du cabinet d'audit* KPMG Corporate Finance. Ce montant classe la France au deuxième rang européen et au quatrième rang mondial pour les investissements internationaux, derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Chine.

Alors que le montant total des fusions-acquisitions internationales a explosé en 1995 pour atteindre 229 milliards de dollars contre 196 milliards l'année précédente, la persistance d'un fort courant d'investissements étrangers prouve que la France conserve encore de nombreux atouts. La taille de son marché, la facilité d'accès, sa proximité avec le reste de l'Europe, au moment où le marché unique devient une réalité, sont autant d'arguments pour les sociétés étrangères. Elles ont l'embarras du choix. De plus en plus d'entreprises françaises sont en vente, faute de trouver des actionnaires pour les aider à soutenir leur développement.

Le capitalisme anglo-saxon reste dominant dans les opérations en France : ensemble, Américains et Britanniques totalisent 75 % du montant total des investissements réalisés dans l'Hexagone. En 1995, les Américains se sont montrés les plus actifs sur le marché français. Ils *ont réalisé l'an dernier cent deux* transactions, représentant au total plus de 8 milliards de dollars (contre 1,4 milliard en 1994). Les Britanniques, qui avaient été très présents en 1994 avec 5,3 milliards de dollars de capitaux investis, n'ont engagé l'an dernier que 1,5 milliard et ne se classent plus qu'au troisième rang des investisseurs étrangers.

En dehors de ce courant anglo-saxon, tout est émietté. Exceptionnellement, la Norvège se classe au deuxième rang en 1995, à la suite de la création d'une société commune avec Gaz de France à Dunkerque, représentant un engagement de plus de 1,6 milliard de dollars. Puis viennent le Canada (341 milions de dollars investis), l'Autriche (210 millions de dollars), l'Italie (196 millions), le Japon (166 millions) enfin l'Allemagne (159 millions contre 1,4 milliard en 1994).

Mais les groupes français ne sont pas en reste. Désireux de renforcer leur internationalisation, ils ont poussé les feux l'an dernier. Leurs acquisitions sont passées de 11,4 milliards de dollars en 1994 à 12,9 milliards en 1995, ce qui les place au sixième rang des investisseurs mondiaux.

LES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Leurs destinations privilégiées ? La Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Ces deux pays ont recueilli plus de 6,8 milliards de dollars d'investissements français, soit près de 53 % de toutes les opérations françaises à l'étranger. Le Yémen atteint une exceptionnelle troisième position : le groupe pétrolier Total y a investi 2,1 milliards de dollars en 1995 dans une joint-venture pour l'exploitation gazière.

Toujours très attentifs à l'Europe, les groupes français tentent aussi de renforcer leur présence en Asie. Délaissant un peu la Chine, comme tous les investisseurs internationaux, les entreprises françaises ont *reporté leurs efforts sur l'Australie*, la Corée et le Vietnam. En revanche, elles ont totalement ignoré la Russie. Ce pays, pourtant, commence à attirer les investisseurs étrangers. L'an dernier, ils y ont engagé plus de 9 milliards de dollars contre 1,7 milliard en 1994.

Martine Orange

Les Caisses d'épargne organisent la décollecte du Livret A

DEMANDEZ le Livret jeune ! Demandez le LEP (Livret d'épargne populaire) ! N'attendez pas. Courez, courez chez votre banquier ! Venez à votre Caisse d'épargne ! Précipitez-vous à La Poste pour profiter du taux d'intérêt imbattable – et non imposable – qui détrône le tout-puissant Livret A. Depuis l'annonce le 30 janvier par le gouvernement d'une baisse de 4,5 % à 3,5 % de la rémunération du Livret A, la création du Livret jeune et l'assouplissement du LEP, la chasse aux clients est ouverte. La saison s'annonce d'autant plus difficile que le nombre de chasseurs a augmenté. Maintenus jusqu'à présent à l'écart du pactole de l'épargne *populaire, les réseaux bancaires ont désormais* accès à une part du gâteau. La concurrence fait rage. La relance de la consommation attendra.

Résultat : dans les quinze jours qui ont suivi les mesures gouvernementales, on a assisté à des retraits massifs de la part des épargnants et des transferts vers des placements plus rémunérateurs. Selon la Caisse des dépôts, la décollecte du Livret A a atteint 11 milliards de francs pendant cette période. Si les retraits se poursuivaient au même rythme au cours des prochains mois, le financement du logement social réalisé *via* les sommes collectées sur le Livret A se révélerait plus difficile.

ARRIMER LES CLIENTS

Pour l'instant le risque est limité. Le mois de janvier avait été très bon pour le Livret A avec 12 milliards de francs recueillis. L'encours centralisé par la Caisse des dépôts reste confortable à environ 700 milliards de francs. Mais les retraits se sont poursuivis tout au long du mois de février. Selon René Barberye, président des Caisses d'épargne qui, avec La Poste, ont le monopole de la distribution du Livret A, le mon*tant des fonds retirés a atteint 13,5 milliards en* février. Mais seuls 500 millions seraient sortis de son réseau pour s'investir dans la consommation ou dans d'autres circuits bancaires. Le solde est allé se placer pour moitié sur le LEP et le Livret jeune, l'autre moitié étant transférée sur l'épargne logement et l'assurance-vie.

Les Caisses d'épargne *n'ont pas lésiné pour* arrimer leurs clients. Ainsi, la Caisse d'épargne de Haute-Normandie n'a pas hésité à adresser une lettre aux parents des jeunes épargnants détenteurs d'un Livret A. *« Le gouvernement vient d'annoncer la création du Livret jeune destiné aux 12-25 ans. Pour votre enfant, c'est une excellente nouvelle »*, se réjouit la missive.

« Pour permettre de lui faire profiter de cet avantage, je me propose de procéder à l'ouverture à son nom du Livret jeune et de transférer l'épargne de son Livret A sur ce nouveau Livret », écrit le responsable de la Caisse, qui a intégré les règles de la concurrence et tente de prévenir la tentation des parents du jeune épargnant de céder à la facilité et d'ouvrir un livret jeune... à leur propre banque. Pour plus de sûreté, il envisage un transfert automatique. Seul un refus écrit avant le 1er mars – la lettre est datée du 9 février – pourra stopper le transfert. Sur le plan de la rentabilité, la démarche des Caisses d'Epargne n'est pas critiquable. La méthode, en revanche, est assimilable à de la vente forcée. Le maintien du monopole de la distribution du Livret A par les Caisses d'épargne peut se justifier à *condition qu'elles n'organisent pas la dé*collecte.

Babette Stern



OPA sur Trafalgar House : le « Queen-Elizabeth II » passe sous pavillon norvégien

LE CHANTIER NAVAL norvégien Kvaerner a lancé lundi 4 mars une offre publique d'achat (OPA) de 904 millions de livres (7 milliards de francs) sur le conglomérat britannique Trafalgar House. Kvaerner, qui est le premier européen (23,7 milliards de francs de chiffre d'affaires), deviendra ainsi un acteur majeur dans le secteur de l'exploration pétrolière et gazière, dans lequel Trafalgar réalise 80 % de son activité.

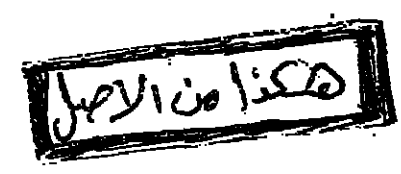
Le conseil d'administration de Trafalgar House a accepté l'offre de Kvaerner, tandis que Hongkong Land Holdings, actionnaire principal de Trafalgar House avec 25,8 % du capital, a annoncé qu'il apporterait ses titres à l'OPA. Les performances de Trafalgar House sont désastreuses et Hongkong Land est heureux de se tirer de cette mauvaise passe. L'action, qui avait atteint 388 pence en 1989, s'est effondrée à 18,5 pence le 31 octobre 1995. Après trois décennies de succès et d'expansion, l'empire fondé à la fin des années 50 par Sir Nigel Broackes était devenu le plus célèbre canard boiteux de la City.

ÉLAGAGE DES ACTIVITÉS

En 1992, Hongkong Land a cru pouvoir redresser l'empire déchu en en prenant le contrôle et en poussant vers la sortie Sir Nigel Broakes. En vain. Dans les croisières, comme dans l'immobilier, son métier d'origine, et le bâtiment, Trafalgar a subi de plein fouet la récession d'après-guerre du Golfe. Sur les cinq derniers exercices, un seul a été bénéficiaire. Trafalgar House était encore dans le rouge en 1995 avec une perte de 355 millions de livres pour un chiffre d'affaires de 3,72 milliards de livres. Au cours des derniers mois, Trafalgar a essayé d'alléger ses dettes en vendant des filiales comme l'hôtel Ritz de Londres et la *société de* construction de maisons individuelles Ideal Home. Cela n'a pas suffi. Au total, Hongkong Land aura perdu quelque 100 millions de livres sur son investissement initial.

Kvaerner compte poursuivre l'élagage des activités de Trafalgar House pour 750 millions de livres. Il veut vendre la compagnie de croisières Cunard, qui, avec ses huit paquebots de luxe, a perdu à elle seule 134 millions de livres en 1995. Cunard exploite le célèbre paquebot *Queen-Elizabeth II*, dont la relance commerciale s'est transformée en catastrophe. Le paquebot s'est échoué au large des côtes du Massachusetts (Etats-Unis) en 1992, tandis qu'une croisière de prestige fin 1994 s'est soldée par un désastre commercial et financier.

Ar. Le.
(avec Bloomberg et AFP.)

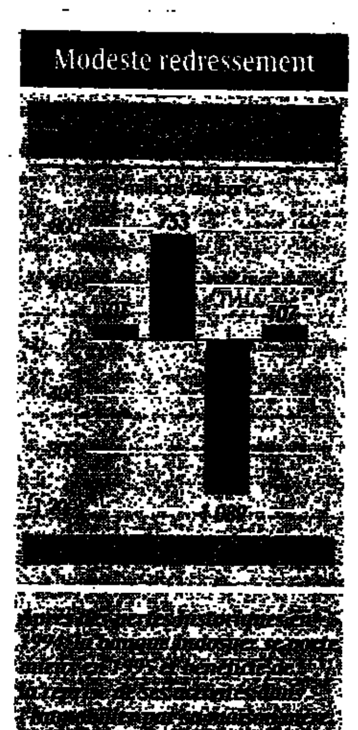


Indosuez sort du rouge

L'amélioration est due à la baisse des provisions et à un résultat exceptionnel. L'immobilier a été transféré à la maison mère

POUR LA PRÉSENTATION du résultat annuel 1995 d'Indosuez, Christian Maurin, qui est arrivé fin janvier 1996 à la tête de la banque, était flanqué de Gérard Mestrallet, qui cumule la présidence de Suez et celle du conseil de surveillance d'Indosuez. *« C'est la dernière fois que je suis là »*, a précisé M. Mestrallet de façon liminaire. *« La prochaine fois, ce sera le directoire qui annoncera les comptes. »* Le patron d'Indosuez, c'est désormais Christian Maurin, à peine revenu d'un voyage en Asie où il avait accompagné Jacques Chirac.

La présence de Gérard Mestrallet était loin d'être incongrue. Tout au long de l'année 1995, la compagnie de Suez a pleinement joué son rôle d'actionnaire, recapitalisant pour 1,2 milliard de francs en mars, allégeant la banque de 5,5 milliards de francs d'actifs immobiliers, organisant la vente de la filiale Gartmore – qui a dégagé une plus-value de 1,3 milliard de francs –, promettant un nouvel effort en fonds propres d'environ 1 milliard d'ici la fin de l'année.



Cette politique d'assainissement a permis à Indosuez de sortir du rouge après des pertes de près de 1 milliard en 1994. Il fallait marquer un tournant après la restructuration de la banque, son changement de président et son recentrage sur des métiers prioritaires. L'état-major a donc choisi d'afficher un résultat symbolique positif de 107 millions de francs.

UN EXERCICE MODESTE

L'exercice reste pourtant très modeste. Les gros dossiers immobiliers ont été transférés sur la maison mère, permettant de réduire de 1,7 milliard en 1994 à 87 millions de francs la dotation aux provisions sur cette activité. En revanche, hors immobilier, la banque a encore dû améliorer la couverture de ses risques sur ses autres métiers en passant 1,262 milliard de francs de provisions. Ce montant comprend une dotation de 330 millions de francs sur Eurotunnel ainsi que 300 millions pour d'autres financements de projets. Sur Locafrance, sa filiale decrédit-bail, les provisions ont été ramenées de 334 millions à 11 millions, mettant fin à une aventure qui aura coûté 2 milliards de francs.

Résultat exceptionnel et baisse des provisions expliquent l'essentiel du mouvement de redressement de la banque. *« L'année 1995 a été difficile »*, a commenté M. Mestrallet. La banque a souffert d'une notation faible, d'une activité difficile sur les marchés financiers et d'une faible demande de crédits en France. Le produit net bancaire a reculé de 9,6 %. Ce sont les « services aux investisseurs », c'est-à-dire les activités de gestion pour compte de tiers, qui ont constitué l'essentiel (41 %) du résultat d'exploitation après provisions.

L'objectif affiché par Gérard Mestrallet, et que le président du directoire, Christian Maurin, a la charge de réaliser, est une rentabilité de 9 % des fonds propres dans deux ans contre un maigre 1 % actuellement. Le recentrage est en marche. A la vente de Gartmore ont succédé le désengagement de la Hongrie, le rapatriement des activités d'Helsinki sur Stockholm et de celles de Francfort sur Paris. Mais il faudra attendre la fin de l'année pour que le triple A permette à la banque d'obtenir de meilleurs conditions de financement.

Ba. S.

Les grandes banques néerlandaises enregistrent une nouvelle croissance de leurs bénéfices

Le développement rapide à l'étranger des trois principaux établissements du pays porte ses fruits

Confrontés à un marché intérieur restreint et stagnant, les trois grands établissements financiers des Pays-Bas ont développé une stratégie originale en deux temps : consolidation et fusion chez eux, afin de se renforcer à la veille du marché unique européen, et expansion à marche forcée à l'étranger. Un florin fort, des taux d'intérêt généralement faibles et une tradition de prudence sont leurs autres atouts.

AMSTERDAM
de notre correspondant

ABN Amro : + 14,4 %. Rabo : + 11,1 %. ING Bank : + 13,6 %. Les trois premières banques néerlandaises affichent des taux de croissance des bénéfices nets (le chiffre d'ING ne concerne que les neuf premiers mois, et le résultat avant impôt) à faire pâlir d'envie la plupart des professionnels français. Face à un marché intérieur restreint et stagnant, ces établissements financiers ont développé une stratégie en deux temps : consolidation et fusion aux Pays-Bas, afin de se renforcer à la veille du marché unique européen, expansion à marche forcée à l'étranger. Au vu des résultats de 1995, la politique de croissance porte ses fruits.

Cinq ans après une fusion qui avait surpris la communauté financière internationale, les deux géants bancaires, ABN et Amro, affichent ensemble des chiffres largement supérieurs aux attentes mais aussi une croissance régulière, signe d'une grande stabilité. Le bénéfice net a atteint 2,6 milliards de florins (7,8 milliards de francs) pour un total de bilan de 546,5 milliards : *« En cinq ans, le bénéfice net a augmenté de 14,6 % en moyenne. Nous sommes très contents »*, a commenté, tout sourire, Jan Kalff, président d'ABN Amro. Encouragé par ces performances, le banquier a même annoncé *« la révision à la hausse de notre objectif de croissance annuel du bénéfice par action, de 6 à 7,5 % »*. Celui-ci a été en moyenne de 8,5 % ces cinq dernières années. Pourquoi ne pas faire preuve de plus d'audace ? *« Nous sommes prudents et conservateurs »*, reconnaît Jean Kalff.

La deuxième banque néerlandaise, la Rabo, a opté pour une approche légèrement différente. La banque des agriculteurs a d'abord absorbé Interpolis, sixième compagnie néerlandaise d'assurance, avant de signer un accord de distribution avec l'OPCVM Robeco. La Rabo s'est ensuite diversifiée, pour devenir le premier établissement de l'agroalimentaire aux Pays-Bas, la première banque pour les prêts immobiliers et un acteur de plus en plus présent sur les marchés financiers. En 1995, le bénéfice net de la Rabo atteignait 1,4 milliard de florins (4,2 milliards de francs) contre 971 millions en 1990.

La Rabo peut s'enorgueillir d'appartenir au club très fermé des banques classées triple A par les établissements de rating. Le cas d'Internationale Nederlanden Group (ING) est plus atypique. Le 4 mars, l'établissement a fêté ses cinq années d'existence en tant que « bancassureur », né de la fusion de la NMB-Postbank, et du géant de l'assurance, Nationale-Nederlanden. Dans son récent bulletin aux actionnaires, le groupe ne se prive pas pour rappeler : *« Nous avons atteint la plupart de nos objectifs »*, parmi lesquels une *croissance de 130 % du titre en Bourse*, et un bénéfice net en augmentation de 7 à 12 % par an.

DES ÉCHECS COÛTEUX

Le chemin n'a pas toujours été pavé d'or. Avant de racheter la Barings au cours d'un *blitzkrieg* qui restera un cas d'école, ING a connu des échecs coûteux dans la réassurance, plusieurs milliards de francs perdus, voire douloureux, avec la tentative ratée d'OPA sur Bruxelles-Lambert. Le rapprochement de Rabo avec Robeco a entraîné, les premières années, un drainage de l'épargne vers les OPCVM. Et ABN Amro vient d'enregistrer une chute de 41,4 % de son résultat d'exploitation en Europe, qu'elle considère comme son marché naturel. Pourtant, malgré ces contretemps, force est de reconnaître que la croissance est bien au rendez-vous.

Confronté à un marché intérieur gelé (les trois grandes se partagent environ 80 % du gâteau, et les fluctuations sont peu importantes), les banquiers néerlandais ont rapidement fait leurs valises. *« En fait, l'habitude a été prise avec les Indes néerlandaises »*, rappelle un analyste féru d'histoire. L'ABN Amro s'affirme première banque étrangère *aux Etats-Unis et en France*. ING s'est fait une réputation dans les marchés émergents et en Europe de l'Est. Cependant, le groupe réfute toute réflexion en termes exclusivement géographiques : *« Il est vite apparu que le contenu des activités était plus important que la séparation des territoires »*, explique Jan Zegering Hadders, directeur chargé de la stratégie du groupe.

Fusions-acquisitions, dynamisme à l'étranger, il ne reste plus qu'à ajouter trois ingrédients pour obtenir des établissements en pleine forme : le florin fort, des taux d'intérêt généralement faibles et *« une politique prudente et particulièrement conservatrice »*, selon le jugement d'un analyste.

Alain Franco

Les établissements de crédit britanniques affichent des résultats records

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Croissance de l'activité, forte hausse du bénéfice imposable, baisse de provisions pour créances douteuses, malgré le fardeau d'Eurotunnel : l'heure est à l'euphorie pour les grandes banques britanniques de dépôt, qui affichent des résultats records en 1995, rendus publics la semaine dernière.

La grave récession de la fin des années 80, conjuguée à la concurrence accrue orchestrée par la déréglementation financière, et le gonflement des frais généraux avaient fortement pesé sur les résultats des grands établissements de crédit en 1993-1994. Supprimer des dizaines de milliers d'emplois et fermer des centaines d'agences pour maîtriser les coûts, inventer de nouveaux produits financiers, profiter de la baisse des taux d'intérêt pour se refinancer à moindre frais : c'était, pour la banque anglaise, alors au bord du gouffre, une question de vie ou de mort. Cette gageure, les grandes banques l'ont réalisée en tirant profit de la déréglementation du marché du travail permettant des licenciements massifs.

« Bons, pour ne pas dire excellents... » : c'est ainsi que Robin Monro-Davies, directeur de l'agence de notation londonienne IBCA juge les résultats performants des banques britanniques pour l'an dernier. Pour la deuxième année consécutive, les actionnaires devraient profiter d'un retour sur investissement estimé entre 15 % et 18 %. *« En raison d'un environnement réglementaire plus souple, même aux pires heures du reflux conjoncturel, les banques britanniques n'ont jamais souffert des mêmes problèmes structurels qu'en France. Chez nous, les interventions politiques pour aider des « canards boiteux » ou faciliter certaines nominations au sommet ne sont pas de saison. Cette neutralité de l'Etat a permis les restructurations en profondeur »*, souligne cet analyste spécialiste du secteur financier.

SPÉCIALISATION PRUDENTE

La réduction des coûts d'exploitation, en particulier salariaux, qui a joué un rôle essentiel dans le rétablissement des marges, s'est accompagnée d'un recentrage des activités. Finie la banque de dépôt « attrape-tout » cassant les tarifs pour accroître à tout prix sa part de marché au risque de fragiliser son bilan !

L'heure est aujourd'hui à la spécialisation prudente dans des activités génératrices de commissions. Filiale du groupe Hong Kong and Shangai Banking Corps, la Midland Bank tire désormais ses profits du négoce de devises et de la banque directe. La Barclays a concentré ses efforts sur sa banque d'investissements BZW, très bénéficiaire. La Lloyds, qui a fusionné en octobre 1995 avec TSB, créant le deuxième groupe bancaire britannique, se recentre quasiment exclusivement sur le marché britannique, comme l'atteste le récent rachat d'une société de crédit immobilière. Quant à la National Westminster, elle accentue son activité sur les prêts aux PME et renforce sa présence dans la gestion de fortune avec le tout récent rachat de Gatmore au français Indosuez.

La redistribution géographique est également à l'ordre du jour. Les activités en Europe continentale et aux Etats-Unis ont vu leurs contributions baisser. Celles de l'Asie augmentent, comme le montre la croissance substantielle de Standard Chartered, banque d'outremer qui réalise la majorité de ses activités en Extrême-Orient. Les efforts de renforcement de la rentabilité sont enfin passés par la modernisation *via* des investissements accrus dans les technologies de l'information ou dans la vente par téléphone.

Les banques britanniques ont par ailleurs refusé de baisser leurs taux de base en dépit de la diminution des taux directeurs de la Banque d'Angleterre. Cette politique d'argent cher leur a permis de reconstituer leur trésorerie sans freiner pour autant la demande de crédit alimentée par la bonne tenue généralisée de l'activité. Evoquant la nécessité de procéder à de nouveaux licenciements lors de l'année en cours, en raison de la vive concurrence dans le secteur, Robin Monro-Davies s'attend à des résultats tout aussi bons en 1996.

Marc Roche

Les profits des six premières

Les résultats records en 1995 des plus grandes banques anglaises sont les suivants, en milliards de livres (une livre vaut environ 7,70 francs) :

● **HSBC (Hongkong and Shanghai Banking Corp.) :** *3,7 milliards de livres* (28,6 milliards de francs) de profits avant impôts, dont 0,998 milliard pour sa filiale la Midland Bank.

● **Barclays :** 2,083 milliards de livres de bénéfices avant impôts.

● **Lloyds TSB :** le nouveau géant bancaire britannique, né en décembre de la fusion de la Lloyds Bank et de TSB, affiche un résultat avant impôts de 2,07 milliards de livres, en excluant une provision exceptionnelle de 425 millions de livres.

● **National Westminster :** 1,75 milliard de livres de bénéfices avant impôts.

● **Abbey National :** 1,03 milliard de livres de profits avant impôts. – **Standard Chartered :** 0,66 milliard de livres de résultat avant impôts.

Compaq relance la guerre des prix des ordinateurs personnels

COMPAQ, LE PREMIER FABRICANT MONDIAL de micro-ordinateurs, a annoncé lundi des baisses de prix allant jusqu'à 21 % sur ses PC professionnels utilisant le microprocesseur Pentium d'Intel. Ces nouveaux tarifs, qui concernent le marché américain, ont été décidés en réaction à des ventes inférieures aux objectifs en février, particulièrement sur le marché des PC et serveurs destinés aux entreprises. Hewlett-Packard et Digital Equipment (DEC) ont emboîté le pas et appliqué des réductions de prix immédiates allant jusqu'à 26 %.

■ **MERCEDES-BENZ : le groupe automobile allemand** prévoit d'investir 11 milliards de deutschemarks (environ 37 milliards de francs) dans le développement de nouveaux véhicules d'ici trois ans, a déclaré, lundi 4 mars, Helmut Werner. Le président du directoire de Mercedes a rappelé que sept nouveaux véhicules seraient lancés dès cette année et qu'en 1998, *« onze nouvelles voitures particulières seraient présentées »*.

■ **ICI : le chimiste britannique Imperial Chemical Industries**, leader mondial de la peinture, va racheter pour 390 millions de dollars (1,95 milliard de francs) la compagnie de peinture brésilienne Bunge, leader de ce marché en Amérique Latine.

■ **PHARMACIA & UPJOHN : le groupe pharmaceutique**, né de la fusion entre le suédois Pharmacia et l'américain Upjohn, va fermer 40 % de ses sites industriels pour économiser 400 millions de dollars par an d'ici l'an 2000. Il va aussi diminuer de 20 % ses budgets de recherche.

■ **EUROTUNNEL : la société concessionnaire du tunnel sous la Manche** devait signer, mardi 5 mars, un contrat de 106 millions de francs pour la fourniture, en mars 1998, de 72 wagons, fabriqués par la filiale ferroviaire du groupe français Arbel.

■ **BOURBON : le Groupe des Sociétés de Bourbon** vient de signer un contrat de société commune avec deux partenaires vietnamiens visant à la création d'un centre commercial dans la banlieue de Ho Chi Minh-Ville au Vietnam. L'investissement devrait atteindre 270 millions de francs.

■ **CASINO : le groupe de distribution français** Casino a pris une participation de 65 % dans la société Spar France. Cette société, qui vient d'être créée, aura pour but de développer en France l'enseigne des magasins de proximité Spar. D'origine néerlandaise, l'enseigne Spar est présente dans 25 pays avec 19 000 magasins et un chiffre d'affaires mondial de 155 milliards de francs.

■ **FÉLIX POTIN : la BNP et le Crédit Lyonnais** ont été assignés en référé devant le tribunal de commerce de Corbeil-Essonnes, par le liquidateur de Félix Potin, qui s'étonne que les deux banques lui aient fourni des *« concours importants à court terme »*, alors que cette société connaissait de graves difficultés.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé la séance du mardi 5 mars en hausse. *L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 0,60 %, soutenu par le repli du yen face au dollar.*

■ **WALL STREET** a fortement progressé, lundi 4 mars. La détente des *taux d'intérêt à long terme a permis* à l'indice Dow Jones de s'inscrire en clôture en hausse de 1,15 %.

■ **LES COURS** du cuivre se sont raffermis, lundi, sur le marché des métaux de Londres. *Son prix de référence à trois mois a progressé de 18 dollars à 2 538 dollars la tonne.*

■ **L'OR** s'est brutalement replié, lundi, sur les marchés internationaux. *Le cours de l'once a cédé 5 dollars pour s'établir en fin de séance à 393,7 dollars.*

■ **LE DOLLAR** était en nette hausse, mardi matin, face aux devises européennes. Il a franchi la barre de 1,48 mark, son cours le plus élevé depuis un mois face au mark.

LES PLACES BOURSIÈRES

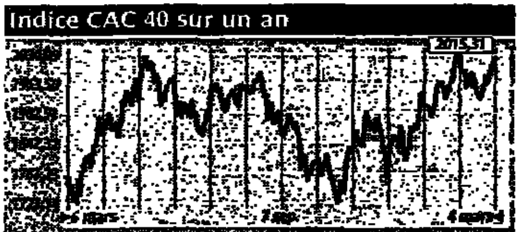
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris en forme

EN HAUSSE sensible dès l'ouverture, la Bourse de Paris a atteint, mardi 5 mars, son plus haut niveau depuis le début du mois de *septembre 1994 avant de rechuter* ensuite, victime de prises de bénéfice. En hausse de 0,55 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 approchait du seuil des 2 030 points avant de souffrir de ventes. En milieu de journée, le CAC 40 perdait 0,28 %, à 2 009,99 points. L'indice avait tout de même atteint son plus haut depuis plus d'un an et demi. Au plus haut en 1995, le 12 mai, le CAC 40 s'était inscrit à 2 017 points.

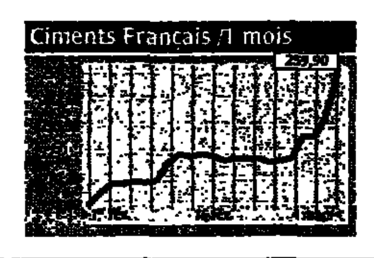
Le marché est assez actif en dépit des vacances scolaires dans la région parisienne, qui clairsèment les rangs dans les salles de marché. Le marché bénéficie de l'environnement boursier international. Wall Street a progressé de 1,15 % et la Bourse de Francfort est également à des sommets. Les marchés des actions sont alimentés par l'abondance des liquidités résultant de l'assouplissement des politiques monétaires. Or les acteurs boursiers s'attendent à de nouvelles réductions des taux à court terme car l'inflation est sous contrôle en Europe comme aux Etats-Unis. Le vice-président de la Bundesbank, Johann Wilhelm Gaddum, a déclaré lundi que les perspectives de l'inflation sont réjouissantes en Allemagne.



CAC 40 5 jours

Ciments français, valeur du jour

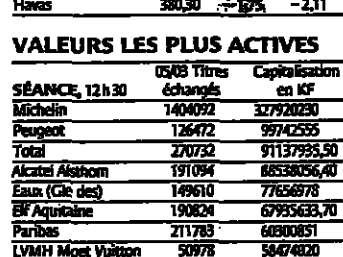
BÉNÉFICIANT DES DÉCLARATIONS du président du groupe, Yves Nanot, qui a jugé son titre sous-évalué, l'action Ciments français a fortement progressé lundi 4 mars à la Bourse de Paris. Elle a gagné en clôture 8,7 %, à 259,90 francs. La filiale d'Italcementi, le deuxième cimentier français, bénéficie des faveurs de la Bourse, qui croit à son redressement et a gagné plus de 33 % en un an. Les cours avaient fortement baissé en 1994 et au début de l'année 1995. L'exercice 1994 s'était soldé par des pertes. Les investisseurs parient aussi aujourd'hui sur une éventuelle fusion avec Italcementi.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

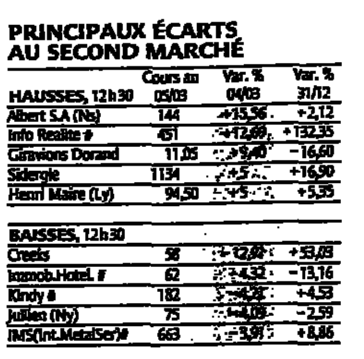
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 05/03	Var. % 04/03	Var. % 31/12
Damart	4200	[illegible]	+7,85
Dev.R.N-P.Cal #LI	53	+3,51	−5,69
DMC (Dollfus Mi)	257,50	[illegible]	+28,81
Europe 1	1241	+3,40	+25,35
Gr.Zannier #(Ly)	107	+3,38	+81,35
Plastic-Omn.(Ly)	439	+3,05	+30,65
Salomon (Ly)	3141	+2,98	+10,21
SCOR SA	180,80	+2,92	+18,16
Groupe Andre S.A.	502	+2,85	+41,60
Ingenico	54,90	+2,62	+57,08
BAISSES, 12 h 30			
UAP	115,40	−3,85	−9,77
B.N.P.	193,20	−2,76	−12,53
Carnaudmetalbox	216,50	−2,69	−3,34
Valeo	262	−2,62	+15,52
Poliet	510	−2,48	+28,20
Metaleurop	48,10	−2,23	+5,94
Pernod-Ricard	317,50	−2,15	+14,08
Comptoir Moder.	1860	−1,98	+16,98
Radiotechnique	490,10	−1,78	+78,86
Havas	380,30	−1,75	−2,11

VALEURS LES PLUS ACTIVES



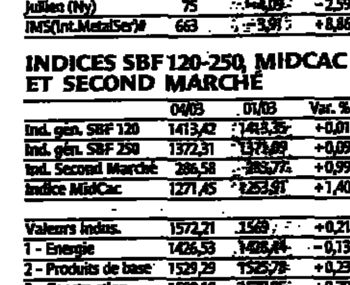
SÉANCE, 12 h 30	05/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Michelin	1404092	327920230
Peugeot	126472	99742555
Total	270732	91137935,50
Alcatel Alsthom	191094	88538056,40
Eaux (Gle des)	149610	77656978
Elf Aquitaine	190824	67935633,70
Paribas	211783	60300851
LVMH Moet Vuitton	50978	58474820
Carrefour	16724	58462082
Saint-Gobain	68167	44978834

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

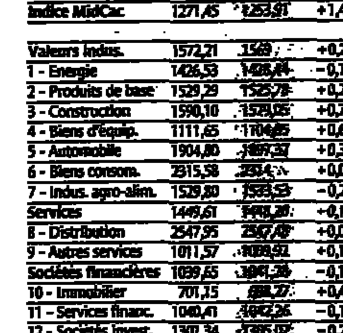


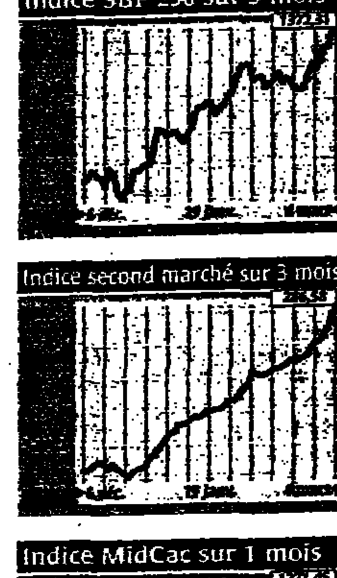
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 05/03	Var. % 04/03	Var. % 31/12
Albert S.A (Ns)	144	+15,56	+2,12
Info Realite #	451	+12,69	+132,35
Giravions Dorand	11,05	+9,40	−16,60
Sidergie	1134	[illegible]	+16,90
Henri Maire (Ly)	94,50	[illegible]	+5,35
BAISSES, 12 h 30			
Creeks	58	[illegible]	+53,03
Immob.Hotel. #	62	−4,32	−13,16
Kindy #	182	[illegible]	+4,53
Jullien (Ny)	75	−4,09	−2,59
IMS(Int.MetalSer)#	663	−3,91	+8,86

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	04/03	01/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1413,42	1413,35	+0,01
Ind. gén. SBF 250	1372,31	1371,89	+0,09
Ind. Second Marché	286,58	283,74	+0,99
Indice MidCac	1271,45	1253,91	+1,40
Valeurs indus.	1572,21	1569,[illegible]	+0,21
1 - Energie	1426,53	1428,44	−0,13
2 - Produits de base	1529,29	1525,78	+0,23
3 - Construction	1590,10	1579,05	+0,70
4 - Biens d'équip.	1111,65	1104,05	+0,69
5 - Automobile	1904,80	1897,37	+0,39
6 - Biens consom.	2315,58	2314,[illegible]	+0,07
7 - Indus. agro-alim.	1529,80	1533,53	−0,24
Services	1449,61	1448,20	+0,10
8 - Distribution	2547,95	2547,48	+0,02
9 - Autres services	1011,57	1009,92	+0,16
Sociétés financières	1039,65	1041,28	−0,16
10 - Immobilier	701,15	698,27	+0,41
11 - Services financ.	1040,41	1042,26	−0,18
12 - Sociétés invest.	1301,34	1305,07	−0,29





Rebond de Wall Street

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en légère hausse mardi 5 mars. L'indice Nikkeï a fini sur un gain de 120 points, soit 0,60 %, à 20 183,87 points après un pic à 20 303,87 atteint en début d'après-midi. Des ventes par une importante firme de courtage ont limité la hausse. Les opérateurs ont également choisi la prudence dans l'attente de l'adoption au Parlement du budget qui comprend des mesures, très impopulaires, pour éviter la faillite des sociétés de crédits immobiliers *(jusens)*.

Wall Street, qui avait perdu du terrain la semaine dernière, a effectué un redressement spectaculaire lundi 4 mars. Les analystes l'expliquent par un important afflux de liquidités dans les fonds d'investissement boursiers américains et par une nette détente des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fait un bond de 63,59 points (+1,15 %) en clôture à *5 600,15. Il avait pris jusqu'à* 91 points dans l'après-midi, avant de limiter ses gains grâce à l'effet des coupe-circuits, qui ont freiné les transactions. L'atmosphère a été très active avec quelque 420 millions de titres échangés.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 04/03	Cours au 01/03	Var. en %
Paris CAC 40	2015,31	2017,19	−0,09
New-York/DJ indus.	5562,94	5536,56	+0,47
Tokyo/Nikkei	20063,90	20168,60	−0,52
Londres/FT100	3768,60	3752,30	+0,42
Francfort/Dax 30	2487,99	2501,22	−0,53
Frankfort/Commer.	885,23	883,97	+0,14
Bruxelles/Bel 20	1986,02	1985,48	+0,03
Bruxelles/Général	1711,13	1710,60	+0,03
Milan/MIB 30	1002	1002	—
Amsterdam/Gé. Cbs	345,10	344,10	+0,29
Madrid/Ibex 35	329,54	345,87	−4,96
Stockholm/Affarsal	1500,65	[illegible]	—
Londres FT30	2791,90	2775,50	+0,59
Hong Kong/Hang S.	11254,10	11194,90	+0,53
Singapour/Strait t	2422,28	2421,43	+0,04

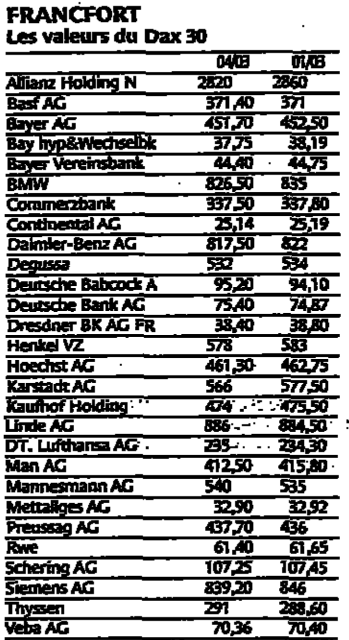
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	04/03	01/03
Alcoa	58,37	57,25
American Express	46,87	46,50
Allied Signal	59,25	57,25
AT & T	63,75	63,37
Bethlehem	14,25	13,87
Boeing Co	81,50	80,50
Caterpillar Inc.	67,87	67,50
Chevron Corp.	55,87	56,25
Coca-Cola Co	84,25	82,12
Disney Corp.	66,87	66
Du Pont Nemours&Co	80	78,75
Eastman Kodak Co	71,75	71,37
Exxon Corp.	79,62	80
Gén. Motors Corp.H	56,75	56,62
Gén. Electric Co	77,87	76,87
Goodyear T & Rubbe	50,62	49,37
IBM	116,12	118,12
Intl Paper	36,50	36
J.P. Morgan Co	85,12	83,62
Mc Don Dougl	90	90
Merck & Co.Inc.	68,37	67,37
Minnesota Mng.&Mfg	65	65
Philip Moris	101,50	100
Procter & Gamble C	85,62	84,75
Sears Roebuck & Co	49,12	48,25
Texaco	79,87	79,87
Union Carb.	45,37	44,75
Utd Technol	110,62	106,75
Westingh. Electric	18,87	18,75
Woolworth	13	12,37

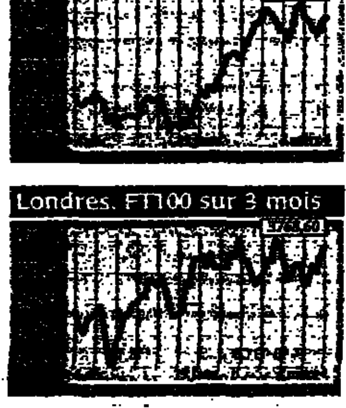
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

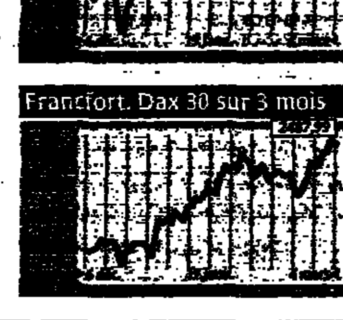
	04/03	01/03
Allied Lyons	5,14	5,10
Barclays Bank	7,67	7,81
B.A.T. industries	5,75	5,73
British Aerospace	8,86	8,94
British Airways	5,17	5,11
British Gas	2,39	2,40
British Petroleum	5,46	5,46
British Telecom	3,76	3,74
B.T.R.	3,27	3,27
Cadbury Schweppes	5,61	5,55
Eurotunnel	0,81	0,82
Forte	3,48	3,46
Glaxo	9,16	9,01
Grand Metropolitan	4,40	4,36
Guinness	4,61	4,58
Hanson Plc	1,90	1,90
Great Ic	6,82	6,72
H.S.B.C.	10,67	10,65
Impérial Chemical	9,22	9,09
Legal	7,20	7,19
Marks and Spencer	4,36	4,28
National Westminst	6,95	6,93
Peninsular Orienta	5,35	5,26
Reuters	7,10	7,09
Saatchi and Saatch	1,08	1,07
Shell Transport	8,53	8,53
Smithkline Beecham	6,97	7,01
Tate and Lyle	4,84	4,77
Univeler Ltd	12,12	12,10
Zeneca	12,88	12,67

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	04/03	01/03
Allianz Holding N	2820	2860
Basf AG	371,40	371
Bayer AG	451,70	452,50
Bay hyp&Wechselbk	37,75	38,19
Bayer Vereinsbank	44,40	44,75
BMW	826,50	835
Commerzbank	337,50	337,80
Continental AG	25,14	25,19
Daimler-Benz AG	817,50	822
Degussa	532	534
Deutsche Babcock A	95,20	94,10
Deutsche Bank AG	75,40	74,87
Dresdner BK AG FR	38,40	38,80
Henkel VZ	578	583
Hoechst AG	461,30	462,75
Karstadt AG	566	577,50
Kaufhof Holding	474	475,50
Linde AG	886	884,50
DT. Lufthansa AG	235	234,30
Man AG	412,50	415,80
Mannesmann AG	540	535
Mettallges AG	32,90	32,92
Preussag AG	437,70	436
Rwe	61,40	61,65
Schering AG	107,25	107,45
Siemens AG	839,20	846
Thyssen	291	288,60
Veba AG	70,36	70,40
Viag	654,40	644
Wellag AG	726,50	729





LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF – qui mesure la performance des emprunts d'Etat français – a ouvert en hausse, mardi 5 mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 24 centièmes à 122,12 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,53 %, soit un écart de 0,29 % par raport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, soutenu par le recul des cours de l'or et du pétrole.

Mardi matin, la Banque de France a abaissé d'un seizième de point le taux de l'argent au jour le jour, ramené de 4,13 % à 4,06 %. Ce geste permet d'envisager une diminution, jeudi 7 mars, du taux des appels d'offres, fixé à 3,90 % depuis le 8 février dernier.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,06	6,56	7,40	2
Allemagne	3,31	6,27	7,09	1,50
Grande-Bretagne	6,25	7,91	7,72	3,90
Italie	9,93	10,49	10,79	5,80
Japon	0,38	3,21	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,19	5,98	6,38	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/03	Taux au 01/03	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,46	5,56	100,61
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,04	6,17	100,69
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,39	6,53	100,79
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,60	6,71	100,77
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,26	7,36	100,55
Obligations françaises	6,88	6,96	100,08
Fonds d'État à TME	−1,71	−1,78	100,98
Fonds d'État à TRE	−1,31	−1,30	100,76
Obligat. franç. à TME	−1,15	−1,12	100,18
Obligat. franç. à TRE	+0,21	+0,20	100,04

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 04/03	Vente 04/03	Achat 01/03	Vente 01/03
Jour le jour	4,1250	—	4,1250	—
1 mois	4,10	4,20	4,03	4,15
3 mois	4,22	4,32	4,27	4,39
6 mois	4,28	4,38	4,33	4,45
1 an	4,40	4,50	4,37	4,49
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,2227	—	4,2227	—
Pibor Francs 3 mois	4,3398	—	4,3398	—
Pibor Francs 6 mois	4,3789	—	4,3789	—
Pibor Francs 9 mois	4,4609	—	4,4609	—
Pibor Francs 12 mois	4,5000	—	4,5000	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6875	—	4,6875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6875	—	4,6875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,7500	—	4,7500	—

MATIF

Échéances 04/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	64632	121,88	121,94	121,82	121,88
Juin 96	12920	121,92	121,92	121,76	121,90
Sept. 96	160	120,72	120,72	120,62	120,70
Déc. 96	32	119,54	119,54	119,54	119,64
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	9132	—	95,62	95,60	95,61
Juin 96	9276	95,62	95,66	95,62	95,63
Sept. 96	3515	95,63	95,66	95,62	95,62
Déc. 96	1875	95,52	95,55	95,52	95,52
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	2642	90,26	90,42	90,22	90,42
Juin 96	861	—	89,88	89,76	89,88

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 96	10376	2025	2031	2015	2022
Avril 96	1030	2030	2033,50	2024,50	2026
Mai 96	117	2022,50	2022,50	2017,50	2017,50
Juin 96	1044	[illegible]	2007	1995	2000

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0555 | US/DM ↘ 1,4755 | US/¥ ↘ 104,9400 | DM/F ↗ 3,4328 | £/F ↘ 7,7340

Hausse du dollar et du franc

LE DOLLAR ÉTAIT ORIENTÉ à la hausse, mardi matin 5 mars, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4795 deutschemark, 105,30 yens et 5,07 francs. Le billet vert bénéficiait du rebond, la veille, des actions et des obligations américaines. Ce mouvement a traduit un afflux de capitaux aux Etats-Unis.

Sur le marché des changes européen, la peseta regagnait un peu de terrain. Elle s'inscrivait à 84,50 pesetas pour un deutschemark. Lundi, à la suite de la victoire étriquée des conservateurs de José Maria Aznar, la monnaie espagnole s'était repliée jusqu'à 85,10 pesetas pour un deutschemark, forçant la Banque d'Espagne à intervenir. Cet élément déstabilisant n'a pas pénalisé le franc français. Mardi matin, la devise française s'inscrivait à 3,4240 francs pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/03	% 01/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	343,2800	[illegible]	330	[illegible]
Ecu	6,3540	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0555	[illegible]	4,7700	5,3700
Belgique (100 F)	16,6985	[illegible]	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	306,6200	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2460	[illegible]	2,9600	3,4600
Danemark (100 krd)	88,8700	[illegible]	82,7000	92,7000
Irlande (1 iep)	7,9620	[illegible]	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,7340	[illegible]	7,3100	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0935	[illegible]	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,5200	[illegible]	68,5000	78,5000
Suisse (100 F)	421,6100	[illegible]	405	429
Norvège (100 k)	78,8200	[illegible]	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,8120	[illegible]	47,3500	50,4500
Espagne (100 pes.)	4,0460	[illegible]	3,7700	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6848	[illegible]	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8102	[illegible]	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	110,9700	[illegible]	103,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	05/03	04/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4755	1,4774	−0,13
TOKYO : USD/Yens	104,9400	105,5500	−0,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0577	5,0562	5,0502	5,0487
Yen (100)	4,8072	4,8036	4,7892	4,7882
Deutschemark	3,4332	3,4327	3,4267	3,4262
Franc Suisse	4,2140	4,2093	4,2001	4,1957
Lire ital.(1000)	3,2406	3,2387	3,2503	3,2473
Livre sterling	7,7373	7,7299	7,7369	7,7296
Peseta (100)	4,0465	4,0737	4,0744	4,0715
Franc Belge	16,720	16,693	16,678	16,651

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,19	4,37	4,37
Eurodollar	5,25	5,19	5,19
Eurolivre	6,25	6,19	6,12
Eurodeutschemark	3,31	3,39	3,31

L'OR

	cours 04/03	cours 01/03
Or fin (k. barre)	65150	64300
Or fin (en lingot)	65950	64950
Once d'Or Londres	398,35	393,70
Pièce française(20f)	374	372
Pièce suisse (20f)	375	371
Pièce Union lat(20f)	372	374
Pièce 20 dollars us	2520	2550
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2410	2400

LE PÉTROLE

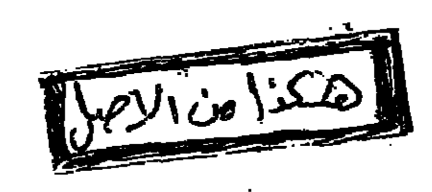
En dollars	cours 04/03	cours 01/03
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	04/03	01/03
Dow-Jones comptant	222,67	221,98
Dow-Jones à terme	346,46	345,18
CRB	242,76	244,46

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2583	2554,38
Cuivre à 3 mois	2530	2511
Aluminium comptant	1597	1589
Aluminium à 3 mois	1627	1619
Plomb comptant	770	765,50
Plomb à 3 mois	769	762,50
Etain comptant	6150	6085
Etain à 3 mois	6210	6155
Zinc comptant	1038	1036
Zinc à 3 mois	1058	1053,50
Nickel comptant	7865	7790
Nickel à 3 mois	7964	7895

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,40	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	133,25	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	5,08	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,86	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,19	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	228,40	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	200	[illegible]
Orge (Londres)	108	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1238	[illegible]
Café (Londres)	2003	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,82	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,29	[illegible]



هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 5 MARS

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ −0,52 %
CAC 40 : 2004,79

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7800	[illegible]	−0,64	[illegible]
B.N.P. (T.P)	945	[illegible]	−0,42	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	850	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1860	[illegible]	+1,61	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2051	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1216	[illegible]	+2,79	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1090	[illegible]	−0,09	[illegible]
Accor	721	[illegible]	−0,55	[illegible]
Air Liquide	890	[illegible]	−0,56	[illegible]
Alcatel Alsthom	464	[illegible]	−1,16	[illegible]
Alcatel Cable	404	[illegible]	−1,01	[illegible]
Alspi	470	[illegible]	−1,46	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	142	[illegible]	+0,35	[illegible]
Axa	323	[illegible]	−0,46	[illegible]
Axime	550	[illegible]	−1,27	[illegible]
Bail Investis.	870	[illegible]	+0,91	[illegible]
Bancaire (Cie)	537	[illegible]	−0,37	[illegible]
Bazar Hot. Ville	472	[illegible]	+2,11	[illegible]
Bertrand Faure	173,90	[illegible]	+0,97	[illegible]
BIC	563	[illegible]	+0,17	[illegible]
BIS	471,50	[illegible]	+1,59	[illegible]
B.N.P.	198,70	[illegible]	−2,76	[illegible]
Bollore Techno.	552	[illegible]	—	[illegible]
Bongrain	2900	[illegible]	+0,34	[illegible]
Bouygues	502	[illegible]	+0,19	[illegible]
Canal +	913	[illegible]	+0,21	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	164,50	[illegible]	−0,36	[illegible]
Carnaudmetalbox	222,50	[illegible]	−2,69	[illegible]
Carrefour	3461	[illegible]	+0,63	[illegible]
Casino Guichard	179,50	[illegible]	−0,55	[illegible]
Casino Guich.ADP	130,80	[illegible]	−1,07	[illegible]
Castorama Dl (Li)	946	[illegible]	−0,10	[illegible]
C.C.F.	242,60	[illegible]	−0,24	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	59	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	483	[illegible]	+0,82	[illegible]
CEP Communication	490	[illegible]	−0,20	[illegible]
Cerus Europ.Reun	90	[illegible]	+0,22	[illegible]
Cetelem	1057	[illegible]	+1,04	[illegible]
CGIP	1272	[illegible]	−0,55	[illegible]
Chargeurs	1329	[illegible]	−0,60	[illegible]
Christian Dior	606	[illegible]	+0,66	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	259,90	[illegible]	+0,61	[illegible]
Clarins	591	[illegible]	+0,67	[illegible]
Club Mediterranee	472	[illegible]	−0,52	[illegible]
Coflexip	181,50	[illegible]	−0,77	[illegible]
Colas	965	[illegible]	+0,10	[illegible]
Comptoir Entrep.1	14,40	[illegible]	−1,73	[illegible]
Comptoir Moder.	1895	[illegible]	−1,84	[illegible]
CPR	449	[illegible]	−0,02	[illegible]
Cred.Fon.France	74,60	[illegible]	+0,20	[illegible]
Credit Local Fce	410,30	[illegible]	+0,29	[illegible]
Credit Lyonnais CI	236,50	[illegible]	+2,32	[illegible]
Credit National	402,50	[illegible]	−1,24	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	241,80	[illegible]	+0,90	[illegible]
Damart	4053	[illegible]	+3,62	[illegible]
Danone	800	[illegible]	−1,50	[illegible]
Dassault-Aviation	512	[illegible]	+0,97	[illegible]
Dassault Electro	290	[illegible]	—	[illegible]
De Dietrich	275,90	[illegible]	+0,39	[illegible]
Degremont	487	[illegible]	−0,41	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li	51,20	[illegible]	+3,51	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	248,90	[illegible]	+3,45	[illegible]
Docks France	916	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	114,10	[illegible]	+1,48	[illegible]
Eaux (Gle des)	515	[illegible]	+0,38	[illegible]
Ecco	1055	[illegible]	+1,23	[illegible]
Eiffage	756	[illegible]	+1,19	[illegible]
Elf Aquitaine	356,50	[illegible]	−0,78	[illegible]
Eramet	374	[illegible]	−1,60	[illegible]
Eridania Beghin	869	[illegible]	−1,61	[illegible]
Essilor Intl	1225	[illegible]	+0,89	[illegible]
Essilor Intl ADP	847	[illegible]	−0,47	[illegible]
Esso	605	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance	1998	[illegible]	+0,10	[illegible]
Euro Disney	14,50	[illegible]	+2,06	[illegible]
Euro RSCG W.W.	517	[illegible]	+0,77	[illegible]
Europe 1	1200	[illegible]	+3,41	[illegible]
Eurotunnel	6,25	[illegible]	−1,60	[illegible]
Filipacchi Medias	903	[illegible]	−0,33	[illegible]
Finextel	76,40	[illegible]	+0,78	[illegible]
Fives-Lille	498	[illegible]	−0,30	[illegible]
Fromageries Bel	5390	[illegible]	+0,18	[illegible]
Galeries Lafayette	1520	[illegible]	−1,31	[illegible]
GAN	151	[illegible]	+2,18	[illegible]
Gascogne (B)	503	[illegible]	+2,38	[illegible]
Gaz et Eaux	2026	[illegible]	+0,98	[illegible]
Geophysique	288	[illegible]	+1,70	[illegible]
G.F.C.	399	[illegible]	−0,25	[illegible]
Groupe Andre S.A.	489	[illegible]	+2,65	[illegible]
Gr.Zannier (Ly)	103,50	[illegible]	+3,38	[illegible]
GTM-Entrepose	337	[illegible]	+1,78	[illegible]
Guilbert	715	[illegible]	−0,41	[illegible]
Guyenne Gascogne	1600	[illegible]	+2,31	[illegible]
Havas	387,10	[illegible]	−1,75	[illegible]
I.D.I.A.	200,10	[illegible]	−0,04	[illegible]
Imetal	794	[illegible]	−0,40	[illegible]
Immeubl.France	353	[illegible]	+0,56	[illegible]
Ingenico	53,60	[illegible]	+2,42	[illegible]
Interbail	282,50	[illegible]	−0,84	[illegible]
Intertechnique 1	585	[illegible]	+1,53	[illegible]
Jean Lefebvre	307	[illegible]	+1,30	[illegible]
Klepierre	640	[illegible]	+2,34	[illegible]
Labinal	735	[illegible]	+0,95	[illegible]
Lafarge	354,90	[illegible]	−0,67	[illegible]
Lagardere (MMB)	134	[illegible]	−0,67	[illegible]
Lapeyre	298,90	[illegible]	−1,30	[illegible]
Lebon	249	[illegible]	−0,40	[illegible]
Legrand	894	[illegible]	−1,34	[illegible]
Legrand ADP	637	[illegible]	−0,31	[illegible]
Legris Indust.	235	[illegible]	+2,04	[illegible]
Locindus	854	[illegible]	+0,11	[illegible]
L'Oreal	1447	[illegible]	−0,41	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1744	[illegible]	−0,61	[illegible]
Lyonnaise Eaux	474,70	[illegible]	−0,99	11,50
Marine Wendel	423,50	[illegible]	−0,56	15
Matra-Hachette	130,90	[illegible]	−0,68	2,20
Metaleurop	49,20	[illegible]	−2,23	—
Metrologie Inter.	21,60	[illegible]	+2,31	—
Michelin	229,50	[illegible]	+1,91	2,25
Moulinex	91	[illegible]	−0,43	4
Navigation Mixte	779	[illegible]	—	40
Nord-Est	144,10	[illegible]	+1,66	5,50
Nordon (Ny)	480	[illegible]	—	—
NRJ #	565	[illegible]	+0,17	[illegible]
OLIPAR	128,80	[illegible]	+0,62	—
Paribas	286,50	[illegible]	−1,67	12
Pechiney	207,70	[illegible]	−0,81	—
Pechiney CIP	235,10	[illegible]	+1,23	9,50
Pechiney Intl	107,50	[illegible]	+0,46	3
Pernod-Ricard	324,50	[illegible]	−2,15	4
Peugeot	780	[illegible]	+1,15	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1187	[illegible]	−0,16	22,50
Plastic-Omn.(Ly)	426	[illegible]	+3,05	7,50
Poliet	523	[illegible]	−2,48	2,50
Primagaz	493	[illegible]	+1,21	20
Promodes	1357	[illegible]	−1,25	10,50
Publicis	362,20	[illegible]	−0,33	[illegible]
Radiotechnique	499	[illegible]	−1,78	10
Remy Cointreau	147,60	[illegible]	+1,62	4,80
Renault	149,50	[illegible]	+0,46	3,50
Rexel	1055	[illegible]	+1,04	11,50
Rhone Poulenc A	125,20	[illegible]	−0,63	2,80
Rochette (La)	33,25	[illegible]	−1,20	1,20
Roussel Uclaf	1050	[illegible]	−1,14	14,50
Rue Imperiale(Ly)	4330	[illegible]	−0,66	700
Sade (Ny)	180,10	[illegible]	+0,44	12,50
Sagem SA	3363	[illegible]	−1,33	22,50
Saint-Gobain	657	[illegible]	−0,30	15,50
Saint-Louis	1576	[illegible]	−0,57	38
Salomon (Ly)	3050	[illegible]	+2,98	24
Salvepar (Ny)	445	[illegible]	−1,12	17,50
Sanofi	351,50	[illegible]	+0,42	6
Sat	2080	[illegible]	−0,43	27,50
Saupiquet (Ns)	1390	[illegible]	−0,71	20
Schneider SA	228,40	[illegible]	−0,83	[illegible]
SCOR SA	176	[illegible]	+2,72	2
S.E.B.	728	[illegible]	−0,41	9,20
Sefimeg	383	[illegible]	+0,26	14,20
SEITA	200,70	[illegible]	+0,14	[illegible]
Selectibanque	106	[illegible]	+0,94	12,50
SFIM	1169	[illegible]	−1,53	30
SGE	125	[illegible]	−1,12	5
Sidel	1415	[illegible]	+0,07	13,50
Simco	483	[illegible]	−1,44	[illegible]
S.I.T.A.	1025	[illegible]	−0,39	9
Skis Rossignol	1751	[illegible]	+1,08	22
Sligos	484	[illegible]	−1,17	9
Societe Gale A	587	[illegible]	+0,34	[illegible]
Sodexho	■ 1837	[illegible]	−0,38	22
Sommer-Allibert	1558	[illegible]	+1,79	[illegible]
Sophia	290	[illegible]	+0,08	[illegible]
Spir Communication	567	[illegible]	−1,23	[illegible]
Strafor Facom	345	[illegible]	—	[illegible]
Suez	203	[illegible]	−0,09	[illegible]
Synthelabo	351,30	[illegible]	+0,19	[illegible]
Technip	432,50	[illegible]	−0,57	[illegible]
Thomson-CSF	127,50	[illegible]	—	[illegible]
Total	335,90	[illegible]	+0,02	[illegible]
UAP	120	115,40	−3,83	3
UFB Locabail	511	509	−0,39	18
UGC DA (M)	290,50	291	+0,17	3,54
UIC	63	64	+1,58	25
UIF	444,90	[illegible]	+2	22
UIS	134,70	136	+0,96	14,47
Unibail	540	536	−0,74	27
Union Assur.Fdal	612	607	−0,81	14
Usinor Sacilor	82,80	[illegible]	−0,24	—
Valeo	268,80	262	−2,52	2,20
Vallourec	240	239	−0,41	6,30
Via Banque	215,50	217,50	+0,92	12
Worms & Cie	278,50	280	+0,53	8
Zodiac ex.dt divid	967	988	+2,17	9
Elf Gabon	858	857	−0,11	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol. #	243	244	+0,41	3,68
Adidas AG #	339,80	332	−2,29	—
American Express	236	237,70	+0,72	0,97
Anglo American #	313	323,90	+3,48	1,76
Amgold #	500	512	+2,40	8,55
Arjo Wiggins App.	16	16,10	+0,62	0,22
A.T.T. #	320,30	323	+0,84	1,38
Banco Santander #	231	230	−0,43	1,92
Barrick Gold #	147,50	147	−0,33	0,22
B.A.S.F. #	1273	1283	+0,78	25,88
Bayer #	1557	1559	+0,12	33,92
Blenheim Group	18,90	19	+0,52	0,26
Buffelsfontein #	23,25	22,70	−2,36	1,79
Chase Manhattan #	380	380,60	+0,15	1,91
Cordiant PLC	8,50	8,35	−1,76	—
Crown Cork ord.	248,80	255,90	+2,85	—
Crown Cork PF CV	246	250	+1,62	—
Daimler Benz #	2818	2803	−0,53	28,32
De Beers #	160,40	162	+0,99	8,61
Deutsche Bank #	258,40	259	+0,23	50,31
Dresdner Bank #	131,70	132,70	+0,75	35,12
Driefontein #	70,10	72,20	+2,99	0,68
Du Pont Nemours #	397,40	405	+1,91	2,23
Eastman Kodak #	365	363,20	−0,49	1,68
East Rand #	3,79	3,78	−0,26	0,10
Echo Bay Mines #	67,50	67,10	−0,59	0,13
Electrolux #	247	244,80	−0,89	5,99
Ericsson #	112,50	112,50	—	2,62
Exxon Corp. #	399,30	405,50	+1,57	3,21
Ford Motor #	160	161,20	+0,75	1,50
Freegold #	44,35	44,60	+0,56	0,13
Gencor Limited #	18,60	18,75	+0,80	0,16
General Elect. #	392	398,20	+1,58	1,92
General Motors #	265,10	264,60	−0,18	1,72
Gle Belgique #	413,10	418	+1,18	14,60
Grd Metropolitan	34,80	34,30	−1,43	0,72
Guinness Plc #	35,05	35,70	+1,85	0,32
Hanson Plc	14,60	15	+2,73	0,22
Harmony Gold #	60,50	61,70	+1,98	0,47
Hitachi #	51,50	51,95	+0,87	0,23
Hoechst #	1600	1602	+0,12	25,80
I.B.M #	601	587	−2,32	1,07
I.C.I #	72	72,70	+0,97	0,90
Ito Yokado #	288,80	286,60	−0,76	0,72
Matsushita #	80,25	80,65	+0,49	0,26
Mc Donald's #	260	261,90	+0,73	0,28
Merck and Co #	340,90	346,70	+1,70	1,46
Mitsubishi Corp. #	61	—	—	0,16
Mobil Corporat. #	563	562	−0,17	4,01
Morgan J.P. #	426	433,90	+1,85	3,40
Nestle SA Nom. #	5590	5570	−0,35	73,29
Nipp. MeatPacker #	73	—	—	0,75
Norsk Hydro #	217	217	—	2,96
Petrofina #	1461	1458	−0,20	40,82
Philip Morris #	506	514	+1,58	4,23
Philips N.V #	209,80	209	−0,38	2,95
Placer Dome Inc #	137	138	+0,72	0,26
Procter Gamble #	430,20	435	+1,11	1,69
Quilmes	218	215,20	−1,28	8,01
Randfontein #	43,50	40,70	−6,43	0,74
Rhone Poul.Rorer #	323	325	+0,61	1,29
Royal Dutch #	704	701	−0,42	9,01
R T Z #	73,60	72,70	−1,22	0,80
Sega Enterprises	230,20	235	+2,08	0,63
Saint-Helena #	37,55	39,50	+5,19	1,40
Schlumberger #	370,10	370,30	+0,05	1,87
SGS Thomson Micro.	184	184,50	+0,27	—
Shell Transport #	65,50	65,10	−0,61	0,97
Siemens #	2894	2886	−0,27	32,75
Sony Corp. #	294,50	296,90	+0,81	1,85
Sumitomo Bank #	94,90	94,90	—	0,17
T.D.K #	255,90	255	−0,35	1,05
Telefonica #	80,85	78,50	−2,90	0,91
Toshiba #	39,05	39,25	+0,51	0,21
Unilever #	675	677	+0,29	3,41
United Technol. #	550	559	+1,63	2,33
Vaal Reefs #	480	476	−0,83	4,57
Volkswagen A.G #	1940	—	—	7,68
Volvo (act.B) #	114	111,60	−2,10	1,63
Western Deep #	242,20	238	−1,73	1,37
Yamanouchi #	111,40	112	+0,53	0,33
Zambia Copper	3,61	3,60	−0,27	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 5 MARS

OBLIGATIONS		% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02		115,30	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA		104,45	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#		111,12	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR		—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB		118,45	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB		113,67	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#		108,15	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#		104,72	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#		110,68	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#		111,64	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#		107,25	[illegible]
CNA 9% 4/92-07		116,90	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03		112	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	■	109,32	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#		111,25	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #		113,39	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96		100,14	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #		101,72	[illegible]
Finansder 9%91-06#		117,65	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#		112,41	[illegible]
Floral9,75% 90-99#		112,96	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#		104,92	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#		108,60	[illegible]
OAT 88-98 TME CA		—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA		—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#		109,80	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA		99,67	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #		108,86	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#		111,13	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA		—	[illegible]
OAT 10%5/85-00CA#		116,58	[illegible]
OAT 89-01 TME CA		103,10	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#		113,24	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #		114,42	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#		114,30	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA		108,90	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV		893	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		196	[illegible]
Bains C.Monaco		595	[illegible]
B.N.P.Intercont.		351,20	[illegible]
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Cambodge	◆	940	[illegible]
Carbone Lorraine		624	[illegible]
CBC		105	[illegible]
Centenaire Blanzy		356	[illegible]
Ceragen Holding	◆	19,50	[illegible]
Champex (Ny)	◆	16,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		361,10	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2181	[illegible]
Cpt Lyon Alem		418	[illegible]
Concorde-Ass Risq		776	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP	◆	13	[illegible]
Credit Gen.Ind.	◆	30	[illegible]
Darblay		489	[illegible]
Didot Bottin		690	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	4400	[illegible]
Ecia		750	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1600	[illegible]
Eridania Beghin CI		830	[illegible]
Fidel		46,10	[illegible]
Finalens	◆	370	[illegible]
F.I.P.P.	◆	100,50	[illegible]
Fonciere (Cie)		450	[illegible]
Fonciere Euris		175	[illegible]
Foncina #	◆	440	[illegible]
France I.A.R.D	◆	1006	[illegible]
France S.A.		1179	[illegible]
From. Paul-Renard		2050	[illegible]
Gaumont #		369	[illegible]
Genefim		120	[illegible]
Gevelot	◆	1465	[illegible]
G.T.I (Transport)		343	[illegible]
Immobail		114,50	[illegible]
Immobanque		690	[illegible]
Im.Marseillaise		6250	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)		1300	[illegible]
Lille Bonnieres		2380	[illegible]
Locafinanciere	◆	410	[illegible]
Louvre #		180	[illegible]
Lucia		54	[illegible]
Monoprix	◆	161	[illegible]
Metal Deploye		425	[illegible]
Mors #		15,10	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	77	[illegible]
Paluel-Marmont		270	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	◆	1201	[illegible]
Parfinance		209	[illegible]
Paris Orleans		289	[illegible]
Piper Heidsieck	◆	1445	[illegible]
Porcher	◆	210	[illegible]
Promodes (CI)		910	[illegible]
PSB Industries Ly		325,10	[illegible]
Rochefortaise Com.		187,10	[illegible]
Rosario	◆	191,20	[illegible]
Rougier #		530	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	◆	253,10	[illegible]
Saga		165	[illegible]
Salins du Midi		480	[illegible]
Savoisienne (M)	◆	140	[illegible]
Silic		765	[illegible]
S.I.P.H.	◆	176,30	[illegible]
Sofal	◆	126	[illegible]
Soffo	◆	261	[illegible]
Soficam act.a reg.	◆	67,70	[illegible]
Sofragi		3810	[illegible]
Soudure Autogene		1020	[illegible]
Sovabail	◆	339	[illegible]
Taittinger		1600	[illegible]
Tour Eiffel	◆	279	[illegible]
Elyo		184	[illegible]
Vicat		464	[illegible]
Virax	◆	126	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	[illegible]
Commerzbank AG	1163	[illegible]
Fiat Ord.	16,95	[illegible]
Gevaert	295,20	[illegible]
Gold Fields South	157	[illegible]
Kubota Corp.	30	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	45,20	[illegible]
Ottoman(de Fin.)	179	[illegible]
Robeco	370,50	[illegible]
Rodamco N.V.	142,50	[illegible]
Rolinco	396,60	[illegible]
Solvay SA	2960	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 5 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Actal (Ns) #		64,50	[illegible]
AFE #		380	[illegible]
Aigle #		205	[illegible]
Albert S.A (Ns)		124,60	[illegible]
Altran Techno. #		999	[illegible]
Montaignes P.Gest.		575	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	550	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	◆	240	[illegible]
Bque Vernes		590	[illegible]
Beneteau #		585	[illegible]
B I M P		72,20	[illegible]
Boiron (Ly) #		530	[illegible]
Boisset (Ly)#		223,10	[illegible]
But S.A.		295,20	[illegible]
Cardif SA		740	[illegible]
CDA-Cie des Alpes		142,50	[illegible]
C.E.E #		220,80	[illegible]
CEGEP #		152	[illegible]
Cermex # (Ly)	◆	308,90	[illegible]
CFPI #		285	[illegible]
Change Bourse (M)		286	[illegible]
Christ.Dalloz #		1381	[illegible]
Cipe France Ly #		439	[illegible]
CNIM CA#		165,10	[illegible]
Codetour		279,90	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		348	[illegible]
Confiandey S.A.		295	[illegible]
C.A. de la Brie		347	[illegible]
C.A.Gironde (B)		445	[illegible]
C.A.Haute Normand.		350	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		344	[illegible]
C.A. Paris IDF		700	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	◆	372	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		315	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#		200	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		335	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		474	[illegible]
C.A. Oise CCI		247,50	[illegible]
C.A.Pas de Calais		420	[illegible]
C.A. Somme CCI		243	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		381,50	[illegible]
Chaine et Trame #		161,90	[illegible]
C.A. Midi CCM(Ly)		295	[illegible]
Creeks		66,60	[illegible]
Devanlay		500	[illegible]
Deveaux(Ly)#		605	[illegible]
Devernois (Ly)		520	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		72	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly		430	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)		481	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		230	[illegible]
Europ Propulsion		434	[illegible]
Expand s.a.		294,50	[illegible]
Factorem		649	[illegible]
Faiveley #		340	[illegible]
Finacor		125	[illegible]
Fininfo		450	[illegible]
Fructivie		631	[illegible]
Gautier France #		300	[illegible]
Gel 2000		83	[illegible]
GFI Industries #		650	[illegible]
Girodet # (Ly)		50	[illegible]
GLM S.A.		242	[illegible]
Grandoptic.Photo #		494	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	◆	162,10	[illegible]
Kindy #		190	[illegible]
Guerbet		318	[illegible]
Hermes Internat.1#		1254	[illegible]
Hurel Dubois		440	[illegible]
ICBT Groupe #		235	[illegible]
I.C.C.		148	[illegible]
Idianova		70	[illegible]
Immob.Hotel. #		64,80	[illegible]
Installux (Ly)		505	[illegible]
Int. Computer #		84	[illegible]
Invest.Paris		146	[illegible]
IPBM		69	[illegible]
M6-Metropole TV		484,60	[illegible]
Manitou #		659	[illegible]
Manutan		850	[illegible]
Marie Brizard	◆	1175	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.		292,80	[illegible]
Mecadyne	◆	159,20	[illegible]
Mecelec (Ly)		95	[illegible]
MGI Coutier		246,10	[illegible]
Michel Thierry#		720	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	◆	69	[illegible]
Naf-Naf #		62	[illegible]
Norbert Dentres.#		895	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny		764	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.		900	[illegible]
Onet #		985	[illegible]
Paul Predault #		173,80	[illegible]
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #		106,30	[illegible]
Pochet		1190	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	214	[illegible]
Radiall #		646	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		187,20	[illegible]
Reydel Indust.Li	◆	961	[illegible]
Robertet #		1235	[illegible]
Rouleau-Guichard		462	[illegible]
Securidev #		69	[illegible]
Sediver #	◆	216,30	[illegible]
Seribo		269	[illegible]
Siparex (Ly) #		89,50	[illegible]
Smoby (Ly)#		655	[illegible]
Sofco (Ly)		94,50	[illegible]
Sofibus	◆	416	[illegible]
Sogepag #		130	[illegible]
Sogeparc (Fin)		725	[illegible]
Sopra		287,90	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	115	[illegible]
Sylea		480	[illegible]
Teisseire-France		215	[illegible]
TF1-1		530	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		440	[illegible]
Trouvay Cauvin #		95	[illegible]
Unilog		449	[illegible]
Union Fin.France		518	[illegible]
Via Credit(Banque)	◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #		145	[illegible]
Vilmorin et Cie #		430	[illegible]
Virbac		678	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 5 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	0,02
CFJPE	◆	131	131
Générale Occidentale	◆	45,75	45,75
Mumm	◆	1000	1000
Nobel	◆	298	298
Sté lecteurs du Monde	◆	130	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 4 mars.

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36601,75	[illegible]
Actimonétaire D		31152,45	[illegible]
Agipi Ambition (Axa)		117,08	[illegible]
Amplia	◇	114808,85	[illegible]
Amplitude Monde D		770,06	[illegible]
Antigone Trésorerie		846404	[illegible]
Arbitr. Court Terme		9349,64	[illegible]
Arbitr. Première		8866,84	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17113,98	[illegible]
Asie 2000		736,17	[illegible]
Associa Première		38155,63	[illegible]
Associc		1118,31	[illegible]
Atout Amérique		133,05	[illegible]
Atout Asie		101,09	[illegible]
Atout Futur C		577,53	[illegible]
Atout Futur D		550,92	[illegible]
Avenir Alizes		1998,25	[illegible]
Axa Valeurs PER		158,06	[illegible]
Cadence 1		1074,58	[illegible]
Cadence 2		1059,23	[illegible]
Cadence 3		1066,43	[illegible]
Capimonétaire		1984,73	[illegible]
Capiobli g		8361,78	[illegible]
Capitacic		1743,62	[illegible]
Cicamonde		1290,36	[illegible]
Coexis		1781,53	[illegible]
Comptavalor		2261,83	[illegible]
Converti CIC		346,55	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	◆	1680,97	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF		118,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	◆	852,54	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap		99,06	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis		95,93	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22175,38	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		225,06	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1170,47	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1110,49	[illegible]
Dieze		1800,02	[illegible]
Ecocic		1322,93	[illegible]
Ecupar		129,41	[illegible]
Ecur. Actions futur		209,38	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire		10794,33	[illegible]
Ecur. Expansion (*)		79144,22	[illegible]
Ecur. Géovaleurs		2875,15	[illegible]
Ecur. Investissement		172,93	[illegible]
Elanciel D		128,10	[illegible]
Eficash	◇	910503,56	[illegible]
Emergence Poste D		105,60	[illegible]
Eparcic		4684,06	[illegible]
Eparcourt-Sicav		202,14	[illegible]
Epargne-Unie		162,90	[illegible]
Eurco Solidarité		1279,56	[illegible]
Eurodyn		1672,51	[illegible]
Fonsicav		18843,61	[illegible]
France Obligations		489,25	[illegible]
Francic	◆	535,71	[illegible]
Francic Pierre		118,88	[illegible]
Francic-Regions		1617,31	[illegible]
Géobilys C		613,33	[illegible]
Géobilys D		598,06	[illegible]
Gestilion		19897,17	[illegible]
HCM Monétaire		18067,68	[illegible]
Indicia	◆	1216,34	[illegible]
Intensys D		112,14	[illegible]
Interoblig		6275,86	[illegible]
Intersélection Fce		566,06	[illegible]
Japacic		185,84	[illegible]
Jeunepargne		381,80	[illegible]
Latitude C/D		143,30	[illegible]
Lion 20000		16576,19	[illegible]
Lion Association		10998,46	[illegible]
Lion Institution		42438,14	[illegible]
Lionplus		1369,49	[illegible]
Lion Trésor		2403,88	[illegible]
Livret Bourse Inv.		636,56	[illegible]
Livret Portefeuil.		867,28	[illegible]
Méditerranée		262,04	[illegible]
Mensuel CIC		10358,63	[illegible]
Moneden		88506,83	[illegible]
Moné-Dis	◇	10186,58	[illegible]
Moné.JC	◇	11481,11	[illegible]
Moné.JD	◇	11481,11	[illegible]
Monévalor		53261,63	[illegible]
Mutualité dépôts		18008,60	[illegible]
Natio Court Terme		13602	[illegible]
Natio Court Terme2		369446	[illegible]
Natio Epargne		22591,85	[illegible]
Natio Ep. Capital	◆	15176,84	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2248,14	[illegible]
Natio Ep. Obligations		222,79	[illegible]
Natio Epargne Retraite		137,26	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10441,14	[illegible]
Natio Epargne Valeur		550,44	[illegible]
Natio France Index		1079,26	[illegible]
Natio Immobilier		1211,68	[illegible]
Natio Inter		1844,75	[illegible]
Natio Monétaire		5297,64	[illegible]
Natio Opportunités		157,11	[illegible]
Natio Patrimoine		1497,02	1467,67
Natio Perspectives		1224,21	[illegible]
Natio Placements		75811,81	[illegible]
Natio Revenus		1076,54	[illegible]
Natio Sécurité		11483,33	[illegible]
Natio Valeurs		1021,65	[illegible]
Nord Sud Dévelop.		2127,41	2123,16
Oblicic-Mondial		3338,36	[illegible]
Sicav Associations		2343,70	2343,70
Sicav 5.000		552,29	541,46
S.I. Est		1234,26	[illegible]
Sivafrance		890,21	872,75
Sivam		470,34	461,12
Sivarente		233,04	228,47
Slvinter		574,26	563
Sogenfrance C		1434,41	1406,28

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
○ cours du jour ; ◆ cours précédent.

ESPACE La station Mir, qui vient de fêter ses dix ans en orbite, reste l'un des plus brillants témoignages de l'excellence de l'industrie spatiale russe. ● LES CINQUANTE-SIX cosmonautes qui y ont séjourné, *parfois plus d'un an, ont reçu la visite* d'une vingtaine d'astronautes étrangers. Le troisième amarrage d'une navette américaine est prévu le 22 mars, et six autres devraient *suivre dans les trois ans à venir.* ● UN PEU FATIGUÉE la station Mir n'en reste pas moins attractive pour des pays qui y voient la possibilité d'effectuer des expériences en absence *de pesanteur, pour un prix relative*ment modique. ● LA « LOCATION » payée par ces visiteurs permet aux Russes de maintenir à flot un programme spatial minimum. Elle leur permet aussi de participer à la construction de la future station spatiale Alpha en dépit de sévères problèmes financiers.

La location de la station Mir sauve le programme spatial russe

Le complexe, en orbite autour de la Terre depuis dix ans, attire toujours de nombreux astronautes étrangers qui y trouvent la possibilité d'effectuer à un prix modique des expériences en absence de pesanteur

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Une épicerie-bazar, une pharmacie et... une boutique de luminaires ornent désormais le hall d'entrée du Tsoup, le centre de contrôle qui, depuis Kaliningrad, dans la banlieue de Moscou, assure le suivi de la station spatiale Mir. Une forme de reclassement pour d'anciens employés victimes de la restructuration de l'établissement. Destinée à rendre possible une coordination avec la NASA pour l'exploitation de la future station internationale Alpha, cette mutation a entraîné notamment le remplacement des ordinateurs russes par des Hewlett Packard, précise le porte-parole, visiblement contrit.

Quelques-unes des plus belles heures de l'histoire spatiale russe se sont pourtant jouées dans ce bâtiment au style typiquement « réalisme socialiste », construit en 1973. Répartis dans huit salles de contrôle différentes, les techniciens y ont assuré les communications avec les stations spatiales Saliout, puis Mir et le guidage des vaisseaux Soyouz et des cargos Progress qui les desservent. Ils ont contrôlé le vol inaugural et unique de la navette Bourane, essayée en automatique le 15 novembre 1988 et qui, depuis, dort dans un hangar pour cause de pénurie budgétaire. Ils ont, enfin, guidé les sondes interplanétaires vers Vénus ou Mars et sa « lune » Phobos.

Ici, les activités spatiales font partie depuis longtemps de la routine. On est très loin de l'animation qui règne vingt-quatre heures sur vingt-quatre au centre de contrôle de la NASA à Houston lors des vols de la navette américaine. *« A 22 heures, chaque soir, tout le monde dit bonsoir aux cosmonautes avant de rentrer se coucher*, explique un ingénieur du CNES, habitué des lieux. *Les ingénieurs travaillent quand même les week-ends, mais à effectif réduit : le dimanche est, d'ailleurs, réservé à la détente. Ce jour-là, les cosmonautes communiquent avec leurs familles et s'enquièrent auprès des techniciens au sol des derniers développements de la politique moscovite. »*

UNE VIEILLE HISTOIRE

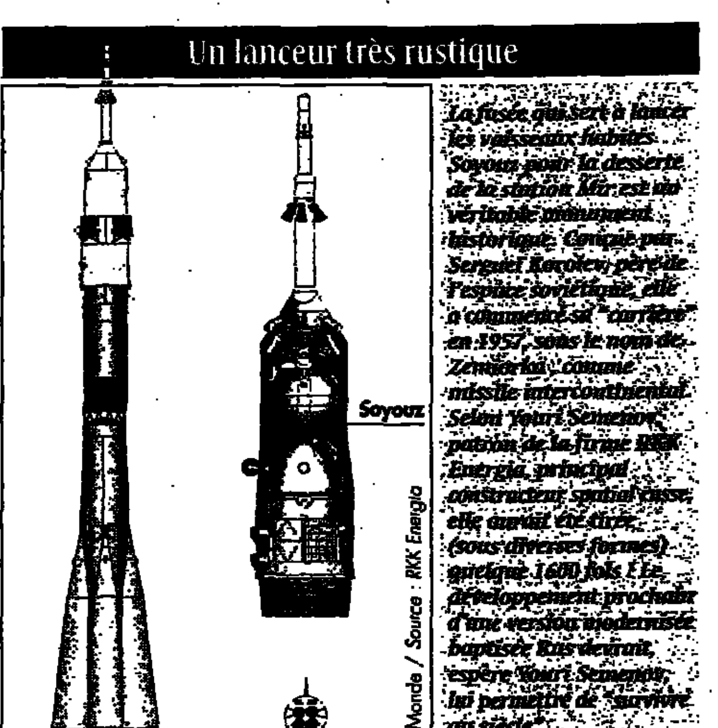
Il est vrai que les cosmonautes russes passent couramment six mois, voire un an en orbite (le record est détenu par Valéri Poliakov avec quatre cent trente huit jours). Impensable, sur de telles durées, de travailler en continu comme le font les Américains lors des missions de deux à trois semaines à bord des navettes.

Le 20 février, pour les dix ans d'existence de la station Mir, quelques vétérans se sont réunis au Tsoup pour une petite fête, en liaison radio pendant une heure, avec l'équipe qui se trouve actuellement en orbite. Pas de grandes festivités : pour les Russes, l'homme dans l'espace est vraiment une vieille histoire. Depuis le vol de Youri Gagarine, le 12 avril 1961, ils accumulent les premières et les records, ne laissant la place aux Américains que pour une conquête lunaire spectaculaire, certes, mais finalement sans suite.

L'actuel *« train spatial »* Mir est le huitième d'une série d'ensembles orbitaux dont le premier, Saliout-1, fut lancé en avril 1971. *« Durant ces dix dernières années, Mir a reçu cinquante-six cosmonautes. Neuf d'entre eux y ont effectué deux séjours, deux s'y sont rendus quatre fois*, rappelle fièrement le porte-parole du Tsoup. *À cinquante et une reprises, des hommes équipés de scaphandres en sont sortis pour affronter le vide spatial, afin d'effectuer des travaux ou des réparations sur les structures extérieures de Mir. »*

En dépit de son âge, la station russe remplit toujours vaillamment son office. *« Nous connaissons moins de pannes et de situations anormales que durant les premières années d'exploitation »*, assure même Youri Semenov, patron de RKK Energia, le principal constructeur spatial russe. *« Nous savons désormais effectuer tous les travaux de prévention et de maintenance en vol. »*

Une précision importante dans la mesure où, pour être – souvent – prévisibles, les défaillances n'en sont pas moins nombreuses. Près des deux tiers du temps des cosmonautes sont consacrés à l'entretien et aux réparations. Cela n'empêche pas toujours les pannes. C'est ainsi que l'équipage s'est vu privé d'électricité pendant vingt-quatre heures il y a quelques semaines. Il faut parfois bricoler. Par exemple éponger avec des serviettes l'humidité que les absorbeurs n'arrivaient plus à éliminer.



La fusée qui sert à lancer les vaisseaux habités Soyouz pour la desserte de la station Mir est un véritable monument historique. Conçue par Sergueï Korolev, père de l'espace soviétique, elle a commencé sa "carrière" en 1957, sous le nom de Zemiorka, comme missile intercontinental. Selon Youri Semenov, patron de la firme RKK Energia, principal constructeur spatial russe, elle aurait été tirée (sous diverses formes) quelque 1600 fois ! Le développement prochain d'une version modernisée baptisée Rus devrait, espère Youri Semenov, lui permettre de "survivre au siècle".

« PERFUSION » FINANCIÈRE

Les problèmes de vieillissement se font surtout sentir au niveau des systèmes de support-vie, précise un astronaute européen. *« Actuellement, la puissance électrique n'est plus suffisante pour actionner en permanence le dispositif de synthèse de l'oxygène à partir de l'hydrolyse des eaux usées. Pour des raisons similaires, le taux de gaz carbonique est également un peu haut. »* Mais, quand un appareil donne des signes de fatigue vraiment importants, il est remplacé en vol par un autre amené par les « cargos » Progress qui desservent régulièrement la station en vivres et matériel. Et, *« malgré tout, cela fonctionne »*, reconnaît le même astronaute. *« C'est d'autant plus remarquable que la station a été prévue pour abriter deux personnes et que nous sommes très souvent trois là-haut, voire cinq ou six quand un équipage de la navette américaine vient nous visiter. »*

Une telle expérience ne pouvait qu'intéresser les autres puissances spatiales. Une vingtaine d'astronautes étrangers ont déjà séjourné à bord de Mir. L'Allemand Thomas Reiter, de l'Agence spatiale européenne, revenu sur Terre le 29 février, vient d'y passer cent quatre-vingts jours. L'Américaine Lucid Shannon lui succédera le 22 mars.

Le 6 juillet, la Française Claudie André-Deshays y effectuera la cinquième mission franco-russe et le CNES négocie actuellement avec les Russes pour deux séjours supplémentaires.

Le module Spectre – le « bidon » le plus récent de la station – est occupé surtout par des expériences américaines et il en sera de même du Priroda, qui doit être lancé le 14 avril. Les Etats-Unis ont, en effet, signé un contrat pour neuf vols de navette vers Mir d'ici 1998. Officiellement, ces missions visent avant tout à préparer les travaux de montage de la future station internationale Alpha qui comprendra de nombreux éléments russes. Mais ce contrat américain, dont le montant équivaut au budget attribué cette année par Moscou pour l'espace civil, ressemble beaucoup à une « perfusion » destinée à éviter le coma financier au programme spatial russe.

Cela ne semble, pourtant, pas suffire, et la Russie a tenté, en *vain, de négocier à la baisse sa* participation à la station Alpha. Elle a aussi annoncé le prolongement de l'exploitation – jusqu'en 2000 *« au moins »* – de Mir, qui, en principe, devait être abandonnée en 1998, lors de la mise en service d'Alpha. Une manière de se ménager des rentrées de devises supplémentaires. Mais, aussi, de garder en orbite un ensemble purement national. *« Car les Russes sentent bien que les États-Unis vont s'arranger pour contrôler seuls la station internationale »*, estime un expert français.

Jean-Paul Dufour

L'apport étranger

A Moscou, les responsables sont très discrets sur la part des contrats étrangers dans le financement du programme spatial russe. *« Nous en avons signé 40 l'an dernier et nous recevons jusqu'à 18 délégations par jour »*, assure Youri Semenov, patron de RKK Energia, le fabricant de Mir. Le premier contrat signé en 1994 entre les Etats-Unis et la Russie pour les programmes préparatoires à la construction de la station internationale Alpha s'élevait à 400 millions de dollars. Soit, au cours actuel, près de 2 000 milliards de roubles, à comparer aux 2 219,5 milliards de roubles du budget spatial civil russe de 1996. S'y ajoutent de nombreux autres contrats. La France, par exemple, a payé (en devises, services ou matériel) 84 millions de francs (70 milliards de roubles), ce qui ne représente guère qu'un septième du coût d'un lancement d'Ariane ! L'Europe a réglé 290 millions de francs (235 milliards de roubles) pour le vol de longue durée que Thomas Reiter vient d'effectuer dans Mir.

« Le roman de choses » des mythes scientifiques

La preuve par la baignoire

« CHACUN sait qu'Isaac Newton attirait les pommes, qu'Einstein tirait la langue, qu'Archimède jaillissait de sa baignoire en hurlant, que Léonard de Vinci savait tout faire et que les chercheurs sont des apprentis sorciers en puissance, capables, du fond de leur laboratoire, de fabriquer des versions inédites de Frankenstein. » C'est d'ailleurs tout ce qu'il convient de savoir sur la science, puisque tout événement scientifique – c'est-à-dire incompréhensible – peut-être ramené à l'une ou l'autre de ces images d'Épinal, ironisent Nicolas Witkowski et Sven Ortoli dans *La Baignoire d'Archimède.*



BIBLIOGRAPHIE

Dénués du plus élémentaire sens du sacré, à l'image de ce petit garçon qui, visitant la source miraculeuse de Lourdes, demande au guide : *« Elle contient combien, la citerne ? »*, les deux auteurs, piétinent allègrement nos plus beaux mythes scientifiques. De fait, *« une société pour laquelle Donatello est une tortue ninja et Socrate un système de réservation de chemins de fer incline à la perplexité »*. Mais, soulignent le physicien et le fondateur de *Science et Vie junior*, *« tel qui prend Maxwell pour une marque de café et Gay-Lussac pour un homosexuel anglophile connaît et reconnaît Léonard de Vinci comme l'inventeur par excellence »*. Voire. Car ce n'est pas *« faire injure au divin Léonard que de considérer le trait comme un peu fort. Génial ? Sans doute. Universel ? Disons qu'il est un peu artiste au pied de la lettre »*.

Nicolas Witkowski et Sven Ortoli n'y vont-ils pas un peu fort avec cet être *« si en avance sur son temps »*, qui était, dit-on, *« éveillé au moment où les hommes étaient endormis »* ? La preuve ? Elle est dans ses précieux carnets, où il apparaît qu'il a tout à la fois inventé le char d'assaut, la machine volante, l'hélicoptère, le sous-marin et même le tuba. Mais on oublie, soulignent les auteurs de *La Baignoire d'Archimède*, que, si le « divin » était capable d'intuitions fulgurantes, l'historien des mathématiques, Charles Truesdell, ne lui attribue *« aucune découverte importante en science »*. Un jugement sévère que ne renie pas un autre historien, Carlo Maccagni.

Ainsi va le mythe sans lequel il n'y aurait pas de science. Qu'elle en soit le réservoir *« est plutôt un signe de vigueur »*. *« Le contraire*, affirment Nicolas Witkowski et Sven Ortoli, *indiquerait probablement une atrophie, avec, au bout du compte, l'incapacité de renouveler, aux couleurs de notre époque, le grand dessein des débuts de la science moderne, son mythe fondateur en quelque sorte. »*

L'OMNIBUS DE KEKULÉ

Soyons rassurés. Cette canonisation du quotidien est toujours vivace. Seules précautions à prendre : regarder les pommes d'un autre œil, se méfier de la première baignoire venue et déguster à petites gorgées la vingtaine de chapitres qui composent *La Baignoire d'Archimède* non sans avoir effectué un *« retour aux textes fondateurs »*. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que de constater que tous les récits relatifs aux grandes découvertes ont un air de famille. A commencer par les lieux d'où la lumière vint. *« L'éclair de génie a en effet une nette propension à se produire dans les endroits les plus surprenants – jamais dans un laboratoire – et très souvent dans les transports en commun. »*

Poincaré, racontent les deux auteurs, en fait d'abord l'expérience en *« traversant le boulevard »*, puis au moment où il mettait le pied sur le marchepied (de l'omnibus) ; le même moyen de transport avait déjà porté chance au chimiste Kekulé, qui imagina, disent-ils, la formule du benzène dans un omnibus londonien. *« A y regarder de plus près, on s'étonne du luxe de détails qui entoure ces récits fondateurs »*, comme ce fameux café noir que Poincaré venait de prendre *« contrairement à son habitude »*.

« Tout cela flaire l'habile reconstitution », affirment nos deux iconoclastes, qui, avec malice, épinglent les plus grands scientifiques pour leur « roman de choses ». Ainsi, Poincaré et Gauss ont en fait raconté leurs exploits à la fin de leur vie. Tesla a exposé son invention quarante-deux ans après l'avoir découverte. Newton n'aurait parlé de la pomme qu'un an avant sa mort, à l'intention de sa nièce bien aimée, Catherine Conduitt. Preuve – *« et la logique est sauve »* – qu'il *« y a bien une femme derrière l'histoire de la pomme »*.

Jean-François Augereau

★ ***La Baignoire d'Archimède*, de Nicolas Witkowski et Sven Ortoli, Editions du Seuil (collection Science ouverte), 157 p., 89 F.**

Un système optique permet de projeter des images vidéo hors de l'écran

L'IMAGE FLOTTE dans le vide, à environ un mètre de sa source. Et elle s'anime. Une séquence vidéo se trouve ainsi projetée dans l'espace. A portée de main, les images libérées de tout écran, de tout cadre, évoluent devant le chaland médusé. Le système, présenté au Salon Imagina (*Le Monde* du 24 février), fonctionne sans le moindre « accessoire ». L'absence de lunettes filtrantes, polarisantes ou à cristaux liquides apporte un confort appréciable et, surtout, élargit considérablement le champ d'applications.

L'image donne l'impression du relief. En réalité, elle reste en deux dimensions. La sensation du volume est générée par l'absence de cadre et par le recours au dessin en trois dimensions, la fameuse 3D utilisée en micro-informatique. *« A l'aide de miroirs polarisants et de lentilles, nous projetons dans l'espace une image préalablement détourée, c'est-à-dire détachée de son décor »*, explique Sylvain Levy, créateur de la société High Definition Volumetric Display (HDVD), qui possède les droits exclusifs de distribution du système en France.

Pas question d'obtenir plus de détails sur le procédé. *« Nous avons conclu un accord de partenariat avec la société américaine Dimensional Media Associates (DMA) qui détient les brevets de l'invention »*, ajoute Sylvain Levy. *« Les Américains sont très pointilleux sur les questions de secret et nous imposent une extrême discrétion »*, s'excuse-t-il. Un rapide coup d'œil révèle que le système met en œuvre un moniteur vidéo dont l'écran est orienté vers le plafond. Un miroir bi-concave lui fait face. Entre les deux, une vitre inclinée à 45 degrés semble renvoyer l'image virtuelle de l'écran vers le spectateur. Le dispositif optique fait sans doute appel à une polarisation de l'image vidéo filtrée au moment de son passage à travers la vitre. Après sa réflection sur le miroir concave et un changement de polarisation, l'image revient sur le filtre qui la réfléchit à l'horizontale.

Rien de magique donc, dans le principe optique. L'intérêt du système réside dans son adaptation à l'image vidéo et dans la qualité de l'image virtuelle projetée dans l'espace.

DUELS DANS L'ESPACE

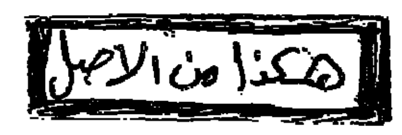
Le procédé a été inventé par l'un des trois fondateurs de DMA, Susan Karen Summer. La société, créée en 1993, emploie aujourd'hui 40 personnes et prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 20 millions de dollars (100 millions de francs) en 1996, selon Sylvain Levy. Ce dernier a créé HDVD en France début 1995 avec son frère Robert. Il vient de commencer les démarches pour trouver les premiers clients du système. *« Nous allons louer le dispositif pour 30 000 à 50 000 francs par mois »*, précise-t-il.

Il estime que *« la technologie évolue trop vite pour que nous vendions le système »*. A moins qu'il ne tente de préserver ainsi la confidentialité du procédé. Aux Etats-Unis, DMA poursuit ses recherches sur une véritable représentation en trois dimensions qui concurrencera alors les hologrammes. Elle travaille également sur l'adaptation de son invention aux jeux vidéo. On imagine l'effet sur les jeux d'arcade dont les classiques duels pourrait avoir lieu dans l'espace...

L'entreprise a déjà bénéficié d'une subvention de 2 millions de dollars (10 millions de francs) de la part de l'Advanced Projects Agency Research (ARPA), une émanation du gouvernement américain. Avant de trouver des applications commerciales, le système était surtout destiné à la simulation chirurgicale et à l'imagerie médicale.

Pour HDVD, le succès du dispositif ne fait pas de doute. Sylvain Levy démarche les chaînes de magasins, les centres commerciaux, les salons, les lieux d'exposition et les services de communication des entreprises. Pour ces dernières, selon lui, le système *« apporte une nouvelle forme de présentation des produits ou des messages »*. Le procédé fonctionnerait également sans images vidéo. Il serait capable de projeter l'image d'un objet réel. *« Nous collaborons avec un orfèvre très intéressé par la présentation de ses créations avec notre système »*, indique Sylvain Levy.

Michel Alberganti



Le Spartak Moscou renaît de l'hiver, différent et toujours le même

L'équipe qui rencontre Nantes en Ligue des champions a subi, comme chaque saison, de profonds remaniements alors que redémarre le championnat russe. Mais le club s'y est habitué

Le FC Nantes rencontre le Spartak Moscou en quarts de finale de la Ligue des champions, mercredi 6 mars au stade de la Beaujoire. Les Nantais, qui traversent une période difficile en championnat de France, seront confrontés à une équipe profondément remaniée pendant l'hiver, qui marque l'intersaison du championnat russe. Comme chaque année, plusieurs des vedettes du Spartak sont parties chercher fortune à l'étranger. Pour les remplacer et tenir le rang qui était le sien lorsque Nikolaï Starostine, récemment décédé, en était le président, le club de Moscou doit miser sur sa politique de recrutement. La tête d'affiche de ces matches aller des quarts de finale de Ligue des champions sera la rencontre entre le Real Madrid et la Juventus de Turin. Les autres matches opposeront le Legia Varsovie au Panathinaïkos et le Borussia Dortmund à l'Ajax Amsterdam.

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Comme chaque année, l'hiver russe a retiré de sa superbe au Spartak Moscou. L'équipe qui affrontera Nantes en quarts de finale de la Ligue des champions au stade de La Beaujoire, mercredi 6 mars, ne sera plus la brillante formation qui a réussi jusqu'ici d'un parcours sans faute, jalonné de 15 buts. Au cours de l'interminable intersaison du championnat russe, qui a repris le week-end dernier, elle a perdu de sa substance. Viktor Onopko, Sergueï Iouran, Stanislav Tcherchesov et Vassili Koulkov ont rallié des clubs espagnols, allemands ou britanniques. Mais Oleg Romantsev, président du Spartak et entraîneur jusqu'au début décembre 1995 – il a démissionné en faveur de son assistant Georgueï Iartsev pour se consacrer à sa tâche de sélectionneur national en vue de l'Euro 96, – n'est pas inquiet. L'expatriation est depuis longtemps un mal nécessaire pour le football russe. A cause des caisses mal renflouées et des longs mois qui figent les terrains sous la neige dure.

COUPE D'EUROPE

Romantsev en a donc vu d'autres. L'indisponibilité de deux titulaires – Dimitri Khlestov et Ilia Tsymbalar, blessés – ne l'alarme pas davantage. Depuis des années, il compose avec les moyens du bord. Chaque saison, il découvre un nouveau contingent. Force sera cette fois de faire confiance à de toutes jeunes recrues comme Rouslan Nigmatouline (vingt et un ans), le gardien qui officiera mercredi. Avec une formation dont la moyenne d'âge est de vingt-deux ans, le Spartak est malgré tout prêt à défier Nantes.

Le club russe s'appuie depuis toujours sur un formidable vivier. *« Nous perdons au moins cinq joueurs par saison,* philosophait récemment Romantsev dans son bureau du Spartak envahi par l'obscurité en plein après-midi. *Mais le FC Nantes est également privé de ceux qui faisaient sa force. »* Dans un pays où les capitaux qui arrosent désormais le football sont de plus en plus difficiles à identifier, le Spartak Moscou fait figure de retardataire.

Son voisin, le CSKA, n'a pas attendu pour vendre à prix d'or des emplacements à des commerçants, qui ont fait de l'extérieur du stade un marché aux puces grouillant d'activités.

GÉNÉRATIONS SPONTANÉES

Romantsev s'appuie, lui, sur l'émergence dans son club de véritables générations spontanées, qu'il espère, à terme, retenir au pays. Avec ses quinze titres de champion d'URSS puis de Russie et ses onze victoires en Coupe nationale, le Spartak Moscou semble toujours le tremplin social idéal pour les jeunes adeptes du ballon rond. *« La plupart des enfants qui se mettent au foot viennent de familles modestes, voire pauvres,* poursuit le président. *Jouer à un bon niveau reste un moyen d'acquérir une reconnaissance en gagnant plus que confortablement sa vie. On commence par l'école de foot vers l'âge de sept ans, après la classe, avant de venir quelques années plus tard au centre pour y rester à demeure. Nous offrons un appartement à vie à ceux qui réussissent le mieux. Ici, vu la situation économique, c'est un atout considérable. »*

Alors pourquoi nourrir des complexes par rapport aux étonnants vainqueurs du dernier championnat : le Spartak Vladikavkaz, formation d'Ossétie du Nord aux frontières de la Tchétchénie composée par douze nationalités de l'ex-Union Soviétique ? *« Nous avions gagné les trois saisons précédentes avec de nouvelles troupes chaque fois,* argumente Romantsev. *Le Spartak Moscou est donc le club le plus rentable dans la mesure où il a toujours formé des joueurs qui s'exportent bien. Le Spartak de Vladikavkaz est une sorte de filiale de celui de Moscou, j'y ai travaillé il y a quatre ans. Quand il jouira d'une réputation comparable, ses joueurs s'expatrieront sans doute aussi. »*

Malgré ses expériences malheureuses face aux équipes françaises en Coupe d'Europe depuis dix ans, le Spartak Moscou compte bien surmonter l'apathie que lui valent toujours ces redémarrages décalés. Mais, quoi qu'il arrive mercredi soir, il aura engrangé cette saison, grâce à ses performances européennes, une coquette somme. Elle contribuera à développer une politique de recrutement plus ambitieuse. Pour la favoriser, la mairie de Moscou a même renoncé à prélever une taxe pouvant s'élever jusqu'à 750 000 francs lors des signatures de contrats avec des joueurs. Alors Romantsev affiche toutes les audaces. Il lorgne du côté du Brésil : *« Nous comptons faire venir deux joueurs de là-bas, et s'ils n'aiment pas le climat on les réchauffera... »* Pour les convaincre, on devine qu'il dispose également d'arguments plus solides.

Patricia Jolly

■ **L'entraîneur Patrick Parizon a** signé un contrat de quinze mois en faveur du FC Martigues, dernier du championnat de France de football de première division. L'ancien joueur stéphanois succède à René Exbrayat, qui dirigeait Martigues depuis le mois de juillet 1994.

Nikolaï Starostine, la conscience du football soviétique

SANS LE FOOTBALL, sans le Spartak, Nikolaï Starostine serait sans doute mort et oublié depuis longtemps. Il aurait vraisemblablement disparu, comme tant d'autres, dans le Goulag des années 40, au lieu de s'éteindre paisiblement, il y a moins de trois semaines, chez lui, à Moscou, à l'âge de quatre-vingt-treize ans (*Le Monde* du 24 février). Dans son autobiographie, écrite en 1989, ce Russe évoquait les longues années passées dans les camps de Staline. Arrêté à la veille de la guerre, il ne recouvra la liberté et sa dignité qu'après la mort du dictateur. *« Jusqu'à mon dernier jour, je me rappellerai que le football a sauvé ma vie, une vie dévouée à ce jeu »,* écrivait le vieil homme. Et si ses trois frères sont aussi revenus du sinistre exil, c'est, pensait-il, parce que les Starostine *« personnifiaient le Spartak aux yeux du public (...). Beria n'avait pas seulement affaire à quelques prisonniers, mais aussi au soutien et aux aspirations des milliers de fans, des gens soviétiques ordinaires. Je suis certain que c'est l'influence du Spartak qui a allégé notre destin. »*

La popularité des Starostine remontait aux années 20. Nikolaï, l'aîné, gagnait l'argent de la famille en jouant au football l'été et au hockey sur glace l'hiver. Surdoué, il était capitaine de l'équipe nationale dans les deux sports. Profitant de son aura de star, il persuada Alexandre Kosarev, secrétaire du Komsomol, de la nécessité de créer un club civil aux côtés du Dinamo, émanation des forces de sécurité, et du CSKA, propriété de l'Armée rouge. C'est ainsi qu'il fonda le Spartak, du nom d'une équipe de travailleurs allemands (Spartacus) qu'il avait rencontrée en 1927. C'était, en 1935, le début d'une grande rivalité avec le Dinamo, un mastodonte qui ne comptait pas moins de six équipes en première division de football.

Très vite, la nouvelle société au fonctionnement plus « démocratique » que le Dinamo, attira de nombreux sportifs de haut niveau. En football, le Spartak des frères Starostine trusta même le titre national et la Coupe dès 1938, au grand dam du président d'honneur du Dinamo, Lavrenti Beria. En 1939, le Spartak récidivait, après avoir éliminé le Dinamo Tbilissi au terme de deux matches houleux. *« Lorsque j'ai jeté un coup d'œil au pavillon des dignitaires, j'ai vu Beria se lever, donner furieusement un coup de pied à sa chaise et sortir en coup de vent du stade »,* raconta Nikolaï Starostine. Passionné de football, le chef du NKVD avait joué jadis contre Starostine, qui s'en souvenait comme d'un *« ailier gauche rude et agressif. »*

CONNAISSEUR D'ART

Le football a peut-être sauvé les Starostine du Goulag, mais c'est aussi lui qui les y avait envoyés. Quelques mois après l'affront fait à Beria le Géorgien, Nikolaï, ses frères et plusieurs autres joueurs du Spartak se retrouvèrent à la Loubianka. Après deux années d'interrogatoires, Nikolaï prit le chemin du cercle arctique, puis de la frontière chinoise. Il était accusé d'avoir *« loué publiquement le sport bourgeois et tenté d'introduire les principes du monde capitaliste dans* [notre] *sport ».* On lui reprochait notamment les 80 roubles mensuels qu'il gagnait au Spartak. Sa vie dans les camps fut adoucie par les geôliers eux-mêmes, qui admiraient le footballeur. *« Partout où j'allais, la balle de foot était hors de portée de Beria »,* dira-t-il. Ironie du sort, on lui demandait de mettre ses talents d'entraîneur au service des équipes locales du... Dinamo.

Un jour de 1948, le fils de Staline, Vassili, tout jeune commandant en chef de l'armée de l'air, le fit revenir personnellement de Sibérie. Mais Starostine devint alors un enjeu dans la rivalité haineuse entre Vassili et Beria. Dès qu'il mettait le nez dehors sans son protecteur, la police tentait aussitôt de le renvoyer en exil. *« Nous nous déplacions ensemble partout : au quartier général de l'armée de l'air, à l'entraînement, à sa datcha,* racontait Starostine. *De plus, nous dormions dans le même grand lit. Et quand nous allions nous coucher Vassili Iossifovitch mettait toujours son revolver sous l'oreiller. »* Exilé à nouveau au Kazakhstan, il entraîna pendant cinq ans les équipes de foot et de hockey du club de Kaïrat, à Alma Ata, où il apprit la mort de Staline en 1953, et l'arrestation de Beria.

De retour à Moscou et réhabilité, il prit la responsabilité de l'équipe nationale soviétique, avant de retrouver, en 1955, son fauteuil de directeur du Spartak, son club, qu'il ne quittera qu'en 1992. Au soir d'une vie hors du commun, Nikolaï Starostine avait conservé une certaine idée du football : *« Ça m'étonne toujours que les joueurs d'aujourd'hui semblent n'avoir rien d'autre à faire qu'à regarder des vidéos et à écouter des cassettes de rock,* confiait-il en 1989. *Je crois de tout mon cœur que l'on ne peut pas séparer la culture du football ; un connaisseur de football doit être en même temps un connaisseur d'art. »*

Jean-Jacques Bozonnet

Eric Cantona relance Manchester United

Manchester United a relancé le championnat d'Angleterre de première division en allant s'imposer (1-0) sur le terrain de Newcastle, lundi 4 mars, lors de la rencontre au sommet de la vingt-neuvième journée. Au classement général, Manchester United, qui dispose d'un calendrier très favorable, revient ainsi à un point du club de David Ginola, qui compte toutefois un match en retard à jouer contre Southampton. C'est l'attaquant français Eric Cantona, pourtant peu en vue sur le terrain, qui a coûté à Newcastle sa première défaite à domicile de la saison, après une série de treize victoires consécutives, en inscrivant le but victorieux pour Manchester, sur une reprise de volée, en début de deuxième mi-temps (52e). En décembre, à Old Trafford, Newcastle, battu (2-0), n'avait pas su répondre au défi physique que lui avait imposé Manchester United. Cette fois, les hommes de Kevin Keegan, autrement plus agressifs, ont pris d'emblée le contrôle de la rencontre, qu'ils ont dominée sans pouvoir marquer.

L'« arrêt Bosman » devrait provoquer l'amendement du règlement olympique

L'« ARRÊT BOSMAN » plonge à son tour le Comité international olympique (CIO) dans des abîmes de réflexion, le laissant partagé entre révolte et résignation. Jeudi 29 février, à Rome, les présidents des comités nationaux avaient fait part de leur irritation. Ils avaient demandé aux gouvernements d'intervenir pour que soit reconnue une *« exception sportive »* dans le traité de Maastricht, ce qui les mettrait à l'abri des effets de la décision prise le 15 décembre 1995 par la Cour de justice des Communautés européennes. Lundi 5 mars, à Lausanne, les descendants spirituels de Pierre de Coubertin ont semblé revenir à de meilleurs sentiments. Ils ont décidé de mettre en œuvre un chantier juridique pour adapter les règles olympiques à la petite révolution engendrée par l'« arrêt Bosman » *(lire également page 11 le portait de Jean-Marc Bosman).*

Le prince Alexandre de Mérode, vice-président du CIO, a abordé le sujet lors de la commission exécutive qui se déroule cette semaine. Il a a admis qu'il faudrait revoir de fond en combles le cadre juridique du mouvement sportif. *« En particulier, je pense aux sanctions pour dopage vis-à-vis du droit au travail,* a-t-il expliqué. *L'activité des sportifs de haut niveau est une activité professionnelle, même si elle n'est exercée qu'à mi-temps. Une suspension, surtout si elle est de plusieurs années ou de plusieurs mois, peut être considérée comme une entrave au droit du travail par n'importe quel tribunal. Il nous faut reprendre ce qui touche aux sanctions. De plus en plus, on constate que le sport n'est pas au-dessus des lois. Il faut donc que le mouvement olympique s'adapte. »*

L'Union européenne de football (UEFA) a également fait allégeance à l'« arrêt Bosman ». Dans deux lettres envoyées à la Commission européenne, à Bruxelles, elle a précisé que les règles incriminées (limitation du nombre d'étrangers et indemnités de transfert à la fin d'un contrat) *« ne sont plus applicables »* avec *« effet immédiat ».* L'UEFA a également affirmé avoir mis en place un groupe de travail pour examiner d'éventuelles mesures de remplacement.

Reste à savoir qui osera aligner le premier plus de trois étrangers sur un terrain de football. Lors de sa conférence marathon à Genève, début février, l'UEFA avait obtenu des clubs encore qualifiés en Coupe d'Europe qu'ils maintiennent le *statu quo* jusqu'à la fin des compétitions. De même, la plupart des fédérations nationales ont souhaité garder l'ancien système dans leurs championnats. Il faudra donc attendre encore un petit peu pour savoir si la reddition de l'UEFA n'est qu'un trompe-l'œil.

B. H.

■ **BASKET-BALL :** Earvin « Magic » Johnson, trente-six ans, a annoncé, dimanche 3 mars, dans un entretien à la télévision, qu'il ne postulait pas à une place dans le Dream Team III pour les Jeux d'Atlanta. *« Un tel programme était au-dessus de mes forces »,* a-t-il expliqué. Le joueur a fait son retour en championnat professionnel nord-américain de basket-ball (NBA) après s'être retiré quatre ans et demi en raison de sa séropositivité *(Le Monde* du 1er février). – *(AFP.)*

■ **NATATION : la Sud-Africaine Penny Heyns** a établi un nouveau record du monde du 100 mètres brasse en grand bassin en 1 min 7 s 46, lors des championnats d'Afrique du Sud, lundi 4 mars à Durban. L'ancien record était détenu par l'Australienne Samantha Riley en 1 min 7 s 69, depuis septembre 1994. Par ailleurs, la Chine a réclamé, lundi, plus de justice dans le traitement des affaires de dopage, en exprimant son désaccord avec les sanctions légères imposées à Riley et à une nageuse américaine (*Le Monde* du 28 février).

Entre ennui et racisme, des athlètes africains préparent les Jeux olympiques en Géorgie

LAGRANGE (Etats-Unis)
Correspondance

Au premier regard, LaGrange ressemble à ces vieux clichés que l'Amérique préfère ne plus trop sortir au grand jour. Un gros village de vingt-cinq mille âmes, tapi dans le silence le long de l'autoroute qui trace un trait rectiligne entre la Géorgie et l'Alabama. Un reste somnolent du vieux sud des Etats-Unis, caché à une centaine de kilomètres d'Atlanta, assez loin pour ne pas entendre les bruits de travaux dont résonne la ville olympique. Le genre d'endroit que l'ancien maire noir d'Atlanta, Andrew Young, se souvient avoir *« souvent traversé en voiture, dans les années 60, en priant ne pas tomber en panne ».*

Aujourd'hui, la statue de La Fayette posée sur la place principale explique avec fierté l'origine française du nom de la ville. Mais LaGrange a enfoui dans la terre les autres traces, plus récentes, de son passé. Ses vieilles habitudes racistes l'ont quittée, affirment ses habitants. La preuve : son collège accueille depuis cinq ans un groupe d'athlètes africains qui préparent les Jeux du Centenaire. Ils sont une quarantaine, venus pour l'essentiel grâce au soutien financier du fonds de solidarité du Comité international olympique (CIO).

La plupart concilient un rêve de médaille d'or et l'envie de rentrer au pays avec en poche un diplôme universitaire. Ils sont Ivoiriens, Mauriciens, Somaliens ou Tanzaniens. Ils dorment sur le campus, regroupés par deux dans des chambres aux murs tristes. Le pays leur semble souvent lointain, mais tous savent bien que la route du succès passe par ce long exil. *« A l'île Maurice,* raconte Christophe Cure, un coureur de demi-fond taillé avec finesse. *Nous avons de bonnes pistes et de vraies salles de musculation. Mais les compétitions sont peu nombreuses. Et j'étais sûr de les gagner sans même avoir à forcer. »*

PEUR DES NOIRS

Imaginé peu de temps après le succès d'Atlanta dans la course aux Jeux du Centenaire, le programme s'est donné un nom, *« Je m'entraîne à LaGrange »,* et une vocation aux contours parfois imprécis. *« Les athlètes ne sont pas seulement là pour préparer les Jeux,* assure Ron Davis, l'entraîneur du groupe, un ancien spécialiste du 3 000 mètres steeple écarté des Jeux de Tokyo, en 1964, par une chute sur le dernier obstacle. *Ils participent également à la vie sociale et culturelle de la ville. Ils vont régulièrement dans les écoles et les églises pour parler de leur pays. Et la plupart d'entre eux ont une famille d'accueil avec laquelle ils passent parfois une soirée, le week-end ou les vacances. »*

A en croire le discours officiel, LaGrange aurait fini par apprendre à prononcer correctement le nom de ces athlètes et à situer leur pays sur une carte du monde. *« Et même à les aimer »,* s'enflamme Ron Davis, rentré aux Etats-Unis pour les besoins de ce programme après dix-sept ans passés comme entraîneur dans une bonne demi-douzaine de pays d'Afrique.

Joli tableau. Mais l'impression est trompeuse. A LaGrange, la vie d'athlète africain ne ressemble que de loin à une marche triomphante. La ville a lavé les traces les plus visibles de son passé esclavagiste. Mais la ségrégation n'a disparu qu'en surface. *« Le plus difficile, au début, a été le racisme,* raconte Jean-Olivier Zirignon, un sprinter ivoirien venu depuis Paris poursuivre un rêve américain. *Ici, les gens ont vraiment peur des Noirs. Surtout les filles. On nous accepte parce que nous sommes étrangers, donc pas vraiment gênants. Ils savent bien que nous sommes là seulement de passage. »*

« On sera bientôt partis, ce qui les rassure, ironise Christophe Cure. *Ils nous aiment bien parce que nous sommes un peu exotiques. La première fois que je suis allé dans une école pour expliquer aux gamins qui j'étais et d'où je venais, j'ai réalisé que personne ne connaissait même l'existence de l'île Maurice. »*

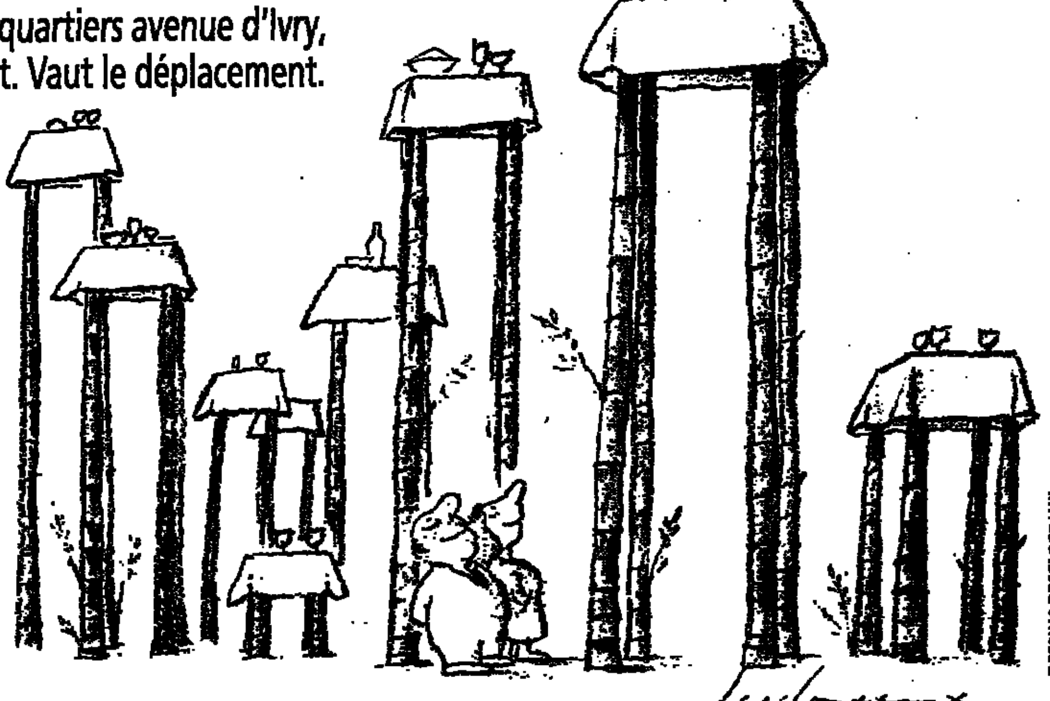
Bonne conscience morale d'une population honteuse de son passé, les athlètes ont fini par s'amuser de la situation. *« Ils nous regardent avec admiration car nous préparons les Jeux d'Atlanta,* explique Jean-Olivier Zirignon dans un immense sourire. *Ils ne se rendent même pas compte que c'est vraiment très facile d'aller aux Jeux olympiques quand on appartient à un tout petit pays d'Afrique. »* Venu poser ses malles sur le sol américain avec la certitude de *« courir plus vite rien qu'en respirant l'air du pays »,* ce sprinter découpé dans le muscle a remballé, depuis, ses illusions naïves.

A LaGrange, l'ennui le gagne souvent et il lui vient à regretter que son pays l'ait forcé à rejoindre une ville aux dimensions si réduites. *« En France, j'étais en sport-études à Liévin et je trouvais ça trop petit,* dit-il dans un soupir. *Ici, c'est pire encore. On dîne à 5 heures du soir et il ne se passe jamais rien. En réalité, on ne se sent même pas en Amérique. »* Il y est, pourtant. Mais cette Amérique-là n'est pas de celle dont se nourrissent les rêves.

Alain Mercier

Le Chinatown Circus

A Paris, la Chine tient ses quartiers avenue d'Ivry, dans le 13e arrondissement. Vaut le déplacement.



DESSINS DESCLOZEAUX

HONGKONG, un soir, tard. Du fond d'une popote à maraudeurs de quais, explosaient des grésillements de crevettes sacrifiées à la friture. Odeurs de nouilles se noyant dans les bouillons brûlants et nourriciers. Fricassées de poissons auréolées au gingembre. Coquillages rôtis sur des fourneaux ardents. Cuisine du diable, savoureuse et sauvage, savante et primitive. Aux Trois Dragons, affirmait l'enseigne.

Dans un coin, à l'abri des regards, un Chinois aux lunettes embuées pêchait d'un fumet frémissant et incertain des huîtres qu'il replaçait avec délicatesse et ponctualité dans leur coquille. La faim, tout à coup, *cherchait une issue de secours*. Fallait-il fuir ou succomber aux effrois ? Se mettre à table ou commander un taxi ? Voyageur pris au piège de ses exploits trop béatement aventureux. Et puis le courage était revenu ; il ne s'agissait que d'hommes offrant un repas à d'autres hommes. Les plats avaient le goût de la violence et du défi de l'accueil.

On peut, aussi, aller moins loin pour se faire peur. Prenons ce Chinatown, dans le treizième arrondissement, cette avenue d'Ivry, grosse bourgade multicolore à la pensée marchande et à l'œil en amande. L'Asie chez elle, installée, on le sent, avec les plus hautes bénédictions des autorités municipales régnantes. Communauté au pas glissé, à la prudence de chat. *L'ordre, le tact et le devoir sont* tapis dans la place. Mais comment bien comprendre, comment se diriger dans la bonne direction au milieu de ce chahut horloger ? Il faudrait un guide.

Il arrive justement. La voici, cette jolie personne, récent auteur d'un saisissant petit ouvrage sur les restaurants asiatiques de Paris. Comme elle paraît gaie, avenante. Désinvoltement agitée. *Alors, tout* de suite, sans attendre, racontez-nous, Christine Nguyên-Công, c'est quoi Chinatown, c'est qui Chinatown, c'est où Chinatown ? Chinatown, ce pourrait être là, chez Tang, au cœur de la ville dans la ville, filiale *depuis quelques* années de la puissante organisation des frères Tang, seigneurs du commerce et des lois. Mieux qu'un restaurant, une cantine populaire où le riz a la même saveur et est au même prix *pour tous*.

Pas de frime possible. La dorade grillée, le mets le plus haut perché sur la carte, est à 65 francs, mais on peut aussi commander du riz gluant farci aux feuilles de lotus pour 22 francs. Et s'en tenir là. Les Chinois du Cambodge qui sont aux manettes ne travaillent ni au rendement ni au chiffre ; ils servent.

MÉDUSE ET GINGEMBRE

Forcément, ça marche. Curieux, les Asiatiques, ils mangent toute la journée, comme des oiseaux. Pour eux, se nourrir est un loisir. Tout prétexte est bon pour grignoter. Petits pains le matin, soupe de nouilles à midi, volaille pour le goûter, crustacés dans la nuit. Des ogres à l'appétit léger.

Notre invitée, elle, a le coup de baguette *solide* – à propos de baguettes, les tenir le plus loin possible de leur proie : donne l'impression de sortir d'une lignée de mandarins. Repas pour voir, pour voir jusqu'où on peut aller trop loin avec l'enquêteur qui enquête. Œufs de « cent *ans* » – cuits à point en quelques semaines, dans des jarres de terre, sous des lumières du troisième type –, émincé de méduse et gingembre tranché à vif, pur et dur. Le temps de la réflexion est nécessaire *en face de ces œufs* au blanc noir d'ébène et au jaune d'un vert profond. La méduse n'arrange pas les choses. Mais quoi, en ne réfléchissant pas trop, ça passe. Plus délicates seraient les pattes de poulet en friture panurée. Les appendices de l'animal, que l'on donnait dans le temps au chat pour jouer, sont dans l'assiette. Un bref moment d'émotion, en attendant l'arrivée *du canard laqué « Pi-Pa »*. Une vieille connaissance, un ami. Un réconfort.

Combien sont-ils ces Chinois des différentes diasporas d'Asie, arrivés depuis les années 70, pour faire tourner les lourdes mécaniques du Chinatown Circus ? Un peu plus de 8 000, tous avec des burettes et des chiffons très blancs pour que rien ne grince dans le grand et beau manège. *Flairant la* bonne affaire, Hongkong a lancé ses pères missionnaires et ses capitaux. Magasins, centres commerciaux, restaurants : la boutique turbine à plein régime. Les parrains sont satisfaits.

Réfugiée du Vietnam en 1977, la virevoltante dame Nguyên-Công ne *pouvait quitter l'endroit sans une* visite à ses compatriotes, logés dans un recoin de labyrinthe à l'écart du bruissement de tout ce cosmopolitisme chinois. La maison a pour nom Bida Saigon. Immédiatement d'autres parfums, d'autres préparations, d'autres herbes. On sert ici, avec une amabilité d'un autre âge le fameux *pho*, soupe tonkinoise – pour commander, prononcer *« feu »*–, *mais aussi un poulet* à la citronnelle et un poisson au caramel de la meilleure facture. Les prix sont dérisoires, et M. Vu d'une courtoisie rare.

Jean-Pierre Quélin

★ **Tang, 44, avenue d'Ivry, 75013 Paris. Tél. : 45-86-88-79. A la carte, environ 60 F. Ouvert tous les jours jusqu'à 22 h.**

★ **Bida Saigon, 44, avenue d'Ivry, centre commercial Paristore. Tél. : 45-84-04-85. Carte, environ 50 F. Ouvert tous les jours, accueil jusqu'à 21 heures.**

★ ***Mon guide des meilleurs restaurants asiatiques de Paris,* Christine Nguyên-Công, éditions du Rocher, 110 F.**

Chaud ou froid, le nouveau café

Quel est le pays où l'on boit le plus de café en Europe ? L'Italie ? La France ? Vous n'y êtes pas : la Finlande. Même si nos compatriotes, *avec 5,6 kg par an et par habitant, dépassent* les Italiens (seulement 4 kg), ils sont encore très loin des pays nordiques, Suède, Danemark et surtout Finlande, où l'on consomme plus de 15 kg de café chaque année.

Chez nous, ceux qui cherchent à innover avec ce breuvage en sont généralement pour leurs frais. On se souvient du flop, il y a quelques années, des cafés aromatisés. De même, malgré un énorme budget, le café frappé qu'avait autrefois lancé Nestlé est arrêté depuis trois ans. Nous ne sommes pas en Grèce, où 20 % du café se boit glacé. Ici, vendre cette *« flamme noire » – dixit* Théodore de Banville – comme une boisson rafraîchissante ressemble bien à une idée d'hurluberlu. C'est pourtant la tâche à laquelle viennent de s'atteler les magasins Monoprix. Ils testent actuellement un expresso glacé en canette *métallique. Olivier Demeestre, à l'origine de* ce coup d'essai, n'en est pas à sa première tentative. *« Il y a deux ans, nous avions fait venir dans nos magasins un café glacé de Singapour. Dans le Sud-Est asiatique, l'absence de traditions en matière de café leur permet d'innover sans complexe. »*

Les Allemands attaquent aussi le tabou de front. En lieu et place du traditionnel café fumant, ils nous proposent un breuvage non seulement froid, mais aussi plein de bulles. Pour 4 francs, vous pouvez goûter cet étrange mélange d'extrait de café, d'eau minérale gazeuse et de sucre. Au nez, la petite canette fleure bon l'expresso. En bouche, on songe plutôt à une variante de Coca-Cola, qui travaillerait d'ailleurs sur un produit similaire. A réserver donc aux amateurs de sucre. Une autre nouveauté débarque chez nous : la première tasse de café auto-chauffante. A l'origine de cette invention, Francesco Guida, un ingénieur napolitain qui revendique aussi la *paternité de la chantilly en bombe. Dix ans lui* ont été nécessaires pour mettre au point ce gobelet plastique. Dans le haut, une coupelle d'aluminium contient un expresso classique. Dans le double fond, des cristaux de sel de calcium. En appuyant d'un coup sec sur la base du gobelet, de l'eau se libère et au contact des cristaux réchauffe le café. En quarante secondes, la température monte d'autant de degrés. On regrettera là aussi que ce mélange arabica-robusta ne soit proposé qu'en une seule version : sucrée.

Guillaume Crouzet

★ **Expresso glacé Christinen, 4F environ ; café expresso autochauffant Baritalia. 7F environ.**

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE VILLARET

L'heureux Michel Picquart a renouvelé le miracle d'Astier, deux rues plus loin. Il a su recomposer un cadre convenu de bistrot parisien. Les guides font son éloge, les chroniqueurs sont unanimes. La courte carte propose les ravioles de Romans au basilic, bien crémeuses, les *coques* et palourdes au romarin, si aromatiques. Suivra le panaché de la mer ou le bar de ligne rôti au beurre d'estragon, le parmentier d'agneau et les desserts, savoureux. Quelques vins choisis et un service musclé. Le patron est à sa caisse, absorbé. Le repas est expédié en trente minutes dans une atmosphère tendue. D'autres personnes attendent, et d'autres encore. La restauration rapide, est-ce l'avenir des bistrots parisiens ? Compter *environ 200 francs.*

★ **Paris. 13, rue Ternaux (75011). Tél. : 43-57-89-76. Fermé le dimanche.**

LE ROUGE VIF

Gérald Hans a le sens des opportunités. *La rue de Verneuil s'endormait* un peu. Il la réveille avec un menu au déjeuner qui connaît un succès immédiat : museau pistaché à la vinaigrette, tête de veau et cervelle, pomme au four ou gâteau au chocolat, le tout pour 80 francs et la bonne humeur de cet infatigable amphitryon, que nous avons connu à Montparnasse sous la même enseigne. Les premières asperges européennes (65 F) ou la salade de queue de bœuf à la vinaigrette d'herbes (40 F), les rougets à l'antiboise (86 F) ou le confit de canard, servi avec des grenailles et une judicieuse salade verte, ménagent l'addition, comme le brouilly de C. et M. Béréziat. A noter, camembert, saint-marcellin et cervelle de canuts, les trois fromages obligés de cette table rustique et avenante. Menu au déjeuner à 80 francs. A la carte, compter 150 francs.

★ **Paris. 48, rue de Verneuil (75007). Tél. : 42-86-81-87. Fermé samedi et dimanche.**

Brasseries

LE ROYAL VENDÔME

Cette brasserie est ignorée des « gazettes », hormis peut-être de *La Gazette du Palais*, qui envoie les gourmets du ministère de la justice tout proche, mais connue des clients et employés des joailleries célèbres. De main ferme et limousine, cette maison au cadre rassurant de coquille de tortue nacrée est un vrai décor parisien et propose d'épatants plats du jour, la blanquette à l'ancienne, le foie de veau purée, l'entrecôte maître d'hôtel, la sole meunière. Simple cuisine d'un chef, un vrai. On consomme aussi au comptoir des vins de propriétaire, mâcon rouge (95 F la bouteille) et chardonnay (vin de pays), ou bien une jeune « bière de mars ». Conversation permise avec la patronne et les habitués. Un *« bijou », place Vendôme, pensez donc !* Environ 130 francs.

★ **Paris. 26, rue Danielle-Casanova (75002). Tél. : 42-61-48-36. Fermé le dimanche.**

Gastronomie

L'ARPÈGE

Quelques tables dressées dans la perspective du dôme des Invalides, aperçu au travers des vitres gravées comme l'image imprécise d'une chevelure empruntée à une Vénus de Botticelli, c'est L'Arpège d'Alain Passard – le nouveau « *trois étoiles* » parisien –, qui fut *autrefois* L'Archestrate d'Alain Senderens. Le décor voulu est à l'image de ce chef, un brin austère, mais d'une profonde humanité : l'essence de poirier qui habille les murs ajoute à l'intimité. Un tel cadre appelle naturellement une cuisine de création, l'expression canonique d'un usage et d'un espace privilégiés. Avec la carte d'hiver on s'arrêtera sur la suavité délicatement acidulée d'un homard breton aux navets en aigre-doux au romarin, *puis sur la consistance d'une grillade de ris de veau et poire au* bois de réglisse. Le viognier du Domaine de Gramenon – un vin blanc de la région de Valréas – fera merveille, comme le rouge du même domaine, avec le cochon de lait poêlé à l'émulsion de harissa. Un « toucher léger », dit le patron du Guide Michelin ; pas de concession à l'huile d'olive chez ce Breton, un goût pour l'abstraction lyrique, c'est une forme de la modernité en cuisine. Ultime gamme d'un repas sans fausse note, le mille-feuille au chocolat est arachnéen. L'Arpège est bien sur le chemin de l'accord parfait. Menu au déjeuner : 320 F. A la carte : environ 800 F.

★ **Paris. 84, rue de Varenne (75007). Tél. : 45-51-47-33. Fermé samedi *et dimanche à déjeuner.***

Jean-Claude Ribaut

VINS

Les contes des mille et une syrah

IL Y A PEU (*Le Monde* du 24 janvier), nous consacrions quelques lignes au viognier, ce prodigieux cépage du septentrion rhodanien que la Californie aimerait voler à l'Hexagone. Nous évoquions alors les lointaines origines orientales de cette autre superbe anomalie ampélographique, géographiquement voisine, qu'est la syrah et dont quelques fameux ouvrages disent qu'elle remonta la vallée du Rhône au rythme des légions romaines. Balivernes, nous fit savoir Jean-Claude Buffin, œnologue, pour qui il est plus que temps de tordre le cou à quelques légendes.

UNE CROIX SUR LES CROISADES

De fait, un travail de synthèse conduit par Claude Valat (école nationale supérieure d'agronomie de Montpellier) apporte de nouvelles lumières sur l'origine de ce cépage : *« La plupart des historiens de la vigne ont voulu voir dans la syrah une variété venue des régions proches de la Méditerranée orientale qui aurait trouvé des conditions idéales de production entre Vienne et Valence. »*

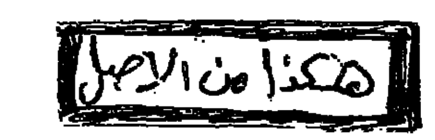
Or une série de recherches historiques et ampélographiques ont amené M. Valat à conclure, avec d'autres, que l'hypothèse la plus vraisemblable est celle de l'origine rhodanienne septentrionale et, plus particulièrement, du Dauphiné. La syrah serait ainsi une cousine presque germaine de la mondeuse, ce raisin noir qui donne de si beaux vins d'altitude, les deux cépages descendant des lambrusques, ces lianes antiques poussant spontanément dans les forêts, en bordure des fleuves et des lacs.

S'il faut faire une croix sur les *croisades et l'Orient, l'histoire n'en* est que plus belle. Ainsi donc la puissance et le poivré, l'infinie grandeur des côte-rôtie et des hermitage ne sont que le fruit de la domestication réussie d'une plante indigène. Et l'histoire continue. Initialement cultivée dans le Dauphiné, descendant la vallée du Rhône, on l'a vue au fil du siècle gagner Toulon, l'Hérault et l'Aude, remonter vers la Gironde.

L'ampélographie de Viala et Vermorel (1902-1910) recensait en France 1 600 hectares de syrah. En 1968, on était passé à 2 700. On a aujourd'hui dépassé les 20 000 et de nombreuses régions le proposent sous l'étiquette de vin de cépage. Cette extension ne saurait pourtant faire oublier qu'aucune région au monde n'a, comme la vallée du Rhône, su transformer cette plante du Dauphiné en œuvre d'art.

Jean-Yves Nau

★ **Dans l'appellation hermitage, on peut conseiller les vins du Domaine Chave, 37, avenue du Saint-Joseph 07300 Mauves. Tél. : 75-08-24-63. Et dans l'appellation côte-rôtie, ceux des maisons de Marcel Guigal (Château d'Ampuis 69420 Ampuis. Tél. : 74-56-10-22) et de la famille Jaboulet (Paul Jaboulet Aîné, route nationale 7, 26600 La Roche de Glun. Tél. : 75-84-68-93).**



Nuages bas et éclaircies

LA SITUATION météorologique évolue peu, la France restera sous l'influence d'un courant de nord-est faible à modéré. L'air frais et humide continuera à circuler entre des hautes pressions, centrées au voisinage des îles britanniques, et une dépression qui remonte lentement des Canaries vers l'Espagne.

Mercredi, il fera encore bien froid sur toute la façade est du pays. Le thermomètre indiquera souvent des valeurs comprises entre – 2 et – 5 degrés de l'Alsace aux Alpes, en passant par la Franche-Comté. A basse altitude, il pourra descendre parfois jusqu'à – 10 degrés. Le soleil sera généreux sur ces régions en altitude et permettra de réchauffer rapidement l'atmosphère. En plaine, il faudra compter avec de fréquents nuages bas qui auront bien du mal à se dissiper. On peut néanmoins espérer quelques éclaircies locales en cours de journée.

La matinée sera également bien fraîche du Massif Central à l'arrière pays méditerranéen. Les gelées seront encore fréquentes, il fera généralement entre – 1 et – 3 degrés en plaine avec des pointes en-dessous de – 10 degrés en altitude. Cette fraîcheur sera éphémère, le soleil permettra aux températures de s'élever rapidement. De la Côte d'Azur à l'Aquitaine et à la Vendée, il fera un peu plus doux que les jours précédents en matinée. Le soleil parviendra rapidement à déchirer les bancs de brume ou de nuages bas formés dans la nuit. La couche nuageuse risque d'être plus tenace dans le Languedoc-Roussillon en raison d'entrées maritimes. Des nuages remontant d'Espagne commenceront à voiler le ciel pyrénéen en cours d'après-midi sans altérer l'impression de beau temps.

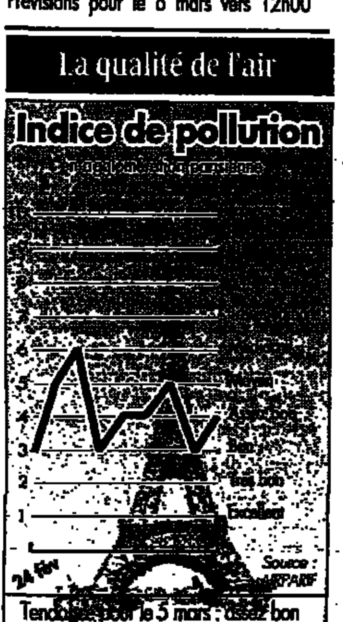
De la Bretagne à la frontière belge et à la Lorraine, en passant par la Normandie et l'Ile-de-France, la fraîcheur matinale sera modérée. Il fera généralement entre 1 et 4 degrés au lever du jour avec des pointes à 6 ou 7 degrés près de la Manche grâce à un vent de nord-est modéré. L'atmosphère sera par contre beaucoup plus humide sur ces régions. Il faudra souvent compter avec une couche de nuages bas tenaces le matin ou sur quelques bancs de brouillard. Il pourra bruiner faiblement en tout début de journée. Le soleil fera quelques apparitions timides en cours d'après-midi dans l'intérieur, mais aura beaucoup de mal à faire évoluer ces nuages bas à proximité des côtes de la Manche.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

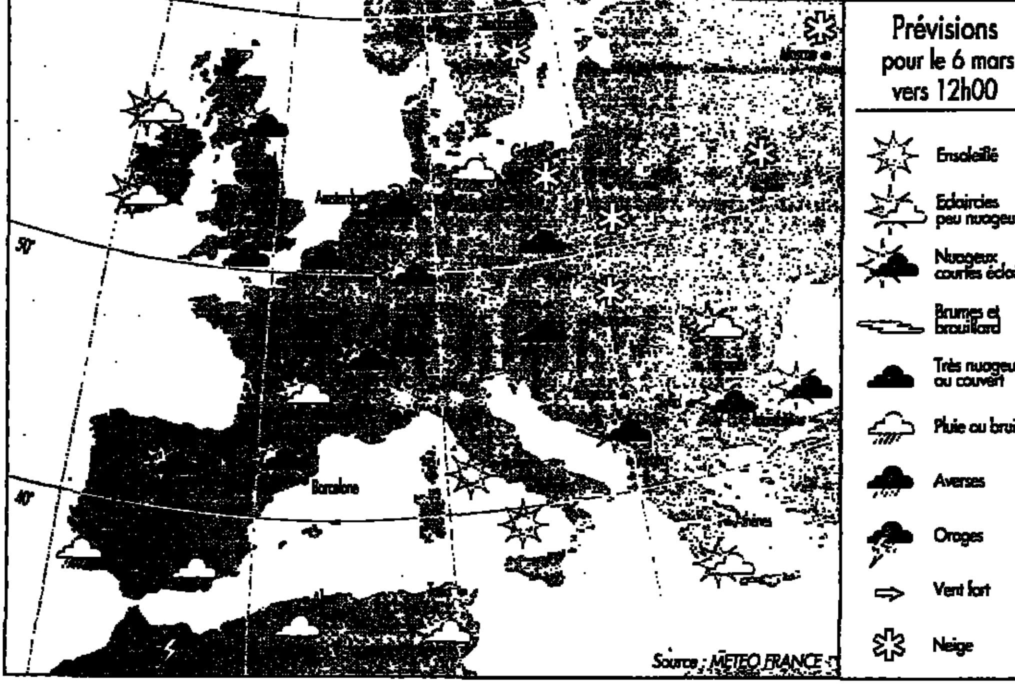


Prévisions pour le 6 mars vers 12h00

La qualité de l'air

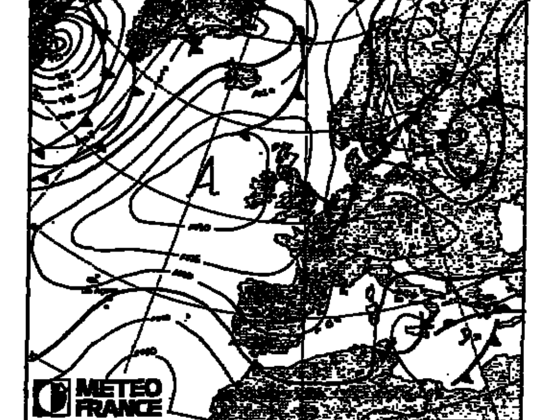


Tendance pour le 5 mars : assez bon

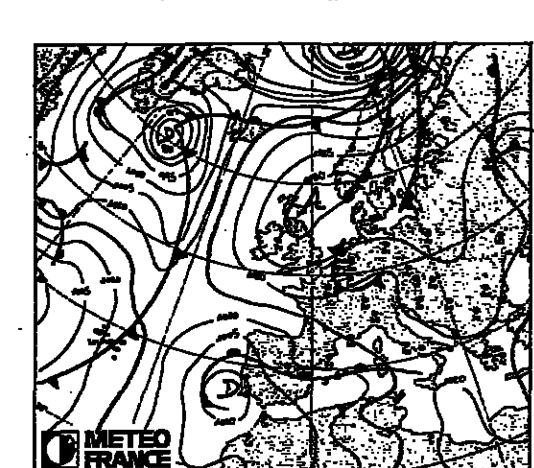


TEMPÉRATURES du 4 mars maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	12/– 2
BIARRITZ	9/3
BORDEAUX	10/– 2
BOURGES	6/2
BREST	8/6
CAEN	6/5
CHERBOURG	8/5
CLERMONT-F.	5/– 3
DIJON	6/0
FORT-DE-FR.	28/22
GRENOBLE	8/– 4
LILLE	5/4
LIMOGES	8/– 2
LYON	6/– 4
MARSEILLE	11/– 1
NANCY	5/1
NANTES	7/4
NICE	11/3
PARIS	7/5
PAU	11/– 1
PERPIGNAN	13/6
POINTE-À-PIT.	31/23
RENNES	9/5
ST-DENIS-RÉUNION	30/23
ST-ÉTIENNE	4/– 5
STRASBOURG	5/– 4
TOULOUSE	10/0
TOURS	7/3
ÉTRANGER	
ALGER	15/2
AMSTERDAM	5/2
ATHÈNES	10/4
BANGKOK	37/26
BARCELONE	12/5
BELGRADE	0/– 8
BERLIN	1/– 6
BOMBAY	38/19
BRASILIA	26/20
BRUXELLES	4/4
BUCAREST	1/–13
BUDAPEST	– 1/– 7
BUENOS AIRES	27/21
CARACAS	30/24
CHICAGO	– 4/– 12
COPENHAGUE	2/– 4
DAKAR	24/18
DJAKARTA	28/24
DUBAI	30/21
DUBLIN	7/5
FRANCFORT	4/0
GENÈVE	5/– 6
HANOÏ	25/16
HELSINKI	– 5/– 4
HONGKONG	23/16
ISTANBUL	5/2
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	– 5/– 10
KINSHASA	27/22
LE CAIRE	24/17
LIMA	27/20
LISBONNE	17/8
LONDRES	8/6
LOS ANGELES	18/11
LUXEMBOURG	3/0
MADRID	13/– 2
MARRAKECH	23/9
MEXICO	28/12
MILAN	9/– 6
MONTRÉAL	– 1/– 13
MOSCOU	– 5/– 6
MUNICH	0/– 10
NAIROBI	28/16
NEW DELHI	25/15
NEW YORK	0/– 7
PALMA DE MAJ.	12/– 1
PÉKIN	12/– 1
PRAGUE	– 3/– 9
PRETORIA	26/10
RABAT	21/9
RIO DE JAN.	26/23
ROME	11/0
SAN FRANC.	14/11
SANTIAGO	25/15
SÉVILLE	20/9
ST-PÉTERS.	– 4/– 12
STOCKHOLM	1/0
SYDNEY	23/20
TENERIFE	21/17
TOKYO	12/5
TUNIS	14/7
VARSOVIE	– 4/– 5
VENISE	7/– 3
VIENNE	0/– 6



Situation le 5 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 7 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'Italie en fusion

COMPLEXITÉ des problèmes, foisonnement des tendances : l'Italie semble un monde en fusion. Ce pays vaincu, dévasté et comme dérivant, conserve trois avantages. Il sait que sa position géographique fait de lui une plaque tournante de la politique internationale. Il pense obtenir, grâce à sa main-d'œuvre, des matières premières et des commandes. Enfin le Consistoire lui a prouvé qu'il demeure, après tant de faillites, le foyer d'une force spirituelle.

Angoisse et euphorie, abondance et misère, désordre et esprit d'organisation, règne de l'immoralité et survivance d'une éthique sous-jacente, tous ces contrastes et beaucoup d'autres nous ont frappé au cours d'un voyage contrarié par le bouleversement des moyens de transport, mais illuminé par un sentiment de libération qui efface les souvenirs du temps fasciste.

L'attention est sollicitée par les chances d'un renouveau démocratique et celles de son contraire, par la question constitutionnelle, les partis politiques, les réformes de structure, le syndicalisme, le redressement économique, l'inclination à l'autonomisme provincial, voire au séparatisme, comme en Sicile. Chapitres sérieux, mais animés souvent par le pittoresque et le cocasse ; ou mieux par un réveil intellectuel, favorable à un nouvel humanisme déjà présent dans la littérature et l'art qui s'efforcent de refleurir sur les ruines.

Le désir, général et vif, d'une entente décisive avec la France ne nous paraîtra suspect ou fâcheusement exprimé que dans quelques milieux encore ultra-nationalistes et « revendicants » ; ailleurs l'accord nous paraîtra possible autant que souhaitable. Comment oublier que 8 000 des nôtres, aux côtés des alliés, sont tombés, sur ce sol, pour la libération de l'Italie et de l'Europe ?

Raymond Millet
(6 mars 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6771

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III									
IV						■			
V			■				■		
VI				■					
VII	■			■					■
VIII		■							
IX							■		
X						■			
XI			■					■	

HORIZONTALEMENT

I. Pièce pour une chambre. – II. De grosses boulettes qui peuvent avoir du mal à passer. – III. Traita avec mépris. – IV. Echappement libre. D'un auxiliaire. – V. En visite. Seul de sa couleur. Cri d'horreur. – VI. Partie d'un tout. Peuvent être emportés par le diable. – VII. Symbole. Capitale dans des îles. – VIII. Qui peut attendre. – IX. Soumise à l'action d'une machine. Partie de pétanque. – X. Comme un diable. Dans un alphabet étranger. – XI. Qui est bien rentré. Pour Freud, il s'oppose à l'instinct de mort.

VERTICALEMENT

1. Peut arracher des plumes. Grands, ils pouvaient être en tournée. – 2. L'union des cœurs. N'est plus que poussière. – 3. Leur occupation fait l'objet d'un plan. A été moins gâté que l'éléphant. – 4. Des petits groupes. Prénom. – 5. Un homme dont il ne faut pas attendre de bonnes paroles. – 6. Fait l'innocent. Peut abuser quand elle est conforme. – 7. Fume à l'étranger. Mauvais fond. Lettres pour réparer un oubli. – 8. Qui nous apprennent tout. – 9. Blanchit en hiver. Couche sur le dos.

SOLUTION DU N° 6770

HORIZONTALEMENT

I. Disparus. – II. Bachotage. – III. Rote. Hoir– IV. Ibo. Uni. – V. *Urne. Otée.* – VI. *Tholos.* – VII. *Eosine.* – VIII. *Mn. Digue.* – IX. Edicules. – X. Nd. Allées. – XI. Ta. Réelle.

VERTICALEMENT

1. Broutement. – 2. Dao. Rhondda. – 3. Ictinos. – 4. Shebeli. Car. – 5. Pô. Ondulé. – 6. Ath. Oseille. – 7. Raout. Geel. – 8. Ugine. Fusel. – 9. Séries. Se.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 7 mars

■ **AUTOUR DU PARC MONCEAU** (55 F), 10 h 30, sortie du métro Monceau (Pierre-Yves Jaslet).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture des pays du Nord, 11 h 30 ; *La Tête de Didoufri*, 12 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition « Passions privées » (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).
■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (65 F), 14 h 30, 12, rue Daru (Pierre-Yves Jaslet).
■ **DE LA PLACE DAUPHINE** au couvent des Grands Augustins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Neuf (Paris pittoresque).
■ **L'ÉCOLE MILITAIRE** (carte d'identité, 50 F), 14 h 30, 1, place Joffre (Mme Cazes).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS**, 14 h 30 (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois) ; 15 heures (50 F), sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : reliques et art sacré au Trésor (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).
■ **LE CHÂTEAU D'EAU** de Marie de Médicis (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 42, avenue de l'Observatoire (Didier Bouchard).
■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).
■ **MUSÉE RODIN** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Varenne (Monuments historiques).
■ **LA SORBONNE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée côté rue des Ecoles (Paris et son histoire).
■ **HISTOIRE DU LOUVRE** (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, sous la Pyramide devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** : la tapisserie des chasses de Maximilien (37 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide côté auditorium (Monuments historiques).
■ **GRAND PALAIS** : exposition Corot (50 F + prix d'entrée), 16 h 10, hall d'entrée (Christine Merle).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AFRIQUE DU SUD.** Plus d'un million de touristes ont séjourné en Afrique du Sud l'année dernière et tous les hôtels du Cap affichent complet pour les réservations de groupe jusqu'à la fin de 1996. Les destinations favorites des voyageurs sont le téléphérique du Cap et le parc Kruger, la plus grande réserve animalière du pays. Le succès rencontré par la « route des vins », dans la région du Cap, où les chambres d'hôtes se multiplient et ne désemplissent pas, a incité le ministère du tourisme à lancer une « route des baleines » sur la côte sud de l'océan Indien. – *(AFP.)*
■ **VIETNAM.** Le premier ministre vietnamien vient de donner le feu vert à un projet de restauration de l'ancienne cité impériale de Hué. D'ici à 2015, le palais impérial et les tombeaux de sept rois vietnamiens, gravement endommagés par les calamités naturelles et les guerres, vont être rénovés, mais l'architecture et les décorations originales seront préservées. – *(AFP.)*
■ **ARGENTINE.** Les Argentins qui effectuent de courts séjours aux Etats-Unis n'auront bientôt plus besoin de visas. Les autorités américaines ont pris cette décision après avoir observé que les habitants de ce pays d'Amérique latine respectent en général scrupuleusement les durées de séjour autorisées. – *(Reuter.)*
■ **ALLEMAGNE.** Pour améliorer les déplacements des hommes d'affaires, la société ferroviaire allemande Deutsche Bahn envisage de relier, à partir du mois de mai, les grandes villes du pays par des trains rapides et sans arrêt dans des centres de moindre importance. Le premier train pilote mis en service effectuera la liason Hambourg-Cologne. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

THÉÂTRE Figure majeure du théâtre européen et directeur du Berliner Ensemble, le dramaturge Heiner Müller est mort le 30 décembre 1995. La question de sa succession à la tête de la prestigieuse scène fondée par Bertolt Brecht s'est close, après beaucoup de polémiques, par le choix d'un acteur de la troupe. ● MARTIN WUTTKE, trente-quatre ans, compte parmi les comédiens majeurs de sa génération. Très lié à Heiner Müller, qui l'a dirigé plusieurs fois, il a charge d'un héritage difficile : le Berliner Ensemble doit trouver sa place dans la nouvelle géographie culturelle de la future capitale de l'Allemagne. ● LE NOUVEAU MANDAT de Martin Wuttke s'est ouvert le 17 février par la présentation de *Puntila et son valet Matti*, de Bertolt Brecht, mis en scène par *Einar Schleef. Un spectacle* radical qui pose la question de la violence au théâtre.

Un lourd héritage pour Martin Wuttke à la tête du Berliner Ensemble

Succédant à Heiner Müller, décédé en décembre 1995, ce jeune acteur de trente-quatre ans prend la direction artistique de la prestigieuse troupe fondée par Bertolt Brecht. Comédien exceptionnel, il apporte l'esprit fédérateur nécessaire à sa nouvelle tâche

BERLIN
de notre envoyée spéciale

A trente-quatre ans, Martin Wuttke s'assied dans le fauteuil de Bertolt Brecht et de Heiner Müller. Depuis le 26 janvier, il est directeur artistique du Berliner Ensemble. Sa nomination a surpris. Alors que Heiner Müller se battait contre le cancer dont il est mort, le 30 décembre 1995, les rumeurs, toujours élégantes, allaient leur train. Qui lui succéderait ? Un metteur en scène de renom, comme Claus Peymann, directeur du Burgtheater de Vienne, ou un écrivain, comme Rolf Hochhuth, qui en avait férocement envie ? Finalement, ce fut lui, l'acteur du Berliner Ensemble qui triomphe actuellement dans le rôle d'Arturo Ui, dernière mise en scène de Heiner Müller (*Le Monde* du 14 octobre 1995).

Sur scène, Martin Wuttke dégage une puissance exceptionnelle. A la ville, l'acuité de son regard contredit son apparente fragilité. L'homme sait où il va. C'est un enfant de la Ruhr. Il a grandi à Bochum, dans un milieu ouvrier passé à la petite bourgeoisie : serrurier au départ, son père est devenu ingénieur. *« Je suis venu au théâtre par hasard. Je m'intéressais surtout à la musique – je jouais dans un groupe de rock – et aux beaux-arts. Une amie m'a incité à passer le concours d'entrée à l'école d'art dramatique de Düsseldorf. J'ai été accepté. J'avais dix-huit ans, cette école durait trois ans. Je me suis dit qu'après je pourrais toujours étudier les beaux-arts. J'ai commencé à jouer, et j'ai été pris par le théâtre comme une mouche sur un papier collant. »*

Martin Wuttke sourit, d'un air canaille. Il peut. Le supposé hasard lui a donné raison. A vingt-trois ans, il jouait Hamlet, à vingt-quatre, Thésée, sous la direction de Einar Schleef – son mentor –, et à vingt-six, Gilgamesh dans *The Forest*, un spectacle de Bob Wilson écrit par Heiner Müller. C'est de là que date sa rencontre avec le dramaturge. Installé à Francfort, Martin Wuttke travaille alors dans différents théâtres de l'Allemagne de l'Ouest. En 1991-1992, il est comédien permanent du Thalia Theater de Hambourg. Puis il vient à Berlin où, en 1993, il joue Horatio



MARTIN WUTTKE

dans *Hamlet-Machine*, écrit et mis en scène par Heiner Müller. Les liens entre le dramaturge et le comédien se resserrent. En 1994, Martin Wuttke intègre la troupe du Berliner Ensemble, dont il devient le comédien-phare, en jouant, dans *Quartett* – réécriture des *Liaisons dangereuses* par Müller – un Valmont de trente-deux ans face à une Merteuil de quatre-vingt-quatre ans, la prodigieuse Marianne Hoppe.

« Nous avions de nombreuses conversations sur le théâtre avec Heiner Müller. Quand il était à l'hôpital, il m'a demandé si je pouvais le remplacer pendant sa maladie. Je lui ai dit que je devais rester à ma place de comédien. La question s'est reposée après sa mort. Le directeur artistique du Berliner est nommé par les sociétaires qui constituent la troupe. On m'a proposé le poste. Alors, je me suis demandé ce que je ferais si je n'acceptais pas : refuser, c'était interrompre un long processus de travail et de réflexion. »

Au moment de sa nomination, Martin Wuttke a été présenté comme *« le fils spirituel de Heiner Müller »*. D'une phrase, il balaie l'expression : *« C'est flatteur, mais dépourvu de sens. Trop ambitieux. »* Il se situe dans une autre logique, en forme de question : *« Qu'est-ce qui fait que moi, qui ai grandi à l'Ouest, pense que c'est ici, dans l'ex-Est, que je dois rester et travailler ? »* Le temps répondra. Mais Martin Wuttke ne doute pas de ce qui le lie à l'histoire fameuse et tumultueuse du Berliner Ensemble : la foi indéracinable dans la littérature, et l'exigence d'un travail collectif capable de renouveler l'art de la scène.

« UN ART LENT »

« Pourquoi le théâtre allemand est-il si ennuyeux ? », lui demandait un journaliste dans le feuilleton du *Zeit*, le 2 février. *« Quand j'étais comédien à Hambourg, j'avais le sentiment de jouer sous une cloche de fromage »*, répliquait Martin Wuttke. Il précise : *« J'ai l'impression que, ces dernières années, le théâtre a essayé de « s'accélérer » pour concurrencer des disciplines comme le cinéma. Mais le théâtre est un art lent. S'il court pour rattraper les autres, il va vers sa fin. »* Pour donner du temps au temps, Martin Wuttke a demandé au Sénat de la Ville que le montant des subventions du Berliner Ensemble (autour de 23 millions de marks, soit 78 millions de francs) ne soit pas remis en cause jusqu'en 2002.

Reste une question, déterminante : celle de l'héritage des deux « monstres » historiques du Berliner, Brecht et Heiner Müller. *« Peut-on avoir une vie érotique avec des fantômes ? »*, se demandait Martin Wuttke dans l'article du *Zeit*. Autrement dit : comment éviter que le théâtre ne devienne le musée de Müller, après avoir été celui de Brecht, dans les années 70 ? *« Si l'on considère Brecht et Müller comme une boîte à outils, l'idée du musée s'exclut d'elle-même. Ce qui a plombé le Berliner, c'est qu'on n'a pas adapté l'esprit de Brecht, mais qu'on a pris et recopié à l'infini les modèles qu'il a laissés. On n'a vu que le résultat de son travail, pas ses interrogations. En ce qui concerne Heiner Müller, l'idée de le muséifier est inconcevable. Ses textes sont écrits pour se heurter à toutes les formes de réalité. »* Martin Wuttke en sait quelque chose : il les a joués.

Brigitte Salino

Un « Puntila » radical et glaçant

MAÎTRE PUNTILA ET SON VALET MATTI, de Bertolt Brecht. Mise en scène : Einar Schleef. Avec quarante-trois comédiens, dont Einard Schleef, Jutta Hoffmann, Götz Schulte...
BERLINER ENSEMBLE, 1, Bertolt-Brecht-Platz, Berlin. Tél. : (19) 49-30-282-31-60. Le spectacle, créé le 17 février, se donne en alternance jusqu'au 13 mars.

Puntila boit comme un trou. C'est ce qu'il fait de mieux. Quand il est ivre, il aime le monde entier. Alors, *ce propriétaire terrien qui a cent* vaches, une forêt, des domestiques et une fille, serait prêt à tout donner. Mais, parfois, lui tombe dessus une maladie terrible : des accès de *« sobriété insensée »*, qui le rendent bestial. Mieux vaut ne pas lui passer sous la main dans ces moments-là. Il est capable d'injustices et d'humiliations sans nom. Cependant, Puntila est attachant. C'est une figure du théâtre populaire, une sorte de personnage de *commedia dell'arte* indissociable de son valet Matti, malin comme Sganarelle.

PROCÈS

Puntila voudrait marier sa fille Eva à un attaché d'ambassade, bête et sans le sou, mais socialement acceptable. Y arrivera-t-il ? Dans sa pièce, écrite en Finlande en 1940, Bertolt Brecht tourne autour de la question de la servitude d'une manière allègre. C'est une comédie qu'il a voulu écrire, pour faire penser en riant. Rien de tout cela n'apparaît dans la mise en scène que donne Einar Schleef de *Maître Puntila et son valet Matti*. Seule règne une violence rare au théâtre. Einar Schleef a la peau dure. Né à l'Est en 1944, installé à l'Ouest depuis 1976, il a gagné ses galons de maître ès radicalités, avec des spectacles comme le *Faust* de Goethe, ou *Wessis in Weimar* de Rudolph Hochhut. Son *Puntila* se donne dans une boîte de bois clair qui enserre la scène sur trois côtés. Sans issue. Ni pour les spectateurs, ni pour les acteurs. Tout se joue en direct. Comme au tribunal. C'est à un procès qu'Einar Schleef se livre.

Procès de la pièce de Brecht, d'abord. Puntila n'a pas de quoi faire rire, c'est un monstre. Il ruse avec son ébriété, qui masque le désir de pouvoir fou d'une figure totalitaire. Personne ne peut lui résister. Pas même Matti. Einar Schleef gomme le combat singulier entre le maître et son valet. Sur la scène, il oppose la solitude de Puntila à une multitude de Matti, joués par des hommes qui défilent au pas prussien quand ils ne rampent pas, nus, à la suite d'Eva, qu'ils violeront, sauvagement. Eva, elle-même, n'est pas la jeune fille un rien primesautière de la pièce de Brecht, mais une femme d'âge mûr, perverse sans illusion. D'avance sacrifiée. Seul l'attaché, dadet prétentieux, ressemble au personnage initial. Mais il n'est qu'un faire-valoir.

A la ville, Einar Schleef bégaie. *Sur scène, son élocution est parfaite*. Diabolique. Il hurle, avec talent, en mesure. C'est lui qui joue Puntila. Il ne quitte pratiquement pas le plateau pendant toute la durée du spectacle – plus de quatre heures. Pourquoi une si longue durée pour une pièce qui n'en demande pas tant ? Einar Schleef répond par un parti pris musical et parfois douteux. Sa mise en scène ressemble à un oratorio où la rage prendrait la place de la religion. Habillé du frac noir d'un chef d'orchestre, Puntila scande les scènes, les hache, et parfois les répète. Il dirige le chœur de ceux qui n'ayant rien ne sont rien, tous les Matti de la terre, exploités à en devenir laids, corps réduits à de la chair multipliée. Les femmes ne sont pas mieux loties. Elles aussi, toutes *semblables dans leur nudité*. Après avoir renvoyé l'attaché, Eva s'offre à Matti qui la repousse avec la fermeté d'une haine universelle : rien ne peut advenir entre hommes et femmes. Se toucher, à la limite. S'aimer, jamais. Mais subir la force brute, oui. On sort glacé de ce *Puntila* revu façon Nuremberg.

B. Sa.

Quand le père de « Figaro » s'essayait à tirer des larmes amères

EUGÉNIE, de Beaumarchais. Mise en scène : Flore Bernard. Avec Alain Mottet, Flore Bernard, Gérard Sandoz, Frédéric Bazin...
HÔTEL DE LA MONNAIE, 11, quai de Conti, Paris 6e. Mo Saint-Michel ou Pont-Neuf. Tél. : 39-73-67-26. Mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30. Jeudi à 14 h 30 et 20 h 30. Dimanche à 17 heures. 120 F. Jusqu'au 28 avril.

A trente-cinq ans, Beaumarchais a déjà inventé un système d'horlogerie, il a été le professeur de musique des filles du roi, il a fait scandale à Madrid en séduisant des dames en vue, il a accepté, d'un banquier de ses amis, des sommes considérables, dont il n'a pas fait un brillant usage, mais il n'a encore que peu touché au théâtre : juste quelques saynètes jouées en privé, dans des châteaux. Et voici qu'il perd patience. Les scènes, à Paris et dans les provinces, n'offrent que deux programmes : *soit des tragédies qui se noient* dans le sang, soit des comédies qui ploient sous la sottise. Beaumarchais fait savoir qu'il va proposer un autre théâtre, *« ni héroïque ni plaisant : le genre dramatique sérieux »*.

Il part pour la campagne, afin d'être *« le cœur content »* et de se trouver *« libre de soins »*. Il y écrit *Eugénie, ou la Vertu au désespoir*. Il l'accompagne d'une très longue préface, où il nous prévient que la pièce est géniale, que cette description de la société de l'époque est une invention de sa part, et que tout le public sera ému aux larmes. Le *« genre dramatique sérieux »* n'est pas de l'invention de Beaumarchais, mais de Diderot : son *Fils naturel*, son *Père de famille* datent de plus de dix ans déjà. Le sujet d'*Eugénie* – la jeune fille un peu gourde qui se laisse abuser par une parodie de mariage, les copains de l'affreux séducteur jouant le curé, les témoins, etc., et qui s'en mord les doigts trop tard – a fait l'objet de plusieurs petits romans et satires. Quant aux larmes du public, Beaumarchais compte les obtenir grâce aux mimiques des acteurs, qui s'arracheront le cœur et les cheveux ou tomberont en pâmoison. A cette fin, il prend la peine d'indiquer à chaque acteur, sur le texte de la pièce, les mines qu'il lui faudra prendre pour prononcer chaque réplique.

SOIRÉE INHABITUELLE

Cela donne : *« Eugénie*, tremblante. – *Mon frère est mort ! »* Ou bien : *« Eugénie, d'un ton bien douloureux. – Personne dans le sein de qui répandre ma douleur ! »* C'est ainsi que le Baron ne pourra ouvrir la bouche qu'*« avec horreur »*, Sir Charles que *« d'un ton terrible »* ou *« d'un ton désespéré »*, mais, puisque avant tout il faut pleurer, nous aurons *« Sir Charles, pleurant »*, *« Mme Murer, pleurant aussi »*. Et bien sûr *« Eugénie pleurant »*, ou *« toute en larmes »*, ou *« pleurant amèrement »*, lorsqu'elle n'est pas *« criant avec désespoir »*. Les chroniques dramatiques et le bouche à oreille du temps – c'était en 1767 – nous disent que le parterre, à la fin du cinquième acte, était transformé en piscine et que des chutes niagaresques tombaient des corbeilles et balcons.

Nos cœurs se sont durcis. Le mariage truqué nous fait sourire. Les parents de l'épouse abusée, quand ils se préparent, dans la nuit noire, à trucider le suborneur, sont très drôles. Et c'est en fin de compte Eugénie qui crée une charmante petite émotion en s'interposant entre son faux mari et les vrais sabres : *« Je sens que je l'aime malgré moi, je détesterai votre victoire, rien ne pourra m'empêcher de le pleurer mort. »* La jeune et sympathique Compagnie de Flore Bernard et Rémi de Fourcas défend avec esprit cette première pièce, très rarement jouée, de l'auteur du *Mariage de Figaro*. Les acteurs portent de jolis costumes, dans le superbe décor, presque contemporain, de l'Hôtel de la Monnaie.

Alain Mottet reste très digne en père de la malheureuse, Frédéric Bazin d'un charme percutant en champion des pseudo-mariages. Flore Bernard dirige une mise en scène endiablée, mais elle est un peu nunuche en *« Eugénie éperdue »*. Cette soirée, inhabituelle à tous égards, mérite la visite si l'on n'a rien de mieux à faire. Mais, l'Hôtel de la Monnaie restant en activité, vous n'avez aucun espoir de payer votre fauteuil avec l'une de ces merveilles de faux billets de 500 francs...

Michel Cournot

Camus et Sartre en enfer

CAMUS, SARTRE... ET LES AUTRES, de Jean-François Prévand. Mise en scène de l'auteur. Décor : Charlie Mangel. Lumières : André Diot. Avec Stéphane Hillel, Philippe Ogouz, Sarah Sanders...
THÉÂTRE DE L'ŒUVRE, 55, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Place-de-Clichy. Tél. : 44-53-88-88. Du mardi au vendredi à 21 heures. Samedi à 19 heures et 21 h 30. Dimanche à 15 heures. Durée : 2 heures. 100 F à 240 F.

Après un coup de pinceau, la petite salle de l'Œuvre, théâtre mythique fondé par Lugné-Poë, vient de retrouver son lustre sous la houlette de son nouveau directeur, Gérard Maro. Elle résonne ces jours-ci des accents facétieux d'une pièce de Jean-François Prévand, qui met en scène la rencontre d'Albert Camus et de Jean-Paul Sartre en décembre 1943 à Paris.

Camus (Stéphane Hillel), trente ans, connaît un succès important avec son *Etranger* tandis qu'il participe activement au réseau de résistance Combat. Sartre (Philippe Ogouz) a trente-huit ans et derrière lui ses essais, *La Nausée*, *Le Mur* et deux nouvelles œuvres, *L'Etre et le Néant* et *Les Mouches*, éreintée par la *critique dramatique* et par Camus lui-même. Le philosophe vient d'achever *Huis clos* et, toute fierté vaincue, demande à son contempteur de mettre en scène la pièce. Camus accepte et la conversation s'engage entre les deux hommes sous le regard d'une jeune femme aux manières aristocratiques, Simone de Beauvoir (*Sarah Sanders*).

Jean-François Prévand a écrit un texte qui tient plus du divertissement que du débat philosophique. Mais ce divertissement ne craint pas de se colleter à l'Occupation, son cortège de violences et de lâchetés, comme celle dont Gaston Baty et la Société des auteurs ont fait preuve en acceptant de délivrer des certificats de non-judéité, comme celle même de Sartre, Beauvoir et Camus qui ont publié sous la censure allemande quand le Comité national des écrivains clandestins, mené par Gide et Malraux, décidait que c'était inacceptable. L'Occupation, c'est encore les rafles, et celle d'Olga Barbezat (Valérie Karsenti), femme de l'éditeur de Jean Genet (Olivier Granier) dont elle deviendra l'amie en prison, qui devait jouer le rôle d'Inès dans *Huis clos*. Olga, sous la plume de Prévand, est d'ailleurs le plus beau personnage de la pièce.

Celle-ci commence et s'achève par une citation de *Huis clos* et expédie savoureusement Sartre et Camus dans le même enfer, parce qu'ils ont trahi, le premier sa maîtresse, Wanda (Agathe Boisseau), et le second Olga. Il y sont reçus par un groom savoureux (Gérard Maro), témoin *ad patres* – et au Flore – de leurs débats animés. Les acteurs sont tous un peu âgés pour leurs rôles, et Stéphane Hillel un peu trop extérieur à celui de Camus. Mais il n'empêche que cette soirée à l'Œuvre a un charme réel et une qualité première : celle de donner l'envie de lire et de lire encore les ouvrages de ses protagonistes.

Olivier Schmitt

هكذا من الاصل

Le Palais-Garnier rouvre par un « Cosi » sans voix et sans théâtre

L'opéra de Mozart n'honore pas l'espoir suscité par le retour d'Hugues Gall

Entré au répertoire de l'Opéra-Comique en 1920 dans une version traduite en français, « Cosi fan tutte » a été donné pour la première fois au Palais-Garnier en 1974, sous la direction de Joseph Krips. Il y revient dans une distribution déméritante et une mise en scène anecdotique.

COSI FAN TUTTE, de Mozart. Avec Susan Chilcott (Fiordiligi), Susan Graham (Dorabella), Rainer Trost (Ferrando), Simon Keenlyside (Guglielmo), William Shimell (Don Alfonso) et Eirian James (Despina). Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Jeffrey Tate (direction). Ezio Toffolutti (mise en scène, décors et costumes), André Diot (lumières), Janine Reiss (études musicales).

PALAIS-GARNIER, le 2 mars, 19 h 30. Il reste des places pour les représentations des 21, 27 et 30 mars, à 19 h 30, et du 24, à 15 heures. 14 jours avant chaque représentation aux caisses de Garnier, de 11 heures à 18 h 30. 60 F à 590 F.

Si le *Nabucco* de Verdi qui a ouvert la première saison parisienne de Hugues Gall à l'Opéra-Bastille avait fait oublier celui des adieux de Rolf Liebermann à la « grande boutique » en 1980, ni *Don Giovanni*, présenté en version de concert sous la direction de Sir Georg Solti le 1er mars, ni *Cosi fan tutte* ne feront oublier *Les Noces de Figaro* de Strehler-Solti et le *Cosi* dirigé par Josef Krips présentés, le premier en 1973, le second l'année suivante.

La distribution réunie par Gall ne manquait pas d'atouts. Six jeunes chanteurs – quatre Britanniques, une Américaine et un Allemand – peu connus en France, mais remarqués à l'étranger dans des productions dirigées par des chefs illustres (Gardiner, Abbado) sont réunis sous la direction de Jeffrey Tate, chef dont on sait le culte qu'il voue au travail d'équipe. Elle n'a pas tenu des promesses à la mesure de l'espoir suscité par le retour à Paris de l'ancien bras droit de Liebermann et, surtout patron acclamé du Grand Théâtre de Genève.

Aucun des chanteurs, à part la Despina d'Eirian James, n'est à sa place. Timbres quelconques et peu différenciés, malgré les différences de tessitures, intonation hasardeuse des hommes, acidité des femmes : ils ne peuvent faire oublier les distributions mozartiennes de Liebermann – Margaret Price, Gundula Janowitz, Mirella Freni, Gabriel Bacquier, Teresa Stratas, Jane Berbié, Tom Krause, José Van Dam, Frederica Von Stade, etc. Nous citons ces artistes illustres, car ils ne sont pas sans héritiers : Anne Sophie von Otter, Barbara Bonney, Dawn Upshaw, Hans-Peter Blochwitz, Dona Brown, Kari Mattila, Thomas Hampson (ces trois derniers sont à l'affiche de *Don Carlos* au Châtelet), pour n'en citer que quelques-uns. Rainer Trost se distingue. Ce jeune ténor, titulaire de grands rôles mozartiens, ne pouvait qu'être malade le soir de la première, tant son « chant » était éprouvant. Voix coincée au fond de la gorge, il ne lui reste qu'une certaine prestance physique.

La mise en scène de l'Italien Ezio Toffolutti ne restera pas davantage dans les annales, même si elle est appelée à faire de l'usage. Elle ignore la cruauté et la perversité qui ont longtemps été refusées au livret de Da Ponte. Il met en scène *Cosi* comme si le marquis de Sade, Freud, la lutte des classes et celle des femmes n'étaient venus chambouler l'ordre établi, la vie. De l'opéra le plus douloureux de Mozart, il ne retient que l'anecdote.

Décorateur, Toffolutti l'est incontestablement. Il était possible dans l'admirable cadre qu'il a dessiné, dans le flou des tulles et l'isolement insulaire qu'il a imaginés, de faire vivre douloureusement les personnages de *Cosi*. Au lieu de cela, il leur a injecté un antidépresseur. Les lumières d'André Diot donnent parfois l'illusion de ce qui manque totalement à la direction d'acteurs. Ce n'est pas la première fois que cet artiste s'emploie à sauver un spectacle.

Dans la fosse, le retour à l'ordre moral esthétique triomphe aussi et l'Orchestre de l'Opéra confirme son ascension. Les cordes sont mordantes et pourtant soyeuses, leur vibrato généreux, les bois souverains dans l'alliage des timbres. Les musiciens se fondent en une unité qui a l'avantage sur de nombreux orchestres d'opéras d'accueillir des chefs de pupitre à la forte personnalité musicale. Passée une ouverture vive et dramatique, Tate n'impose malheureusement pas une personnalité nette à sa direction. Il est soigneux, attentif, « musicien », mais sa prise de pouvoir ne relève que de l'artisanat soigneux.

Dans la salle qui se réveille à peine au baisser de rideau, des élèves de Polytechnique en grande tenue nous font souvenir que le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, avait annoncé qu'il fallait faire venir les jeunes à l'Opéra. Sur Canal Plus, le César du meilleur film est décerné à *La Haine* de Matthieu Kassowitz. S'il vivait, Mozart aurait celui de la meilleure musique de film et Da Ponte celui du meilleur scénario.

Alain Lompech

Woody Allen à Paris : le musicien du lundi

Clarinettiste de jazz, le cinéaste est venu pour un soir à l'Olympia, en véritable « amateur »

AVEC sept musiciens au total, le Woody Allen's Jazz Band est en tournée. Les salles sont combles. Un seul regret : la Fenice, qui était au programme. La recette ira à sa reconstruction. Il y a des peintres du dimanche. Woody Allen est un clarinettiste du lundi. En ce bas monde, soyons clairs, on compte trois genres d'humains : les musiciens, les amateurs et ceux qui jouent de la musique. Les musiciens, tous genres confondus, sont au nombre de quatre cents à cinq cents à tout casser. Laissons de côté pour l'instant ceux qui font de la musique. Woody Allen appartient à la deuxième catégorie, la plus problématique, les amateurs. Il s'y défend bien. Ce qui signifie trois choses : il pratique presque tous les jours ; il a de l'ambition (malgré tout) et il se produit régulièrement en public. Tous les lundis, depuis cinq lustres, on peut l'entendre au Michael'Pub, à New York, 55e Rue.

Woody Allen fut choisi par la clarinette. On ne choisit pas son instrument. La clarinette n'est pas un instrument commode. Gene « Honeybear » Sedric, ancien musicien de Fats Waller, l'a cornaqué. Et depuis il joue, pour servir un style, une manière de New Orleans, avec une ardeur d'éternel néophyte. Son septette est blanc. Il ne se leurre pas. Il sait qu'il met ses pas à l'Olympia dans ceux de Sidney Bechet. Il met le public dans sa poche en annonçant, en français émouvant, qu'il ne parvient pas à distinguer le plus mauvais, de son français ou de sa musique. Il a une touche irrésistible et très posée. Assez prévisible. Assis, il est le seul à croiser les jambes. Pour la tournée, l'orchestre porte son nom : The Woody Allen's Jazz Band. Le directeur musical est un joueur de banjo aux allures débonnaires, Eddy Davis, qui pousse également la chansonnette. A part trois ou quatre téméraires, personne n'est là sérieusement pour le jazz ni exactement pour la musique.

Il n'est pas certain que Allen Stewart Konigsberg ait choisi son pseudonyme de Woody en hommage à Woody Herman, mais la légende lui colle à l'anche. Question d'anche justement, il n'a pas visé la facilité. Il joue depuis vingt ans avec des Rico Royal no 5 (Coltrane, monté jusqu'au no 8), une espèce de bambou de course si dur et si sévère qu'il autorise un son très ample pour peu qu'on y aille. La Rico Royal no 5 permet plus facilement d'imiter les sirènes du Mississippi que de filer Mozart. C'est un choix. Woody Allen aime le jazz moderne, comme Boris Vian. Mais il connaît ses limites, ne les franchit jamais et entretient un rapport très heureux avec sa modestie. Il joue donc traditionnel. Il sait l'injustice qu'il y a à ce que l'Olympia ait renoncé à programmer Ornette Coleman en octobre 1995 et soit bourré pour lui.

FAIRE PLAISIR

La tournée n'a pas coûté une fortune en matos et en tenues vestimentaires. Pas de répétitions, pas de balance. Chacun est habillé comme l'as de pique, la batterie (New Orleans oblige) est réduite à un strict minimum aux airs de poutres apparentes. Le concert est parfaitement agencé. Comme un film. Les pièces sont courtes mais nombreuses. Elles se ressemblent à s'y méprendre, fût-ce en *tempi* variés. Jamais un *break*, pas l'ombre d'un *stop chorus*. Même quand tout l'annonce, on s'en tient à un exposé réglo sur fond de citations, d'allusions à l'évocation d'une sorte de polyphonie néo-orléanaise. C'est guilleret, enlevé, volontaire, sans un pouce d'émotion ni la moindre entrée dans la musique. Ça monte gentiment vers des sommets. Laissons de côté les grands modèles, Jimmie Noone, Johnny Dodds ou même George Lewis. Le vibrato du clarinettiste a quelque chose d'angoissant : la Rico Royal se défend bien.

A la mi-temps, les musiciens que présente le leader se retirent. Woody Allen et Eddy Davis restent en duo pour sept brefs morceaux. Le cinéaste ne fait pas de la figuration, il joue tout du long avec timidité. Quelques lignes maintenant pour les historiens des siècles à venir : il est clair que cette musique est une musique de poireau, prestement enlevée en fin de vingtième siècle, dans un entrain sans conséquence. Pour autant, on ne peut dédaigner un amateur, connu pour ses talents, qui joue avec cœur, netteté et dans l'idée de se faire plaisir. Donc, de faire plaisir.

Au deuxième rappel d'un public prêt au *sit-in*, Woody Allen a réitéré une longue phrase, d'abord piano, puis pianissimo, sans accompagnement, à la limite du souffle, quand le souffle se vide de musique, là, mordant la Rico sans vergogne, retourné au silence, comme un gag, comme une chose précieuse, tandis qu'une dame expliquait dans le temps suspendu à son époux : « *Il fait exprès, je te jure, il le fait exprès.* » Encore heureux ! Il n'est pas de petit torero.

Francis Marmande

Comment la Fondation Mozart bâtit l'Europe de la musique à Cracovie

CRACOVIE
de notre envoyé spécial

Par la fenêtre, on aperçoit la Vistule. Cracovie est toute proche, mais invisible : on se croirait en pleine campagne, « quelque part en Europe centrale », comme il convient au siège – provisoire – de l'Académie de la Fondation Mozart. Un homme d'âge mûr, le regard fixé sur une partition, écoute les premières mesures d'un trio d'un compositeur polonais dont il n'avait jamais entendu parler. Il interrompt les jeunes musiciens, comme s'il avait découvert la clef de cette musique, et ce qui manque à leur interprétation.

Aurèle Nicolet est un flûtiste suisse renommé. Le trio est composé d'un violoniste australien, d'une altiste et d'un contrebassiste polonais. Une heure plus tard, Nicolet fait travailler les *Marchenerzahlungen* de Schumann à un pianiste macédonien, un clarinettiste espagnol et à la même altiste polonaise.

Plus tard, il y aura d'autres répétitions – sous la houlette d'un pianiste venu de Hongrie. Un « cours d'humanités », car l'Académie entend ouvrir ses élèves sur le monde, donner, un an durant, un grand bol d'air et de culture universelle à des musiciens rompus à des années d'arpèges et de gammes. Il y aura encore un concert : Brahms, Schumann, une violoniste française, un corniste israélien… Un dîner où chaque table rassemble à peu près autant de nationalités que de convives, de la Russie à l'Australie, en passant par la Géorgie, l'Ukraine, la Slovaquie, l'Italie… Puis encore des répétitions, jusque longtemps après minuit…

L'Académie de cette Fondation européenne Mozart vient de célébrer son troisième anniversaire. C'est une tour de Babel, mais où tout le monde se comprend. Une ruche, mais où tout le monde est libre de travailler comme il l'entend, avec qui il veut, et en assumant les aléas de la liberté : les ensembles – de musique de chambre – se font et se défont, l'alchimie s'accomplit ou ne s'accomplit pas. La chance donnée à ces jeunes gens venus du monde entier qui peuvent passer une année, tous frais payés, à approfondir et surtout à élargir leur art est exceptionnelle.

Avocat d'affaires franco-américain, Alain Coblence a ressenti, la quarantaine passée, le besoin de faire autre chose. Il a mis son énergie et ses talents de collecteur de fonds au service d'une idée : contribuer, à travers la musique, à effacer les barrières que le monde et la politique modernes ont érigées sur la vieille Europe. Retrouver les racines de la culture musicale européenne et l'esprit d'une époque cosmopolite où la musique n'était pas séparée des autres arts et du monde des idées.

Il fallait beaucoup d'argent – à peu près 10 millions de francs par an –, mais Alain Coblence sait jongler avec les sponsors et les grands de ce monde. L'Union européenne et le Conseil de l'Europe soutiennent l'entreprise, de grandes sociétés et quelques mécènes privés apportent leur écot, présidents et premiers ministres se bousculent au sein du comité d'honneur de la Fondation, à laquelle l'ancien président de Volvo, Pehr Gyllenhammar, prête également ses talents.

ENSEIGNEMENT « UNIVERSEL »

Il faut aussi beaucoup d'ambition. Cette Fondation n'en manque assurément pas, quitte à se lancer dans des entreprises à la limite de ses possibilités. Elle a ainsi monté *Zaïde*, opéra inachevé de Mozart, en demandant à Luciano Berio de compléter la partition. Le résultat a été un spectacle réussi, mais aussi une grosse bouderie de Berio, fâché par la mise en scène. Tout aussi ambitieux sont les trois festivals thématiques qu'elle organise chaque année, pour célébrer le mariage de la musique avec… autre chose : musique et orientalisme, musique et lumières, musique, poésie et le « salut du monde » au passage du XIXe et du XXe siècle – ce sera le sujet du festival de printemps. Les concerts – essentiellement de musique de chambre, qui reste la vocation première de l'Académie – conduisent les élèves un peu partout, de l'Europe à l'Extrême-Orient. Avec, en avril prochain, une tournée en Bosnie, dans des petites villes dévastées par la guerre.

Les quelques dizaines d'élèves de l'Académie viennent en principe pour un tiers d'Europe centrale et orientale, pour un tiers d'Europe de l'Ouest et, pour le troisième tiers, du reste du monde. Dans la pratique, le tiers « est-européen » est un peu plus gros que les autres, l'attraction exercée par l'Académie étant plus forte à Kiev ou à Skopje qu'à Cologne ou à Paris. Mais la satisfaction et la gaieté affichées par tous laissent supposer que la recette, un peu inhabituelle, est bonne : au lieu de travailler tout au long de l'année leur instrument avec un même professeur, les élèves assistent à des *master classes* données par une série de professeurs venus pour un bref passage – et qui sont à la disposition de tous, qu'ils soient hautboïstes, pianistes ou chanteurs.

Il faut dire que l'Académie s'adresse avant tout à des jeunes gens ayant terminé le conservatoire et capables de profiter de cet enseignement « universel ». La sélection se fait, classiquement, sur cassette envoyée par les candidats – mais le violoncelliste américain qui avait cru malin d'envoyer un vieil enregistrement de Pablo Casals n'a pas été invité à traverser l'Atlantique.

Inaugurée dans un château proche de Prague, en février 1993, l'Académie s'est déplacée près de Cracovie, et va reprendre son errance dès le printemps, pour s'installer dans un joli manoir des environs de Wroclaw, en Silésie. Avant que s'accomplisse – peut-être – le rêve de son fondateur : une installation « définitive » dans le cadre somptueux du château d'Esterhaza, en Hongrie, hanté par l'aimable fantôme de Joseph Haydn. Histoire d'encourager le vieux maître à donner un petit coup de pouce posthume, l'Académie va monter, dès cet été, son *Isolata disabilitata*.

Jan Krauze

Trois musées confrontent leurs visions de « la différence »

Neuchâtel, Québec et Grenoble exposent leurs recherches au Musée dauphinois

Trois musées de société présentent successivement une exposition en trois volets sur le thème de *« la différence »*. Après Neuchâtel, l'exposition est accueillie par le Musée dauphinois de Grenoble avant d'aller au Québec. La francophonie, commune aux trois pays, a été évacuée. Au-delà des visions propres à chaque pays sur la question, les commissaires ont dégagé un manifeste sur ce que doit être un musée de société.

LA DIFFÉRENCE. Musée dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux, 38031 Grenoble. Tél. : 76-85-19-01. Jusqu'au 20 septembre. Publications : Musée dauphinois, 128 p., 130 F ; Musée de Neuchâtel, 64 p., 65 F ; Musée des civilisations de Québec, 164 p., 130 F.

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Collaboration ou confrontation ? Trois musées dits de société se sont associés pour coproduire une exposition sur le thème de « la différence ». Après le Musée d'ethnographie de Neuchâtel (en Suisse), celle-ci est aujourd'hui visible au Musée dauphinois de Grenoble, avant d'aller, en 1997 à Québec, au Musée des civilisations. La règle du jeu est stricte : la place accordée à chaque partenaire est mesurée (200 m²), le budget limité (environ 6 000 francs le m²), chaque commissaire travaille en solo, sans avoir vent de ce que préparent les autres.

Si les trois organisateurs – Jacques Hainard (Neuchâtel), Jean Guibal (Grenoble) et Michel Côté (Québec) – n'ont pas la même approche de « la différence », ils ont échappé au nombrilisme, national ou régional, sans nier pour autant leur appartenance à une communauté d'esprit, une manière d'envisager le monde, aisément repérable. Le Suisse fait partie de la famille des cérébraux. Il s'appuie sur un concept dépouillé, d'une abstraction revendiquée. Le Québécois, Nord-Américain pragmatique, privilégie les sens et l'émotion. Le levier du Français est, bien évidemment, la culture déclinée de diverses manières. Une constante : la francophonie commune aux trois pays a été évacuée.

Pour Jacques Hainard, la notion de différence est une sorte d'appareil conceptuel qui nous permet de hiérarchiser, évaluer, sanctionner par rapport à une norme. Ce fut, dit-il, le travail du Dieu de la Bible pendant sept jours. Il reprend cette genèse à travers sept vitrines divisées en trois zones : en bas, l'utopie qui conforte nos désirs ; en haut, la réalité avec laquelle nous vivons ; entre les deux, des objets qui reflètent jugements et pratiques sociales et qui ne sont pas exposés pour eux-mêmes mais en fonction d'un discours : chaque vitrine est un rébus à découvrir.

« TOUS DIFFÉRENTS, TOUS ÉGAUX »

Ainsi, la première vitrine est dédiée à l'égalité. En bas, le slogan *« tous différents, tous égaux »* ; en haut, un personnage exprime le déséquilibre croissant de nos sociétés toujours plus sélectives et inégalitaires. Entre ces pôles, des emblèmes (deux statuettes de jumeaux ibdeji dont les scarifications permettent de se reconnaître et d'être reconnus), des caricatures (Tintin dans le pousse-pousse du *Lotus bleu*, ou comment certains sont plus égaux que d'autres), des stéréotypes (macaronis, rosbifs : la réduction d'autrui à des pratiques alimentaires), des stigmates (une étoile jaune et un J sur un passeport : différencier l'autre sert aussi à l'éliminer).

Encadrant les vitrines et reflétant des étapes du savoir humain, des images de différentes époques se renvoient l'une à l'autre. Un « sauvage » du XVIe siècle, emplumé, tatoué, fait face à un Bochiman des premières années du XXe siècle. Le dessinateur qui a saisi le premier a vu un être, certes bizarre, mais un contemporain avec qui il peut, quand même, communiquer. Trois siècles plus tard, la vision a changé. Darwin est passé par là. L'homme représenté est visiblement au bas de l'échelle de l'évolution. Le propos de Jacques Hainard est pessimiste : l'homme est une invention récente ; le progrès scientifique est illusoire ; il risque aujourd'hui de se dissoudre dans le virtuel. Son voisin, Michel Côté, est aussi ambitieux : il entend pointer les différences vécues de la naissance à la mort. Le Québécois nous immerge dans l'univers du sentiment, de l'émotion, des couleurs chaudes. Le fil conducteur de son discours est la porte.

Chaque espace est construit autour d'un authentique élément mobilier : porte de toilettes hommes/femmes (la génétique et la ségrégation originelle), porte d'école (l'accès au savoir), porte de prison (liberté et enfermement), porte du confessionnal (conscience du bien et du mal), porte de banque (le pouvoir de l'argent), porte du cloître (accès à une société autre), porte de la boîte de nuit (avec son portier qui distingue qui entre de qui n'entre pas), jusqu'à la porte du corbillard (l'abolition de la différence). Cette lourde symbolique est traitée avec beaucoup de moyens (montages audiovisuels), mais surtout légèreté et humour – savoureux extraits de films québécois des années 50 sur le secret de la confession, interviews des cerbères de boîtes de nuit.

« QU'EST-CE QUE L'AUTRE ? »

En posant la question *« qu'est-ce que l'autre ? »*, Jean Guibal n'a pas voulu renier son musée voué à l'exaltation d'un patrimoine local. Il s'appuie donc sur ses collections pour montrer comment la France peut être vue sous l'angle de mosaïques culturelles à la fois proches et diverses : diversités alimentaires (la France du beurre et celle du saindoux ou de l'huile d'olive), architecturales (la forme des toits, la tuile ou l'ardoise), variétés linguistiques (le même texte d'Henri Michaux lu en français, en occitan, en breton, en flamand, en catalan, en corse, en alsacien, en basque ou en franco-provençal). Il montre aussi que la célébration de la différence est niée par le jacobinisme français, héraut d'une culture nationale unitaire. A défaut de langues régionales vivantes, il nous reste des accents qui eux-mêmes vont s'amenuisant, gommés par le monolinguisme télévisuel.

Mais l'étranger n'en existe pas moins. Comment le distinguer ? Jean Guibal ne retiendra d'un océan de diversités qu'un simple accessoire, le masque, présent dans toutes les sociétés de la planète mais qui tendent à vivre de façon de plus en plus uniforme. *« L'humanité s'installe dans la monoculture »*, écrivait Claude Lévi-Strauss. Un jugement que Jean Guibal va tempérer en fin d'exposition : nos sociétés élaborent leurs propres codes pour notifier leurs appartenances – et leurs différences. Il en fait la brillante démonstration à travers une petite histoire du couvre-chef qui s'achève sur un débat actuel : celui du foulard islamique.

Cette exposition va peut-être faire un crochet par Paris, à l'automne, avant de filer sur Québec. Michel Colardelle, nouveau directeur du Musée des arts et traditions populaires (ATP), aimerait y présenter ce triptyque. Histoire de montrer quelles sont les potentialités de l'outil qu'on vient de lui confier.

Emmanuel de Roux

Répondre aux interrogations contemporaines

Au-delà de ses qualités, l'exposition « La différence » révèle une ambition commune. La réflexion philosophique de Jacques Hainard, l'empirisme de Michel Côté, la démarche culturelle de Jean Guibal – les trois commissaires – sont les facettes d'un même manifeste : quel est le rôle d'un musée de société ? Pour eux, on ne peut plus se contenter d'y présenter des collections reflétant les us et coutumes de nos arrière-grands-parents ou des ultimes chasseurs-cueilleurs de la planète. La base d'un tel musée, à l'opposé de toute vision statique et accumulative, est l'exposition. Exposer, disent-ils, c'est construire un discours fait d'objets, de textes et d'iconographie qui sont au service d'un propos ou d'une histoire, et non l'inverse. Ces musées doivent être des lieux où l'on vient pour tenter de répondre à des interrogations contemporaines fortes ; ils doivent susciter des émotions, des colères, des envies d'en savoir plus.

Les 12-25 ans préfèrent le cinéma et le rock

Une enquête du ministère dessine, à partir de divers sondages et entretiens, les contours d'une « culture jeune »

LES JEUNES SORTENT plus souvent que les adultes, et leurs loisirs culturels ne sont pas les mêmes. Le cinéma et la musique sont au cœur de leur culture. En matière de goûts artistiques, l'impact du milieu social d'origine est moins fort que chez les adultes. L'enquête « Les jeunes et les sorties culturelles », que vient de publier le ministère de la culture à partir de divers sondages et entretiens, permet de mieux cerner *« la fréquentation et l'image des lieux de spectacles et de patrimoine »* pour les 11 millions de Français âgés de douze à vingt-cinq ans.

Plusieurs sorties sont massivement pratiquées : cinéma, fêtes foraines, discothèques, parcs d'attractions, salles de jeux et événements sportifs. D'autres activités sont assez largement répandues : les concerts rock, les bals publics, le théâtre, le cirque et les visites de musées et de monuments. Rares sont les jeunes qui se rendent à des concerts de musique classique ou de jazz, à des spectacles de danse ou de café-théâtre. Ainsi, 90 % des 12-25 ans sont allés au cinéma au cours des douze derniers mois, mais seulement 3 % ont assisté à un opéra.

Les lieux les plus appréciés sont ceux qui engagent le corps (fêtes foraines, boîtes de nuit), créent une *« excitation »* et se vivent à plusieurs. Malgré les files d'attente et le piétinement devant les œuvres, les expositions ne semblent pas satisfaire ce besoin d'immersion... Les deux tiers ont vu un spectacle vivant au cours des douze derniers mois ; seulement un tiers d'entre eux ont visité un musée.

Le cinéma est le loisir des jeunes par excellence. Plus de 10 millions d'entre eux y vont au moins une fois dans l'année ; 2,5 millions s'y rendent au moins une fois par mois. On compte 11 % de cinéphiles – ils voient deux films par mois –, qui totalisent à eux seuls 25 millions d'entrées. Le choix du titre se fait en fonction des conseils d'amis et des critiques de la presse. Pour l'essentiel, le cinéma est l'occasion de *« partager aussi bien un spectacle ou une émotion que des valeurs et un sentiment d'appartenance »*, note l'étude.

Dès lors, la télévision ou les cassettes ne peuvent donner les mêmes satisfactions. Moins d'un jeune sur cinq déclare *« aimer autant regarder les films à la télévision ou en cassette vidéo »* qu'au cinéma. Bien que leur famille soit équipée d'un magnétoscope (dans 79 % des cas) et de deux téléviseurs (55 %), les 12-25 ans regardent moins télévision et cassettes vidéo que leurs aînés. En revanche, les 12-14 ans apprécient les jeux vidéo : la moitié des garçons y jouent plusieurs fois par semaine.

Le rock, au sens large, est l'autre pilier de la culture des jeunes. Près d'un sur deux (41 %) a assisté à un concert d'un groupe ou d'un chanteur francophone ou étranger. A ces 5 millions de spectateurs s'ajoutent les « frustrés » – trop jeunes pour aller au concert comme ils le souhaitent ou trop éloignés des salles. A la maison, un jeune possède le plus souvent plusieurs appareils personnels d'écoute (radio, chaîne stéréophonique, baladeur). Quels que soient leur âge, leur sexe et leur milieu social, les 12-25 ans écoutent surtout les radios musicales, NRJ, Fun-Radio ou Skyrock.

RÔLE D'INSERTION

Le théâtre, s'il suscite moins l'enthousiasme, attire un public important : au cours de l'année écoulée, 2,1 millions ont vu une pièce jouée en salle par des professionnels ; 2,6 millions ont assisté à un spectacle de théâtre ou de danse dans la rue. Les professeurs de français jouent un rôle primordial : 43 % des jeunes se rendent au théâtre avec l'école. Chez les 20-25 ans, la sortie au théâtre devient, comme les concerts, une activité entre amis. Les médias influencent alors le choix du spectacle : les deux tiers le sélectionnent après avoir lu ou entendu une critique. Les jeunes garçons de milieu ouvrier sont les plus hostiles au théâtre.

De manière générale, les femmes sont attirées par les sorties à caractère artistique (théâtre, musée d'art, danse) et par la lecture. Les hommes préfèrent les activités plus remuantes. Ces clivages deviennent plus nets encore chez les adultes. Affirmer une différence avec les adultes est crucial, et la culture permet de revendiquer cette opposition. La musique, en particulier, modèle l'identité juvénile. Mais la plupart des jeunes recherchent parallèlement l'intégration au monde des adultes et l'appartenance à une collectivité plus large. La sortie au théâtre ou la visite d'un musée, en rapprochant jeunes et adultes, jouent ce rôle d'insertion.

Si les jeunes ont besoin de se ressembler, ils cherchent ensuite aussi à se singulariser, en adhérant à tel courant du rock ou de la danse. Pour marquer l'appartenance à un groupe d'initiés, l'opéra et le hard rock font aussi bien l'affaire, notent les enquêteurs. En résumé, indiquent-ils : *« Il est préférable de ne pas trop s'écarter de l'identité jeune. Il est possible de s'intéresser à la musique classique, souhaitable de se singulariser en aimant l'opéra ou le reggae, mais il est indispensable d'être au courant des derniers tubes ou des films à la mode. »*

Catherine Bédarida

★ « Les jeunes et les sorties culturelles », sous la direction de *J.-M. Guy, ministère de la culture*, département des études et de la prospective, 2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris.

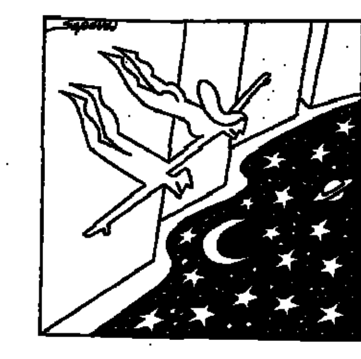
■ **MUSIQUE : la Canadienne Alanis Morissette a reçu le Grammy Award du meilleur album de l'année pour *Jagged Little Pill*, le** 28 février à Los Angeles. Celui de la meilleure chanson revient à *Kiss From A Rose*, de Seal. La National Academy of Recording Arts and Sciences, qui organise les Grammy Awards, l'équivalent pour la musique des Oscars du cinéma, avait cette année modifié les règles : après un vote collectif, un conseil de 25 membres était chargé de choisir les lauréats parmi les trois nommés dans chacune des 88 catégories du concours. Des protestations se sont élevées contre le *« manque de représentativité »* du jury, notamment après la mise à l'écart de Mariah Carey, donnée favorite avec six nominations, et repartie bredouille. Ont également été récompensés : Hootie and the Blowfish (nouvel artiste, et meilleur spectacle de groupe), Pearl Jam (hard rock), Nine Inch Nails (metal), Anita Backer et Stevie Wonder (rhythm' and blues), Naughty by Nature (meilleur album de rap avec *Poverty's Paradise*), Method Man et Coolio (rap), Tom Petty (meilleure voix masculine), Lena Horne (jazz vocal), McCoy Tyner, Michael Brecker et Pat Metheny (jazz), Tom Jobim (jazz latin)... En catégorie *world music*, c'est le groupe français Deep Forest (pour l'album *Boheme*) qui remporte le trophée devant la Cap-Verdienne Cesaria Evora.

■ **MUSÉE : l'Imperial War Museum de Londres compte ouvrir une exposition permanente dédiée à l'Holocauste.** L'établissement consacrera 4 millions de livres (environ 30 millions de francs) à l'histoire de l'extermination des juifs et d'autres groupes humains par les nazis. La direction du musée a lancé un appel d'offres pour la réalisation de ce projet qui s'étendra sur deux niveaux et 1 400 m², avec vitrines, témoignages, extraits de films... Les designers européens peuvent envoyer leur candidature avec un exposé sommaire de leurs travaux avant le 8 mars. Holocaust Project (Designers), Imperial War Museum, Lambeth Road, London SE1 6HZ, Grande-Bretagne. Tél. : 44-(0) 171-416-5204. Fax. : 44-(0) 171-416-5216.

هكذا من الاصل

Emmanuel Bex et les lauréats du prix Django Reinhardt

L'organiste a convié trois générations du jazz français à se joindre à lui pour une série de concerts inédits



C'EST UNE BELLE IDÉE, amicale, spontanée, bien dans l'esprit de l'organiste de jazz Emmanuel Bex : pour quatre soirées sous la voûte carrelée de blanc du Sunset il reçoit ceux qui comme lui ont un jour été récompensés par le prix Django Reinhardt décerné chaque année par l'Académie du jazz (actuellement présidée par Claude Carrière). Ainsi les pianistes Martial Solal et Alain Jean-Marie joueront le 6 mars ; le saxophoniste Sylvain Beuf et le trompettiste Jean-Loup Longnon le 7 ; le trompettiste Eric Le Lann et le pianiste Michel Graillier le 8 ; enfin le trompettiste Stéphane Belmondo et le saxophoniste Jean-Louis Chautemps le 9. Aldo Romano sera le batteur inventif de ces rencontres inédites. Ce large panorama de ce que trois générations de musiciens du jazz français ont amené à la musique depuis plus de trente ans a fière allure.

★ Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Du 6 au 9 mars. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

François Thuillier Brass trio
Parmi la dizaine de tubistes qui en France s'essayent à une pratique soliste dans le jazz, François Thuillier est l'un des nouveaux venus. Souvent vu et entendu aux Instants chavirés, il y présente tout naturellement son trio avec Daniel Casimir au trombone et Serge Adam à la trompette (nouveau CD *Quand tu veux*, DOC/Night & Day.)
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Mº Robespierre. 20 h 30, le 6. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Jazz et accordéon
En février, c'était le duo ; en mars, Le Petit Opportun consacre une partie de sa programmation à l'alliance jazz et accordéon. Ouverture haut de gamme avec Marcel Azzola, la pianiste Lina Bossati et le guitariste Frédéric Sylvestre, le 5 mars et pour deux soirs, les 6 et 7, Bernard Lubat avec le chanteur André Minvielle et l'accordéoniste – diatonique – Marc Perronne. Chauffe !
Le Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, jusqu'au 16 mars. Tél. : 42-36-01-36. 80 F le 5 ; 70 F les 6 et 7.

Croquis marrants
Couples yuppies, employés licenciés, cadres qui disjonctent et font des cocottes en papier, conseils d'administration en panne : les *Croquis marrants d'une vie redoutée* illustrent avec humour les banalités inhumaines du monde du travail. Peu de mots dans le théâtre très visuel du metteur en scène Alain Mollot, et une certaine faiblesse de l'histoire générale des personnages. Mais les huit jeunes comédiens du Théâtre de la Jacquerie utilisent brillamment les ressources du corps et de la voix, dans la tradition des grands comiques.
Théâtre Dejazet, 41, bd du Temple, Paris 11e. Mº République. Tél. : 48-87-52-55. 20 h 30, dimanche 15 heures. Jusqu'au 17 mars.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Les Chiens de conserve
de Roland Dubillard, mise en scène de Catherine Mamas, avec Serge Brincat, Francis Leplay, Maya Mercer, Catherine Piétri...
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mº Glacière. A partir du 12 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. Durée : 2 heures. 85 F et 120 F. Jusqu'au 14 avril.*

La Délibération
de Pierre Belfond, mise en scène de Jean-Claude Idée, avec Brigitte Fossey, Pierre Meyrand, Philippe Laudenbach et François Barbin.
Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. A partir du 12 mars. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 100 F à 230 F. Jusqu'au 30 juin.

Grande Ecole
de Jean-Marie Besset, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Laura Favali, Robert Plagnol, Ophélie Koering, Antoine Séguin, Gilbert Desveaux et Romain Duris.
Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, Paris 9e. Mº Blanche. A partir du 9 mars. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-81-00-11. Durée : 1 h 50. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 30 juin.*

Orage
d'August Strindberg, mise en scène de Bruno Meyssat, avec Christine Bertocchi, Geoffrey Carey, Philippe Cousin, Sylvie Jobert, Jean-Michel Rivinoff, Catherine Vallon et Vincent Vemillat.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 12 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 13 avril.*

Tout est bien qui finit bien
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Marc Bodnar, Cécile Cholet, Frédéric Fisbach, Bernard Freyd, Valérie Lang, Madeleine Marion, Laurent Sauvage...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. A partir du 12 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 13 avril.*

Le Voyage
de Gérald Aubert, mise en scène de Michel Fagadau, avec Jacques Dufilho et Thierry Fortineau.
Comédie des Champs-Elysées (petite salle), 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. A partir du 8 mars. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-20-84-54. 100 F et 200 F. Jusqu'au 30 juin.*

SÉLECTION

L'Argent du beurre
de Louis-Charles Sirjacq, mise en scène d'Etienne Bierry, avec Etienne Bierry, Annick Blancheteau, Joséphine Derenne, Sandrine Dumas, Marc Fayet, Véronique Hubert, Peter King et Louis Navarre.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. Durée : 1 h 50. De 110 F à 176 F. Jusqu'au 30 juin.

Le Dépeupleur
de Samuel Beckett, mise en scène de Michel Didym, Alain Françon et Jacques Gabel, avec Michel Didym.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Du mercredi 6 au samedi 9, les mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15, samedi 16, à 20 h 30 ; le dimanche 10, à 16 heures ; le mardi 12, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 30. 90 F et 120 F. Jusqu'au 16 mars.*

Dom Juan
de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Jacques Sereys, Gérard Giroudon, Roland Bertin, Catherine Sauval, Andrzej Seweryn, Olivier Dautrey, Cécile Brune, Jeanne Balibar, Eric Ruf, Bruno Raffaelli, Laurent d'Olce et Enrico Horn.
Comédie-Française, Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 7, dimanche 10, lundi 11, jeudi 14, lundi 18, à 20 h 30 ; le dimanche 17, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 18 mars.

Gertrud
de Hjalmar Söderberg, mise en scène de Gérard Desarthe et François Marthouret, avec Ludmila Mikaël, Gérard Desarthe, François Marthouret, Arnaud Giovaninetti, Monique Mélinand et Marina Hands.
Théâtre Hébertot, 78, bis, bd des Batignolles, Paris 17e. Mº Villiers, Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 20. De 110 F à 270 F. Jusqu'au 30 juin.

Journal de Vaslav Nijinski
d'après Vaslav Nijinski, mise en scène d'Isabelle Nanty, avec Redjep Mitrovitsa.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Du mercredi 6 au samedi 9, les mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15, samedi 16, à 20 h 30 ; les dimanche 10 et dimanche 17, à 16 heures ; le mardi 12, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 heures. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 17 mars.

Marchand'oiseaux
d'après Karl Valentin, mise en scène de Frédérique Aufort, avec Anne Vassallo et Geoffroy Barbier.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Châtelet. Du mardi au samedi, à 19 heures. Tél. : 48-87-82-48. Durée : 1 heure. De 70 F à 100 F. Jusqu'au 30 mars.

Milosz
d'après Oscar Vladislas de Lubicz-Milosz, mise en scène de Laurent Terzieff, avec Laurent Terzieff, Pascale de Boysson et en alternance Claude Aufaure ou Philippe Laudenbach.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161 bis, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-54-53-00. Durée : 1 heure. 90 F et 120 F. Jusqu'au 31 mars.*

Moi
d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène de Jean-Louis Benoît, avec Dominique Constanza, Jacques Sereys, Yves Gasc, Anne Kessler, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Eric Frey, Christian Blanc, Eric Doye, Bruno Putzulu, Bruno Raffaelli et Laurent Rey.
Comédie-Française, Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les samedi 9, vendredi 15, dimanche 17, mardi 19, à 20 h 30 ; le dimanche 10, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 30 juillet.

Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour/Les Eaux et forêts
de Georges Pérec et Marguerite Duras, mise en scène d'Isabelle Nanty et Tatiana Vialle, avec Jacques Spiesser (Pérec), Aurore Clément, Elisabeth Depardieu et Jacques Spiesser (Duras).
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 2 heures. De 75 F à 220 F. Jusqu'au 30 juin.*

Qui est là ?
de Peter Brook, avec Anne Bennent, David Bennent, Sotigui Kouyaté, Giovanna Mezzogiorno, Bruce Myers, Yoshi Oida, Bakary Sangaré et Mahmoud Tabrizi-Zadeh (musicien).
Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 20 heures ; le samedi, à 15 heures et 20 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 2 heures. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 23 mars.

Le Rire du cyclone
de Farid Paya, mise en scène de l'auteur, avec Claude Bokhobza, Anne de Broca, Franck Dinet, Philippe Dormoy, Jean-François Dusigne, Denise Firmin, La Goussé, Valérie Joly, Jean-Yves Pénafiel et Marie-Claude Vallez.
Lierre-Théâtre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. Les mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 45-86-55-83. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 31 mars.*

Roméo et Juliette
de William Shakespeare, mise en scène de Hans Peter Cloos, avec Romane Bohringer, Denis Lavant, Brigitte Catillon, Katja Rupe, Jacques Denis, Alexander Muheim, Frédéric Leidgens, Christophe Gayral, Omar Bekhaled, Malcolm Conrath, Mathias Maréchal, Serge Dupuy, Caroline Laurence, Hervé Deluge, Flore Grimaud et Rachid Hafassa.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue *Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Le mercredi 6, à 19 h 30 ; Du jeudi 7 au samedi 9, à 20 h 30. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 3 heures. De 80 F* à 150 F. Dernières.*

Scènes de la vie conjugale
d'Ingmar Bergman, mise en scène de Rita Russek et Stephan Meldegg, avec Nicole Garcia et André Dussollier.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. Mº Madeleine. Du mercredi 6 au vendredi 8, le mardi 19, à 21 heures ; le samedi 9, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 42-68-11-45. Durée : 1 h 45. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

La Station Champbaudet
d'Eugène Labiche, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Laurence Février, Didier Lesour, Bernard Malaterre, Frédérique Lazarini, Claude Guedj, Andréa Retz-Rouyer, Irène Chauve et Xavier Bouvier.
Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mº Voltaire. Les mercredi 6 et jeudi 7, à 19 heures ; le vendredi 8, à 20 h 30 ; le samedi 9, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche 10, à 16 heures. Tél. : 43-56-38-32. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Dernières.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, par la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 14 avril.

Un grand cri d'amour
de Josiane Balasko, mise en scène de l'auteur, avec Josiane Balasko, Richard Berry, Jean-Claude Bouillon et Philippe Bruneau.
Théâtre de la Michodière, 4, bis, rue de la Michodière, Paris 2e. Mº Opéra, Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30. Tél. : 47-42-95-22. Durée : 2 heures. De 50 F à 240 F. Jusqu'au 30 juin.

Valérie Lemercier
de Valérie Lemercier.
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mº Trinité. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 18 heures et 21 heures. Tél. : 48-74-25-37. Durée : 1 h 30. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 30 mai.*

La Visite de la vieille dame
de Friedrich Dürrenmatt, mise en scène de Régis Santon, avec Line Renaud, François Lalande, Michel Prud'Homme, Yves Pignot, Gilles Guillot, Samuel Bonnafil, Michel Armin, Olivier Costa, Marie-Christine Danède, Alain Dumas, Eric Lorvoire, Mauricette Gourdon, Françoise Pavy, Olivier Proust, Bruno Raina, Frédéric Sahner, Agathe Teyssier et Alain Veniger.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-97-59-81. Durée : 2 heures. De 70 F à 260 F. Jusqu'au 30 juin.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'ARMÉE DES 12 SINGES
Film américain de Terry Gilliam, avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CANADIAN BACON
Film américain de Michael Moore, avec Alan Alda, Jhon Candy, Rhea Perlman, Kevin Pollak, Rip Torn, Kevin J. O'Connor (1 h 35).
VO : Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CAREFUL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Gosia Dobrowolska, Sarah Neville, Brent Neale, Paul Cox, Victor Cowie (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
Film français de Danièle Dubroux, avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MONDE EST UN GRAND CHELM
Dessin animé franco-hongrois-allemand d'Albert Hanan Kaminski (1 h 16).
VF : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

MUSSULMAN
Film russe de Vladimir Khotinenko, avec Evgeni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Petr Saitchenko (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

RAISON ET SENTIMENTS
Film américain d'Ang Lee, avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

WEEK-END EN FAMILLE
Film américain de Jodie Foster, avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A L'ABRI DE LEURS AILES
de Buddhadeb Dasgupta,
avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.
Indien (1 h 23).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

BABE, LE COCHON DEVENU BERGER
de Chris Noonan,
avec James Cromwell, Magda Szubanski.
Américain (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Ascensao.
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTINO, L'ASSASSIN DU TROISIÈME ÂGE
de La Cuadrilla (Luis Guridi, Santiago Aguilar),
avec Saturnino Garcia, Carlos Lucas, Carmen Segarra, Francisco Maestre, Concha Salinas, Carlos de Gabriel.
Espagnol, noir et blanc (1 h 34).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

LI
de Marion Hänsel,
avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine.
Franco-belge-britannique (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON
de Patrick Aurignac,
avec Christophe Hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

MIREK N'EST PAS PARTI
de Bojena Horackova,
avec Bohumil Klepl, Eva Hodinova, Zuzana Bydzovska, Tomas Hanak, Bojena Horackova, Jan Vlasak.
Français (1 h 17).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA ROUE
de Morshedul Islam,
avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.
Bangladais (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

SEVEN (*)
de David Fincher,
avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Endre Hules, Andy Walker.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SHARAKU
de Masahiro Shinoda,
avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki.
Japonais (1 h 55).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

TAXANDRIA
de Raoul Servais,
avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliott Spiers, Katja Studt, Chris Campion, Daniel Emilfork.
Belgo-allemand-français (1 h 20).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

REPRISES

ANNIE HALL
de Woody Allen,
avec Woody Allen, Diane Keaton, Tony Roberts, Carol Kane.
Américain, 1977 (1 h 33).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

BARBEROUSSE
de Akira Kurosawa,
avec Toshiro Mifune, Yuzo Kayama, Kamatari Fujiwara, Kyoko Kagawa.
Japonais, 1965, noir et blanc, copie neuve (3 h).
VO : L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ENFER EST À LUI
de Raoul Walsh,
avec James Cagney, Virginia Mayo, Edmond O'Brien, Margaret Wycherly, Steve Cochran, John Archer.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 52).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

Le groupe Emap favori pour le rachat à la CLT de « Télé Star » et « Top Santé »

LA COMPAGNIE luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) est dans la dernière ligne droite pour vendre ses deux magazines *Télé Star* et *Top Santé*. Les comités d'entreprise des journaux doivent se réunir, mercredi 6 mars, avec pour ordre du jour : *« information et consultation sur la cession de la totalité du capital de* Télé Star ». Les deux magazines de la CLT sont en vente depuis octobre 1995, pour 1,2 milliard de francs environ. Le nom du repreneur sera connu mercredi. Le groupe britannique Emap *est le favori. Seule indication donnée* par la CLT : il s'agit d'un groupe européen souhaitant compléter son implantation et développer ses activités de presse magazine en France.

Axel Ganz, patron de Prisma *Presse, qui vient de racheter VSD* (Le *Monde* du 1er mars) a déposé une offre de reprise, mais il ne souhaitait pas dépasser 850 millions de francs. Springer a fait une offre équivalente, tandis qu'Emap offrirait plus de 1 milliard. Springer, qui possède en France 50 % d'*Auto Plus* (aux côtés d'Emap), vient de signifier qu'il envisageait une politique prudente de participations en Europe de l'Ouest. *« Financièrement, nous en avons les moyens »*, a déclaré le président du directoire, Juergen Richter.

A moins d'une surenchère de Springer ou d'une surprise de *dernière minute, le groupe britannique* semble bien placé pour reprendre les deux titres, moins de deux ans après son entrée sur le marché français avec le rachat des magazines du groupe Hersant et des Editions mondiales. Emap est déjà propriétaire de *Télé-Poche* (1,4 million d'exemplaires diffusés en 1994, contre 1,6 million en 1990).

La CLT, qui est en train de mettre au point son développement dans la télévision numérique, a besoin d'argent pour financer sa stratégie audiovisuelle. La presse reste pour elle une activité périphérique, même si elle est rentable. *Télé Star* est le numéro deux de la presse de télévision (2 millions d'exemplaires), derrière le magazine d'Hachette *Télé 7 jours* (2,88 millions d'exemplaires). *Top Santé*, qui affiche une diffusion payée de 679 000 exemplaires, est le premier de sa catégorie de presse. Les deux magazines ont réalisé à eux deux, en 1994, un chiffre d'affaires de *près de 1 milliard de francs et dégagé* un résultat net de 60 millions de francs, pour un résultat d'exploitation de 96 millions.

Le secteur de la presse de télévision est considérée comme l'un des plus importants de la presse magazine avec 11 millions d'exemplaires vendus chaque semaine. En 1992, le chiffre d'affaires de ce secteur était de 4 milliards de francs, le double d'il y a dix ans. S'il semble saturé, la reprise de *Télé Star* va bouleverser ce secteur à l'aube d'une grande restructuration nécessitée par les changements introduits dans l'offre des *programmes par la télévision numérique* et la multiplication des chaînes.

A. S.

Le Studio Canal Plus se recentre sur la France

La filiale de production cinématographique de la chaîne cryptée veut contribuer à la qualité des films diffusés à l'antenne

DEPUIS 1995, le Studio Canal Plus a pour objectif officiel de contribuer au dynamisme de la production cinématographique française et européenne. En réalité, sa mission première semble être de *« contribuer à la qualité de la programmation cinématographique de la chaîne cryptée »*. Comme toutes les autres chaînes – et peut être plus que les autres, compte tenu de son image de « chaîne du cinéma » –, Canal Plus souffre de l'inadéquation entre l'offre actuelle de films français et les attentes du public, qu'il s'agisse du public de cinéma ou de celui de télévision. Alors que l'audience des films français et francophones atteignait 5 % de parts de marché sur la chaîne cryptée il y a trois ans (septembre-décembre 1992), elle *était de 3,3 % en 1995. Les films* américains ont obtenu 4,1 % de parts de marché fin 1995.

Sans doute pour avoir les mains libres, la société Canal Plus a annoncé, vendredi 1er mars, qu'elle reprenait (pour une somme non communiquée) les parts détenues par Havas (25 %), la Société générale (10 %) et la BNP (5 %) dans le Studio, celui-ci devenant une filiale à 100 % de la chaîne cryptée (*Le Monde* daté 3-4 mars). Délaissant une activité à hauts risques – le Studio avait perdu 203 millions de francs en 1994, du fait de ses déboires sur le marché américain, et *devrait en perdre autant en 1995* –, Havas a préféré occuper une position plus confortable dans l'audiovisuel en prenant 25 % de Canal Plus-Droits audiovisuels (DA), filiale du groupe qui vend les droits de diffusion des films aux chaînes. Aucun montant n'a été communiqué, mais Havas a dû débourser une somme importante : le communiqué commun Havas-Canal Plus précise que Canal Plus-DA serait *« progressivement capitalisée à hauteur de 1,37 milliard de francs avec l'apport par le Studio Canal Plus de son catalogue de films »*.

Au terme de cette opération, Canal Plus DA devrait détenir 560 longs métrages. En outre, la mise aux enchères du catalogue de l'américain Carolco (vingt-deux longs métrages dont *Rambo*, *Terminator 1 et 2*, etc.), qui doit avoir lieu mercredi 6 mars à Los Angeles, pourraient enrichir l'offre de Canal Plus-DA si le Studio les remporte. Le seuil de ces enchères se situe aux alentours de 60 millions de dollars (300 millions de francs), pour une série de films dont la moitié au moins assure une audience record à chaque passage à la télévision.

ACCORD AVEC SONY

Loin de Carolco, aujourd'hui en liquidation – l'investissement dans la société de production hollywoodienne a coûté aux environs de 300 millions de francs à Canal Plus –, une seconde vie se dessine pour le Studio Canal Plus. Cette fois ancré dans la production française (445 millions de francs de chiffre d'affaires en 1995, majoritairement consacrés aux films français et européens), le Studio a vu l'une de ses coproductions, *La Haine*, de Mathieu Kassovitz, couronnée par le César du meilleur film, tandis que son producteur, Christophe Rossignon, cofondateur des productions Lazennec et associé au Studio, recevait le César du meilleur producteur.

Telle est d'ailleurs la stratégie élaborée par Brahim Chioua, aujourd'hui responsable du Studio : *« A travers les films Alain Sarde, producteur associé au Studio, mais aussi de nos partenaires privilégiés que sont les Productions Lazennec ou Téléma, ainsi que les indépendants, nous essayons de réunir toutes les conditions pour que nos films rencontrent un large public en France. »* Comme toutes les filiales cinéma des autres chaînes, le Studio a compris que le succès en salle était aujourd'hui la condition première du succès sur le petit écran.

Mais le Studio ne dédaigne pas autant le marché européen : il peaufine un accord avec Sony visant à créer une structure de développement de scénarios à Londres. *« C'est un accord sur trois ans*, explique Brahim Chioua. *Les coûts seront partagés à égalité aussi bien pour le développement que pour les mises en production. »* Les deux partenaires prévoient de faire deux films par an au début, pour un coût compris entre 6 et 15 millions de dollars chacun (30 à 75 millions de francs). La langue de tournage sera l'anglais : au-delà des stricts besoins de son antenne, chacun sait, à Canal Plus, que le marché du cinéma est résolument international.

Yves Mamou

■ **PUBLICITÉ : Euro RSCG** Worldwide, ancien nom de Havas Advertising, a réalisé en 1995 une marge brute de 4 milliards de francs, en hausse de 0,5 % par rapport à 1994 (3,969 milliards), et un bénéfice net consolidé part du groupe avant amortissement des écarts d'acquisition *« légèrement supérieur à 150 millions de francs »* (136 millions en 1994). Le chiffre d'affaires 1995 de la filiale publicité du groupe Havas s'établit à 26,6 milliards (26,2 milliards en 1994), en hausse de 4,7 % à taux de change et périmètre comparables ; 60 % des activités du groupe ont été réalisés sur le plan international. La progression du chiffre d'affaires résulte d'une croissance de 1 % en France et de 7 % dans le reste du monde.

■ **IMPRIMERIE : Henri Josseran** a été nommé PDG de l'imprimerie Cino Del Duca de Blois, à la suite de la démission de Dieudonné Duriez-Costes, qui en assurait la direction depuis 1993 et qui reste l'actionnaire majoritaire de la société. L'imprimerie, qui connaît d'importantes difficultés, était dirigée depuis fin janvier par un administrateur provisoire nommé par le président du tribunal de commerce de Blois. Le groupe canadien Québécor est intéressé par la reprise de cette imprimerie qui emploie 370 salariés.

■ ***TÉLÉVISION* : BBC World**, la chaîne d'informations internationale de la BBC, est diffusée depuis mardi 27 février en Belgique, sur des réseaux câblés en Flandres. BBC World touche environ 200 000 foyers, mais vise à terme une diffusion sur tout le territoire belge. BBC World a annoncé qu'elle allait aussi s'installer sur le réseau câblé de La Haye (Pays-Bas). Un an après son lancement en Europe continentale, elle déclare être accessible à plus de 15 millions de foyers européens.

MARDI 5 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Un jeu mortel. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. In extremis. Série.
18.05 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Immigration clandestine. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE ■ ■
Film de Steven Spielberg (1981, 115 min). 462292
Sensationnel film d'aventures, où Harrison Ford apparaît comme LE héros américain.

22.45

LMI, LE MAGAZINE INFO
Magazine présenté par Guillaume Durand.
2001 : la fin des bidasses. Invité : Charles Millon, ministre de la défense ; Le général Bigeard ; Reportages : Service civil ; Des jeunes engagés (85 min). 902124
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. Bruno Grob (Otis) (20 min). 437245
0.30 L'Hôtel des passions.
1.25 Journal, Météo.

1.35 Reportages (rediff.). 2.05 et 3.05, 3.55, 4.30 TF 1 nuit. 2.15 Histoire de la vie. 3.15 et 5.10 Histoires naturelles. 4.05 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

12.50 et 13.35 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Une sœur envahissante.
14.45 Le Renard. Amitié mortelle. Série.
15.35 Tiercé.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Les belles et le dragueur.
17.30 La Fête à la maison. La meilleure façon de marcher. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Au revoir, Nounours.
19.20 et 2.25 Studio Gabriel. Invité : Charles Trenet.
19.59 Journal, Météo.

20.50

MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ L'AVION
Film de Chris Columbus (1992, 119 min). 75128850
La famille de Maman, j'ai raté l'avion *doit passer les vacances de Noël à Miami. Le gamin se trompe d'avion.*

23.00

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue.
Monastère : pour la vie, hors la vie ? (105 min). 6137650
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Magazine. Emission spéciale Miquel Barcelo. Avec Jacques Kerchache, Castor Seibel, Eugen Bavcar (80 min). 2792834

2.55 Taratata (rediff.). 4.25 24 heures d'info. 5.05 Cerro Torre. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Chant de carpe*, de Jan Laurens Siesling.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES GRANDS CIRQUES DU MONDE
Présenté par Sergio. (95 min). 758740
Les Benneweis forment une célèbre dynastie du cirque au Danemark.
22.25 Journal, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 216105
Au programme de Cinéma étoiles *: des entretiens avec Tomas Bordinet pour* Le Cri de Tarzan, *de Wang Kar Wai, pour* Nos années sauvages, *et avec Victoria Abril pour* Personne ne parlera de nous quand nous serons mortes.

0.25 Saga-Cités (rediff.). 0.55 Sidamag (rediff.). 1.10 Dynastie. Le garage. 1.55 Musique Graffiti. *Concerto pour violon et orchestre n° 3*, de Mozart, par l'Orchestre de chambre de Prague, sol. Josef Suk, dir. L. Hlavacek (15 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. 13.30 Attention santé. Les nouveaux virus. 14.05 Teva. Aventure dans l'arctique. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Le Palais de Hearst. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. Bartabas. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux. A la découverte des animaux des îles : le paradis des oiseaux.

Arte

19.00 et à 2.10 Collection Hollywood 1950. Série. [22/28] Le Pur Sang, de Harold Huth, avec Douglas Fairbanks Jr. (30 min). 8414
19.30 7 1/2. Magazine. L'affaire Papon, quinze ans après. Invité : Alfred Grosser (30 min). 7785
20.00 Archimède. Magazine. Tout feu tout flammes ; antimatière perdue : entretien avec Mario Macri ; miroir, miroir (Icône animée) ; à travers le miroir ; ils ont cerné l'antimatière ; bibliographie (30 min). 4698
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : INFIRMIÈRES
Documentaire de Jenny Kéguiner (50 min). 2148766
Tourné caméra à l'épaule, ce documentaire nous permet de cerner avec sensibilité l'univers d'un service d'urgence et le travail éprouvant des infirmières. Ce film plein de vie avait été déprogrammé à la suite du décès de François Mitterrand.

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : MARGUERITE DURAS
21.36 India Song ■ ■ ■ Film français de Marguerite Duras (1974, N., v.o., 120 min). 103638834
Autre version, après La Femme du Gange, *du roman de Marguerite Duras,* Le Vice-consul. *Une fascinante expérience cinématographique. L'atmosphère de l'Inde coloniale renaît dans de magnifiques images de Bruno Nuytten et la musique d'accompagnement de Carlos d'Alessio.*
23.30 Lire et écrire : Marguerite Duras. Documentaire de R. Bober (55 min). 16037
Pierre Dumayet rencontre Marguerite Duras chez elle, à Trouville.

0.25 Etat sauvage ■ Film de Werner Masten (1993, v.o., rediff., 104 min). 5956766

M 6

13.25 Une fille à croquer. Téléfilm de Paul Schneider (89 min). 9193056
Depuis la mort de sa mère, une jeune fille ne trouve de réconfort que dans les sucreries et les petits plats. Un jour, elle tombe amoureuse...
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. Au pays de l'or noir.
19.00 Code Quantum. Série. Concert hard rock.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Le concours de robots.

20.50

LA COCCINELLE À MEXICO
Film américain de Vincent McEveety avec Stephan W. Burns (1980, 88 min). 309258
A force d'utiliser la fameuse « Coccinelle », les studios Walt Disney ont manqué d'imagination.

22.30

CAUCHEMAR
Téléfilm de John Pasquin, avec Victoria Principal, Paul Sorvino (90 min). 7616143
La fille d'une enseignante, âgée de onze ans, est obligée de monter dans la voiture du père de l'une de ses camarades. Celui-ci tente d'abuser d'elle. Interrogé par la police, il nie les faits.
0.10 Zone interdite (rediff.). Magazine de Patrick de Carolis (110 min). 1484853

2.00 Best of 100% français. Musique. 3.25 Culture rock. Magazine (55 min). 4.20 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

10.35 Constantin le Grand ■ Film de L. de Felice (1960, 108 min). 8827582
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Katia Ismaïlova ■ Film de V. Todorovski (1994, 92 min). 8952853
15.20 L'Œil du cyclone.
16.15 La mariée est trop belle Film de P. Gaspard-Huit (1956, N., 95 min). 8821143
17.45 Pas si vite ! (rediff.).
17.50 Surprises.
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.24 Help. Série.
18.35 Nulle part ailleurs.

20.30

FOOTBALL
En direct. Milan AC-Bordeaux. Match aller du quart de finale de la Coupe de l'UEFA (135 min). 8895376
Mission difficile pour les Girondins face à une des meilleurs équipes européennes.
22.45 Flash d'information.

22.50

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT ■ ■
Film australien de Stephan Elliot (1994, v. o., 99 min). 4780650
Comédie de mœurs (l'univers des « drag queens ») truffée de situations bizarres, hilarantes, dramatiques...
0.30 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Documentaire. Altiplano (58 min). 7046785
1.25 Le Journal du hard.
1.30 L'Emprise de la passion Film américain, de John Leslie (1994, 90 min). 5367211

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Présence 96 : Le Porc-Epic dégnotans. Mauricio Kagel tel qu'en lui-même (2).
20.30 Archipel Médecine. Les médicaments (3).
21.30 Grand angle (rediff.). Les habitants du fond du lac.
22.40 Nuits magnétiques. Mais qu'est-ce-qu'elles disent quand elles en parlent ? (1).

0.05 Du jour au lendemain. Jacques Caillard (Rome, le temps, les choses). 0.50 Coda. (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). L'Avant-guerre des immigrés (1) ; 1.59, La Prairie, de Diego Fabri ; 3.15, Qui êtes-vous André Chamson ? ; 3.56, Pierre Mac Orlan (1) ; 4.52, Dialogues à Vincennes : Littérasophie et philosofiture ; 6.10, Edouard Glissant ; 6.33 Bonnes nouvelles grands comédiens.

France-Musique

20.00 Concert. Présences 96. Donné le 16 février, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Mauricio Kagel : Œuvres de Kagel : Rrrrrr... cinq pièces pour vents, contrebasses et percussion (deuxième cahier) ; Ein Brief, scène de concert pour mezzo-soprano et orchestre ; Musik pour quatre pianos et orchestre ; Konzerstück pour timbales et orchestre.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Œuvres d'Essyad.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn.

0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Pujol (Cuba), Dussek (France), Herrero (Espagne), Isaacs (Australie), Biberian (Italie). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Pablo de Sarasate, violoniste et compositeur. Concerto pour violon n° 1, de Saint-Saëns, par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit, Kyung-Wha Chun, violon ; Légende op. 17, de Wienawski ; Caprice basque op. 24, de Sarasate. Maxim Vengerov, violon, Itamar Golan, piano ; Fantaisie écossaise op. 46, de Bruch ; Quatuor avec piano n° 3 op. 60, de Brahms ; Rapsodie pour orchestre, de Lalo ; Airs bohémiens op. 20, de de Sarasate.

22.35 Centenaire de la mort de *Bruckner.*

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Envoyé spécial (France 2 du 29/2/96). 21.30 Perfecto. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Bas les masques (France 2 du 28/2/96). 23.50 Viva. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.05 Himalaya. [5/13] Des animaux étonnants dans un environnement unique. 20.35 Histoire de l'aviation. [1/7] Voler ! Des origines à 1909. 21.30 Le Musée égyptien du Caire (1/2). 22.25 Pêche au gros. [2/7] Cabo Marzo. 23.20 Ratnapura ou le Mirage des pierres. 0.15 *Les Yeux dans le noir*. Portrait d'une feria. 1.25 Carné, vous avez dit Carné ? (35 min).

Paris Première

20.00 20h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Je me souviens. 23.35 Totalement cinéma.
0.05 Concert : Adamo. Enregistré à l'Olympia, à Paris en 1977 (60 min). 5896051

Ciné Cinéfil

19.05 Secret de femme ■ ■ Film de Nicholas Ray (1949, N., 85 min). 91507679
20.30 Grand'rue ■ Film de Juan Antonio Bardem (1956, N., v.o., 95 min). 5058308
22.05 Sans famille ■ ■ Film de Marc Allégret (1934, N., 100 min). 27032582
23.45 Le Bel Age ■ Film de Pierre Kast (1959, N., 105 min). 88936650
1.30 Lancer Spy ■ Film de Gregory Ratoff (1937, N., v.o., 75 min). 10867964

Ciné Cinémas

19.00 Blanc d'ébène ■ Film franco-guinéen de Cheik Doukouré (1991, 90 min). 5109582
20.30 Dans la soirée ■ *Film de Francesca Archibugi* (1990, 95 min). 5050786
22.05 Metropolitan ■ Film de Whit Stillman (1990, v.o., 100 min). 27034940
23.45 La Dernière Folie de Mel Brooks ■ ■ Film de Mel Brooks (1976, 85 min). 31114650

1.10 Séparés mais égaux. Téléfilm américain de George Stevens Jr [1/2] (1991, 90 min).

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. Le monstre du sous-sol. 20.45 (et 23.45) Jake Cutter. Un grand honneur. 21.30 Le Club. 21.40 (et 0.30) Jim Bergerac. La vierge aux diamants. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Quand les apparences tuent. 1.15 L'Homme du Picardie (45 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés. Souvenirs, souvenirs. 21.25 ▶ Les Années transistor. De Gilles Nadeau, Pierre Bouteiller et Claude Fusée. 22.15 Chronique bakélite. 22.20 Angela, quinze ans. Les bonnes résolutions. 23.10 Automobiles : La Pontiac Firebird. 0.05 Father Ted. Donnez-lui le repos éternel. 0.35 Top bab. Invité : Lou Reed. 1.15 Le Frelon vert. Le Frelon vert et le pyromane (25 min).

RTL 9

20.30 Rencontres du troisième type. Film de Steven Spielberg (1977, 130 min), avec Richard Dreyfuss. *Fantastique*. 22.40 Leader. 22.45 La Charge héroïque. Film de John Ford (1949, N., 110 min), avec John Wayne. *Aventures*. 0.35 Télé-achat. 0.50 Le Toubib. Film de Pierre Granier-Deferre (1979, 95 min), avec Alain Delon. *Drame*.

TMC

20.00 Marc et Sophie. Le traité de Versailles. 20.25 *Drôles d'histoires*. 20.35 Bugsy Malone. Film d'Alan Parker (1976, 90 min), avec Scott Baio. *Comédie*. 22.05 Sud. 23.40 Aveugle que veux-tu ? (95 min).

Eurosport

17.00 (et 23.00) Football. 18.00 Body-building. 19.00 Boxe. Hagler-*Roldan (30/03/84) et Hagler-Hearns* (15/04/85). 20.00 Monster Truck. 21.00 Boxe. En direct. Championnat britannique. *Poids moyens : Mark Baker - Sven Hamer (8X3). Poids lourds-légers : Bruce Scott (G-B) - Lonnie Knowles (E-U), au York Hall de Londres (Angleterre, 120 min). 860018*
1.00 Snooker (30 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les mille conquêtes des femmes au XXe siècle

A l'occasion de la Journée internationale des femmes, vendredi 8 mars, France 2 et France 3 donnent la parole à des témoins, jeunes et moins jeunes

ON LES ENTEND rarement, ces dames d'un certain âge qui ont traversé une bonne partie de ce siècle. Qu'elles en aient été les actrices ou qu'elles les aient seulement acceptées, les avancées de ces cent dernières années sont leur victoire. Un pouvoir a-t-il jamais accordé le droit de vote à une partie de ses citoyens sans que ceux-ci le lui réclament avec force ? Conquiert-on l'accès à la contraception et la légalisation de l'avortement sans se battre ?

C'est cette longue marche que retrace Françoise Giroud dans le documentaire introductif de « La Marche du siècle » consacrée au parcours des femmes. Des images d'archives font revivre Marie Curie, qui a obtenu un premier prix Nobel avec son époux. *« C'est son mari qui a tout fait »*, médisent les sceptiques. Las, Pierre Curie décède et Marie Curie récidive. Elle obtient un deuxième prix Nobel, seule cette fois. L'exploit est de taille et reste remarquable. Depuis 1901, date de la création du prix Nobel, seules 28 femmes ont été distinguées sur 634 attributions. En outre, 12 d'entre elles ont partagé ce prix avec des hommes.



La première guerre mondiale fera respecter leur travail, la deuxième les verra s'engager massivement dans la Résistance. Elles y sont alors aussi nombreuses que les hommes. A l'issue de la guerre, il n'est plus possible de leur refuser le droit de vote. Dès 1942, de Londres, le général de Gaulle déclare : *« Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays. »* L'ordonnance du 21 avril 1944 en pose le principe et, le 21 avril 1945, les femmes participent pour la première fois à des élections générales.

Peut-on mesurer aujourd'hui l'onde de choc qui a alors traversé la France ? Ces actualités vieilles de cinquante ans ne peuvent que paraître banales aujourd'hui. Pourtant, ces silhouettes féminines pénétrant dans les isoloirs, ces mains gantées glissant un bulletin dans l'urne, ces têtes chapeautées souriant à la caméra sont autant d'images historiques. La première Assemblée élue comporte 33 femmes sur 545 députés. Elles seront 39 en 1948, un nombre jamais égalé depuis, ce qui remet en cause l'idée d'un mouvement continu et inéluctable vers l'égalité.

Dans le domaine des arts littéraires, Simone de Beauvoir s'impose avec *Le Deuxième Sexe*. Dans celui des arts ménagers, les fabricants se vantent de *« libérer la femme »*. Mais *« le plus grand bouleversement du siècle »*, selon Françoise Giroud, reste la pilule. Désormais, les femmes maîtrisent leur fécondité, et beaucoup plus que cela, leur vie. Le combat pour l'avortement se livre sur les pavés et, en 1975, Simone Veil amène l'Assemblée nationale à légaliser les interruptions volontaires de grossesse.

« COURAGE, CAMARADES ! »

Ces vingt dernières années, les progrès sont moins spectaculaires. Certes, Marguerite Yourcenar entre à l'Académie française et avec elle, selon Jean d'Ormesson, *« ce mot inouï (...) : Madame »*. Les femmes s'imposent dans le système éducatif mais ont beaucoup de mal à transformer leurs acquis sur le terrain professionnel. A travail égal, elles restent moins payées que les hommes, malgré une loi imposant le principe de l'égalité professionnelle. Dans le domaine politique, elles sont quasiment absentes des lieux de pouvoir et n'ont pas accès aux postes décisionnaires.

« Courage camarades, le combat continue », conclut avec humour Françoise Giroud, qui fut secrétaire d'État à la condition féminine sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Les invitées de Jean-Marie Cavada, illustres ou plus modestes, devraient donner chair à ce siècle de conquêtes. Quant aux participantes du très intéressant « Cercle de minuit », le lendemain, elles prouvent qu'elles sont nombreuses à ne pas avoir baissé les bras.

Michèle Aulagnon

★ « La Marche du siècle », mercredi 6 mars, France 3, 20 h 50 ; « Le Cercle de minuit », jeudi 7 mars, France 2, 0 h 55.

Danielle M.

par Agathe Logeart

IL AURAIT fallu être troglodyte pour ignorer que Mme Danielle Mitterrand venait de publier un livre de souvenirs. La presse écrite, les radios, et maintenant la télévision, évidemment, s'en sont fait l'écho. Comme s'il s'agissait d'un scoop et non d'une classique opération de promotion, TF 1 comme France 2 avaient battu l'estrade, bien avant le journal de 20 heures. On ne pouvait donc ignorer qu'elle serait présente sur le plateau de la chaîne publique. Ni qu'elle avait accordé un entretien à la chaîne privée. La dernière fois qu'on l'avait vue à la télévision, c'était à l'enterrement de son mari. Pâle, digne, captive du regard des autres, c'était inévitable, et muette, évidemment. Cette fois, les choses étaient différentes. L'image aurait une voix, puisqu'elle ne voulait plus laisser aux autres le soin de parler pour elle. Cette présence était son choix. *« En toutes libertés »*, comme elle dit.

Publier un livre ne suffit pas. Il faut donc aussi venir en parler. C'est le service avant-vente, l'élément-clef du lancement sur orbite. Le seul attrait des mots sur le papier doit paraître trop pauvre. Si l'on espère être lu, il est vivement conseillé de se plier à ce pensum qui consiste à répondre à des questions dont les réponses sont, en principe, déjà contenues dans l'ouvrage qui vient d'être disposé dans toutes les bonnes librairies. C'est la loi du genre : il convient de se montrer si l'on espère séduire. Chacun le fait, désormais, quand on le lui demande, dans l'espoir d'assurer son succès. Alors pourquoi pas elle ? D'autant – là non plus on n'aurait pu l'ignorer – que les droits d'auteur seraient reversés à l'association qu'elle préside. La précision devait être indispensable, comme s'il fallait lever un soupçon déplaisant et nous convaincre de son désintéressement. Si Mme Mitterrand acceptait d'aller jusqu'au bout de ce rituel, c'était pour soutenir financièrement les bonnes causes dont elle a fait sa raison de vivre.

Cela posé, assez lourdement du reste, on se rendit au rendez-vous, animé d'une curiosité embarrassée. Passante soucieuse de la rue de Bièvre, sur TF 1, invitée tendue sur France 2 : des deux côtés, elle était interrogée comme l'on parle à un grand blessé, avec la crainte de blesser un peu plus encore. On évoqua la chanson de geste d'une histoire mitterrandienne toute en ombres et lumières, Mazarine bien sûr, et puis les amitiés troubles, les combats partagés, les chemins de traverse et les parcours communs. Elle se pliait de bonne grâce à l'interrogatoire convenu, ou se cabrait quand la question l'écorchait. Elle retouchait ici, répliquait là. Elle s'irritait lorsqu'elle se sentait enfermée dans une vision de sa vie qui lui déplaisait. Héroïne de son propre roman, elle tentait d'en imposer une lecture conforme à la mémoire singulière qu'elle en avait gardée. On la sentait terriblement fragile. On guettait la brisure, pas très fier d'être le témoin de cet étrange exercice de style. On le pressentait impossible. Il l'était.

MERCREDI 6 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Sydney Police. Panier de crabes et de serpents. Série.
15.25 Force de frappe. Appel à l'aide. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.40 Super Club Dorothée.
17.35 La Croisière foll'amour. Estrella et les six nains. [1/2] Série.
18.05 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Pressions amicales. Série.
20.00 Journal, Météo.

20.20

FOOTBALL
En direct. Quart de finale aller de la Ligue des champions : FC Nantes-Spartak Moscou, à Nantes ; 21.15, Mi-temps, La Minute hippique, Météo des neiges : 21.30, 2e période (125 min). 80558235
Obstacle russe pour les Canaris.

22.25

FOOTBALL
Quart de finale de la Ligue des champions. Extrait des autres matches : Real Madrid (Espagne)-Juventus FC (Italie) ; Legia Varsovie (Pologne)-Panathinaikos FC (Grèce) ; Borussia Dortmund (Allemagne)-Ajax Amsterdam (Pays-Bas) (100 min). 8547070
0.05 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Spéciale trains. Vapeur dans l'Himalaya ; Le Monarque des rails ; Big Boy ; Indian Pacific (60 min). 2908506
1.05 Journal, Météo.
1.15 et 3.00, 5.10 Histoires naturelles. 1.45 et 2.50, 3.50, 4.25 TF 1 nuit. 1.55 Histoire de la vie. 4.35 Mésaventures. 5.05 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.50 Derrick. Un tout petit truand. Série.
14.55 Le Renard. Le soupçon. Série.
15.55 Tiercé. En direct d'Enghien.
16.05 Hartley, cœurs à vif. Série.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Tel père et fils. Série.
17.30 La Fête à la maison. Cadeau de Noël. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Champs-Elysées.
19.20 et 1.55 Studio Gabriel. Invitée : Victoria Abril.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

TOUS LES HOMMES SONT MENTEURS
Téléfilm d'Alain Wermus (105 min). 2341167
Lors d'un match de football télédiffusé, un cameraman filme un baiser entre un couple illégitime...

22.40

BAS LES MASQUES
Provocateurs dans l'âme : peut-on rire de tout ? Avec Noël Gaudin (l'entarteur) ; Jo Bernier (le professeur Choron), Karl Zéro, Supernana, Nelly Kaplan, Jean-François Khan (70 min). 5150983
23.50 Journal, Météo.
0.10 Le Cercle de minuit. Magazine. Hommage à Marguerite Duras. Avec la diffusion du documentaire de Benoît Jacquot, *Ecrire*. *(75 min)*. 7419457
1.25 Histoires courtes. Baaba Maal, l'enfant du Fouta. 2.25 Emissions religieuses (rediff.). 3.25 24 heures d'info. 4.35 Urti. 4.55 Outremers (rediff.). 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.25 La Revanche de l'Ouest. Téléfilm d'Alan J. Levi, avec Bruce Dern (95 min). 2632322
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Les Craquantes. Série.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Intérieurs marocains*, de Lisa Lovatt-Smith.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada.
La marche des femmes : un siècle d'aventure.
(110 min). 568438
● Lire ci-dessus.

22.40 Journal, Météo.

23.15

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Raymond Chandler, de Michel Pamart et Fraser MacNaught (50 min). 8048273
Portrait de l'homme qui a révolutionné la littérature policière. Une carrière commencée sur le tard, à quarante-cinq ans, retracée ici à travers les quelque 320 lettres que ce styliste inégalable a écrites.
0.05 Les Quatre Dromadaires. Hawaï, naisssance d'un volcan (rediff.). 1.00 Dynastie. La douche. 1.45 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : *Préludes nos 13, 14, et 19 à 24*, de Chopin, par Alexandre Tharaud, piano (20 min).

La Cinquième

13.00 ▶ Fête des bébés. 13.30 Attention santé. La circoncision. 13.35 Demain le monde. 14.05 L'Esprit du sport. 15.00 Omnisciences. 15.30 Vaisseau Terre. 16.00 Un temps pour danser. Le corps : un instrument pour danser. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 17.55 Planète blanche. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [23/28] Trudy, de Roy Kellino, avec Joan Fontaine, Hans Conried (30 min). 7273
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge (30 min). 6544
20.00 Quatre saisons chez les souris. Documentaire de Peter W. Fera et Ulrich Herbst (30 min). 3457
Chaque espèce de souris a ses habitudes et ses spécialités...
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Général Vlassov, dupe ou félon ? de Pavel Serguïev (60 min). 6825525
Le général Vlassov, vainqueur, en 1941, de la Wehrmacht à quelques kilomètres de Moscou, est couvert d'honneurs par Staline. Quelques mois plus tard, fait prisonnier à Leningrad par les Allemands, il accepte de rejoindre leurs rangs pour combattre Staline.

21.45

SOIRÉE MUSICA BERTHOLD GOLDSCHMIDT
21.46 Il faut survivre... Documentaire de Cordelia Dvorak et Roland Zag (59 min). 101517885
Portrait inédit du compositeur Berthold Goldschmidt dont la prometteuse carrière allemande connut un coup d'arrêt avec le nazisme. Alors qu'il est exilé à Londres, son œuvre ne rencontre pas de véritable public.
22.45 Musicarchive. Documentaire. Georges Cziffra. Enregistré en studio par la BBC en 1962 (40 min). 5995188
23.25 Le Coup de grâce ■ ■ Film de Volker Schlöndorff (1976, N., v. o., 95 min). 4950254
1.00 L'Honneur perdu de Katharina Blum ■ ■ Film de Volker Schlöndorff (1975, v. o., rediff., 104 min). 8115167

M 6

13.25 M 6 Kid. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Moi Renart ; 14.30, Creepy Crawlers ; 15.00, Gadget Boy ; 15.30, Draculito ; 16.00, La Petite Boutique des horreurs.
16.20 Hit Machine (rediff.).
17.00 et 0.45, 3.15 Fanzine.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin.
19.00 Code Quantum. Série. Primes de risques.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6. Lignes électriques : quelles menaces sur la santé ?

20.45

LA SECTE
Téléfilm de Maurice Philipps, avec James Earl Jones, Johdi May
[1/2] (80 min). 811322
[2/2] (80 min). 2738815
La fille d'un pasteur anglais, en vacances aux Etats-Unis, est recrutée par une secte. Deux ans plus tard, sa mère prend contact avec un commando spécialisé dans la récupération de personnes endoctrinées. L'« enlèvement » réussi, la secte porte plainte auprès du FBI, le kidnapping étant un crime passible de dix ans de prison.
23.45 Fantasmes. Auto erotica. Permission de minuit.
1.25 Best of pop-rock. Musique.
2.25 Culture pub. Magazine (25 min). 2.50 E = M 6. Magazine (25 min). 3.50 Culture rock. Magazine (55 min). 4.45 Turbo. Magazine (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Inventions de la vie. [5/13] Les surdoués sous-estimés.
15.10 Mafia rouge à Varsovie. Téléfilm de Heidelbach (92 min). 3938254
16.45 Basket américain. Championnat de la NBA : Charlotte-Orlando.
17.55 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.24 Help. Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

INTERSECTION
Film américain de Mark Rydell (1993, 94 min). 8224916
Au moment de mourir, un architecte victime d'un accident de voiture revoit les circonstances qui l'ont amené à se détacher de son épouse et à s'éprendre d'une jeune femme.
22.35 Flash d'information.

22.40

L'AFFAIRE KAREN MCCOY ■
Film américain de Russell Mulcahy avec Kim Basinger, Val Kilmer (1993, v. o., 101 min). 9137032
Rien de nouveau dans l'univers du film noir. Mais on peut se distraire grâce à l'efficacité du scénario et de la réalisation.
0.20 Va mourire. Film français de Nicolas Boukrief avec Marc Duret, Jules Nassah (1994, 89 min). 8303438
1.50 A Cran. Film français de Solange Martin avec Clémentine Célarié (1994, 76 min). 1094983

Radio

France-Culture

20.30 Antipodes. Secrets de femmes. Zoé Valdès (La Sous-développée), Leila Sebbar (La Jeune Fille au balcon), Elissa Rhaïs (Le Sein blanc). 21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. A nos amours : Mahfoud Romdhani. Une émission de la Radio belge.
22.40 ▶ Nuits magnétiques. Mais qu'est-ce qu'elles disent quand elles en parlent ? (2).
0.05 Du jour au lendemain. Jacques Gaillard (Rome, le temps, les choses) (2). 0.50 Coda. (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). L'Avant-guerre des immigrés (2) ; 1.59, Polynésie : Deux ou trois choses que je sais d'îles (1) ; 3.17, Jean Senac, le braconnier des vertiges ; 3.56, Pierre Mac Orlan (2) ; 4.54, Le Jeu d'Awele ; 6.21, Le gommier ou l'arbre à voile.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 14 août 1995, au manoir de Chopin, à Duszniki-Zdroj, par Kevin Kenner, piano : Invitation à la valse, rondo brillant op. 65, de von Weber ; Œuvres de Ravel : Valses nobles et sentimentales ; La Valse : Vingt-quatre préludes op. 28, de Chopin.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Présences 96. Extraits des concerts donnés les 17 et 22 février : Fragments d'oublis, théâtre acousmatique en un prologue et sept tableaux dont trois déplorations (création mondiale), de Giner.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn.
0.00 Jazz vivant. Le quartette de Claire-Lise Vincent, Philippe Petit, Marc Fosset, Richard Portier, et le quintette d'Elisabeth Caumont, Alain Deblossat, Olivier Hutman, Philippe Chayeb, Thierry Chauvet Peillex (concert enregistré le 25 janvier, studio Charles Trénet, à Radio-France). - Le duo Carol Fredette / Steve Kuhn, Festival Banlieues bleues. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Paulus, de Mendelssohn, par le Chœur et l'Orchestre de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. Michel Corboz, Rachel Yakar, soprano, Brigitte Balleys, alto, Markus Schäfer, ténor, Thomas Hampson, basse.
22.45 Les Soirées... (Suite). Concert enregistré le 8 août 1995, dans le cadre du Festival du Comminges, en la Cathédrale Saint Bertrand, par l'organiste Michel Chapuis, les Solistes de l'Ensemble vocal Sagittarius, Œuvres de Bach : Prélude et fugue BWV 535 ; Chorals BWV 656, 657, 659, 665, 667 ; Fantaisie et Fugue BWV 537 ; Fantaisie BWV 651 ; Trio BWV 655. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Faut pas rêver. Invitée : Coline Serreau (France 3 du 1/3/96). 21.00 Strip Tease. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [6/10] Février-Mars. 23.35 Savoir plus. Invité : le docteur Christian Jousselin (France 2 du 2/3/96). 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 La Dernière Vie de Nirmala. 21.30 Himalaya. [5/13]. Des animaux étonnants dans un environnement unique. 22.00 Histoire de l'aviation. [1/7] Voler ! Des origines à 1909. 22.55 Le Musée égyptien du Caire [1/2]. 23.50 Pêche au gros. [2/7] Cabo Marzo. 0.45 Ratnapura ou le Mirage des pierres (55 min).

Paris Première

19.00 Premières loges. 19.35 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Paris Match Première. 22.25 Guy Montagné.
23.50 Concert : Blur. (55 min). 4882825
0.45 Paris dernière (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Lancer Spy ■ Film de Gregory Ratoff (1937, N., v.o., 75 min). 25107099
21.45 La Flamme du passé ■ Film de Vincent Sherman (1951, N., v.o., 110 min). 11842070
23.35 Les Enfants du paradis ■ ■ ■ Film de Marcel Carné [1/2] Le Boulevard du crime (1943-1944, N., 100 min). 77382403
1.15 Secret de femme ■ ■ Film de Nicholas Ray (1949, N., v.o., 80 min). 85678282

Ciné Cinémas

20.30 Je me fais du cinéma ■ Film de Herbert Ross (1982, 105 min). 5021254
22.15 From the Hip. Film de Bob Clark (1987, v.o., 115 min). 2163167
0.10 Ciné Ciné courts. Invité : Romain Goupil. 1.10 Indiscrétions d'hôtel. Téléfilm classé X.
2.35 Histoires d'outre-tombe ■ Film de Freddie Francis (1972, v.o., 90 min). 78239638

Série Club

19.55 Les Aventures de Sir Lancelot. Le bannissement de Lancelot. 20.20 Ne mangez pas les marguerites. C'est du billard. 20.45 (et 23.45) Buck Rogers. Le paradis du jeu. 21.40 (et 0.30) Jim Bergerac. Chrissie. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Que le meilleur gagne. 1.15 L'Homme du Picardie (45 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Frelon vert. Le Frelon vert et le pyromane. 20.30 Route 66. L'ingratitude. 21.20 Max Headroom. Les Blancs. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Seinfeld. Jimmy. 22.40 Cop Rock. The Cocaine Mutiny. 23.30 Liquid Television. 23.55 T'as pas une idée ? Invité : Jean-François Deniau. 0.55 Dream On. Charretée bien ordonnée. 1.25 New York Police Blues. Episode no 38 (50 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. Le regret. 20.30 Francesca. 21.55 Leader. 22.00 La Malédiction du loup-garou. La traque. 22.30 Ciné express. 22.40 Les Yeux de Laura Mars. Film d'Irvin Kershner (1978, 110 min), avec Faye Dunaway. *Policier*. 0.30 Télé-achat. 0.45 Les femmes s'en balancent. Film de Bernard Borderie (1954, N., 105 min), avec Eddie Constantine. *Policier*.

TMC

19.25 Flash Eurosud. 19.35 Dingue de toi. Turbulences. 20.00 Marc et Sophie. La mère casse-pieds. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Le Chinois : Lumière noire. 22.05 H_2O. 22.35 Les Noces vénitiennes. Film d'Alberto Cavalcanti (1958, N., 95 min), avec Martine Carol. *Comédie*. 0.10 Le Club. Invité : Irvin Kershner, réalisateur (75 min).

Eurosport

9.25 Ski. En direct. Coupe du monde. Descente dames, à Lillehammer (Norvège, 70 min). 6425419
12.25 Ski. En direct. Coupe du monde. Descente messieurs, à Lillehammer (Norvège, 100 min). 2732308
14.00 Football. Coupes d'Europe. Résumé des matches aller.
16.00 Equitation.
17.00 Ski.
18.00 Formule 1 Magazine. 18.30 Motors. 20.00 Danse. 22.00 Aérobic. 23.00 Catch. 0.00 ATP Tour Magazine. 0.30 Equitation (60 min).

Le Monde
MERCREDI 6 MARS 1996

Retour de flammes

par Pierre Georges

QUAND les hordes journalistiques furent passées, il ne restait rien de Moirans-en-Montagne. Sinon une petite ville ravagée par l'effet de souffle. Trois semaines de folie furieuse. Le feu ici. Le feu là. Le feu partout. Les forces divinatoires, telluriques, électriques, géologiques, magnétiques et tout ce que l'on voudra.

Moirans brûle-t-il ? Moirans brûlait dans un bégaiement constant, sur un axe inexpliqué et inexplicable, Moirans-centre, Moirans-granges. Moirans brûlait *des mille feux de l'actualité*, dix douze, treize incendies, une rafale d'incendies.

Pas de feux sans fumée. Par les panaches alertée, et alléchée, la presse s'en vint. Massivement. Y avait le feu à Moirans ! Où ça ? A Moirans, vous dit-on. Et pas qu'un peu le feu ! Le feu partout, le feu toujours, le feu encore. Un grand feu intérieur et souterrain, un feu à fissurer le béton du garage, un feu à faire de l'auto-allumage, un feu carrément micro-ondes.

L'on chercha sur une carte. Moirans-en-Montagne ? Ne pas confondre avec Moirans-en-Isère. Il y fallait, journalistiquement, un courage trappeur, mais l'on trouva. Elle était bien là au cœur du Jura, Moirans-Cœur de feu. Et ils étaient bien là les experts promis, les radiesthésistes, les pompiers surmenés, et le grand mystère mystérieux.

Tout pour plaire. Moirans se consumait allègrement. Elle dansait sur son volcan-fantôme un sabbat montagnard. Conviée au grand bal de la sorcière électricité. Ou alors branchée en direct sur les entrailles de la terre. Pour ainsi dire le magma sur l'évier. Mystère et faits divers ! Il y eut même deux morts pour que le drame devint réel. L'on interrogea tous et chacun. Aucun natif du lieu n'y échappa. Chacun fut passé à la question, au détecteur de vérités premières, invité à dire ce qu'il ne savait pas et comprenait encore moins. Et, comme le Jurassien a les pieds sur terre plutôt que le goût du discours de rentrée à l'Académie des sciences, cela donna quelques fortes interviews du type : *« Pour sûr, il y se passe quelque chose d'anormal à Moirans. »*

Il se passait quelque chose d'anormal. Et comme il reste une gendarmerie en France qui *n'avait pas envie de manger son* képi, la gendarmerie officia. A feux multiples, pyromane unique. C'est un vieux réflexe dans la maréchaussée que de douter de l'homme. Elle douta et trouva. Moirans ne brûlerait plus.

Moirans, Moirans outragée, Moirans brisée, Moirans martyrisée, mais Moirans libérée ! Notamment de la presse. Et voici aujourd'hui, par un juste retour des choses ou de flammes, que la petite ville jurassienne s'offre une magnifique revanche. A ses frais certes, mais quand on s'aime on ne compte pas. Différentes publications, dont *Le Monde* hier, ont publié un encart publicitaire. Intitulé *« Moirans, ce que les feux de l'actualité ne vous ont pas dit ! »*.

Et c'était fort ingénieux. Simplement pour dire, avec l'aide d'entreprises et du conseil général, que Moirans restera autre chose qu'un bûcher d'actualité : un environnement authentique. Une population performante. Une qualité d'accueil traditionnelle. Des entreprises leaders et exportatrices. Et, surtout, la capitale française du Jouet. Histoire de renvoyer la presse à son obsessionnel camion rouge de pompiers.

La Chine annonce une campagne de tirs de missiles à proximité de Taïwan

C'est la troisième série en huit mois lancée par Pékin

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine a annoncé, mardi 5 mars, l'ouverture d'une nouvelle campagne de tirs de missiles dirigés sur des cibles en mer à proximité immédiate de Taïwan et dans les jours précédant l'élection présidentielle du 23 mars, dont le favori est l'actuel chef de l'Etat, M. Lee Teng-hui, *« bête noire »* du régime communiste. Pékin a précisé que *les tirs auront lieu du 8 au 15 mars*, sur deux cibles situées respectivement à 30 kilomètres de la côte nord-est de l'île, non loin de Keelong, et à 50 kilomètres de la côte sud-est, face à Kaohsiung.

Ces deux cibles sont nettement plus proches des rivages taïwanais que celle qui avait été fixée par la Chine, en juillet 1995, lors de sa première campagne de missiles destinée à manifester le courroux continental à l'endroit des autorités de Taïpeh. En outre, l'annonce a été faite à un moment hautement symbolique, coïncidant, en début de matinée, avec l'ouverture à Pékin de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, le bras légiférant du régime. Dans son discours, le premier ministre Li Peng a rappelé que Pékin ne pouvait *« pas promettre de ne jamais recourir à la force »* contre Taïwan. Il s'agit de conférer le maximum de poids à l'effet d'intimidation que cette campagne doit avoir, dans l'esprit de Pékin, sur l'électorat taïwanais.

C'est, ni plus ni moins, la menace précise, symboliquement répartie entre les accès vers Hongkong et vers l'Amérique, d'un blocus naval à coups d'engins balistiques sur les deux principaux ports de la quatorzième économie du monde. Cette menace s'ajoute à celle que constituent les manœuvres en cours de préparation, si ce n'est déjà engagées, de l'armée continentale sur le littoral et dans les eaux adjacentes de la province du Fujian, face à Taïwan.

La Chine confirme ainsi sa détermination à continuer à jouer avec le feu en dépit des appels à la modération adressés par diverses personnalités étrangères. En réponse, Pékin s'était employé à dédramatiser la crise. Le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, s'était ainsi dit entièrement rassuré, en février, devant les garanties qu'il avait recueillies de la bouche de ses hôtes sur l'absence de risques de conflit réel dans le détroit de Formose.

Pour sa part, l'ancien premier ministre singapourien, Lee Kwan Yew, connu pour ses accointances avec le régime de Pékin, vient d'exprimer publiquement la crainte que les gesticulations continentales ne finissent par déboucher *« sur quelque chose de vrai »* dans le domaine militaire. S'adressant aux animateurs en vue de la communauté chinoise de Singapour, il a rappelé que, lorsque la Chine a éprouvé le besoin, en 1978, d'attaquer le Vietnam, elle n'a pas hésité alors *« à sacrifier le progrès économique des provinces du Guangxi et du Yunnan »* – jouxtant son voisin méridional – à ce qu'elle considérait être son intérêt stratégique.

De même, a-t-il estimé, Pékin *« peut soutenir les pertes »* qu'entraînerait un conflit avec Taïwan pour les provinces côtières dépendant des capitaux de l'île. L'ancien premier ministre a aussi exprimé la crainte que *« l'ambiguïté stratégique »* qu'entretiennent les Etats-Unis quant à leur réplique éventuelle à une attaque continentale sur Taïwan *« peut fonctionner,* [mais] *peut aussi conduire à un désastre »*.

Si ces nouveaux tirs de missiles, troisième série du genre en huit mois, s'apparentent encore à de la gesticulation, ils sont opérés dans un contexte où l'on ne peut exclure ni un dérapage ni l'hypothèse d'un simple incident technique dégénérant en hostilités ouvertes. La suite des événements sera vraisemblablement dictée par l'ampleur du soutien électoral que devrait recueillir le président Lee Teng-hui et par les gestes qu'il décidera éventuellement de faire pour composer entre la légitimité qu'il aura acquise et les semonces pékinoises. Compte tenu de la mentalité de forteresse idéologique assiégée qui prévaut à Pékin, il serait à tout le moins imprudent de prendre à la légère les poses martiales qu'on y constate.

Francis Deron

Taïpeh en appelle à la communauté internationale

Le ministère taïwanais des affaires étrangères a lancé, mardi 5 mars, un appel à la communauté internationale après l'annonce par Pékin de sa décision de procéder à des tirs de missiles à proximité de l'île. *« Nous espérons que la communauté internationale réagira fermement »* car *« elle ne doit pas se contenter de rester inactive et de permettre le comportement débridé de la Chine communiste »*, a déclaré Rock Leng, porte-parole du ministère des affaires étrangères.

De plus, le ministère de la défense a déclaré que, dans l'hypothèse d'une *« provocation »*, l'armée taïwanaise réagira par *« un comportement rationnel »* et *« avec sang-froid »* – *(Reuter).*

La sortie de minuit de M. Arthuis

TOUS LES ANS, c'est la même chose à la poste centrale de la rue du Louvre à Paris. Aux dernières heures, avant que ne tombe le couperet de la pénalité de 10 % s'ajoutant à l'addition, des dizaines de contribuables se pressent devant les guichets de Paris RP (recette principale) pour déposer leur déclaration de revenu. Mais ce n'est pas tous les ans que le ministre de l'économie et des finances fait le déplacement pour apporter son soutien moral à ses ouailles.

Annoncé à 23 h 40, lundi 4 mars, Jean Arthuis est arrivé sur les lieux du sacrifice fiscal et postal avec l'exactitude d'un expert-comptable. Le ministre s'est plié à un exercice inauguré par Nicolas Sarkozy lors de son passage à Bercy (1993-1995). Il s'agit, avant tout, d'une opération de relations publiques internes destinée à épauler les fonctionnaires de l'administration des impôts – ils étaient cinq – qui aident les contribuables à remplir leur déclaration et reçoivent, en prime, leurs doléances.

Quant à lui, M. Arthuis n'a pas eu à subir les récriminations de contribuables, surtout préoccupés d'obtenir le *« cachet de la poste faisant foi »*. Tout au plus a-t-on entendu une voix rappeler, en sourdine, un célèbre slogan de la campagne de Jacques Chirac : *« Trop d'impôt tue l'impôt. »* L'observation n'a pas donné lieu à développement. Entouré de conseillers et du directeur des impôts, le ministre a distribué les bonnes intentions habituelles sur la nécessité de produire une déclaration *« plus lisible »*. En remplissant la sienne, le week-end dernier, il a confié s'être demandé *« s'il ne conviendrait pas de simplifier »* cet impôt.

Décidé à *« réduire les tracasserie administrative »*, M. Athuis s'est hasardé à indiquer : *« Le gouvernement est déterminé à engager la réforme des prélèvements obligatoires. »* Mais il s'est vite replié sur un sujet moins polémique, en soulignant : *« La déclaration de revenu est un des éléments qui permet au citoyen de marquer son attachement à la communauté nationale. »* Cette forte remarque était secondaire pour le jeune homme qui, muni d'un nez rouge, réclamait un autographe du ministre au dos de l'enveloppe contenant sa déclaration. D'autres contribuables en ont profité pour remettre un dossier personnel ou une requête dont M. Arthuis a assuré qu'il prendrait connaissance avec attention. A 0 h5, le directeur de la poste a sifflé la fin de la « récré ».

Olivier Biffaud

■ **ESPACE. La découverte de certains écrous défectueux utilisés** pour l'assemblage des grandes structures de la fusée européenne Ariane, et en particulier ceux qui ont servi pour les liaisons inter-étages, ont conduit la société Arianespace à reporter une nouvelle fois *« de quelques jours »* le vol V-84 initialement fixé au 2 mars, puis au 6 mars. *« D'ici la fin de la semaine »*, un millier d'écrous devraient être changés sur le lanceur qui, pour cette délicate opération, restera sur le pas de tir de Kourou (Guyane) avec son chargement, le satellite de télécommunications Intelsat-707.

■ **MARGUERITE DURAS.** Les obsèques de Marguerite Duras, décédée dimanche 3 mars à l'âge de 81 ans (*Le Monde* du 5 mars), auront lieu jeudi 7 mars au cimetière du Montparnasse, à l'issue d'une messe qui sera célébrée à 15 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Un militant islamiste menacé d'être reconduit vers l'Algérie

UN ISLAMISTE algérien de vingt-six ans, installé en France depuis 1989, est menacé d'être renvoyé en Algérie. Mohamed Djeffal, conseiller pour l'Europe de la délégation du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, mis en examen depuis novembre 1993 pour *« association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste »*, s'est vu signifier, jeudi 29 février, un arrêté de reconduite à la frontière et a été placé au centre de rétention de Vincennes. Le FIS dénonce la *« mesure arbitraire »* dont il ferait l'objet et le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI) s'inquiète des *« atteintes majeures à sa liberté, voire à sa vie »*. Mardi 5 mars, la préfecture de police de Paris ne souhaitait fournir *« aucune précision »*.

Cet étudiant en ethnologie de l'université Paris-VII-Jussieu sort de l'anonymat le 9 novembre 1993. Ce jour-là, une vaste opération contre les réseaux de soutien aux mouvements islamistes est menée dans toute la France. Mohamed Djeffal est interpellé à son domicile. Chez lui, les policiers retrouvent un passeport maquillé destiné à aider la fuite d'Ahmed Zaoui, un haut responsable islamiste recherché en Algérie, soupçonné d'appartenir au GIA, et qui sera condamné, le 20 novembre 1995, par la cour d'appel de Bruxelles, à quatre ans de prison avec sursis pour association de malfaiteurs.

Mohamed Djeffal est immédiatement mis en examen par le juge Roger Le Loire et placé en détention provisoire. Il reste neuf mois à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, puis est placé sous contrôle judiciaire par le juge. Ce contrôle lui interdit également de quitter le territoire. Or, depuis jeudi dernier, Mohamed Djeffal n'a pas non plus le droit d'y rester. Alors qu'il s'était rendu à la préfecture de son plein gré afin de renouveler son visa long séjour étudiant, il a été transféré au bureau chargé de l'éloignement, puis au centre de rétention, en principe la dernière étape avant l'avion.

Si les magistrats spécialisés dans la lutte anti-terroriste jugent la situation *« évidemment contradictoire »*, elle ne semble pas illégale. Vendredi 1er mars, le juge délégué a autorisé le prolongement de la rétention, décision confirmée le lendemain par la cour d'appel. A la préfecture de police, on rappelle qu'*« il y a séparation des pouvoirs entre le judiciaire et l'administratif »*. Mohamed Djeffal a donc fait appel de l'arrêté de reconduite devant le tribunal administratif. Il précise toutefois qu'il est *« prêt à partir, mais pas vers l'Algérie »*.

Nathaniel Herzberg

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 5 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

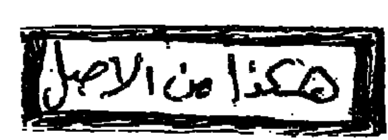
Tokyo Nikkei	20063,90	−0,52	+1,58
Honk Kong index	11254,10	+0,53	+12,56

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

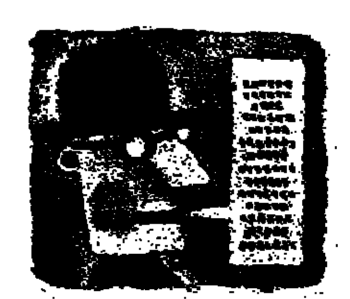
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/03	Var. en % 01/03	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2015,31	−0,09	+7,66
Londres FT 100	3765,10	+0,33	+2,05
Zurich	1612,29	+0,69	+5,39
Milan MIB 30	1002	−2,62	+7,62
Francfort Dax 30	2489,85	−0,45	+10,46
Bruxelles	1714,67	+0,24	+9,94
Suisse SBS	1411,85	+1,91	−3,13
Madrid Ibex 35	345,87	+0,09	+8,06
Amsterdam CBS	345,60	+1,17	+7,49

Tirage du Monde daté mardi 5 mars 1996 : 477 983 exemplaires



ENTREPRISES
Un service SOS pour patrons en difficulté
page IV



PROCHAIN DOSSIER
Sigles, jargons, américanismes

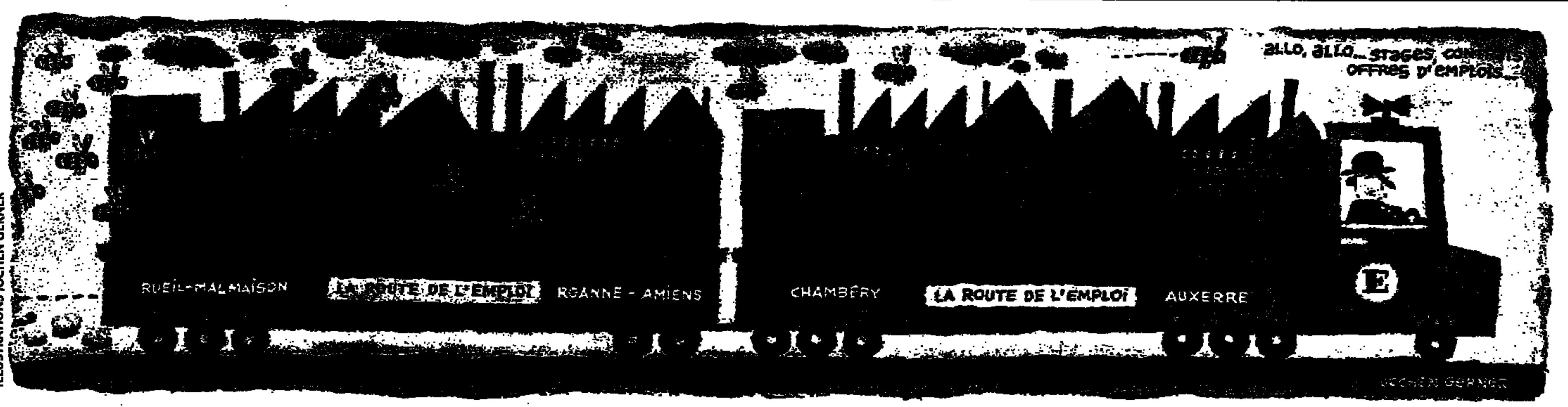
Le Monde des INITIATIVES



DANS INITIATIVES MÉTIERS DU 12 MARS
La filière nautique à La Rochelle

ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page XVI

MERCREDI 6 MARS 1996
EMPLOI



ILLUSTRATIONS JOCHEN GERNER

Des villes se battent pour l'emploi

Elus locaux, associations et chefs d'entreprise unissent leurs efforts sur le terrain

C'EST le genre de révolution qui passe inaperçue et qui, pourtant, pourrait changer le cours des choses. Localement, à leur niveau, des collectivités territoriales se démènent pour l'emploi et l'insertion des publics les plus démunis, chômeurs de longue durée, jeunes en difficulté, RMistes. Sous l'impulsion d'élus – maires la plupart du temps –, elles font même mieux : depuis quelques années, elles coordonnent des actions jusqu'à présent éparses et visent, au nom d'une efficacité de terrain, à une cohérence d'ensemble. Certaines vont jusqu'à prétendre qu'elles mettent en place un « projet global » qui ne se paie pourtant pas de mots, tant il paraît, à ce niveau, naturel.

Pour mieux se convaincre de cette réalité-là, revigorante à souhait, rien de tel que de visiter des villes moyennes qui ont en commun de rechercher des synergies dans la juxtaposition de dispositifs de plusieurs origines et qui savent multiplier les partenariats, sans exclusive. Effet de la taille, aux dimensions plus humaines ? Si des métropoles importantes comme Lille ou Strasbourg, Rennes ou Marseille, ont su monter des programmes innovants, et ont pu parfois pu donner le ton, ce sont des communes aux contours plus modestes qui semblent exceller dans cette capacité à mobiliser toutes les énergies et les moyens. Et ce, quelle que soit l'étiquette politique de la municipalité en place, en outre capable le plus souvent de se concerter avec des communes voisines de l'agglomération ou du district. Ici, par exemple, Gilles de Robien, maire UDF d'Amiens, côtoie Alain Richard (PS), président du syndicat d'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise, et Jean Auroux, maire PS de Roanne, mais, également, Jean Baumel (RPR), gaulliste historique et maire de Rueil-Malmaison, Louis Besson (CDS), maire de Chambéry, ou Jean-Pierre Soisson, inclassable maire d'Auxerre.

Certes, et pratiquement dans chaque cas de figure, on pourrait objecter que ces élus, viscéralement engagés dans la lutte pour l'emploi, possèdent tous une stature nationale qui a sans doute facilité la réalisation de leurs projets. Quand on est, par ailleurs, vice-président de l'Assemblée nationale, ancien ministre et, plus encore, ancien ministre du travail, voire grand électeur, il est certain que l'entregent s'en trouve décuplé pour ces experts, passés maîtres dans l'utilisation des réseaux. Eux seuls peuvent se permettre de « tordre » un peu les dispositifs pour les plier avec succès à leurs conceptions. De même qu'ils font partie de ces privilégiés, susceptibles, par leur seul nom, d'attirer tout ce que les politiques publiques comptent de formules intéressantes, les missions locales, les maisons de l'information sur la formation (MIF) ou les plans locaux pour l'insertion par l'économique (PLIE), soutenus par le Fonds social européen (FSE)

Mais cela ne saurait tout expliquer, et n'autorise sûrement pas à sous-estimer leur détermination, bien réelle. Centristes, de gauche ou de droite, ils agissent ainsi par conviction, ne supportant pas l'idée du chômage et encore moins que ses conséquences se lisent jusqu'au coeur de leurs villes. Très élevé ou pas, le taux d'actifs privés d'emploi est ressenti comme une injure, voire une menace, synonyme de déclin économique ou d'entrée dans la spirale de la crise. En province ou en banlieue, il y a toujours un quartier qui pourrait en entraîner d'autres, et gangréner le corps social. Il y a surtout des personnes – et pas seulement des administrés – qui souffrent et qu'il n'est pas possible de laisser sur le bas côté.

Quelles que soient, ensuite, les solutions choisies, elles surprennent à chaque fois par leur originalité, liée à la spécificité des situations locales sans doute, et qui se caractérisent toutes par la volonté d'organiser des parcours d'insertion les plus complets possibles. Imbriquant chacun des éléments disponibles, ces élus des villes moyennes veulent mettre en oeuvre une puissance de feu que les pouvoirs publics, eux, laissent intervenir en ordre dispersé. Par la concentration, ils visent des résultats concrets et davantage encore l'émergence d'une dynamique vertueuse où le partenariat coïncide avec l'intérêt général.

On les voit donc associer, dans la durée, toute une panoplie d'outils qui vont des associations intermédiaires en passant par les entreprises d'insertion, les opérations de formation et, surtout, les actions de suivi personnalisé. Compte tenu de sa population, Rueil-Malmaison se préoccupera certes de ses cadres au chômage et Cergy-Pontoise, soucieux de la sécurité dans les transports en commun, voudra faire embaucher des jeunes comme agents d'accompagnement, mais, en dépit de leurs différences d'approche, les deux localités poursuivent les mêmes objectifs. Forts de leurs premiers bilans, ces élus, entourés et accompagnés par une myriade de relais puissants et actifs, s'évertuent alors à convaincre les employeurs de leur emboîter le pas dans une étape décisive, celle où, les réticences étant tombées, il devient possible d'envisager l'intégration dans l'entreprise et de développement de l'emploi. Ces tentatives ont valeur d'exemple et montrent la voie, quand bien même elles bénéficieraient de circonstances exceptionnelles. Elles confirment en tout cas l'attention des élus locaux, telle qu'elle s'exprime au travers des positions prises par l'Association des maires de France (AMF). Elles sont à rapprocher des efforts pour l'innovation locale du réseau « Alliance-Villes-Emploi », lancé à l'origine par Rueil-Malmaison, et qui comprend maintenant près d'une centaine de communes de tout bord.

Alain Lebaube

d o s s i e r

- **Auxerre se veut créative et innovante afin de « ne laisser personne sur le chemin »** *par Marie-Béatrice Baudet*
- **Amiens s'attaque à l'exclusion** *par Philippe Baverel*
- **À Rueil-Malmaison, la Maison de l'emploi s'apparente à une ruche** *par Marie-Claude Betbeder*
- **Cergy joue les transports** *par Olivier Piot*
- **Entre textile et mécanique, Roanne mise sur la diversification** *par Laetitia Van Eeckhout*
- **Chambéry privilégie la personnalité de chaque individu** *par Martine Laronche*

Lire pages II, III et IV

Auxerre se veut créative et innovante afin de « ne laisser personne sur le chemin »

La politique de l'emploi mobilise la cité entière et met en œuvre une large panoplie d'outils. *Mais le budget n'est pas extensible*

L'IDÉAL serait de les citer tous. N'oublier aucun de ceux qui, à Auxerre, ont décidé de se battre pour « laisser le moins de monde possible sur le chemin ». L'agglomération est moyenne, 60 000 habitants si l'on pense large, et les initiatives foisonnent. Avec une originalité que le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) de l'Yonne a bien perçue : *« Auxerre fait preuve d'une créativité étonnante pour lutter contre l'exclusion. Et celle-ci, contrairement à ce que l'on peut voir d'habitude, n'est pas le fait de quelques individus isolés. Elle est articulée et construite au niveau de la ville. »* Cette volonté d'aller au combat ensemble se justifie d'abord par une situation économique locale qui reflète la sinistrose hexagonale. Le taux de chômage est de 11,3 % dans le département où les bassins d'emploi d'Auxerre et de Sens font figure néanmoins de locomotives. *Mais la crise creuse certains sillons.* Sainte-Geneviève, le quartier où se concentre une population maghrébine appelée, il y a une vingtaine d'années, à servir la métallurgie locale, est *aujourd'hui en déclin. Le* chômage de longue durée concerne près de 30 % des habitants. Et puis il y a les jeunes. A Auxerre, un sur deux des moins de vingt-cinq ans n'arrive pas à trouver un emploi.

Cette réalité est évidemment mobilisatrice. Elle l'est encore davantage quand à la tête de la cité on trouve un politique qui défend là ses idées. Jean-Pierre Soisson, député et maire d'Auxerre, souhaite *« que sa ville soit à la hauteur de ce qu'elle incarne »*. C'est-à-dire reflète tout le combat que l'ancien ministre du travail continue à mener pour la reconnaissance d'une économie sociale solidaire face à une économie marchande dont il sait *« qu'elle ne réglera pas toute seule la question de l'emploi »*. Son équipe connaît le mot d'ordre : *« Il faut tout oser. »* Même les échecs permettent d'avancer.

L'union sacrée

Comme on l'explique à la Maison de l'entreprise, émanation de l'Union patronale locale, il est nécessaire de faire vivre le tissu industriel avec la cité. Et sur ce terrain, Auxerre semble encore avoir une longueur d'avance. L'accord qui devrait être signé le 8 mars prochain *entre Id'es 89, entreprise d'insertion par l'économique, et la Fédéra*tion des entrepreneurs et artisans du bâtiment et des travaux publics, en est une illustration. En répondant directement aux appels d'offres des collectivités locales, Id'es 89 tirait les prix à la baisse, créant pour *les professionnels du BTP une concurrence jugée « déloyale »* alors que les entreprises du département, mal en point, se battaient sur chaque nouveau chantier. Enterrer la hache de guerre passe par cet accord futur qui empêcherait Id'es 89 de se positionner en direct sur le marché mais l'assurerait d'un chiffre d'affaires garanti par les PME, une fois les affaires emportées par ces dernières.

LABORATOIRE

*Cette vocation de laboratoire ex*périmental se retrouve particulièrement dans plusieurs réalisations. Celle dont on vante les mérites, bien au-delà du département, est la *Maison de l'information professio*nelle (MIF) que le navigateur qu'est Jean-Pierre Soisson a baptisée fort justement « le Phare ». Ouvert depuis fin 1991 au sein du quartier Sainte-Geneviève, il a été accepté par les jeunes, qui, en cinq ans, ne se sont jamais attaqués à sa facade de verre. Symbole d'ouverture et de transparence, le Phare reçoit environ cent vingt personnes par jour. Elles disposent d'un guichet unique pluridisciplinaire de l'emploi et de la formation, avec la mission locale, un centre de bilan de compétences, l'AFPA, Point Chance (conseils pour la création d'entreprise), Inform'action, une association qui propose des formations à des jeunes en contrat emploi-solidarité (CES) et puis aussi Renouer, association intermédiaire qui a permis l'année dernière à plus de trois cents personnes de reprendre contact avec le monde du travail. La liste n'est pas exhaustive. Tour à tour, Gérard Speranza, l'ancien directeur *du Phare, et Gérard Voisine,* le nouveau, insistent sur la vocation de la structure *« à promouvoir une approche transversale de l'insertion. Le Phare fait vivre ensemble tous les acteurs sans que ces derniers perdent pour autant leur identité »*.

Quand Patrick Tuphé, directeur du PLIE (Plan local pour l'insertion par l'économique), fait le tour de l'ensemble des chantiers ouverts sur Auxerre, la volonté affichée est aussi de fédérer, de rappeler à ceux qui sont sur le terrain la dynamique qui les soutient. Le système semble cohérent. Dans la Tour 27 du quartier Sainte-Geneviève, l'association Amidon essaie de sortir de leur ghetto quelques femmes maghré*bines en leur confiant* une *activité* de repassage. Emeraude s'intéresse, elle, comme l'explique sa jeune responsable, Marilyn Martin, aux ruraux des zones défavorisées du dé*partement, qui se voient confier* l'entretien des rivières. A Club-Mob, qui vient de voir le jour, l'idée défendue par Sylvain Joliton est celle de *« prêter »* une Mobylette à ceux qui n'ont aucun moyen de se déplacer quand un emploi se libère un peu trop loin. Et puis il y a aussi Eclat 89 créé par Barbara Renkez, directrice du service des événe*ments de la ville. Chaque année,* douze jeunes en difficulté se rassemblent autour d'elle pour créer une nouvelle équipe afin de s'orienter vers les métiers de l'animation et du spectacle.

> « Cette lutte contre l'exclusion n'est pas le fait de quelques individus isolés. Elle est articulée et construite au niveau de la ville »

La panoplie est riche. Toutefois la complaisance n'est pas de mise et les questions ne sont pas éludées. Auxerre voit dans les CES, comme beaucoup d'autres villes, un outil intéressant, à condition qu'il ne se transforme pas en impasse. Comme ajuster le mécanisme ? Le budget de la ville n'est pas extensible, et, même si, çà et là, comme l'avoue Jean-Pierre Soisson, *« on arrive à tordre un peu les dispositifs »*, il n'est pas question de dépasser *certaines limites.*

Marie-Béatrice Baudet

Clés

● **Contrat de ville.** Au nombre d'environ 214 signés à ce jour – dont 58 en Ile-de-France –, les contrats de ville ont vu leur principe défini en 1992 et confirmé en 1993 pour la durée du XIe Plan. Cofinancés par différents signataires (collectivités, Caisse de dépôts, fonds d'action sociale, etc.), ces contrats ont pour objectif de lutter contre l'exclusion en augmentant l'efficacité des interventions publiques dans les *villes et les quartiers. Ils touchent* aujourd'hui 750 communes et concernent plus de 1 300 quartiers.

● **Plan local d'insertion économique (PLIE).** Définis par une circulaire du 12 janvier 1993, les PLIE sont destinés à favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté. Ils sont initiés par une collectivité locale ou un regroupement de collectivités locales. Programmé sur cinq ans au maximum, chaque plan définit ses objectifs quantitatifs et qualitatifs. Ses actions sont notamment *destinées aux CLD* (chômeurs de longue durée), aux bénéficiaires du RMI ainsi qu'à toutes les personnes qui connaissent des difficultés familiales ou professionnelles.

● **Chef de projet de développement social urbain (DSU).** En travaillant pour le compte d'une municipalité ou d'une agglomération, le chef de projet DSU est le chef d'orchestre des quartiers. Son poste étant financé grâce à un partenariat entre l'Etat et les collectivités, il est considéré comme un chargé de mission au service de l'application du contrat de ville dans les nombreux domaines de l'insertion, de la santé, du sport, des loisirs, de la lutte contre la délinquance, etc.

Amiens s'attaque à l'exclusion

Le plan local d'insertion économique (PLIE) est le principal outil de lutte contre le chômage

REMETTRE sur le chemin de l'emploi 1 500 *chômeurs de longue* durée en cinq ans : tel est l'objectif affiché par le Plan local d'insertion économique (PLIE), signé le 10 février 1995 par *la ville* d'Amiens, le conseil général de la Somme, le conseil régional de Picardie et l'Etat. Et il ne s'agit pas là d'une mince affaire, dans une ville de 132 000 habitants, dont 16,2 % des actifs sont au chômage. Sans compter les 3 620 allocataires du RMI. Chargé de coordonner l'ensemble des dispositifs d'insertion préexistants (agences locales pour l'emploi, missions locales, centre communal d'action sociale et autres organismes de formation), le PLIE, déjà mis en œuvre dans une quarantaine de municipalités en France, s'impose aujourd'hui comme *« l'outil privilégié de la politique de la ville au service de l'emploi »*, d'après Hervé Dheilly, *directeur* du PLIE d'Amiens.

Action concertée des pouvoirs publics à tous les échelons administratifs à *destination des chômeurs,* le PLIE offre l'avantage de démultiplier les moyens que les collectivités locales allouent traditionnellement à l'emploi. Doté d'un budget global annuel de 45 millions de francs (dont 4 millions alloués par le Fonds social européen et 2,5 millions par la ville), le PLIE d'Amiens, à l'heure de son premier anniversaire, s'honore d'avoir placé 1 635 personnes en parcours d'insertion (contrats emploi-solidarité, stages de formation, contrats de qualification...), parmi lesquelles 202 ont retrouvé un emploi stable. Autant d'interventions *« à la limite de l'artisanat, presque du sur mesure »*, à en croire le directeur du PLIE qui, pour *« faire la jonction entre l'économique et le social »*, exige des chefs d'entreprise le respect d'une règle d'or : *« Ne pas juger le candidat sur son origine sociale ni son adresse, mais privilégier la compétence et le savoir-faire. »*

Secrétaire général de l'Union départementale du développement social et de l'emploi, Philippe Letellier ne tarit pas d'éloges sur l'intérêt du dispositif amiénois, récemment étendu à l'ensemble du district (soit un bassin de population de 170 000 habitants, répartis sur dix-huit communes) : *« Outre qu'il a dépoussiéré tous les mécanismes d'aide à l'emploi, le PLIE leur a donné un grand coup d'accélérateur, en redynamisant les filières. Résultat : on est passé de la première génération des entreprises d'insertion, où chacune « bricolait » dans son coin, à une situation où nous sommes prêts à affronter la concurrence du marché. »* Pour preuve, l'association A toute vapeur, qui gère deux ateliers de repassage et de couture, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de près de 1 million de francs. Fondée en 1986 et aidée par la ville d'Amiens *dans le cadre du PLIE, A toute va*peur emploie aujourd'hui une trentaine de salariées, dont une douzaine en contrat emploi-solidarité.

SE REMETTRE A FLOT

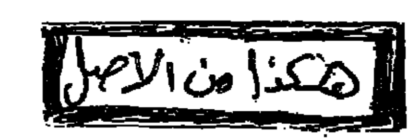
Si la moitié travaillent à mi-temps, cette activité permet néanmoins à bon nombre de femmes privées d'emploi, quelquefois en fin de droits, de *« se remettre à flot, même si les deux ans de contrat que nous pouvons leur offrir ne suffisent pas toujours à reprendre pied,* constate Jocelyne Heri, directrice de l'association. *Tout dépend du tempérament... »* Et de la volonté des intéressées : exemplaire à ce titre est le parcours de Corinne, vingt-sept ans. *Réfugiée dans un foyer* d'hébergement il y a sept ans, après avoir « éclusé » à peu près tous les sigles des politiques de lutte contre le chômage des dix dernières années : travail d'utilité collective (TUC), contrat emploi-solidarité (CES), emploi d'insertion, contrat de qualification..., elle est aujourd'hui responsable adjointe de l'un des ateliers de repassage.

La route de l'apprentissage est semée d'embûches. Directeur de l'entreprise d'insertion Services techniques avenir jeunes (qui bénéficie *de subventions dans* le cadre du PLIE), Dominique Carpentier n'en disconvient pas : *« Le problème, c'est d'abord d'inculquer à nos jeunes la notion de régularité au travail : être à l'heure, présent tous les jours... »* Aussi estime-t-il que sur la dizaine de jeunes (de dix-huit à vingt-cinq ans) recrutés en contrat de qualification pour construire une maison de quartier, tout en préparant simultanément un certificat de formation professionnelle délivré par l'AFPA, la moitié seulement, en un an et demi, ont réussi à s'adapter au monde du travail. C'est dans le même quartier d'Amiens, Victorine-Autier (mille cinq cents habitants répartis dans trois immeubles en demi-lune), que la Fondation agir contre l'exclusion (FACE), créée en octobre 1993 à l'initiative de Martine Aubry, a décidé de s'implanter : *« 70 % de la population ici vit d'un revenu de substitution ; un tiers des chefs de famille touchent le RMI ; un tiers des familles sont monoparentales »*, explique Jean-Claude Ester, correspondant local de la FACE à Amiens.

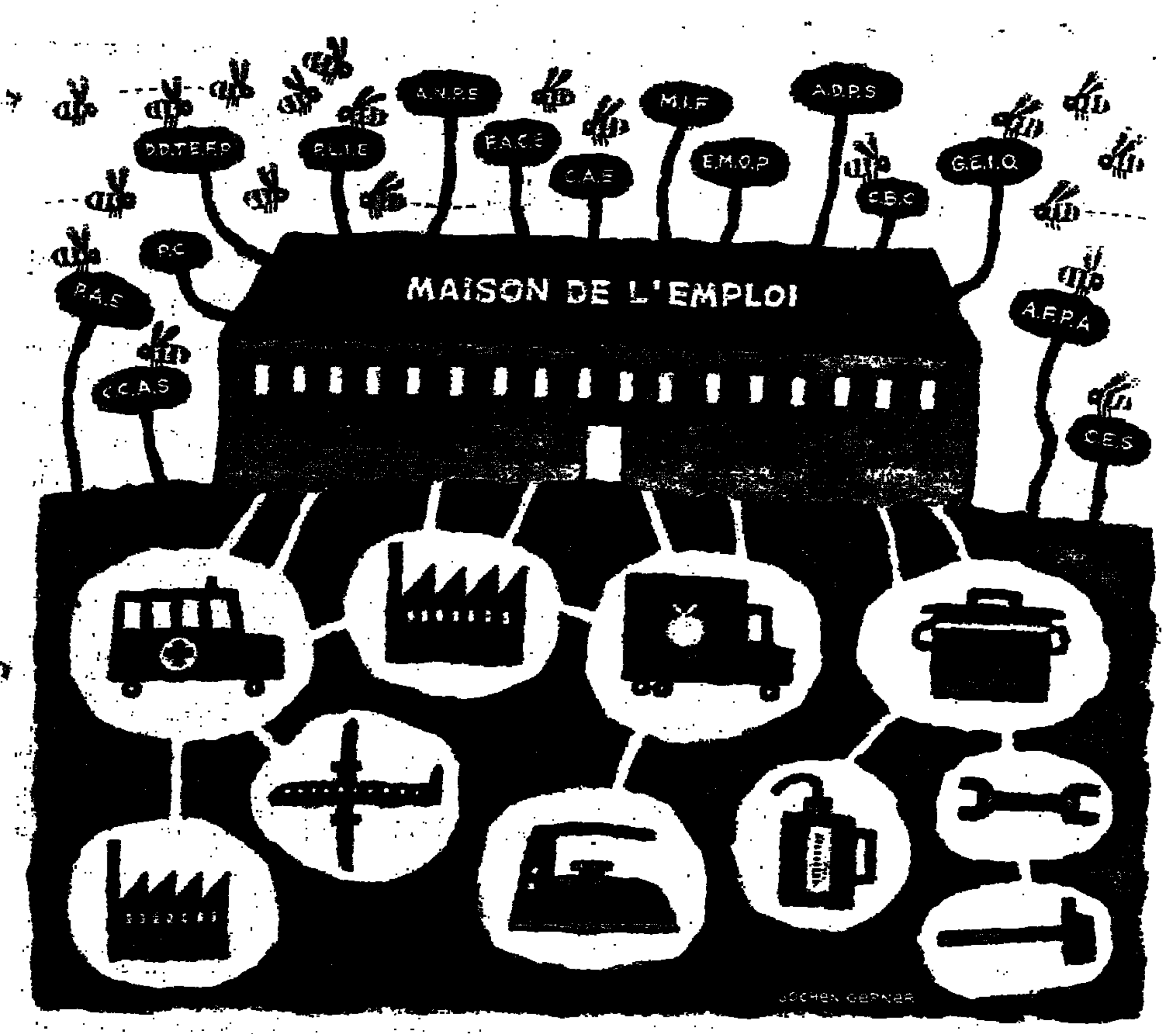
Dotée, entre autres, d'une subvention du PLIE, au titre de l'aide au démarrage, de 300 000 francs pour 1996 et d'une aide de 325 000 francs sur trois ans de la Caisse des dépôts, la FACE a mis sur pied un club de quarante chefs *d'entreprise* installées à Amiens (Whirlpool, Carbone-Lorraine, Novotel, Caisse d'épargne, Crédit lyonnais...) afin de lutter contre l'exclusion à Victorine-Autier. Véritable exécutif du club, le Centre d'activités économiques (CAE), qui a élu domicile au rez-de-chaussée de l'immeuble Alexandre-Dumas, reçoit les habitants en difficulté trois après-midi par semaine. Informer les jeunes sur les questions de formation et d'emploi, suivre individuellement leur parcours, les mettre en relation avec *des chefs d'entreprise appelés* à devenir leur tuteur, amener progressivement les « décideurs » économiques à revenir sur leurs préjugés envers le quartier *« afin que l'adresse ne soit plus un handicap pour les chômeurs de Victorine-Autier »*... : les missions du CAE sont multiples. Vitrine de ce chantier, ambitieux ne serait-ce que par ce qu'il présuppose en termes d'évolution des mentalités, la FACE a entrepris la construction, grâce à la générosité d'une grande entreprise, d'une halle des sports, rue Simone-Signoret, juste en face de la maison de quartier qui devrait être inaugurée au printemps prochain. *« Nous sommes là pour jouer les mouches du coche sur le front de la lutte contre l'exclusion »*, conclut Jean-Claude Ester.

> « Dans ce quartier, 70 % de la population vit d'un revenu de substitution, un tiers des chefs de famille touchent le RMI »

Philippe Baverel



هكذا من الأصل



A Rueil-Malmaison, la Maison de l'emploi s'apparente à une ruche

Elle se dote d'alvéoles supplémentaires lorsque de nouveaux besoins surgissent et les personnes sont prises en charge dans leur « globalité »

C'EST un logis ancien du vieux quartier de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) qui accueille la maison de l'emploi. La municipalité conduite par le RPR Jacques Baumel y a installé en 1994 la mission locale pour l'emploi des jeunes, son équivalent pour les adultes (la « MIF ») et tout un dispositif d'aides et de conseils aux chômeurs qu'elle avait commencé à élaborer dès 1979. Avec ses recoins, ses niveaux multiples, la vieille demeure est à l'image d'un puzzle, une sorte de ruche qui se dote régulièrement d'alvéoles supplémentaires parce qu'un nouveau besoin, ou un manque, a été repéré, parce qu'une idée nouvelle a germé pour y répondre. Ses méandres sont aussi à l'image de ce qu'on veut y faire. Ici, en effet, c'est un accompagnement individuel qui est proposé avec tout ce que cela implique de sinuosités : il s'agit d'aider chacun à définir pas à pas le chemin qui lui permettra de se faire ou refaire une place dans la cité.

« *Ce suivi est essentiel à nos yeux,* explique Marie-Pierre Establie, la directrice, *surtout maintenant que la recherche de travail dure très longtemps. Nous relançons les gens en leur téléphonant, en leur écrivant, nous les recevons en entretiens particuliers, même si cela prend beaucoup de temps.* » C'est d'autant plus utile que l'ANPE n'a pas la possibilité d'en faire autant. Les deux organismes jouent d'ailleurs le partenariat. D'autant que la Maison de l'emploi ambitionne de répondre en priorité au problème des personnes les plus éloignées de l'emploi.

OBSERVATOIRE

« *Le parcours que va devoir faire un jeune qui nous arrive peut durer jusqu'à trois ou quatre ans* », constate Claire Mauplot, conseillère professionnelle à la mission locale. Il faudra commencer par l'écouter – « *certains disent que c'est la première fois...* » –, prendre en compte tous les problèmes de sa vie pour l'aider à les résoudre (logement, santé, confiance en soi...), accepter de n'avancer avec lui qu'à très petits pas – « *Ce sont des jeunes qui ne se projettent pas dans l'avenir. Pour eux un simple coup de téléphone peut constituer un pas en avant important...* » « *L'essentiel*, explique-t-elle, *est qu'ils avancent.* » La tâche est lourde mais, assure-t-elle, « *ils sont très nombreux à finir par s'en sortir* ». Pour Claire Mauplot (et ses collègues), l'intérêt de travailler dans le contexte de la Maison de l'emploi est de ne pas assumer seule le cas de ces jeunes. Elle travaille bien entendu en partenariat avec l'ANPE, les organismes de formation, les associations, les entreprises... Mais rien qu'en faisant circuler son jeune « client » dans les méandres de la Maison, elle peut multiplier les formes d'intervention : elle peut lui suggérer de participer aux ateliers collectifs de recherche d'emploi, l'envoyer se renseigner sur les organismes de formation auprès de la documentaliste.

Et si Claire Mauplot constate un manque dans cette panoplie, elle peut suggérer l'élaboration d'une nouvelle réalisation. « *C'est ainsi*, explique-t-elle, *que sont nés par exemple l'atelier de recherche d'emploi et les programmes de formation des jeunes diplômés à la recherche d'emploi* ». C'est ainsi également que se prépare actuellement un dispositif de suivi des contrats d'alternance dont elle va s'occuper et un système de parrainage des jeunes en début d'emploi destiné à les aider à tenir bon dans cette période délicate. Une grande partie des alvéoles de la ruche Maison de l'emploi abrite les petites cellules de travail qui se consacrent à chacun de ces projets. Une grosse opération en cours concerne – sous le nom d'Observatoire de l'alternance – la mise au point d'une charte de qualité des contrats d'alternance. Un autre « Observatoire » – celui de l'emploi – collecte et diffuse l'information sur tout ce qui naît alentour dans le réseau des partenaires de la Maison de l'emploi. En matière d'économie, d'emploi, de formation, d'actions associatives, etc.

Il faudrait aussi parler du projet de développement du temps partagé – qui vise à redonner du travail à des cadres au chômage en faisant de chacun le salarié de plusieurs entreprises. Quatre-vingts entreprises et une vingtaine de cadres sont actuellement sur le point de concrétiser ce projet.

Mais l'ambition principale pour l'année 1996 concerne la mise en place d'un « *projet global d'insertion* ». Cette fois, il s'agit de prendre à bras-le-corps le cas des personnes en très grande difficulté. Une nouvelle petite alvéole s'est développée dans la ruche : « *J'espère pouvoir démarrer d'ici deux mois environ*, assure Anne Rueff, chargée de mission pour ce nouveau secteur, actuellement très occupée par sa mise en place. *Une enquête a été conduite conjointement avec le cabinet TEN pour évaluer l'emploi du public concerné et identifier ses difficultés.* » En outre, « *un pôle permanent d'insertion* » se préoccupera de leur situation sociale, de leur logement, de leur santé, en essayant principalement d'organiser une meilleure utilisation des ressources locales. Mais surtout un plan local d'insertion par l'économique (Plie), qui devrait permettre d'insérer ou réinsérer quatre cents personnes en quatre ans, sera mis en place. Là encore, le premier effort consistera à optimiser l'utilisation de ce qui existe : ANPE, entreprises d'insertion, associations intermédiaires. Mais la Maison de l'emploi veut également mettre en place des formules innovantes, notamment du côté des entreprises.

Pour Thierry Saussez, maire adjoint chargé de l'emploi, les collectivités locales sont les mieux placées pour « *réparer la fracture sociale* ». Nulle part on ne dispose de la même diversité de « manettes » pour les aider ! « *Si nous ne nous en occupons pas, nous allons vers la création d'une classe inemployable, vers une évolution explosive à l'américaine* ». Et d'ajouter : « *Ne nous racontons pas d'histoires, les mesures publiques en faveur des chômeurs ne touchent que les personnes les plus proches de l'emploi. Et c'est normal : on ne peut pas demander aux entreprises de faire des choix à l'encontre de leurs intérêts.* »

Il faut donc que les collectivités locales, utilisant la force que leur donne le fait territorial, inventent des formules qui associent les entreprises à l'effort d'insertion-réinsertion sans lequel le tissu social finira par se déchirer. « *Une sorte de révolution* », reconnaît Thierry Saussez.

Mais l'effort en question est soigneusement calculé. On agit par la persuasion, on crée des clubs d'entreprises, des groupements d'entreprises pour l'insertion et la qualification (GEIQ) qui ne demandent que des implications bien cadrées. En tout état de cause, on pense à Rueil que le « local » est un bon niveau pour l'expérimentation.

Marie-Claude Betbeder

Cergy joue les transports

L'agglomération veut faire embaucher des jeunes chômeurs afin d'améliorer la sécurité et les services aux usagers

LE dossier est en passe d'être validé par le syndicat de l'agglomération nouvelle (SAN) de Cergy (Val-d'Oise). Objectif : permettre à une quinzaine de demandeurs d'emploi, dont une majorité de jeunes, de devenir des « *agents d'accompagnement* » sur le réseau des transports publics des onze communes de l'agglomération de Cergy. Elaboré par le SAN depuis juin 1995, en partenariat avec la mission locale et la MIF (Mission d'information sur la formation) de Cergy, l'ANPE et la Stivo (Société de transport interurbain du Val-d'Oise) – une entreprise privée qui assure le transport sur les onze communes –, le projet est né de trois besoins précis.

« *Il s'agit à la fois d'assurer la sécurité des usagers, d'améliorer les recettes du réseau et de développer la communication avec les nombreux jeunes qui en sont les clients* », précise Olivier Galiana, directeur de cabinet d'Alain Richard, président du SAN, maire de Saint-Ouen-l'Aumône et sénateur du Val-d'Oise. Informer les usagers pendant leur trajet, rassurer les conducteurs, comme les passagers, par la présence d'une personne identifiable, formée pour « *gérer les conflits éventuels* », telles sont les missions qui seraient confiées aux agents d'accompagnement.

GÉRER LES TENSIONS

Après des mois d'élaboration, le dossier est pratiquement bouclé. « *Nous devrions être en mesure de créer assez rapidement cinq équipes de trois agents d'accompagnement chacune* », explique Olivier Galiana. Comment ? En recrutant des candidats, d'abord, grâce aux services conjugués de la MIF et de l'ANPE de Cergy. « *Dès que l'accord du SAN sera donné, nous lancerons l'appel à candidatures*, souligne Anne Fayolle, directrice de la MIF et de la mission locale. *L'objectif est de recruter des jeunes qui seront capables de communiquer, voire de gérer des tensions.* »

En les formant, ensuite, grâce à environ deux cents heures de formation qui seront dispensées aux jeunes sélectionnés, un module développé grâce au soutien technique de la société Urbiel, filiale de la RATP. « *Le rôle de ces agents sera notamment d'être en mesure d'intervenir avec tact si des conflits se déclarent dans les bus* », souligne Olivier Galiana.

Ces jeunes deviendront des salariés de la Stivo grâce à des contrats de qualification ou des CIE (contrats initiative emploi). « *Un de nos objectifs est d'atteindre un coût nul pour le SAN dans cette opération* », explique sans fard Olivier Galiana. Il est vrai qu'avec un déficit important le réseau de Cergy n'a guère souhaité charger la barque par des frais.

Résultat, l'opération, dont le coût global s'élève à 2,3 millions de francs pour la première année, devrait donner lieu à un cofinancement. Le Syndicat des transports parisiens (STP) accorde une aide financière de 1,15 million de francs, le solde devant être assuré par la Stivo et la DDTEFP (direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle).

« *Nous attendons une réponse de sa part pour savoir si nous pouvons bénéficier du soutien de 400 000 francs d'aide publique à l'emploi* », note Olivier Galiana. Resterait donc un million de francs à la charge de la Stivo. Sans parler, bien sûr, des aides de l'Etat octroyées dans le cadre des contrats de qualification et de CIE pour l'embauche des futurs agents...

Olivier Piot

Entre textile et mécanique, Roanne mise sur la diversification

Bien que les effets sur l'emploi soient encore aléatoires, le district et la ville se dotent d'une infrastructure attractive

LE temps n'est plus où deux salaires par foyer assuraient un bien-être tranquille aux Roannais. L'un gagné par l'homme dans la mécanique, l'autre par la femme dans le textile. Le taux de chômage atteint aujourd'hui 12,5 %. Le pays roannais conserve bien quelques beaux restes industriels : Demurger, le numéro un mondial de la lame de scie ; Michelin ; Devernois et Marcel Griffon dans le prêt-à-porter ; les Papeteries Navarre ; ou encore GIAT-Industries et son arsenal. Toutefois, à l'exception de l'arsenal, plus aucune de ces entreprises n'atteint aujourd'hui les mille salariés.

De toute évidence ces activités ne sauraient pourvoir aux besoins en emplois du pays. Aussi Roanne a-t-elle délibérément choisi d'engager une politique inventive. *« Les investissements que nous réalisons dans la vie locale sont notre premier moyen d'action en faveur de l'emploi »*, avance son maire, Jean Auroux. Sommée de sortir d'un enclavement dont elle s'accommodait jusqu'alors sans trop de tourments, la ville de l'ancien ministre socialiste du travail cherche en effet à valoriser son environnement. Cette stratégie, Roanne a décidé de la développer à l'échelle de l'agglomération pour lui donner plus de force. Un district a ainsi vu le jour en 1991. Celui-ci investit aujourd'hui quelque 36 millions de francs, soit près de 20 % de son budget, dans l'action économique dont il s'est vu transférer la compétence par les cinq communes qui le constituent : Roanne, Riorges, Mably, Le Coteau, et Commelle-Vernay.

Le district n'est pas seul. La chambre de commerce et d'industrie du Roannais, notamment, est partie prenante de nombre d'initiatives engagées. Car ici le partenariat entre le politique et l'économique n'est pas un vain mot : le sentiment d'appartenance à un « pays », se distinguant du reste du territoire départemental, est fort.

Un des premiers outils d'intervention du district est l'immobilier d'entreprise. En quatre ans d'existence, celui-ci a fait construire 72 760 mètres carrés de locaux industriels qu'il a revendus à des entreprises locales, leur permettant ainsi de s'agrandir ou de moderniser leurs outils de production. Ses interventions ont permis de maintenir sur place quelque mille deux cents emplois.

INVESTISSEURS

En confortant ainsi son dynamisme industriel, le Roannais sait aussi pouvoir se forger une image d'agglomération attractive aux yeux d'investisseurs potentiels. Il s'est d'ailleurs doté d'un outil de promotion et de prospection : Roanne-Développement. La concurrence est sévère. Mais l'agglomération roannaise n'entend pas rester sur ses seuls acquis. Elle renforce ses infrastructures d'accueil. Un nouveau parc d'activités économiques de soixante-dix hectares pouvant accueillir une soixantaine d'entreprises est en voie de construction. Au-delà de ces investissements lourds, elle veut aussi apporter aux entreprises un appui en moyens, à travers notamment son IUT et sa Maison de la productique. Cette dernière met par exemple à la disposition des entreprises locales un Centre d'infographie textile pour les aider dans leurs projets de recherche et développement. *« Cet outil technologique de proximité, l'existence de deux diplômes universitaires de création et de productique textile-habillement, l'installation prochaine de la filière textile de l'Itech (Institut textile et chimique de Lyon), confortent la vocation textile du Roannais »*, souligne Christian Avocat, premier adjoint au maire. Dans le même esprit, l'agglomération cherche à renforcer son autre pôle d'excellence : la mécanique. Roanne veut ainsi aujourd'hui faire de son pôle universitaire un véritable outil de développement local.

« L'effet sur l'emploi de toutes ces initiatives n'est pas aujourd'hui visible. Ce que nous entreprenons est un travail de longue haleine », ne cache pas Christian Avocat. Des signes avant-coureurs sont toutefois là. Deux entreprises sont en passe de s'installer à Roanne : CIR SA, la deuxième unité de la société Frejat, fabricant de remorques de camions, et l'entreprise Veran, spécialisée dans la fabrication de textiles publicitaires. Quelque deux cents emplois devraient ainsi être créés au cours des trois prochaines années.

Laetitia Van Eeckhout

Chambéry privilégie la personnalité de chaque individu

EXPÉRIMENTALE en son temps, la Maison de l'information sur la formation (MIF) de Savoie a conservé l'ardeur des pionniers. D'abord, elle a contribué, entre 1989 et 1992, à la mise en place de l'ensemble du réseau des MIF, aujourd'hui au nombre d'une trentaine. Mais sa solidité est aussi à rechercher dans ses origines. A la fin des années 60, sous l'impulsion de Pierre Dumas, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, naissent en France cinq maisons de la promotion sociale, ancêtres éloignés des MIF. Chambéry aura la sienne, Pierre Dumas étant également maire de la ville.

A l'époque, les salariés viennent y suivre des cours le week-end et le soir après le travail. La loi de juillet 1971 sur la formation professionnelle va donner un nouvel élan à cette structure, qui devient une pépinière d'organismes de formation. D'autant plus qu'un des initiateurs de la loi, Joseph Fontanet, à l'époque ministre du travail, de l'emploi et de la population, puis de l'éducation nationale, est accessoirement... président du conseil général de Savoie. Le département et sa préfecture deviennent un terrain d'expérimentation.

En 1978, Louis Besson, devenu à son tour président du conseil général et maire de Chambéry, souhaite que la formation soit centralisée dans un lieu unique et s'ouvre davantage au département. Un service « SVP-formation », animé par Agnès Berjon, réussit à centraliser l'offre de l'ensemble des organismes concernés afin d'apporter l'information la plus exhaustive possible, tandis qu'une mission départementale, menée par Gaston Paravy, se charge d'aller au-devant des cantons ruraux et de montagne.

Rien d'étonnant donc qu'avec ce passé Chambéry soit retenue, aux côtés d'Evry et de Cergy-Pontoise, comme site d'accueil expérimental d'une maison de l'information sur la formation, fin 1982. Préconisées dans un rapport de Jean-Paul Murcier sur la reconversion et l'orientation des adultes, ces structures doivent rassembler dans un même lieu les offres de stages organisés dans le cadre de la formation professionnelle continue, les conditions d'exercice des métiers ainsi que la réglementation sur les droits en matière de formation professionnelle continue et d'indemnisation du chômage. Gaston Paravy devient directeur de la MIF de Savoie, Agnès Berjon, son adjointe.

Leur démarche d'orientation s'appuie sur le travail du sociologue Henri Desroche, l'un des pères de l'autobiographie raisonnée. Pas question de faire des diagnostics au travers de tests d'aptitude. L'orientation procède, selon Gaston Paravy, *« d'un parcours éducatif de prise de conscience de ses potentialités spécifiques »*.

« De part l'évolution des métiers et la raréfaction de l'emploi, on ne peut plus mettre les gens dans des cases, reprend Agnès Berjon. *On travaille sur la mise à jour de leurs qualités, sur leur créativité et leur identité. »* On s'intéresse à l'expérience et à la validation des acquis plus qu'aux diplômes, compte tenu d'un public dont le niveau est égal ou inférieur au CAP dans 60 % des cas. Au total, cette structure touche quelque 6 000 personnes par an, au travers de contacts plus ou moins nourris. Des entretiens et modules d'orientation personnalisés (EMOP) aident les visiteurs à élaborer un projet professionnel et *« jamais personne ne partira avec un paquet de documents sous le bras qui ne lui serviraient à rien »*.

En dehors des raisons philosophiques qui guident cet accueil personnalisé, la MIF, placée sous la houlette de l'Association pour le développement de la promotion sociale (ADPS) a, à la différence d'organismes publics, des comptes à rendre aux élus locaux. Son budget de 2,6 millions de francs émane pour partie de l'Etat mais surtout du département, de la région et, de manière moins consistante, des villes. Promis à un bel avenir aux débuts des années 1980, le développement des MIF a connu cependant une pause à partir de 1992. *« Le problème du chômage devant être traité au plus près, des structures de proximité comme les nôtres ont forcément un rôle à jouer »*, assure Agnès Berjon. A la MIF de Savoie, on espère que la visite de Jacques Barrot, ministre du travail, du dialogue social et de la participation, le 15 mars, sera l'occasion d'assurer le développement du réseau national.

Martine Laronche

Un service S.O.S. pour patrons en difficulté

VOICI quinze ans qu'un service bénévole se soucie des chefs d'entreprise en difficulté. « Trait d'union » a été créé dans le cadre de Patrons et dirigeants chrétiens (CFPC) par Michel Maury-Laribière, aujourd'hui décédé, qui avait constaté chez ses pairs une fâcheuse tendance à se recroqueviller sur leurs maux en cas de tempête économique ou sociale. Ce réflexe retarde la mise en place de solutions et aggrave leur solitude au pire moment. Le responsable de Trait d'union est Robert Barriquand, entrepreneur à Roanne, qui a succédé à André Berthelot, conseil en entreprises, animateur de l'antenne parisienne de l'association.

Ayant appris par les chambres de commerce et d'industrie ou les unions patronales qu'un numéro de téléphone (1) permet d'obtenir un peu d'attention, une dizaine d'entrepreneurs décrochent le combiné chaque mois en moyenne pour dire leurs embarras et même leur calvaire. Ils viennent de l'immobilier, de l'informatique, de la restauration, de la réparation automobile ou du textile. Ils appellent de la France entière, assurés de la confidentialité de la conversation avec un homme capable de les comprendre. Souvent, ce n'est pas le patron qui téléphone, mais sa femme, épuisée de le voir se ronger les sangs devant les traites impayées.

Il s'agit le plus souvent de petits entrepreneurs ou d'artisans, mais les écoutants accueillent parfois des chefs d'entreprises de plusieurs centaines de salariés qui ne savent plus à quel saint se vouer. Tous les maux sont représentés : l'incapacité à rembourser une dette, l'angoisse de ne pas atteindre un chiffre d'affaires viable, les affres du dépôt de bilan, des difficultés de trésorerie, la raréfaction de la clientèle pour cause d'opération d'urbanisme, la rupture avec un franchiseur, le rachat par un concurrent, des querelles avec l'associé, une dépression nerveuse. Car on passe vite des difficultés de l'entreprise aux drames personnels, certains ménages ne résistant pas à la mise en vente forcée du domicile.

Une centaine d'accompagnants ont été sélectionnés par le CFPC dans toute la France. Ils viennent tant du monde des PME que des grandes entreprises. Ils reçoivent une lettre de mission expliquant les difficultés qu'ils rencontreront. Pas question pour eux de se substituer aux spécialistes du droit ou de la fiscalité dont ils vérifieront la compétence, l'honnêteté des tarifs, le souci de confidentialité et vers lesquels ils orienteront le confrère dans la peine. Ils devront prendre en charge les problèmes personnels d'un homme privé de ressources parce que ne cotisant pas à l'Assedic, ruiné par les cautions précédemment exigées par les banques, parfois mis au ban de sa propre famille.

« Vous ne jugerez pas, vous ne condamnerez pas, y est-il écrit. *Vous serez bienveillant, en sympathie (du grec « sentir avec ») avec lui, même si vous avez parfois l'impression que les informations qui vous sont données sont éloignées de la vérité que vous croyez découvrir : vous saurez avec tact orienter notre ami (...) N'oubliez pas que l'accueil que nous offrons impose que nous sachions écouter et donc nous taire ! »*

Celui qui parle finit par voir plus clair et il faut l'aider à comprendre la situation où il se débat, vérifier très vite s'il existe une solution ou non, chercher un administrateur dont on connaît les qualités humaines, trouver un avocat pour préparer le dépôt de bilan ou le divorce. Trait d'union n'a pas les moyens financiers de donner le coup de pouce qui sauverait l'entreprise. Mais, comme l'explique André Berthelot, tout est mis en oeuvre pour l'aider : *« Notre vocation est de permettre à celui qui est mis à l'épreuve de ne pas sombrer, de demeurer un homme debout. »*

INHIBITION

Les résultats obtenus par Trait d'union sont aléatoires. Parfois le sauvetage n'est que provisoire et les troubles reprennent inexorablement. Parfois, c'est l'échec : *« J'ai fait rechercher en vain un patron qui avait été dépouillé de tout et qui vivait, seul, dans un sous-sol avec une chaise, une table et un lit : il a disparu. »* Parfois, c'est la joie d'avoir aidé un créateur d'entreprise malheureux que la déconfiture amenait aux portes du suicide et de lui avoir déniché un poste de cadre où il s'est épanoui.

M. Berthelot déplore les inhibitions des entrepreneurs qui se tournent vers eux lorsque la situation est désespérée. *« Ah, si nous pouvions déclencher leur appel avant qu'il soit trop tard !* soupire-t-il. *Mais ce sont des teigneux qui se battent comme des lions pour réussir leur projet et cette pugnacité nuit souvent au discernement et à la lucidité qui leur seraient nécessaires... »*

Alain Faujas

★ (1) (16-1) 45-53-15-00 à Paris.

l e c t u r e s

L'heure de la solidarité

VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL
de Guy Roustang, Jean-Louis Laville, Bernard Eme, Daniel Mothé, Bernard Perret
Desclée de Brower, 192 p., 98 F.

CINQ défenseurs chevronnés d'un fonctionnement plus solidaire de l'économie et de la société se sont groupés pour *« s'adresser à tous ceux qui ont abandonné tout espoir de changement »*. Leur combat est assez banal aujourd'hui : prééminence d'un *« mode de consommation passif et consumériste »*, remplacement des solidarités traditionnelles par un système de protection sociale *« monétarisé et anonyme »*, remise en cause du rôle intégrateur joué par le salariat, montée du trafic de drogue et du pouvoir de l'Audimat. Au banc des accusés : la logique marchande tentaculaire de notre économie.

Guy Roustang et ses compagnons d'écriture prennent bien soin de préciser qu'ils ne refusent pas le marché, mais ils lui reprochent de remplir tout notre notre univers quotidien. Rééquilibrer son emprise par l'affirmation du non-marchand public et du non-monétaire (autoproduction, bénévolat, troc) aboutirait à une *« économie plurielle »*, capable de mieux assurer la cohésion sociale en favorisant, en particulier, l'émergence d'activités fondées sur des projets portés par des groupes de citoyens et qui ne s'appuient pas sur des « petits boulots » ou sur des CES à répétition. C'est-à-dire qui ne se branchent pas systématiquement sur les programmes de traitement du chômage tout en ne visant pas l'autofinancement intégral.

Une articulation claire entre *« vrais emplois professionnalisés »* et *« formes d'engagement bénévoles »* doit caractériser ce dynamisme des *« acteurs locaux »*. Elle joue aussi pour les salariés, invités à consacrer du temps à des actions désintéressées, d'utilité sociale. Car il est nécessaire de *« partager les emplois, et donc les revenus, et les statuts qui en découlent entre tous ceux qui veulent travailler, et reconnaître que d'autres activités que le travail méritent d'être valorisées socialement »*.

Cette voie de la *« pluriactivité »* assumée permettrait, selon les auteurs, d'échapper aux pièges du travail subi et de ne pas abandonner l'objectif du plein-emploi après avoir rejeté l'illusion qu'il pourrait renaître des flancs de la croissance. C'est, en définitive, à une réactivation de la société civile qu'ils appellent, confortée par une intervention publique assurée par un *« Etat solidaire »* favorisant les initiatives plutôt que par un *« Etat-providence »* tenté d'*« instrumenter les militants du civique »*. On verrait ainsi se retisser le lien social à partir d'actions de terrain. Avec en perspective, les traductions en termes politiques. Pas de conquête de pouvoir, mais comme force de contestation et de proposition.

Le fonctionnement de cette *« économie plurielle »* soulève des questions, et certaines suggestions avancées peuvent être critiquées. Ainsi, créer une *« seconde monnaie »* à côté du franc, pour payer des *« services de solidarité »*, ne contribuerait-il pas à maintenir ceux-ci dans une marginalité dont on veut précisément les sortir ? Mais les pistes évoquées, qui prennent à rebrousse-poil la *« conception actuelle de la richesse économique »*, sont fécondes de réflexions prospectives. Et ce plaidoyer pour un nouveau « vivre ensemble » peut être un point d'ancrage pour les critiques de plus en plus nombreuses visant les conséquences de l'ultralibéralisme. Une dose d'utopie dans ces pages ? Certes, mais nous en avons bien besoin.

Daniel Urbain

e n b r e f

RENCONTRES

■ MULTIMEDIA
La Maison de la culture de Metz, en partenariat avec l'Université, se propose de réunir les 13 et 15 mars à l'École des beaux-arts de la ville des artistes, des intellectuels, des responsables culturels, des sociologues, des théoriciens des arts et des nouvelles technologies afin de débattre autour de l'œuvre multimédia. Ce colloque a pour objet d'apporter une *« vision critique et lucide »* sur ce domaine en pleine évolution. Parmi les nombreux thèmes choisis, ont été retenus les rapports entre le spectacle multimédia et le spectacle vivant ainsi que les problèmes posés en matière de droit des auteurs multimédias à l'échelle européenne. Le colloque, construit en partenariat avec des institutions allemandes, luxembourgeoises et belges, est ouvert aux étudiants, enseignants, chercheurs, responsables culturels, responsables des collectivités territoriales.
Contact : Maison de la culture de Metz, 36, rue Saint-Marcel 57 000-Tél : 87-32-53-24. Télécopie : 87-32-03-00.

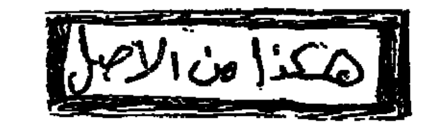
■ MONDE RURAL
Les premières Rencontres du commerce et du monde rural se tiendront au Futuroscope de Poitiers les 24 et 25 mars, à l'initiative du ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat et de l'association Villages de France-commerces multiservices. Leur thème : comment dynamiser l'espace rural en créant et développant des activités de commerce et de services. Mille participants, essentiellement des élus de communes rurales, sont attendus à ces rencontres, qui reposeront sur des exemples concrets. Un guide pratique de la création ou de l'exploitation des commerces multiservices sera remis aux participants.
Contact : Association Villages de France-commerces multiservices ; téléphone : 55-25-46-10, télécopie : 55-84-09-42.

RESSOURCES HUMAINES

■ L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS ET CADRES DE LA FONCTION PERSONNEL
L'ANDCP organise du 23 au 26 mai, à Marseille, sa troisième université. Pourquoi et comment la fonction ressources humaines peut-elle être un acteur stratégique de la transformation des entreprises ? Vers quoi et comment faire évoluer le lien social entre les salariés et l'entreprise ? Comment développer une autre approche de l'emploi et de l'organisation du travail, favorisant l'émergence de nouvelles activités et de créations d'emplois? Ces thèmes seront au programme de ces deux journées, marquées par la présence de dirigeants d'entreprise, de professeurs, d'enseignants de ressources humaines, de politiques et d'experts du monde de l'entreprise.
Renseignements : ANDCP, Martine Farnoux, 29, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : (1)-45-63-55-09.

JEUNES

■ CSNE
L'association 18-30 Insert Export, dont la vocation est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés par le biais du développement international des entreprises, publie le guide *Passeport pour un CSNE* (coopérant du service national en entreprise). Destiné aux étudiants, ce guide offre une série de « bons tuyaux » afin de trouver une entreprise susceptible de les envoyer à l'étranger. Environ 2 500 jeunes diplômés partent chaque année travailler dans une entreprise grâce à la procédure CSNE.
Passeport pour un CSNE. « Les guides 18-30 Insert Export », 68 pages. En vente par correspondance uniquement. 60 francs. Chèque à 18-30 Insert Export, 13, passage des Tourelles, Paris. Tél (16-1) 53-39-10-00.



هكذا من الاصل

Choisir son institut d'études politiques

Le Monde
DE L'ÉDUCATION
Mensuel / n° 235 mars 1996/ 35 F

FORMER DES CITOYENS

- L'Unesco sermonne les gouvernants
- Comment les sectes endoctrinent les enfants

35 F

PALMARÈS DES PRÉPAS SCIENCES/LETTRES

Le Monde DE L'ÉDUCATION

Les résultats aux concours des grandes écoles

Comment bien choisir son lycée et bien poser sa candidature

JEAN LAMOURE

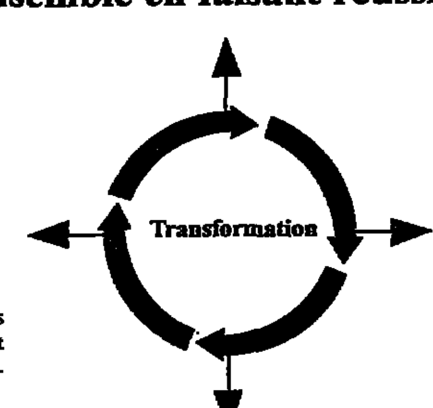
MARABOUT

JOURNAUX

CONSEIL ET AUDIT



Réussissons ensemble en faisant réussir nos clients



Régénérer

Renouveler l'organisation par ses Hommes

Réorienter

Donner corps à l'ambition stratégique en mobilisant les énergies

Revitaliser

Inventer les marchés et les technologies qui changeront les règles du jeu et accélèreront la croissance

Restructurer

Transformer en résultats rapides et mesurables les objectifs d'amélioration radicale des performances

Rattachés à l'un de nos 20 bureaux dans le monde, ... clients dans leur projet le plus ambitieux ... avec les dirigeants autant qu'avec les ... accélérer leur développement, et ...

Diplômé(e) d'une Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur, vous avez idéalement complété votre formation par un M.B.A. Vous avez une expérience internationale, êtes bilingue français / anglais, et maîtrisez au moins une 3e langue. Quand l'intérêt de nos clients l'exige, vous êtes prêt(e) à vous déplacer dans toute l'Europe.

Nous porterons un intérêt particulier à toute expérience solide, acquise en partie dans le conseil, en :
- stratégie, marketing et management de l'innovation ;
- refonte des fonctions opérationnelles : vente, achats, production, logistique, ... ;
- management stratégique des systèmes, compétences et technologies de l'information ;
- dynamisation des structures et développement du potentiel humain.

Notre croissance offre des opportunités à tous les niveaux pour participer à des projets majeurs et faire une carrière dans le conseil

Merci d'adresser lettre manuscrite et curriculum vitae ... Gemini Consulting - 153, rue de Courcelles ...

Gemini Consulting



Nous sommes l'un des leaders du conseil dans la Banque

Vous êtes motivés par des carrières associant sens commercial, rigueur d'analyse et une vision très étendue du secteur bancaire.
Nous vous proposons de nous rejoindre pour être au service de nos 200 clients

Nous recherchons :

6 À 8 CONSULTANTS BANCAIRES
(3 à 5 ans d'expérience)

X, Centrale, Télécom, HEC, Essec, ESCP

Organisation

Votre expérience dans un cabinet d'audit ou de conseil ou dans une direction d'organisation d'un établissement bancaire vous a permis de maîtriser les principales fonctions de la banque et les systèmes qui les supportent.
Dans des opérations de fusion, de restructuration et d'organisation, nos clients attendent de la méthode, de l'initiative et de la compétence.

Comptabilité et Contrôle de Gestion

Vous avez eu l'occasion de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes comptables et de contrôle de gestion.
Vous êtes familiarisés avec les progiciels leaders du marché à la fois dans le domaine comptable et des EIS-SIAD.
Nous vous offrons la responsabilité de missions d'envergure et à forte valeur ajoutée.

Systèmes d'Information

Votre connaissance des architectures informatiques centralisées ou distribuées, votre expérience de gestion de projet informatique important, ainsi qu'une bonne culture des outils modernes (SGBDR, AGL...) sont des atouts pour mener chez nos clients des missions de stratégie informatique, de schémas directeurs opérationnels et de gestion de grands projets.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence EGC/02 à notre conseil EUROGROUP PARTICIPATIONS, 17 rue ..., 92300 Levallois-Perret.

MEDIA SYSTEM



Cabinet Conseil en Marketing Stratégique et ... forte croissance, recherche, pour renforcer son équipe :

CONSULTANTS JUNIORS H/F
"Haut Potentiel"

pour intervenir sur des projets de développement, de diversification et de dynamisation, auprès de grands groupes privés et publics. De formation supérieure (Grande Ecole d'Ingénieur ou de Commerce) avec, si possible, une formation *complémentaire (RH, Gestion, Marketing...), vous avez une première expérience de deux ou trois ans en entreprise.*

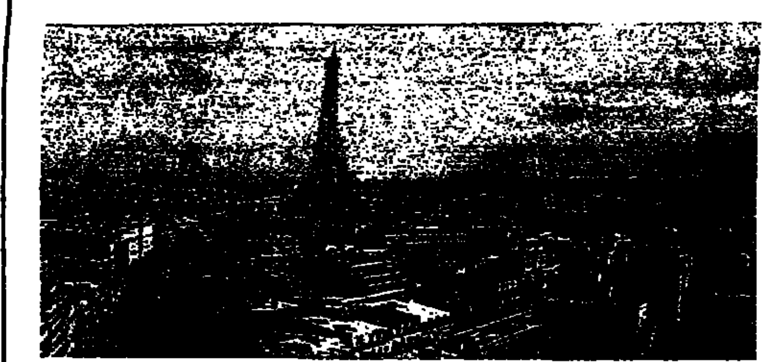
Autonome et aimant le travail en équipe, résolu et diplomate, pédagogue et imaginatif, vous avez des qualités qui vous prédisposent au métier du Conseil.
Nous vous offrons l'opportunité de vous y épanouir pleinement, et de progresser.
Postes basés à Paris avec déplacements en France et en Europe. Anglais nécessaire.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant la référence 96123/M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une discrétion totale.

15, rue Cardinet 75017 Paris

Actiman

Talents & Expertises.



La force du réseau de PRICE WATERHOUSE (8 000 consultants) est au service de nos clients et de nos collaborateurs. Il permet le développement et le transfert de compétences. Nos experts issus de tous pays mettent en oeuvre les meilleures solutions possibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En nous rejoignant, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents.

Nous avons besoin de vos talents pour dépasser les frontières avec nos clients.

BANQUE & FINANCE

Après une formation grande école de commerce ou ingénieur, vous avez acquis une expérience professionnelle réussie d'au moins 3 ans dans les métiers de la banque ou au sein d'une direction fonctionnelle de banque française ou étrangère de premier plan. Vous possédez un réel savoir-faire dans les domaines de l'organisation, du contrôle de gestion et des risques, des opérations de Banque Commerciale et/ou de Banque de Marché (dette/change, titres, produits dérivés...).

Vous interviendrez sur des projets d'organisation, de définition et de mise en place de systèmes d'information et de gestion auprès de grandes banques françaises et internationales

Réf. BA/2

ASSURANCE

Diplômé(e) d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez trois à cinq ans d'expérience acquise dans un cabinet de conseil ou dans une compagnie d'assurance à un poste opérationnel, informatique, commercial, de back-office production ou sinistres, d'organisation ou de contrôle de gestion.

Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de pilotages de projets, de conception de systèmes de gestion, d'amélioration des performances commerciales, de maîtrise des coûts et des risques, de refonte des systèmes d'information.

Réf. ASS/2

INDUSTRIE

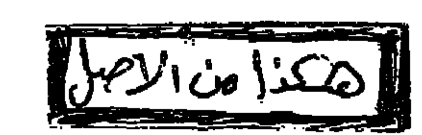
Diplômé(e) d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez 2 à 5 ans d'expérience opérationnelle acquise en entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil ou d'audit, dans les domaines de la comptabilité, la gestion financière, le contrôle de gestion, la logistique industrielle ou la gestion de production. Une expérience de mise en place de progiciels (ORACLE, SAP, JDE, DBS...) serait un atout supplémentaire. Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de Business Process Reengineering, de gestion du changement et de conception de systèmes d'information et de gestion auprès de grands groupes industriels internationaux.

Réf. SG/2

Intégré(e) à PRICE WATERHOUSE, vous ferez partie d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et serez chargé(e) de définir et d'appliquer des solutions pour nos clients. Pour ces trois postes, l'anglais professionnel est indispensable. Les postes sont basés à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Catherine VERDIER-CRASSOUS, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS,** Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

Price Waterhouse Management Consultants





INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Telemate

N° 1 en Europe du conseil en communications mobiles.

■ *Notre jeune société est reconnue comme un consultant de haut niveau en infrastructure de réseaux mobiles. Nous fournissons dans de nombreux pays des prestations d'ingénierie et de conseil en radiocommunications pour lesquelles nous utilisons l'ensemble des équipements de test et de mesure disponibles sur le marché ainsi que nos propres logiciels. Notre maîtrise technique et notre capacité à anticiper les besoins des clients contribuent à les satisfaire par un apport méthodologique important.*

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons actuellement des

Ingénieurs Confirmés en Radiocommunications Mobiles

pour des postes à pourvoir principalement à l'export dans les domaines de l'ingénierie, du déploiement, du paramétrage et de l'optimisation de réseaux **(GSM/DCS, CDMA et DECT).**

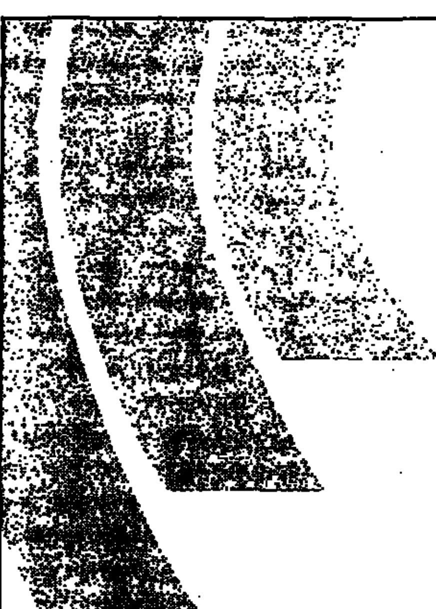
■ Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés en télécommunications, avec une **expérience prouvée** des domaines précités.

L'anglais courant est indispensable.

■ Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo sous la référence YN/TMT à notre conseil :

InSider - 51/59 rue Ledru-Rollin
94853 Ivry-sur-Seine Cedex.

ORC



LA BANQUE DE FRANCE RECRUTE
PAR CONCOURS LE 11 MAI 1996

5 CONCEPTEURS ANALYSTES

Sous l'autorité d'un chef de projet, le concepteur analyste étudie, propose et met en place des solutions d'organisation et d'automatisation des traitements et procédures.

3 ANALYSTES SYSTÈME OU D'EXPLOITATION

L'analyste système ou d'exploitation participe aux études concernant la mise en place, l'usage et l'évolution de ressources informatiques (matérielles et logicielles).

1 ANALYSTE RÉSEAUX

L'analyste réseaux prend une large part aux études concernant la mise en place, l'usage et l'évolution de ressources réseaux (matérielles et logicielles).

Ces métiers s'exercent dans les environnements **IBM, BULL, TANDEM, UNIX** et sur stations de travail (CTOS, WINDOWS). Ces postes d'encadrement sont à pourvoir en **Région Parisienne.**

Ressortissants d'un pays membre de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'Accord sur l'Espace économique européen, les candidats (femmes ou hommes - libérés ou non des obligations du service national) doivent être âgés de moins de 28 ans au 1er janvier 1996 (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires) et ne peuvent concourir que pour un seul des profils d'emplois proposés.

De très bonnes connaissances théoriques confirmées par des stages ou éventuellement une courte expérience professionnelle, des aptitudes à rédiger et la maîtrise de l'anglais technique font partie des compétences requises.

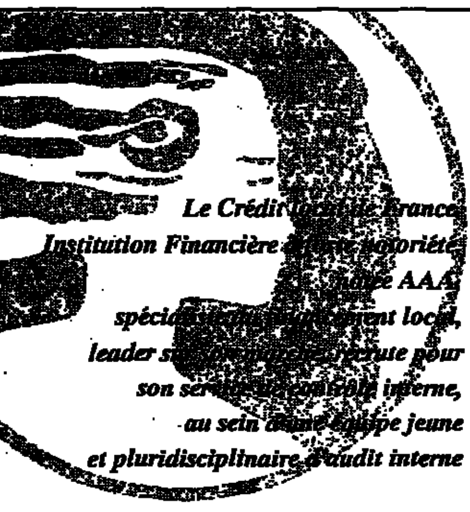
Ce concours s'adresse aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un 1er cycle d'études supérieures en informatique, d'une **maîtrise d'informatique** (MST, MIAGE...), d'un **diplôme national scientifique de 2e ou 3e cycle**, ou d'un **diplôme d'ingénieur**. Les étudiants en dernière année de diplôme sont admis à composer, les diplômes étant exigés à la date du recrutement.

Inscriptions reçues du 4 mars au 3 avril 1996 (dossiers disponibles à partir du 4 mars ; aucun formulaire ne pourra être adressé aux candidats par voie postale après le **29 mars 1996**).

Documentation et renseignements à la
Banque de France
Direction Générale du Personnel
56-1508 Recrutement Concours
31, rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01
Tél.(1) 42 92 40 17 - *Minitel* 3615 LABDF



★ EURO RSCG



Auditeur Junior

Vous participerez en priorité aux audits concernant les activités de trésorerie et devrez suivre l'activité et la réglementation qui s'y rapportent. Vous participerez également aux audits comptables financiers et d'organisation sur les différentes entités du groupe.

Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de formation supérieure type actuariat (ENSAE, ISFA,...). Une première expérience dans le secteur de la trésorerie bancaire serait un plus.

Bilingue français/anglais, une deuxième langue étrangère (espagnol ou allemand) serait appréciée.

Des déplacements réguliers en province et à l'étranger sont à prévoir. **(Réf. ENSAE/96)**

Auditeur Informatique

Vous deviendrez notre spécialiste informatique et interviendrez auprès du réseau du siège et des filiales, afin de détecter les éventuels dysfonctionnements et en analyser les causes et leurs solutions.

Vous prendrez en charge, pour la moitié de votre temps, des missions informatiques (fiabilité des systèmes et applications, sécurité des opérations...) l'autre moitié étant consacrée à l'audit des différentes activités du CLF.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un auditeur informatique de formation supérieure (MIAGE - CISA) ayant 3 à 5 ans d'expérience en cabinet ou en inspection bancaire ou bien un ingénieur informaticien possédant d'excellentes connaissances financières et comptables.

Bilingue français/anglais, une deuxième langue étrangère (espagnol ou allemand) serait appréciée. **(Réf. EC/96)**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (*lettre de motivation et CV*) *en précisant la référence du poste choisi au :*
CREDIT LOCAL DE FRANCE - Direction des Ressources Humaines - Gestion des carrières et des compétences
7/11, Quai André Citroën - BP 1002 - 75901 Paris Cedex 15.



CRÉDIT LOCAL de FRANCE

Le financier du cadre de vie

ORC

Participez à la réalisation d'un grand projet

PME
700 personnes
située en
Région Parisienne,
spécialisée
dans le secteur
des télécommunications,
recherche
pour
son Service Etudes

un Ingénieur TELECOMS *senior*

■ *Au sein d'une équipe développement, vous participerez à la réalisation d'un grand projet Télécoms et serez par ailleurs en charge d'études et validation de structures numériques.*
Pour ce poste évolutif, nous recherchons un Ingénieur Télécoms (30/35 ans) possédant une expérience de 5 à 10 ans dans le domaine des PABX et réseaux télécoms (MIC, RNIS, ...). La maîtrise des circuits télécoms et numériques récents (EPLD, DSP) ainsi qu'une bonne connaissance des normes ETSI, ITU sont également indispensables.
Lieu de travail : proche banlieue parisienne.
Salaire : 270 à 350 KF selon expérience.

■ *Merci d'adresser CV, photo, lettre de motivation manuscrite et prétentions à **Impact Développement***
26, rue de Brunel - BP 6233 - 75818 PARIS cedex 17. Référence à rappeler : MAR 96

ORC



Pour passer vos annonces :

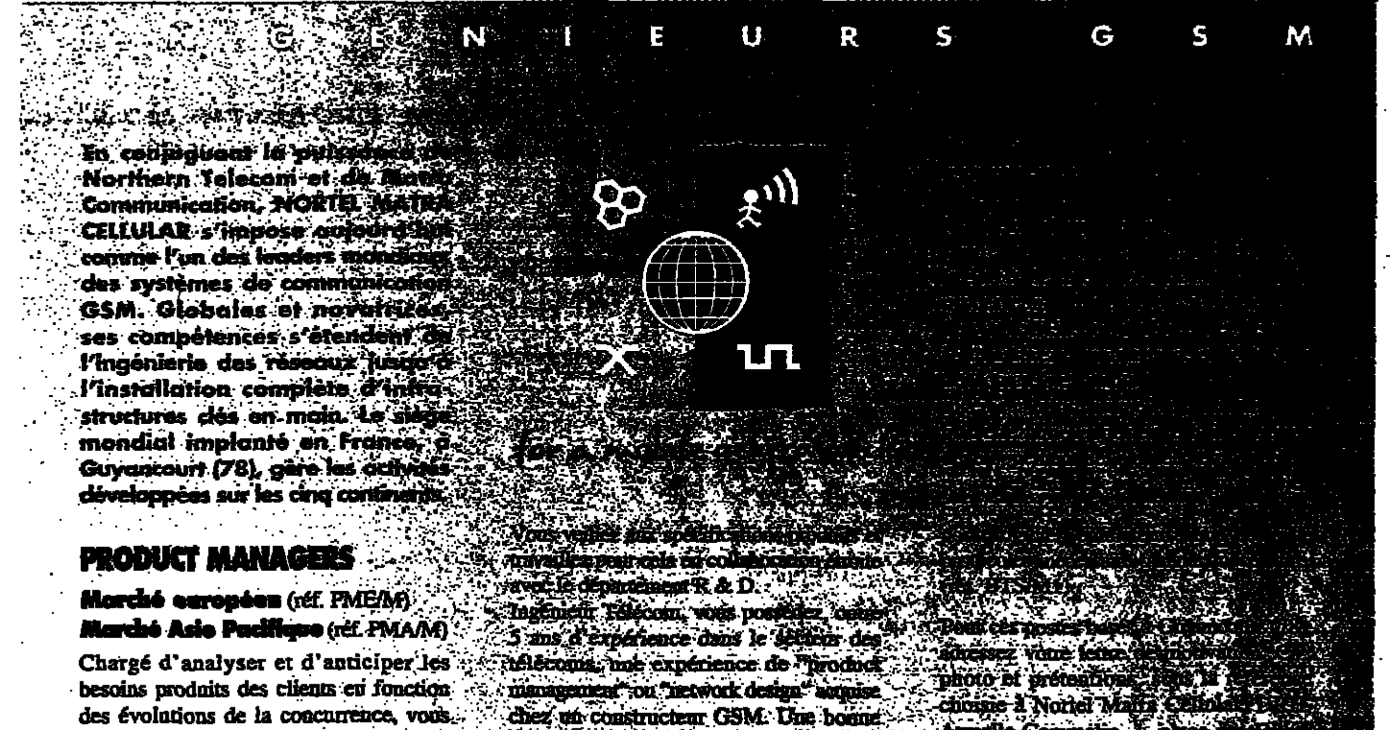


44-43-76-03

44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32

INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS



En conjuguant la puissance de Northern Telecom et de Matra Communication, NORTEL MATRA CELLULAR s'impose aujourd'hui comme l'un des leaders mondiaux des systèmes de communication GSM. Globales et novatrices, ses compétences s'étendent de l'ingénierie des réseaux jusqu'à l'installation complète d'infrastructures clés en main. Le siège mondial implanté en France, à Guyancourt (78), gère les activités développées sur les cinq continents.

PRODUCT MANAGERS

Marché européen (réf. PME/M)
Marché Asie Pacifique (réf. PMA/M)

Chargé d'analyser et d'anticiper les besoins produits des clients en fonction des évolutions de la concurrence, vous définissez les stratégies et assurez la cohérence de l'évolution technique et commerciale des produits par rapport au développement de chaque marché.

[illegible] avec le département R & D.
Ingénieur Télécom, vous possédez, outre 5 ans d'expérience dans le secteur des télécoms, une expérience de "product management" ou "network design" acquise chez un constructeur GSM. Une bonne connaissance du marché GSM/DCS 1800 est nécessaire. Anglais indispensable pour ce poste nécessitant un bon relationnel et des déplacements à l'étranger.

[illegible] photo et prétentions, [illegible] à Nortel Matra [illegible] Armelle Commelin, [illegible] Montgolfier, 78042 Guyancourt [illegible]

NORTEL MATRA CELLULAR

Le Monde Sans Fil est de plus en plus grand.

Assistant chef de produit couverture

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR, avec l'appui de son principal actionnaire, la Compagnie Générale des Eaux, s'affirme comme un précurseur en matière de services aux abonnés.

Au sein du Département Marketing Réseau de la Direction Marketing, vous êtes responsable de l'exploitation de l'outil « géo-marketing » et reportez directement au chef de produit « couverture ». En vous appuyant sur un logiciel de cartographie spécialisé sous UNIX, vous contribuez à l'analyse des données cartographiques de la société et notamment celles concernant la couverture du réseau SFR, en étroite relation avec la direction technique. Capitalisant une solide connaissance de l'environnement UNIX, vous avez idéalement utilisé des outils cartographiques dans un contexte marketing et justifiez d'une maîtrise des outils de gestion de bases de données. Doté d'un bon relationnel et organisé, vous aimez travailler en équipe et vous investir avec enthousiasme dans des projets exigeants.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous la référence GEO/LM, à la direction des ressources humaines du groupe Générale des Eaux, Madame Lassue, Tour Ariane, 5 place de la Pyramide, 92088 Paris La Defense Cedex.

SFR

LE MONDE SANS FIL EST À VOUS.

Talents



sans frontières

Au delà des frontières technologiques, géographiques, culturelles et au cœur des progrès les plus spectaculaires dans tous les secteurs d'activités, le talent des 25 000 hommes et femmes de SGS-THOMSON dans le monde, permet de relever chaque jour les défis sans cesse renouvelés de notre métier : la micro-électronique.

Notre Division, basée à Grenoble, conçoit et développe des produits de compression/décompression d'images (normes MPEG), dont la *performance nous positionne au premier plan au niveau mondial sur* les marchés TV numérique, CD Vidéo, PC. Notre fort développement nous conduit à rechercher des **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS** pour renforcer nos activités.

MARKETING «TV NUMÉRIQUE»

Vous intervenez auprès des équipementiers du secteur de la TV numérique (concepteurs ou fabricants de décodeurs numériques) : études en amont, promotion des produits de la Division au travers des équipes techniques et commerciales, dont vous assurez l'animation, les négociations avec les clients, le suivi du marché et l'évaluation des nouvelles opportunités. Vous êtes responsable de la marge et des prévisions de chiffre d'affaires par client.

Vous avez une expérience de 5 ans minimum dans des fonctions marketing ou commerciales dans le domaine des semi-conducteurs. réf. 601

APPLICATIONS MULTIMÉDIA

Vous définissez et réalisez les outils matériels et logiciels permettant la mise en œuvre des produits de la Division (cartes d'évaluation, écritures de «drivers»...) ; vous assurez le support auprès des clients (basés principalement aux Etats-Unis et en Asie) dans le développement de leurs applications. Vous travaillez en étroite collaboration avec les équipes marketing et conception de la Division.

Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans la mise en œuvre de circuits numériques complexes (Microprocesseurs, DSP...) et vous avez acquis de solides compétences matériels et logiciels (langage C, MS, Windows et Drivers Windows). réf. 608

Pour ces deux postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence choisie à notre conseil CRITERE 4 rue du Général Lanrezac 75017 Paris.

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS

INGÉNIEURS

FORMATEURS TECHNIQUES
Bilingues anglais/français

Nous sommes un des leaders mondiaux dans le domaine des télécommunications.
Nous recherchons pour notre Centre Technologique Européen basé à Marne-la-Vallée des formateurs techniques.
En étroite collaboration avec nos structures internationales, vous assurerez auprès de nos clients européens une formation technique de haut niveau sur notre gamme de produits d'autocommutation privée (Système Meridian 1).
De formation supérieure technique, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins deux ans en formation informatique et si possible *dans un environnement* Télécom. Vos connaissances UNIX, Réseaux, PABX, ACD... vous permettront de vous adapter rapidement à nos produits.
Doté d'un très bon sens relationnel, vous devrez faire preuve de rigueur et d'une grande disponibilité. De nombreux déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. NOEC à Françoise BARDET, E.C.R.H., 92/98, boulevard Victor Hugo, Batiment A3, 92115 Clichy.

"Utilisez vos compétences dans un environnement international"

NORTEL
NORTHERN TELECOM
Un monde de réseaux

LAFARGE CIMENTS

Jeune chef de projet informatique

LAFARGE est leader mondial des matériaux de construction, actif dans 40 pays, 33 MdF de CA, 35 000 collaborateurs. Le groupe occupe des positions de premier plan dans chacune de ses activités : ciment, bétons et granulats, plâtre et matériaux de spécialités. Sa vocation est de faire progresser les matériaux et contribuer ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

La direction des Systèmes et Organisation informatique de Lafarge Ciments (4 milliards de francs de CA, 2 000 personnes) met en place et gère l'ensemble du système d'information de gestion dans un environnement distribué (mini-ordinateurs et micro, bases de données relationnelles).

Nous vous proposons une véritable responsabilité de « compte client » en interne, avec dans un premier temps, une orientation prioritaire pour les projets à mener avec la Direction des Ressources Humaines :
- animation de la relation avec le « client interne »;
- évaluation et pilotage opérationnel des projets;
- encadrement des équipes;
- coordination du suivi des applications existantes.

Vous êtes ingénieur diplômé (avec si possible une *formation* complémentaire en gestion), vous avez une expérience réussie de 5 ans environ dans les études et le développement informatique dans un environnement distribué. **2 ans d'expérience de mise en œuvre de SIGAPaie constitueront un atout supplémentaire.**

Avec votre sens de la méthode, vous souhaitez exploiter vos qualités d'écoute, votre esprit moteur et vos capacités d'animation.

A un candidat de valeur, ce poste ouvrira des perspectives d'évolution diversifiées dans l'ensemble du groupe.

Poste situé à Saint-Cloud.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 9608, à notre conseil : BONNEL Conseils Associés, 27-29 rue Raffet 75016 Paris.

LAFARGE

LES MATERIAUX POUR CONSTRUIRE LE MONDE

SECTEURS DE POINTE

Avec un chiffre d'affaires de 400 M$, BMC SOFTWARE, s'est imposé depuis 15 ans comme l'un des plus importants éditeurs mondiaux de logiciels. Reconnu comme le premier fournisseur d'outils d'administration de bases de données mainframe, BMC SOFTWARE décline aujourd'hui son savoir-faire dans les systèmes ouverts. L'objectif de 100% de croissance que nous nous sommes fixé en France, tant sur les systèmes ouverts que sur les outils mainframe, nous amène à recruter :

10 INGÉNIEURS D'AFFAIRES GRANDS COMPTES

Motivé par un marché en pleine expansion et une large gamme de produits reconnus pour leur qualité et leur fiabilité, vous développerez, conseillerez et fidéliserez une clientèle de grands comptes, au sein d'une société à taille humaine.

De formation supérieure type BAC+5 (école d'ingénieurs, école de commerce, université), vous avez acquis une expérience significative d'au moins 5 ans de la vente chez un éditeur ou un constructeur informatique. Nous proposons une rémunération très attractive permettant de motiver les meilleur(e)s professionnel(le)s.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (CV + lettre) sous réf. IA/LM01 à BMC SOFTWARE France - Service du recrutement - 260, Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud cedex.

Évidence



Le logiciel PATROL de BMC SOFWARE surveille les composants d'un système d'information (système, réseaux, bases de données, applications) et élimine les erreurs avant qu'elles n'impactent les activités.



Aller plus loin dans l'innovation en restant plus près de la vie quotidienne. C'est la vocation de Philips Electronique Grand Public. Nous l'avons démontré sur tous les marchés de l'électronique de loisirs (TV, audio, hi-fi, vidéo, autoradio...) comme pour les produits d'information personnelle (téléphone, fax, moniteur,...). Autant de domaines dans lesquels le talent et la créativité de nos professionnels ont réalisé des avancées indiscutables. Dans le cadre de l'expansion internationale de ses activités de téléphones mobiles, notre centre de compétence international (développement et production) du Mans renforce ses équipes.

Ingénieur Approvisionnement

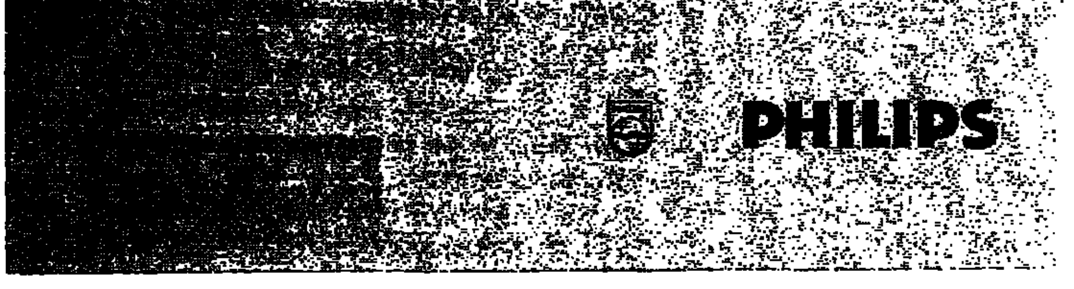
Au sein de l'équipe Approvisionnement, et en relation constante avec les départements Achat/Développement, vous êtes chargé des contacts internationaux avec les fournisseurs et les sous-traitants locaux. Vous assurez la gestion des projets logistiques (contrats, délais...) et respectez les niveaux de stocks composants. De formation supérieure (Ingénieur, ESC ou ESAP), vous avez une expérience de 3 ans en Achats ou Logistique. Vous maîtrisez les techniques des composants électroniques et, idéalement, le fonctionnement du système GPAO. En plus de l'anglais, l'allemand serait apprécié. Réf. IA

Responsable Planning

En contact permanent avec les bureaux de commandes clients, vous établissez le planning journalier, à la semaine et au mois à partir des prévisions de ventes. Vous estimez les capacités journalières de production et prévoyez les capacités futures. Vous définissez les séquences de production pour chaque ligne. De formation Ingénieur ou Ecole de Commerce (option logistique), vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire. Pragmatique et organisé, vous savez gérer de fortes fluctuations d'activités. Vous maîtrisez l'outil informatique (Excel, logiciels de GPAO). Réf. RP

Pour ces postes basés au Mans, la maîtrise de l'anglais est indispensable. Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous la réf. choisie à Philips Electronique Grand Public - DRH - Route d'Angers - BP 184 - 72004 Le Mans Cedex.

Faisons toujours mieux.



---

apave — ***l'APAVE Normande*** *recherche*

Ingénieur responsable produit «rayonnements ionisants et non ionisants»

Ingénieur Electricien ou Biomédical, diplômé, votre expérience en rayonnements ionisants, vos connaissances en rayonnements non ionisants feront de vous notre responsable produit, chargé du développement de cette activité et de l'animation d'une équipe opérationnelle. Une bonne connaissance du milieu hospitalier serait appréciée.

Poste basé à Rouen.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) au Service Relations Humaines et Sociales - référence INGENIEUR RESPONSABLE RI/RNI - APAVE NORMANDE 2, rue des Mouettes - B.P. 98 - 76132 MONT SAINT AIGNAN cedex.

OC

Un terrain riche pour des managers en herbe

Ingénieurs débutants



Numéro 1 français de la bière avec un CA de 5,7 MdF et 2 300 personnes, nous produisons dans nos usines 10 millions d'hl pour des marques solidement implantées : Kronenbourg, 1664, Kanterbrau, Gold, Tourtel, Force 4, K...

Etre fier de notre métier et le vivre avec ouverture et dynamisme, investir pour développer les compétences, prioriser l'innovation, être à la pointe des techniques et de la qualité, développer en permanence nos performances industrielles, voilà comment nous concevons notre responsabilité de leader.

C'est aussi, pour nous, prévoir les évolutions de nos cadres et, dans ce but, recruter deux ingénieurs grandes écoles, l'un spécialisé en **automatisme et informatique industrielle,** l'autre en **agro-alimentaire,** motivés par l'environnement et les challenges de la production.

Après un parcours d'intégration soigneusement programmé où ils s'impliqueront sur des projets d'investissements, de qualité, de process..., ils assumeront des responsabilités opérationnelles et hiérarchiques dans l'une de nos usines.

Dialoguer, motiver et convaincre, être un acteur constructif dans le travail de groupe, s'engager avec dynamisme pour concrétiser sont les atouts indispensables que vous mettrez en œuvre pour progresser et saisir les perspectives d'évolution qu'offrent l'entreprise et le groupe.

Postes basés dans l'est de la France.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 8B2922/6M, à notre conseil · etap ·, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris.



UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE DANONE

Talents & Expertises.



La force du réseau de PRICE WATERHOUSE (8 000 consultants) est au service de nos clients et de nos collaborateurs. Il permet le développement et le transfert de compétences. Nos experts issus de tous pays mettent en oeuvre les meilleures solutions possibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En nous rejoignant, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Votre formation initiale (grande école d'ingénieur) est complétée par 2 à 4 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs industrie, services, banque, assurance, SSII réputée ou cabinet conseil. Vous disposez d'une expertise opérationnelle acquise dans les systèmes d'information incluant la maîtrise de technologies Client/Serveur, Approche Objet, Workflow/GED, Groupware, Data Warehouse, Réseaux Locaux/Telecom.

Vous participerez à des missions de définition de stratégie informatique de groupe, de schémas directeurs, d'amélioration d'efficacité et de pilotage de projets.

Une compétence fonctionnelle dans les métiers de l'Industrie, de la banque ou de l'assurance serait un atout supplémentaire.

Intégré à PRICE WATERHOUSE, vous ferez partie d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et serez chargé de définir et d'appliquer des solutions pour nos clients.

La maîtrise de l'anglais professionnel est indispensable. Le poste est basé à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

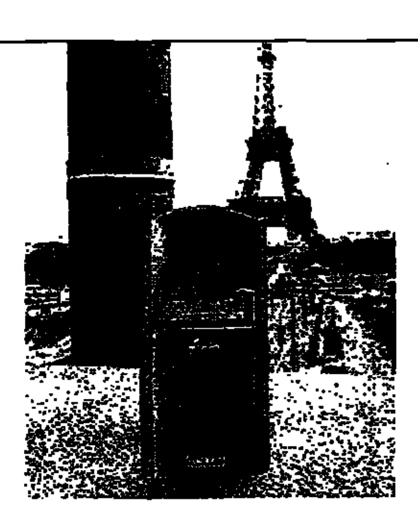
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence Réf. SI/2 à Catherine VERDIER-CRASSOUS, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS,** Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

Price Waterhouse Management Consultants



LRW - photo : IMAGE BANK

SECTEURS DE POINTE



Notre activité Radiocommunications Professionnelles est aujourd'hui sans équivalent : nos réseaux numériques de sécurité sont devenus un standard européen (norme TETRAPOL auprès des services de sécurité nationale européens) et nous confirmons le succès de nos systèmes privés par leur évolution de l'analogique vers le numérique et par l'intérêt croissant qu'ils suscitent auprès d'opérateurs de réseaux.

JEUNES INGENIEURS

Diplômé d'une grande école d'Ingénieur, débutant ou avec une première expérience, bilingue anglais, votre motivation n'a d'équivalent que votre professionnalisme et votre dynamisme. Vous aimez travailler en équipe, avez un bon esprit d'analyse et de synthèse. Rejoignez nos projets où vous pourrez développer vos compétences et vos ambitions :

INGENIEURS ETUDES RADIO

Intégré au sein d'un laboratoire radio, vous assurez la spécification de sous-ensembles radio et le développement des circuits radio. Vous validez et qualifiez les produits et êtes l'interface avec les bureaux d'études pour l'industrialisation.
De formation grande école d'Ingénieur option Hyperfréquence, vous avez acquis une expérience en développement de produits radio (radiotéléphone public et/ou privé de 50 MHZ à 2 GHZ) où vous avez développé vos compétences techniques, notamment en CAO RF. L'allemand sera apprécié. Des déplacements en France et en Europe sont à prévoir.

ARCHITECTES SYSTEME

A partir du cahier des charges client et marketing, et en coordination avec les équipes Développement, *vous analysez la spécification des besoins fonctionnels, concevez l'architecture optimale*, en garantissant la faisabilité technique ainsi que les performances. Vous intervenez également en cours de développement, d'intégration ou d'exploitation pour faire évoluer le produit.

INGENIEURS METHODES

Intégré à nos équipes de développement, vous définissez les méthodes de conception, de développement et d'intégration du logiciel. Vous menez les études prospectives indispensables au maintien de notre compétitivité. Vous mettez en place les méthodes et outils nécessaires. Vous possédez de bonnes connaissances en génie logiciel. Interlocuteur convaincant, vous savez également être à l'écoute des utilisateurs.

INGENIEURS INTEGRATION SOUS-SYSTEME

Vous êtes chargé, dans votre domaine d'intervention (protocoles données, X400, gestion de réseau) *des spécifications et mises en œuvre de tests d'intégration des commutateurs de nos systèmes de* communication privés. Vous êtes le garant des performances des sous-systèmes développés.

INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT

Vous participez au développement des fonctions logicielles et matérielles de nos systèmes de radiocommunication privés. Vous définissez et développez les scénarios de test, jusqu'à la mise au point du logiciel dans un environnement cible. Vous avez de bonnes connaissances C et Unix.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, C.V., photo et prétentions) en précisant le poste choisi à

MATRA COMMUNICATION
Département Recrutement
Rue Jean-Pierre Timbaud - B.P.26
78392 Bois d'Arcy cedex



R E U N I R L E S H O M M E S D E T A L E N T



Ingénieur en physique et transfert radiatif

■ Rattaché à la Direction de la Physique Générale, vous intégrez le groupe "Modélisation de l'Atmosphère" de la division "Signatures optiques" et prenez en charge l'étude et le développement des codes de calcul de transfert radiatif appliqué à l'atmosphère : transmission et émission moléculaire, problèmes liés à la diffusion de particules (aérosols, nuages)...
■ De formation Ecole d'Ingénieur (ESO, ECP, ESE) ou thèse, vous maîtrisez les langage C, Fortran ou encore IDL, PVWAVE et avez acquis une bonne connaissance du transfert radiatif en milieu diffusant ou non diffusant et de la spectroscopie moléculaire. Réf. IPT

• MIRAGE
• RAFALE
• AIRBUS
• ARIANE

A ces noms prestigieux, 2000 hommes et femmes ont apporté leurs connaissances et leur passion. En contribuant à la recherche fondamentale ou appliquée dans le domaine aérospatial français, ils préparent l'Europe de demain et font appel à vous :

Ingénieur traitement d'images

■ Rattaché à la Direction des Etudes de Synthèse, vous intégrez le département "Image" de la division "traitements de données" et êtes chargé des recherches en traitement d'images dans le domaine de la photo interprétation et de la visionique 3D, de la rédaction de rapports et de publications scientifiques.
■ La maîtrise des logiciels XWindow, Unix, C et Matlab vous permet de développer des algorithmes sur stations de travail.
■ De formation Ecole d'Ingénieur (X, Supelec, Telecom, ECP, Mines...) ou thèse, vous avez de bonnes connaissances dans les domaines suivants : traitement de signal, traitement d'images, techniques d'optimisation, analyse numérique et intelligence artificielle. Réf. ITI

Pour ces deux postes, votre ouverture d'esprit, votre autonomie et mais aussi votre capacité à travailler en équipe constituent vos plus grands atouts.
Anglais courant indispensable.
Adressez votre candidature en précisant la référence choisie à la DRH/RH1 - ONERA - BP 72 - 92322 CHATILLON Cedex.



Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales

ASSISTER LE DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT
(H/F)

Génie civil - Innovation marquante des deux dernières décennies dans le domaine du génie civil, le procédé Terre Armée a été utilisé dans la construction de dizaines de milliers d'ouvrages dans le monde entier. Organisation internationale, le groupe Terre Armée est capable de proposer à ses clients une gamme complète de services couvrant la conception et le dimensionnement des ouvrages, la fourniture et le contrôle des matériaux ainsi que l'assistance technique à la réalisation des ouvrages. Chargé d'exploiter la richesse de ce réseau international en assurant la promotion inter-pays de nouveaux produits, le responsable du développement définit le plan marketing à 5 ans et assure le bon transfert des connaissances et compétences. Pour l'assister dans ses multiples missions, il recherche un jeune ingénieur apte à mener des études économiques et marketing, à participer à la mise en forme des documents ainsi qu'à organiser des séminaires internationaux et des bibliographies techniques. Ingénieur de formation (spécialisation en génie civil, en chimie minérale ou en plasturgie matériaux), il a déjà acquis une expérience dans la valorisation marketing de technologies. La communication doit constituer un des points forts du candidat. Curieux d'esprit et pédagogue, il est impérativement bilingue anglais. *Ecrire à Philippe* LESAGE en précisant la référence **R/3115M - PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75.**

Groupe TAI



PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Responsable de l'activité ERGONOMIE



Jouissant d'une notoriété reconnue par la profession, le candidat devra justifier d'une expérience d'une dizaine d'années dans l'ergonomie ou dans un secteur connexe (Fiabilité, ...). Chargé, en coordination avec la Direction, de la prospection commerciale, du plan de charge de son équipe (11 ingénieurs) et de la gestion des affaires, *il (elle)* devra maîtriser les méthodologies associées au métier. La bonne connaissance des donneurs d'ordres du secteur IHM et des capacités d'animation solides sont des conditions essentielles de réussite à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet
(CV, lettre de motivation manuscrite, photo, prétentions et disponibilités) à
GROUPE IBSEN - Laure Maupertuis
27, rue Garnier - 92200 NEUILLY SUR SEINE
aucun renseignement ne sera communiqué par téléphone.

Honeywell

Leader mondial dans le domaine de la mesure et de la régulation industrielle, recherche pour le bureau d'étude de son centre européen basé à Amiens - Somme :

.... UN CHEF DE PROJET LOGICIEL/ELECTRONIQUE ......

Mission : Coordonner le développement de nos nouvelles gammes de produits de mesure et contrôle.
Expérience professionnelle : 5 à 10 ans dans une position similaire.
Le poste requiert de la motivation, de l'autonomie, de la rigueur, de l'esprit d'équipe et des capacités d'encadrement.
La maîtrise de la langue anglaise est impérative.

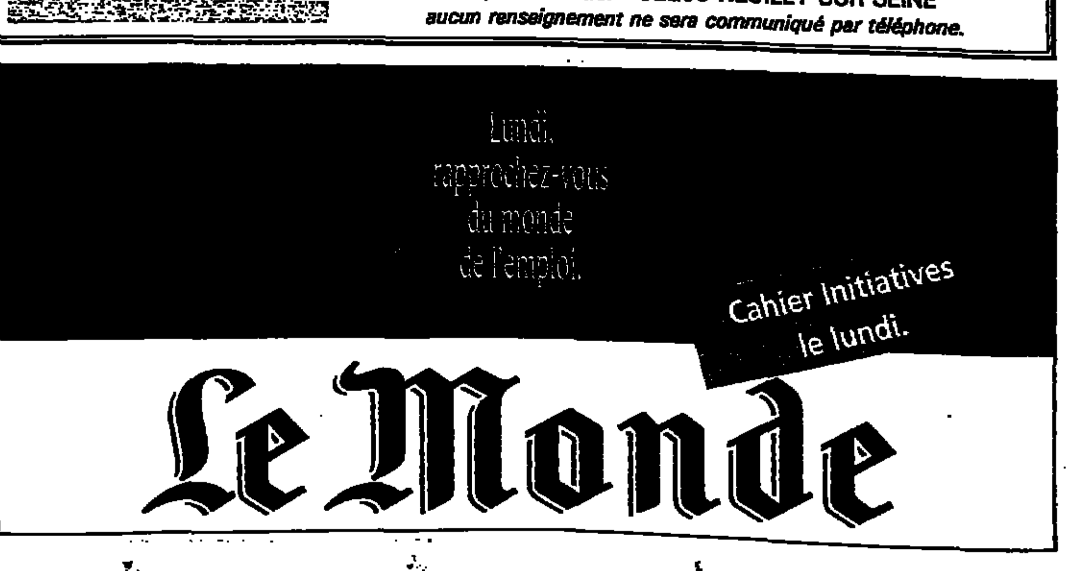
.... UN INGENIEUR EXPERT EN ELECTRONIQUE ....

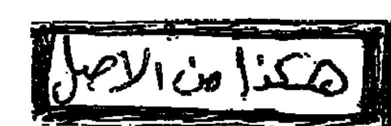
Mission : Participer au développement de nos nouvelles gammes de produits de mesure et contrôle.
Expérience professionnelle : 4 à 10 ans dans une position similaire.
Le poste fait appel à la motivation, l'autonomie, la rigueur et l'esprit d'équipe du candidat.
Maîtrise de la langue anglaise requise.

Nos produits sont basés sur les technologies suivantes :
Les alimentations à découpage, les systèmes de conversion A/D, les microcontroleurs de la famille MOTOROLA (68HC05, 68HC11...68331), le langage de programmation 'C', les noyaux temps réels. La connaissance des contraintes liées à la CEM et au marquage "CE" serait un atout supplémentaire.

Envoyer un CV accompagné d'une lettre manuscrite à notre Chef du Personnel à :

Honeywell S.A. 80084 AMIENS Cedex 2.





JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

L'international : une stratégie, une organisation, des compétences

Au premier rang mondial dans notre secteur (composants électroniques pour les industries de pointe), les activités des nos responsables des ressources humaines s'exercent dans le cadre d'une forte intégration internationale : très impliqués dans les activités, les stratégies et les projets des filiales où ils sont affectés, ils sont aussi en étroite relation avec leurs homologues des autres unités dans le monde ainsi qu'avec les structures centrales de notre groupe.

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Filiale industrielle - Secteur de l'Automobile

Vous êtes un professionnel de la fonction, ayant déjà exercé ces mêmes responsabilités pendant environ 5 ans dans une unité industrielle (400 à 500 personnes) d'un groupe international.
Vous voulez, à 35-40 ans, valoriser vos compétences en matière de politique sociale, de gestion et de développement des ressources humaines et de communication... dans un secteur porteur au niveau mondial et dans un groupe déterminé à mettre en oeuvre une stratégie novatrice de gestion des ressources humaines.
Naturellement, vous avez une pratique courante de l'anglais et vous êtes sûr de posséder les qualités d'implication, d'écoute et de communication nécessaires à l'exercice de vos responsabilités "sur le terrain" aussi bien qu'au sein de notre organisation internationale.
Ce poste est basé en région parisienne Ouest.

Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité. Merci de nous l'adresser, sous la référence ML/6043, par l'intermédiaire de notre agence, qui nous la transmettra directement.

AD'COM
32, rue Pierret - 92200 Neuilly sur Seine
Tél. (1) 46 40 03 67 - Fax : (1) 46 40 16 65

Filiale d'un groupe international de tout premier plan, nous sommes une société commerciale leader sur le marché du service grand public. Nous réalisons un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 MF et employons 700 personnes. En pleine expansion, nous souhaitons aujourd'hui recruter notre

Directeur des Ressources Humaines

Partie intégrante du comité de direction, vous animez la fonction ressources humaines au sens large, en proposant les axes d'une politique adaptée à l'entreprise, à son devenir et en assurant la réalisation effective de celle-ci sur les plans de l'emploi, la formation, la rémunération, le développement, le management...

Animateur de votre équipe, vous en coordonnez l'activité.

Agé de 35 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur (juridique de préférence), vous justifiez d'une expérience de 8/10 ans acquise en environnement commercial, si possible multisites.

Votre compétence sur l'ensemble des paramètres de la fonction et votre engagement total dans ce métier vous permettent d'être à la fois un homme de stratégie et de réalisation, de conseil et de contrôle, proche du terrain mais apte à la conceptualisation. Familiarisé avec les systèmes de reporting anglo-saxons, vous pratiquez l'anglais au quotidien.

Ce poste, basé en proche banlieue parisienne ouest, implique des déplacements en région.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous la réf. C331 B, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Région CENTRE,

Filiale (8 milliards de CA) d'un **grand groupe de la distribution** à implantation multinationale, nous recrutons dans le cadre de notre développement, un

JURISTE d'ENTREPRISE

Responsable d'une petite équipe, vous intervenez dans tous les domaines (sauf droit social) de la vie d'une entreprise de distribution : **commercial, concurrence, assurances, immobilier, environnement...**

Vous savez intéresser vos différents interlocuteurs, les conseiller et les assister en **privilégiant la dimension préventive** de votre fonction.

De formation supérieure en **droit des affaires** (maîtrise + 3ème cycle), vous avez à **30 ans** environ ***5 ans d'expérience***, *de préférence en entreprise*, et souhaitez maintenant être responsable d'une équipe, et initiateur de solutions juridiques constructives.

Pour un premier contact, merci d'écrire sous réf. 6021 à

Gallos & Associés 116 Champs Elysées, 75008 PARIS.

Groupe bancaire, intervenant majeur sur les marchés (taux d'intérêts, change, actions...) poursuit son développement centré sur 3 métiers :
- ***Gestion pour compte propre.***
- ***Intermédiation.***
- ***Gestion pour compte de tiers.***

Nous recherchons :

UN(E) JURISTE DE MARCHES

Une première expérience significative de la *rédaction et de la négociation de contrats* internationaux financiers (opérations de marché) en Cabinet ou en Etablissement financier vous permet d'être totalement à l'aise dans ce type de missions. Ainsi vous connaissez les marchés financiers et les produits dérivés.

De formation juridique (Bac + 4 minimum) alliée à une approche internationale ou du Droit Comparé, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Ce poste nécessite le sens du contact, des qualités rédactionnelles et le goût du travail en équipe.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. JUR/MONDE/0603 à l'OCBF 7, rue de Madrid - 75008 PARIS

Vous assiste dans le recrutement bancaire

Depuis 1982, son approche visionnaire permet à Sun de connaître une croissance sans interruption et de conforter son leadership mondial sur le marché UNIX. Dans le cadre de ses choix stratégiques, Sun recrute un(e) :

JURISTE H/F TRILINGUE

(ANGLAIS - ESPAGNOL)

Interlocuteur privilégié de nos forces de vente, vous serez chargé de la conception et de la mise en oeuvre de vos actes juridiques pour la France et l'Espagne (contrats, distribution, marchés publics, contentieux).

Reportant au Directeur Juridique Europe du Sud et intégré à une équipe de 3 personnes, vous évoluez dans un contexte international et vous déplacez fréquemment en Europe, notamment en Espagne.

Titulaire d'un DESS de droit des affaires, vous avez 2/3 ans d'expérience dans un domaine technique similaire, de préférence informatique ou connexe. En outre, vous parlez couramment l'anglais et l'espagnol.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) en mentionnant la référence JT à : *Sun Microsystems - DRH - Philippe Dupont* 13, avenue Morane Saulnier - 78140 Vélizy-Villacoublay.



The Network Is The Computer™

Schlumberger



■ Schlumberger (50 000 people from 100 nationalities working in 90 countries) is a world leader in two business sectors:

- ***Oilfield Services**, operating throughout the world in oil and gas research and production.*
- ***Measurement & Systems**, developing and distributing equipment and services related to electronic transactions (smart cards and systems), to energy management (Water, Gas, Electricity, Heat) and to automatic test equipment.*

We wish to enrich our team of Personnel Managers for our **industrial plants and operational centres.**

TOP "GRANDES ECOLES" OR UNIVERSITY GRADUATES

0 to 3 years experience in Personnel Management

As a Personnel Generalist, you will confront issues such as recruitment and development of engineers, industrial relations, compensation and benefits...

You have an international outlook and, possibly, a first experience. You are fluent in English and French.

Your international spirit will enable you to have the operational autonomy to succeed in different countries and cultures.

Your first position in one of our centres in Europe will familiarize you with our activities, organization and values, before you take on growing operating responsibilities within various Schlumberger plants throughout the world.

Please send your application to the Recruiting Department, with the reference JT/6038 marked on the envelope.

Schlumberger Coordination Recrutement
50, avenue Jean Jaurès - BP 620-01- 92542 Montrouge Cedex - France

AD'COM

Groupe industriel français de premier plan, parmi les leaders dans le domaine de la haute technologie, recherche pour une de ses unités un

Juriste International

Bordeaux

Rattaché au Directeur Juridique du Groupe et assisté par un autre juriste dont vous aurez la responsabilité, vous interviendrez sur des dossiers internationaux et français, principalement en matière de contrats (appels d'offres, ventes, coopération, cotraitance, sous-traitance, achats et approvisionnements...).

Agé de 30/32 ans, de formation juridique supérieure en droit des affaires (DESS, DEA, DJCE, ...), vous parlez et écrivez couramment l'anglais et justifiez d'environ 6 ans d'expérience en matière de contrats, notamment internationaux, acquise de préférence au sein d'un groupe industriel.

Des déplacements réguliers en France et à l'étranger sont à prévoir. Rigoureux et dynamique, excellent juriste, vous aimez le travail en équipe, les contacts et souhaitez vous investir au sein d'un groupe offrant de réelles perspectives de carrière.

Contactez **Christophe Duchatellier** ou **Christophe Blanc** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **tapez votre CV sur 3617 code MPage** sous référence : CD13302

MP
Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

LES DIRIGEANTS

Responsable de site industriel

Groupe industriel international de grande renommée recherche pour l'un de ses établissements français un Responsable de site industriel.

■ Véritable patron et manager du site, vous prendrez en charge l'ensemble de la fonction comprenant les aspects : fabrication, achat, économie, développement de produits...

Vous animerez et motiverez les hommes et serez responsable des plans de développement de l'activité.

■ De formation supérieure, vous possédez une solide expérience de généraliste de plus de 10 ans en site de production.

■ Très opérationnel et capable de gérer les priorités, vous êtes un homme de dialogue et avez le sens de l'optimisation.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Poste à pourvoir en région parisienne.

Salaire environ 320/380 KF selon profil.

Envoyer CV sous référence AS/SR à



ORHUS

25 rue Michel Salles,
92210 Saint-Cloud.

MEDIAPA



Marque française de très grande notoriété, nationale et internationale, produits grand public, leader sur son marché (C.A. France 200 MF), *filiale d'un groupe U.S.*, recherche pour son siège à PARIS, son : DIRECTEUR GENERAL.

Profil : 40-50 ans, homme ou femme de marketing, formation commerciale de très bon niveau, très bonne expérience du management, anglais courant.

Adresser Curriculum-Vitae, photo et prétentions en précisant la référence 16.375 à : **PRB COMMUNICATION**
17 rue Bergère - 75009 PARIS.



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32

MARKETING COMMUNICATION

Et si Volkswagen, Seat ou Skoda vous appellent, aucun problème... ... Allez-y.

Le Groupe VOLKSWAGEN France s. a. distribue sur le marché français les cinq marques du Groupe VOLKSWAGEN, premier constructeur automobile européen : Volkswagen, Audi, Seat, Skoda, VUP. Pour gagner sur notre marché haut de gamme, nous renforçons aujourd'hui la Direction Ventes / Marketing Audi.

Chef de produit junior

Pour votre ligne de produit, vous concevez et mettez en oeuvre les stratégies nécessaires à la satisfaction du marché et à la profitabilité de la marque. En relation avec notre maison-mère en Allemagne, vous travaillez sur l'adaptation des produits au marché français (*analyses, préconisations...*).
De formation marketing, ESC ou DESS, vous avez une expérience similaire de 3 à 5 ans et une réelle sensibilité aux marchés haut de gamme. Réactif vis-à-vis de la concurrence, pragmatique et efficace, vous savez convaincre vos interlocuteurs de la pertinence de vos recommandations. La pratique de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand appréciée.
Poste basé à Villers-Cotterêts.
Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à : Groupe VOLKSWAGEN France s.a., DRH, BP 64, 02601 Villers-Cotterêts Cedex.



Groupe VOLKSWAGEN France s.a.

MEDIA SYSTEM

GESTION FINANCE

MARSEILLE - LYON 350 KF +

LFMP (500 MF, 50 personnes), spécialisée dans la fabrication et le négoce de métaux précieux, en forte croissance, recherche, pour accompagner et structurer son développement, son

Directeur administratif et financier

ESC + DECS OU ÉQUIVALENT

En position de n° 2 dans la société, il bénéficiera d'une délégation importante dans la conduite de l'organisation structurelle et administrative (4 sites) : définition des procédures et de l'organisation, fiabilisation, études et projets liés aux développements.

Sa fonction couvrira notamment le financier et le juridique, mais aussi les systèmes d'information, la comptabilité et la gestion des ressources humaines.

De formation généraliste type ESC, vous possédez une solide et complète expérience de la fonction (10 ans minimum), en particulier financière et juridique (droit des affaires et assurances).

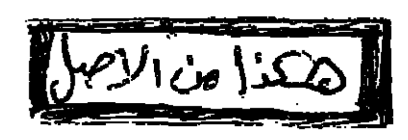
Une évolution ultérieure de direction générale est envisageable.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, photo et prétentions à :

D. DOUX Conseil
11A, rue HAXO
13001 MARSEILLE.

Daniel Doux

MEDIA SYSTEM



هكذا من الاصل

GESTION – FINANCE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX



Dans le cadre de son partenariat avec **Ernst & Young, EUREXPERT CONSEIL** *poursuit son développement et renforce sa structure commerciale*

COMMERCIAL SENIOR — réf. CC1

Vente de projets stratégiques à forts enjeux

Rattaché au Directeur du pôle commercial, vous gérerez un portefeuille de propositions que vous devrez transformer en commandes fermes et, dans le même temps, vous alimenterez ce portefeuille en contacts nouveaux que vous aurez à qualifier (nature, importance, etc.). Vous bénéficierez du support des consultants lors de la phase de construction des projets et d'avant-vente.

Vous êtes de formation Ingénieur, ESC, MIAGE ou équivalent. Vous disposez d'une expérience commerciale d'au moins 4 ans acquise chez un éditeur de progiciels, chez un intégrateur ou pour le compte d'un cabinet de conseil comparable et vous connaissez la clientèle des grands groupes et des grosses PME (1Mdf CA mini) qui seront votre cible naturelle.

JEUNE COMMERCIAL — réf. CC2

Vous disposez d'une première expérience commerciale de 2 ans acquise chez un éditeur de progiciels ou chez un intégrateur et vous aimez prospecter afin de détecter et qualifier les besoins en projets organisationnels de nos futurs clients.

Vous êtes de formation Ingénieur, ESC, MIAGE ou équivalent. **Nous vous formerons à notre métier** (les projets organisationnels à fort enjeux avec une part progiciel importante) et nous vous ferons évoluer en fonction de vos résultats et au fur et à mesure de notre propre croissance.

Ces 2 postes vous donneront l'opportunité d'acquérir des compétences sur un marché porteur. Vous aimez travailler en équipe, vous voulez vivre au rythme d'une entreprise à taille humaine (moins de 100 personnes) et dans un contexte de forte responsabilité.

L'environnement des **progiciels intégrés** (SAP, ORACLE, JDE, TRITON) et des projets à fort enjeux vous attire : envoyez votre CV + photo + lettre manuscrite et niveau de salaire sous la réf. choisie à Eurexpert Conseil - Isabelle Liguoro - 17, rue Louis Rouquier - 92300 LEVALLOIS.

Austin Knight - Carré Turenne

Ingénieur commercial

Filiale d'un groupe international (5 milliards de francs de chiffre d'affaires), spécialisée dans la conception et la réalisation d'installations de traitement de gaz et de dépoussiérage auprès de l'industrie, recherche un ingénieur commercial.

Vous prendrez en charge la commercialisation de sous-ensembles sur mesure, intervenant dans le processus d'incinération des déchets (traitement des fumées), depuis l'analyse du besoin du client jusqu'à la négociation, auprès des collectivités locales et des principaux donneurs d'ordre.

A 30/35 ans environ, de formation supérieure technique (ingénieur chimiste ou mécanicien), vous justifiez d'une expérience de la vente d'équipements ou d'ensembles de préférence dans le secteur environnement.

Dynamique et autonome, vous souhaitez exprimer votre talent commercial dans une fonction valorisant les capacités d'analyse et d'adaptation à des approches complexes et variées.

Pour ce poste basé en banlieue parisienne Ouest, la pratique de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite, sous référence LM 551 G, à Alphée -
3, rue de Vienne
75008 Paris.

Alphée — Conseil de Direction

MEDIA SYSTEM — (CSNCR)

FONCTION COMMERCIALE

SAINT-GOBAIN DESJONQUERES

Directeur Commercial Parfumerie

Leader mondial du flaconnage, Saint-Gobain Desjonquères réalise plus de 2,2 milliards de francs de CA. Pour sa division parfumerie (CA : 1,2 MF) en forte croissance surtout à l'international, la société recherche son **Directeur Commercial**.

Il définit la stratégie commerciale de la division en s'appuyant sur un outil industriel déjà très performant (Usine de Mers), qui sera complété par l'ouverture à la fin de l'année d'une usine aux Etats-Unis.

Il anime une équipe de 50 personnes : marketing, ventes France, Europe, Etats-Unis, planification de la production.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure, possédant une expérience d'animation d'équipe commerciale acquise au moins en partie à l'étranger.

Homme de leadership, fin stratège, il saura donner à l'équipe les impulsions nécessaires pour développer le chiffre d'affaires dans un environnement concurrentiel.

La connaissance de l'emballage (plastique, verre, métal) pour les produits de luxe serait intéressante.

La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature, CV complet, photo et *rémunération* à **SAINT-GOBAIN EMBALLAGE** - *Direction* des Ressources Humaines - Les Miroirs - La Défense 3 - 18 avenue d'Alsace. 92400 COURBEVOIE.

FISONS Instruments

Filiale française (146 MF, 70 p.) d'un groupe international [illegible]

RESPONSABLE DES VENTES
SYSTEMES D'INFORMATION DE LABORATOIRE

ANGLAIS IMPERATIF

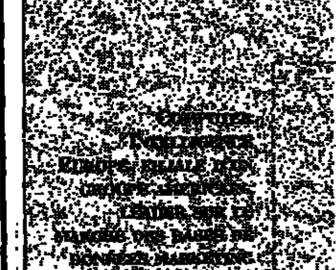
Vous : *• à 35-40 ans, de formation ingénieur ou école de commerce • après une expérience réussie de la vente de solutions informatiques complexes, intégrées au système d'information d'entreprise • vous souhaitez aujourd'hui, donner un nouvel élan à votre carrière en prenant la responsabilité d'une équipe commerciale et technique, tout en conservant un rôle très opérationnel de vente auprès de grands comptes et de négociations à haut niveau.*

Mission : *rattaché directement au Président, vous développez, avec votre équipe sur toute la France, les ventes de solutions complètes à base de progiciels d'acquisition et de gestion de données de laboratoire auprès des clients existants et prospectez de nouveaux comptes dans la Recherche et l'Industrie (chimie, pétrole, agro-alimentaire, pharmacie, recherche médicale, cosmétique, environnement...). Déplacements fréquents en France et ponctuellement à l'étranger.*

Nous vous offrons : *• une responsabilité globale et très opérationnelle • des produits de grande qualité et à forte notoriété • une formation dans nos usines en Grande-Bretagne • une rémunération motivante (fixe + variable) avec voiture de fonction.*

Pour ce poste basé à Arcueil (94), merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 73.3447/LM, portée sur lettre et enveloppe.

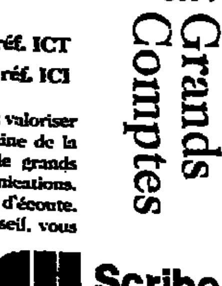
Mercuri Urval

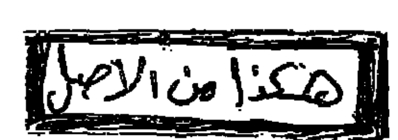


2 Ingénieurs Commerciaux — Grands Comptes

- **Secteur télécommunications** — réf. ICT
- **Secteur informatique** — réf. ICI

De formation Bac + 4, parlant anglais, vous souhaitez valoriser une expérience réussie de 3 à 5 ans dans le domaine de la prospection et de la vente de solutions auprès de grands comptes du secteur informatique ou des télécommunications. Autonome, accrocheur, doté d'une bonne capacité d'écoute, vous êtes crédible dans une approche de vente-conseil, vous savez allier dialogue et négociation avec des interlocuteurs de haut niveau. Envoyer dossier référencé (CV + lettre manuscrite et salaire actuel) à notre conseil mdié CEDILE - SCRIBE, 4, avenue Hoche - 75008 PARIS.





هكذا من الاصل

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Exportez votre talent…

Directeur de filiale
Libreville (Gabon)

Nous sommes un groupe de notoriété mondiale dans le domaine des services et recherchons le directeur de l'une de nos filiales (40 millions de francs de chiffre d'affaires). Dans cet environnement exigeant une logistique et un service client très performants, vous serez responsable de vos résultats et de votre équipe et interviendrez directement dans le suivi et le développement de l'activité commerciale. Enfin, vous serez le garant de l'image de la société auprès des institutions locales. De formation supérieure, 35/40 ans, vous bénéficiez d'une expérience de direction de centre de profit en France ou à l'étranger. Homme de terrain, votre présence, votre rigueur, votre autonomie et votre sens de la diplomatie seront vos atouts pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence 6106, à notre conseil Orion qui vous garantit une totale confidentialité.

Le Quintet B, 4 rue Danjou, 92517 Boulogne



CSNCR

LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, institution panafricaine de financement du développement composée d'Etats membres d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord et du Sud et dont le siège se trouve à Abidjan (République de Côte-d'Ivoire), lance un avis d'appel d'offre de services aux ressortissants des Etats membres du Groupe de la Banque pour les postes suivants :

CHARGÉS DE FINANCES, COMPTABLES ET CHARGÉS DE PLACEMENTS

Les candidats doivent être titulaires de diplômes universitaires de deuxième cycle au minimum en finances ou en comptabilité ou être des comptables ou experts-comptables agréés. Ils doivent avoir au minimum cinq ans d'expérience professionnelle dans une des branches suivantes : finances, budget, comptabilité, mobilisation des ressources ou placements sur les marchés de capitaux. Ils doivent avoir une connaissance parfaite de l'établissement de budgets, de la planification de la politique financière et des systèmes de comptabilité ou des institutions de placement, des opérations de marchés de capitaux internationaux et des activités de mobilisation des ressources.

JURISTES

Les candidats doivent être titulaires de diplômes universitaires de deuxième cycle au minimum en droit et être admis à un barreau reconnu. En outre, ils doivent avoir au minimum cinq ans d'expérience professionnelle dans une des branches suivantes : avis juridiques sur les activités de mobilisation des ressources, négociation d'accords de placement et de prêt, montage de documents de prêt, opérations sur les principaux marchés de capitaux internationaux et pratique du droit administratif international.

La maîtrise de l'anglais ou du français est exigée. La maîtrise des deux langues est un avantage.

La Banque offre un traitement et des avantages hors taxes concurrentiels à l'échelon international, dont des indemnités pour personnes à charges, des indemnités pour frais d'études, l'assurance-vie et l'assurance médicale, le congé dans les foyers et le plan de retraite.

La demande comprenant un curriculum vitae et indiquant le nom, la date de naissance, la nationalité, l'adresse actuelle, les diplômes obtenus et le cursus professionnel, doit être adressée avant le 15 mars 1996 au :

DIRECTEUR DÉPARTEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT 01 - BP 1387 ABIDJAN – 01 CÔTE-D'IVOIRE
TELEX : (225) 23717 ; 23498 ; 23263 – TÉLÉCOPIE : (225) 20-49-43 – TÉLÉPHONE : (225) 20-44-44

Nous sommes la filiale d'un important groupe français de services aux collectivités et aux industriels. Nous recherchons notre

Responsable bureau d'études

BASÉ EN TURQUIE

A la tête d'une équipe biculturelle de 10 collaborateurs, vous prendrez en charge le pilotage des études projets et les études d'exécution liées à la conception ou la réhabilitation d'installations de traitement des eaux potables et usées.

Dans le cadre de notre développement, vous serez amené à intervenir aussi bien en phase commerciale pour la défense d'offres qu'en phase réalisation pour toute la zone Moyen-Orient.

Pour ce poste, des déplacements de courte durée sont à prévoir.

A 30/35 ans, homme de communication et de projet, parfaitement bilingue anglais, vous possédez impérativement une expérience similaire en animation d'équipe d'environ 5 ans. Une expérience préalable à l'étranger est fortement souhaitée.

Si vous êtes motivé pour rejoindre une structure en pleine expansion, merci d'adresser très RAPIDEMENT, cv, lettre manuscrite, photo, prétentions et date de disponibilité sous la réf. 93756 à EURO RSCG Futurs, 2 rue de Marengo 75001 PARIS. Les candidatures seront traitées en toute confidentialité.

★ EURO RSCG Futurs

为什么不到中国工作呢？

Aujourd'hui, notre cabinet généraliste de conseil en ressources humaines fait partie d'un grand groupe international et recrute pour la Chine.

Consultant en ressources humaines

Vous réaliserez des missions de ressources humaines (recrutement, formation, organisation…) auprès d'entreprises basées en Chine dans tous les secteurs d'activité : BTP, Industrie, services… (réf. 24047/A)

Responsable du développement

Vous proposerez aux entreprises chinoises une offre de prestations dans le domaine des ressources humaines. (réf. 24047/B)

Vous possédez une expérience professionnelle significative dans le poste choisi, de préférence en Asie.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais ou le chinois.
Postes basés à Hong-Kong, Shanghaï et Pékin.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence choisie, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

directeur financier

MONDIAL SERVICE GmbH, filiale allemande du Groupe Mondial Assistance (65 personnes) recherche son

Rattaché à la Direction Générale, vous prendrez en charge l'ensemble des aspects financiers et comptables :
- supervision des services comptables et gestion (10 personnes),
- établissement des budgets et des états financiers,
- suivi de la trésorerie,
- création et développement d'un système de suivi des coûts et d'analyse de rentabilité,
- relation avec les auditeurs et les banques.

Pour répondre à cette création de poste, vous serez âgé de 30/35 ans et **parfaitement bilingue allemand/français.** La pratique de l'anglais serait un plus. Doté d'un diplôme type ESC, vous justifiez d'une expérience de 4 à 5 ans, de préférence en cabinet (big six) et d'une très bonne connaissance dans les domaines financier et comptable allemands.

Le poste sera basé à **Wiesbaden** et régi par le droit allemand. Les premiers entretiens se dérouleront à Paris.

Si vous êtes intéressé par ce nouveau défi professionnel, merci d'adresser CV et prétentions à Marie BENESSAIAH, MONDIAL ASSISTANCE, Direction Internationale, 2 rue Fragonard, 75807 PARIS cedex 17.

MONDIAL ASSISTANCE

LBW

LECTEURS-ATTACHES LINGUISTIQUES EN ITALIE

Le Bureau de coopération linguistique et artistique de l'Ambassade de France à Rome recrute 7 PROFESSEURS TITULAIRES DE L'EDUCATION NATIONALE agrégés ou certifiés (doctorat et formation en didactique du FLE souhaités) pour occuper les fonctions de lecteur-attaché linguistique auprès des universités de BARI, CAGLIARI, CATANE, NAPLES, TURIN, VENISE, VERONE.
Postes susceptibles d'être vacants à compter du ler septembre 1996.
Contrat de 2 x 2 ans - traitement mensuel: 4.500.000 à 5.500.000 Lit. selon le grade.
Prière d'adresser **avant le 31 mars 1996** (date limite d'arrivée à Rome) un c.v. détaillé - lettre de motivation manuscrite, photo et pièces justificatives certifiées conformes - à BCLA - Via di Montoro, 8 - 00186 Rome - tél. 06/683-37-36 - fax. 06/683-36-09.




Jesus Professorship of Celtic

The electors intend to proceed to an election to the Jesus Professorship of Celtic with effect from 1 October 1996.

A non-stipendiary professorial fellowship at Jesus College is attached to the professorship.

Applications (ten copies, or one only from overseas candidates), naming three referees, should be received not later than 15 April 1996 by the Registrar, University Offices, Wellington Square, Oxford OX1 2JD, from whom further particulars may be obtained.

The University exists to promote excellence in education and research, and is an equal opportunities employer.

LE MONDE DES CADRES



ENSPTT
LE MANAGEMENT DES ENTREPRISES DE RÉSEAU

Gérer est un métier, diriger est un art.

L'ENSPTT RECRUTE POUR LA POSTE, FRANCE TÉLÉCOM ET LE MINISTÈRE DE TUTELLE :

11 Administrateurs par concours externe.
15 Administrateurs par concours interne.

Elle recrute également 10 candidats par concours qui prépareront le diplôme d'Etudes Supérieures en Management des entreprises de réseau.

Clôture des inscriptions le 22 Mars 1996.
INFORMATIONS : 05.22.82.82 (NUMÉRO VERT).

37-39, RUE DAREAU-75675 PARIS CEDEX 14.
Membre de l'EFMD : European Foundation for Management Development.



Documentaliste Expérimenté (e)

Le Crédit local de France, Institution Financière Spécialisée recherche pour son service de documentation

Au sein d'une équipe de 3 personnes, vous aurez en charge les missions suivantes : recherche, traitement, diffusion d'informations en réponse aux besoins du Crédit local de France et de clients extérieurs impliqués dans la vie des collectivités locales.

Vous assurerez la veille documentaire : analyse de l'environnement économique, institutionnel, technologique et social des acteurs locaux et nationaux. Vous élaborerez des notes de synthèse et contribuerez activement à l'informatisation du centre de documentation et d' information.

De formation supérieure (niveau Bac + 5) en documentation, type DESS (si possible avec spécialisation «veille stratégique») vous justifiez si possible d'une première expérience ainsi que d'une bonne connaissance des milieux financiers et économiques.

Vous alliez une très bonne culture générale à des compétences éprouvées dans l'usage de la micro-informatique.

De réelles qualités relationnelles et organisationnelles ainsi que de bonnes qualités de synthèse sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) s/réf. 96/DOC au :
CREDIT LOCAL DE FRANCE -
Direction des Ressources Humaines -
Gestion des Carrières et des Compétences
7/11 Quai André Citroën - BP 1002
75901 Paris Cedex 15.



Le financier du cadre de vie



Union des Groupements d'achats publics.
920 personnes, 7 milliards de CA recherche un

CHARGE DE MISSION

Au sein de sa Direction des Grands Comptes, vous aurez en charge plusieurs ministères et établissements publics.
- Vous mettrez en oeuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de chiffre d'affaires et de marges fixés.
- Vous procéderez avec la Direction des Achats, à la recherche de produits et fournisseurs pour répondre aux consultations ou appels d'offres.
- 30-35 ans environ, de formation supérieure BAC + 4 (Sciences Po, DESS, Ecole de Commerce), vous possédez une expérience de 3 à 5 ans de négociation à haut niveau, une bonne culture informatique et une connaissance du secteur public.

Rémunération motivante, nous vous offrons un fixe + commissionnement commercial.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à UGAP, Direction des Ressources Humaines, Département Emplois et Carrières, 1, Bd Archimède Champs sur Marne, 77444 Marne-la-Vallée cedex 2.

C N F P T

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
ETABLISSEMENT PUBLIC DE FORMATION
Budget : 1 MdF
1300 agents permanents
28 Délégations Régionales
4 écoles nationales

L'Institut d'Etudes Supérieures de la Fonction Publique Territoriale - Fontainebleau - recrute

UN CADRE PÉDAGOGIQUE
Spécialiste du management public local

Vous serez chargé de :
- concevoir, organiser, animer et évaluer les actions de formation au management public local organisées par l'Institut,
- développer des actions en intra avec les grandes villes et en relation avec les délégations régionales,
- participer aux groupes de travail thématiques inter-structures,
- organiser conférences, séminaires et colloques dans le domaine de spécialité.

CADRE A TITULAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE [illegible] expérience d'encadrement [illegible] des adultes et du milieu territorial.

Merci d'adresser [illegible] M. le Président du CNFPT - Direction des Ressources Humaines [illegible] 3 villa Thoréton [illegible]

GEC ALSTHOM
TRANSPORT

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL, LEADER DANS SON DOMAINE :
TGV, EUROSTAR, METRO, TRAMWAY, SIGNALISATION
recrute au Siège de Paris La Défense M° Esplanade :

SECRETAIRE ASSISTANTE

parfaitement bilingue Anglais - Français + bonne connaissance Espagnol - Allemand

28 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience confirmée avec une pratique de la rédaction et de la sténo. Bénéficiant d'une LARGE AUTONOMIE, vous assisterez le Directeur Général. Vous assurerez l'ensemble de son secrétariat : accueil, micro-informatique, organisation de voyages et de réunions, téléphone, tenue d'agenda etc. Qualité rédactionnelle et dynamisme sont des critères essentiels.

Merci d'écrire en anglais et en français sous réf. GEC/SEC.AS/80M en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Richard Bénatouil - **GROUPE BBC**
1 bis place de Valois - 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse assurées.



UJJEF

pour assurer son développement, l'UJJEF l'Interprofession de la Communication d'Entreprise *(créée en 1947)* recrute

SON (SA) DELEGUE(E) GENERAL(E)

Capable d'écouter, d'organiser, d'inventer et de gérer.

Une expérience réussie dans la gestion d'une association professionnelle serait appréciée.
Age : plus de 35 ans

Candidature et C.V. à l'attention de :

Brice LEFRANC - Président
Union des Journaux et Journalistes d'Entreprises de France
63, avenue de la Bourdonnais
75007 Paris

ADDITIF A L'AVIS PUBLIE LE 28 FEVRIER 1996

LE CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD (C.D.G. 30)

organise : **Un Concours de REDACTEUR :** 45 postes dans les spécialités suivantes :

Administration Générale : 30 postes dont 15 à titre externe et 15 à titre interne
Secteur Sanitaire et social : 15 postes dont 13 à titre externe et 02 à titre interne

Conditions d'inscription : Concours à titre INTERNE ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. *Les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année du concours de quatre ans* au moins de services effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à *un grade de la fonction publique.*

Concours à titre EXTERNE ouvert aux candidats titulaires
- *Soit d'un Baccalauréat ou titre français admis réglementairement en dispense du baccalauréat* pour l'inscription dans les universités
- *Soit d'un titre ou diplôme homologué au moins au niveau IV des titres ou diplômes de l'enseignement technologique*
- Soit d'un diplôme national ou reconnu ou visé par l'Etat sanctionnant une formation d'une durée totale au moins égale à une année d'études supérieures après le baccalauréat
- OU avoir subi avec succès l'examen spécial d'accès aux études universitaires.

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION à partir du 1er avril 1996
au CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION - 281, chemin du Mas Coquillard - 30900 NIMES
(Les dossiers peuvent être envoyés aux intéressés sur simple demande écrite accompagnée d'une enveloppe format 21 x 29,7 cm affranchie à 4,40 Frs ou au tarif en vigueur)
DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS le 29 avril 1996 à MINUIT *(Le cachet de la Poste faisant foi).*
LES EPREUVES ECRITES SE DEROULERONT LES 5 ET 6 JUIN 1996

AGENCE DE L'EAU RHIN - MEUSE
Etablissement Public de l'Etat recherche un

ATTACHE
pour sa cellule achats publics :
- conseil juridique, administratif et financier pour les procédures et suivi d'achats ;
- *préparation des marchés, conventions et commandes.*

■ Diplômes : bac + 2 ou 3 de préférence juridique. Expérience indispensable des achats publics (réglementation et procédures). *Connaissance comptabilité publique appréciée.* Pratique de la bureautique.

■ Statut et rémunération : emploi public du niveau de la catégorie A de la fonction publique (attaché ou équivalent). Agent *contractuel (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire* titulaire en détachement. Poste basé à Rozérieulles (Moselle).

■ Les CV accompagnés d'une lettre manuscrite de motivation, de la copie des diplômes *et d'une photo d'identité doivent parvenir* avant le 15 mars 1996 à :

Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau Rhin - Meuse / DRH
BP 19 - 57161 MOULINS LES METZ

ORGANISME D'ETUDES EN MATIERE D'AMENAGEMENT URBAIN RECHERCHE POUR DES ETUDES DE DEPLACEMENT ET DE TRANSPORT UN

INGENIEUR

De formation Grande Ecole (Centrale, Ponts...), âgé de 35 ans maximum, le candidat est débutant ou bénéficie d'une première expérience dans ce domaine.

Le poste est basé à Paris.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo s/réf SS18108 précisée sur l'enveloppe à Euromessages - BP 80 - 92105 Boulogne cedex qui transmettra. Réponse et confidentialité vous sont assurées.

L'Entreprise mode d'emplois.

Cahiers Initiatives.
Lundi et mardi.

Le Monde

Marie-Blanche DAVANCENS

Dix ans de conseil en recherche de cadres et dirigeants rejoint l'équipe Bernard Krief Ressources Humaines,

33, Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
Tél : 53.30.82.30 - Fax : 42.66.21.66



BERNARD KRIEF RESSOURCES HUMAINES
Washington Moscou Bruxelles Paris